


SE TAIRE
FAIRE







HISTOIRE

DE

LA MAISON D'AUTRICHE.

V.





HISTOIRE

DE

LA MAISON D'AUTRICHE,

DEPUIS RODOLPHE DE HAPSBOURG, JUSQU'A LA MORT DE LÉOPOLD II.

(1218 — 1792.)

PAR WILLIAM COXE,

Archidiacre de Wiltz, recteur de Bemerton, auteur de divers voyages, en Suisse et dans les royaumes du Nord, et éditeur des Mémoires des deux Walpole ;

TRADUITE DE L'ANGLAIS

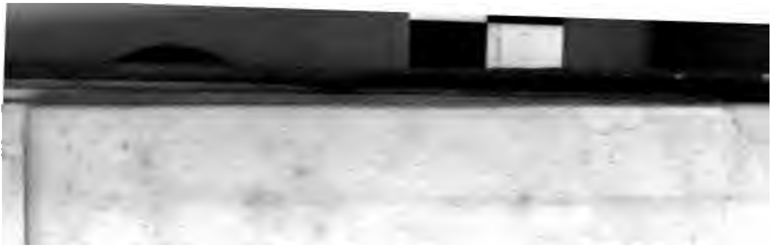
PAR P. F. HENRY.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ H. NICOLLE, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault.

M. DCCC. IX.



N.

IL est
cettes et
à l'égard
les prov
pour l'a
une esti
ne cons
Les s
sont:
L'imp

FERDINAND CHARLES, né en 1793.

JOSE E, ÇOIS, n

LÉOP NE, née en 1

* Ce
des Et
d'Alle

REVENUS ET ÉTAT MILITAIRE
DE LA MONARCHIE AUTRICHIENNE,
A LA FIN DU RÈGNE DE LÉOPOLD II.

REVENUS.

Il est très-difficile de donner avec exactitude le montant des recettes et des dépenses de tout pays. La difficulté s'accroît encore à l'égard des possessions autrichiennes, parce que la Hongrie et les provinces qui en dépendent payent, en grains et en fourrage, pour l'armée, beaucoup de contributions, dont on ne peut donner une estimation, dans un état des taxes. Le lecteur est donc prié de ne considérer que comme approximatif le tableau suivant.

Les sources principales des revenus de la monarchie autrichienne sont :

L'impôt territorial, pour l'entretien de l'armée, impôt qui est appelé contribution, le timbre, la taxe sur les maisons, les lote-

Total. . . . . [illegible]

permanente, et depuis lequel elle s'est augmentée insensiblement.

PIED DE GUERRE.

En 1673.	60,000 hommes
1690.	97,000
1705.	132,244
1735.	150,000
1745.	270,000
1788.	364,000

PIED DE PAIX, EN 1777.

Infanterie.	168,769
Artillerie, service des pontons, etc.	6,765

[illegible] que ce pays met sur pied.

[illegible] tome III, p. 54.

Les cinq villes du Danube, savoir : Munderkingen, Waldseck, Sulgau, Riedlingen, Mengen.

Autres seigneuries éparses, et la ville de Constance.

Les quatre villes forestières, savoir : Rhinfeld, Seckingen Lauffenbourg et Waldshut.

Les seigneuries du Vorarlberg.

Les comtés de Bregentz,
de Montfort,
de Pludentz,
de Sonneberg.

La seigneurie de Hoheneck.

Le comté de Falckenstein sur le Haut-Rhin.

Le royaume de Bohême.	2,700,000
Le marquisat de Moravie.	1,100,000
La Silésie autrichienne.	200,000

Dans la Basse-Silésie, partie de la principauté de Neisse.

Dans la Haute-Silésie, partie des principautés de Troppau et de Jagerndorf, les principautés de Teschen et de Bielitz, et les seigneuries d'Oderberg, de Frudenthal, d'Olbersdorf, de Firdeck, de Roy, de Deutsch Lenten, de Freydstadt, de Reichen et de Waldau.

Turquie.	850,000
Les États d'Italie, *ou* la Lombardie autrichienne.	1,200,000.

Le duché de Milan,
Le comté de Côme,
Le Crémonois,
Le territoire de Lodi,
Partie du territoire de Pavie,
Le comté d'Anghiéra.

Le duché de Mantoue,
La Principauté de Castiglione.

Total.	23,880,000

En tout pays, la population varie sans cesse, ce qui explique la différence des états donnés par différents auteurs. L'état qu'on vient de lire a été composé d'après les diverses tables statistiques, tant nationales qu'étrangères, que je me suis procurées à Vienne en 1794, et sur l'exactitude desquelles on pouvoit compter. Dans les provinces où la conscription militaire étoit établie, il étoit facile de connoître avec précision l'état de la population. Il en étoit de même pour la Hongrie, quoique cette sorte de recrutement n'y fût point établie ; mais Joseph II y avoit fait dresser en 1787, un état de population qui joint à celui du Bannat de Temeswar présentoit, selon Novotny, dans le second volume de qui on le trouve, un total de 7,116,769 individus.

HISTOIRE

DE

LA MAISON D'AUTRICHE.

MARIE-THÉRÈSE.

CHAPITRE XCVII.

1740.

Avénement de Marie-Thérèse. — Prétentions de l'Electeur de Bavière à la succession des états de la maison d'Autriche. — Conduite des puissances étrangères.

Marie-Thérèse n'avoit pas encore accompli sa vingt-quatrième année, lorsqu'en vertu de la pragmatique-sanction, elle succéda à tous les états de la maison d'Autriche. Il sembloit que la

Ch. XCVII. 1740.

Ch. XCVII. 1740.

nature, en formant cette princesse, l'eût destinée à porter la couronne. En effet, Marie-Thérèse étoit douée d'une grande beauté ; à une physionomie animée, à un son de voix enchanteur, elle joignoit toutes les grâces imaginables, et une force d'esprit et un courage bien supérieurs à ce qu'on devoit attendre de son sexe. Durant la dernière maladie de son père , elle fut elle-même dans une situation très-critique ; mais le lendemain de la mort de ce prince , elle eut assez recouvré ses esprits , pour donner audience aux principaux officiers de l'état, et prendre en main les rênes du gouvernement.

Jamais princesse ne monta sur le trône dans une conjoncture qui exigeât plus de jugement et de résolution. Il ne restoit pas plus de 100,000 florins dans le trésor, et l'impératrice les demandoit. L'armée, à l'exception des troupes qui étoient en Italie et dans les Pays-Bas, ne se montoit pas à trente mille hommes effectifs. La rareté des vivres excitoit, dans la capitale, un mécontentement qui pouvoit avoir des suites très-fâcheuses. De plus, on y faisoit artificieusement circuler le bruit que le gouvernement étoit dissous, et que le duc de Bavière alloit arriver pour prendre possession des états autrichiens. On craignoit que la révolte n'éclatât dans les provinces éloignées, et que les turbulents Hon-

grois, soutenus par les Turcs, ne voulussent rétablir leur droit d'élection à la couronne. Ch. XCVII.

Malgré les actes solennels qui avoient garanti la pragmatique-sanction, on présumoit qu'outre l'électeur de Bavière, dont les ministres protestèrent hautement contre l'avénement de la fille de Charles VI, il y auroit plusieurs compétiteurs à la succession des états autrichiens. L'électeur de Cologne, frère du prince Bavarois, ne reconnut Marie-Thérèse que comme archiduchesse, qualité que l'électeur palatin se contenta aussi de donner à cette princesse, dans la suscription d'une lettre qu'il lui adressa par la poste ordinaire. (1) 1740.

Dans cette conjoncture critique, la jeune reine étoit sans expérience, et les ministres manquoient de force et de courage, ou étoient affoiblis par l'âge. Selon un témoin oculaire, « ils » voyoient les Turcs en Hongrie, les Hongrois » révoltés, les Saxons entrés dans la Bohême, » les Bavarois aux portes de Vienne, et la France » les excitant tous. » (2) Cependant l'avénement de Marie-Thérèse ne fut point troublé. La police fit cesser l'agitation de la capitale; et toutes les parties des vastes états de cette princesse disputèrent à qui lui témoigneroit plus de fidélité. Les

(1) *Mr Robinson's Dispatches.*

(2) *Mr Robinson to lord Harrington, oct. 22, 1740.*

Ch. XCVII. 1740.

Hongrois, en particulier, lui montrèrent beaucoup de zèle et d'affection. Ces apparences favorables donnèrent de l'énergie au gouvernement, et inspirèrent à la jeune reine le courage nécessaire pour s'opposer au démembrement de son héritage paternel.

Charles-Albert, qui prétendoit à cette succession, descendoit en ligne directe d'Anne, fille aînée de Ferdinand I.er, qui, par son testament, avoit assigné, au défaut de la ligne masculine de sa maison, le royaume de Bohême et les provinces autrichiennes à ses filles et à leur descendance, cas qui étoit arrivé par la mort de Charles VI. Dans la dernière année de son règne, le feu empereur étoit entré en négociation avec l'électeur, pour obtenir de lui qu'il garantît la pragmatique-sanction. En même temps il lui avoit fait transmettre un mémoire, qui prouvoit que Ferdinand I.er n'avoit entendu donner sa succession à ses filles qu'au défaut d'héritiers légitimes, et que, par conséquent, il n'avoit pas exclu les femmes qui sortiroient de la ligne masculine. Pour fortifier cette preuve, le testament de Ferdinand fut, à l'avénement de Marie-Thérèse, soumis à l'examen des grands officiers de l'état, et à celle des ambassadeurs des puissances étrangères; et l'on envoya des troupes sur les frontières de la Bohême, pour empêcher toute agression de la part de la Bavière. Mais ni ces

préparatifs de guerre, ni l'examen du testament Ch. XCVII.
ne purent porter l'électeur à se désister de ses 1740.
prétentions; et Marie-Thérèse attendit, dans une grande anxiété d'esprit, la réponse des puissances étrangères à la notification de son avénement à la couronne. (1)

La plupart de ces puissances lui répondirent de la manière qu'elle pouvoit désirer. Le roi de Prusse, dans une lettre qu'il adressa au duc de Lorraine, fit de grandes protestations d'amitié, et se montra disposé à servir la maison d'Autriche. (2) Auguste III exprima aussi le plus grand attachement pour la personne de Marie-Thérèse, et offrit ses secours pour le maintien de la pragmatique-sanction. La mort d'Anne, impératrice de Russie, n'apporta aucun changement aux sentiments de la cour de Saint-Pétersbourg. Biren, qui avoit été nommé régent, Ivan, successeur de cette princesse étant mineur, fit les promesses les plus positives, promesses qui, après qu'il eût été disgracié, furent confirmées par Anne, mère du jeune souverain. Les états-généraux prirent une résolution, par laquelle ils

(1) *M.r Robinson to lord Harrington, oct. 26, nov. 7, 1740, and to sir Everard Fawkener, nov. 7, 1740.* — *Puetter, Historical Development of the German Constitution, B. XI, chap. 2.* — Rousset, tom. XIV et XV.

(2) *M.r Robinson's Dispatches.*

Ch. XCVII. 1740.

déclarèrent qu'ils rempliroient leurs engagements, tant au sujet du traité de la Barrière, que relativement à la pragmatique-sanction. Le roi d'Angleterre fit assurer la reine de Hongrie qu'il se proposoit de cultiver son amitié, et de coopérer avec elle au bien général de l'Europe. (1) La France, de qui la cour de Vienne attendoit, avec la plus inquiète impatience, la réponse, n'en fit point de publique à la notification de l'avénement de Marie-Thérèse. Amelot, secrétaire d'état pour le département des affaires étrangères, ne donna que des assurances verbales des intentions qu'avoit le roi son maître de tenir ses engagements. Ce ministre et le cardinal de Fleury, dans les lettres qu'ils adressèrent au prince de Lichtenstein, (2) ambassadeur d'Autriche, témoignèrent des regrets de la mort de l'empereur, et excusèrent le retard de la cour de Versailles, en alléguant qu'on cherchoit dans les archives le protocole dont on se servoit pour les reines de Hongrie. (3) Lorsque

---

(1) *Lord Harrington's and M.r Robinson's Dispatches.* On peut consulter aussi un écrit officiel qui a pour titre : *Dates of Transactions from the Emperor's Death to the Convention of ober Schnellendorf.* — *Walpole Papers.*

(2) *M.r Robinson's Dispatches to lord Harrington, nov. dec.* 1740.

(3) *Dates of Transactions.*

le prince leur eut transmis le mémoire où l'on combattoit les prétentions de l'électeur de Bavière, ils lui firent des réponses très-polies, mais qui n'avoient aucun rapport à cet objet. Une conduite si équivoque prouva que la cour de France se proposoit de différer la reconnoissance, jusqu'à ce qu'il se fût présenté un prétexte de soutenir les prétentions de Charles-Albert, et qu'elle avoit résolu de s'opposer à l'élévation du duc de Lorraine sur le trône impérial. Ch. XCVII. 1740.

Cependant Marie-Thérèse, qui se contenta des promesses vagues du cardinal de Fleury, reçut avec froideur le conseil qui lui fut donné par le cabinet britannique, de se défier d'une maison qui, depuis si long-temps, étoit rivale de la sienne. Elle évita même de répondre aux propositions que les puissances maritimes lui firent, de former une grande confédération contre la maison de Bourbon. En conséquence, les mesures que prit la cour de Vienne dans la conjoncture critique où elle se trouvoit, furent incertaines et contradictoires.

CHAPITRE XCVIII.

1740 — 1741.

Le roi de Prusse fond sur la Silésie. — Ce prince envoie, chargé d'une mission, le comte de Gotter à Vienne. — Les demandes de Frédéric II sont rejetées. — La cour de Vienne réclame vainement la garantie de la pragmatique-sanction. — Défaite des troupes autrichiennes à la journée de Molwitz.

C. XCVIII. 1740—1741.

La cour de Vienne, en cet état de suspens et d'alarme que nous venons de décrire, vit tout-à-coup s'élever contr'elle un nouvel ennemi. C'étoit Frédéric II, roi de Prusse, qui agit avec tant d'adresse et de secret, que ses intentions étoient à peine soupçonnées, lorsque ses troupes fondirent sur les états autrichiens.

Plusieurs motifs déterminèrent la conduite que tint alors ce jeune et ambitieux monarque. Il désiroit de signaler, par quelque action éclatante, le commencement de son règne, et de laver l'espèce de honte qu'avoit imprimée sur le nom prussien l'esprit pacifique de son père,

qui, avec une armée si puissante, étoit demeuré dans une inaction que l'on considéroit comme C. XCVIII. peu compatible avec des sentiments d'honneur. 1740—1741. Il étoit aussi très-mécontent de la cour de Vienne, au sujet de la succession de Berg et de Juliers, et lui reprochoit surtout d'avoir arraché à Seckendorf, en lui rendant la liberté, les ordres par lesquels il avoit été autorisé à promettre, de la manière la plus solennelle, au feu roi de Prusse, que l'empereur l'aideroit à soutenir ses droits sur cette succession. (1) Enfin, il connoissoit ses propres forces et la foiblesse de la maison d'Autriche, et vouloit tirer parti de la situation favorable à ses intérêts où se trouvoient les puissances de l'Europe.

Frédéric II ayant résolu d'envahir la Silésie, qui étoit la province la plus voisine de ses états et la moins préparée à se défendre, fit revivre des droits surannés (2) sur quelques parties de ce duché. Tandis qu'il amusoit la cour de Vienne par des protestations d'amitié, conçues en termes vagues, il rassembla, dans les environs de Berlin, un corps de troupes très-considérable, et

(1) Histoire de mon temps, Œuvres posthumes de Frédéric II, tom. I, p. 117.

(2) Droits de la maison de Brandebourg sur le duché de Jagerndorf, et sur les duchés de Lignitz, de Brieg et de Wolau. — Rousset, tom. XV, p. 171-196.

C. CXVIII. 1740—1741.

sut, jusqu'à ce que son armée fût en pleine marche vers les frontières, déguiser ses intentions au marquis de Botta, qui avoit été envoyé pour les sonder. Ne pouvant plus les cacher, il fit partir pour Vienne le comte de Gotter, son grand-maréchal, qu'il avoit chargé d'énoncer ses prétentions; et au sortir d'un bal masqué, lui-même quitta Berlin. Le 21 décembre, il arriva à Crossen, et le 23, il entra dans la Silésie avec vingt bataillons et trente-six escadrons. (1) En même temps il fit distribuer des mémoires, où ses droits étoient discutés, et où il déclaroit qu'il alloit occuper, pour la maison d'Autriche, les duchés de cette province, afin d'empêcher qu'une autre puissance ne s'en emparât.

La cour de Vienne n'étoit pas moins indignée qu'alarmée de cette agression, lorsque le comte de Gotter arriva. C'étoit un homme impérieux et brusque, qui n'étoit point propre à se concilier l'esprit d'une princesse aussi sensible et aussi fière que l'étoit Marie-Thérèse. Il communiqua, dans une audience particulière qu'il obtint du duc de Lorraine, l'objet de sa mission. « Je » viens », dit-il, « présenter d'une main, à la » maison d'Autriche, un acte de garantie, et de » l'autre, la couronne impériale à votre altesse » royale. Les troupes et l'argent du roi mon

(1) Œuvres posthumes, tom. I, ch. 2.

» maître sont à la disposition de la reine, offre » qu'elle ne peut manquer d'accepter, dans un C. XCVIII. » temps où elle a besoin de troupes et d'argent. 1740—1741. » Comme, vu la situation de ses états, le roi » mon maître sera exposé à de grands dangers, » il espère que, pour prix de son alliance, la » reine de Hongrie ne lui offrira pas moins que » tout le duché de Silésie. » Cette demande singulière fut accompagnée de déclarations menaçantes. « Personne », continua le comte de Gotter, « n'est plus ferme que le roi de Prusse dans » ses résolutions. Il faut qu'il entre dans la Silé- » sie, et il y entrera; une fois qu'il y sera entré, » il faudra qu'il aille en avant; et s'il n'est pas » assuré de la cession immédiate de cette pro- » vince, ses troupes et son argent seront au » service des électeurs de Saxe et de Bavière. »

Le duc de Lorraine répondit à l'ambassadeur avec *autant* de dignité que de force. Il lui déclara que la reine n'avoit pas le droit d'aliéner la moindre partie d'un héritage dont l'indivisibilité avoit été garantie par tant de précautions. « Je » n'ai donc plus rien à faire ici, » répliqua Gotter. Le duc lui adressa cette question : « Vos troupes » ne sont-elles pas actuellement en Silésie? » Sur la réponse affirmative du comte, le prince continua ainsi : « Retournez vers votre maître, et dites- » lui que tant qu'il aura un seul homme dans » cette province, nous n'entrerons point en dis-

C. XCVIII. 1740—1741.

» cussion avec lui. Mais, s'il n'est pas entré dans » la Silésie, ou s'il en sort, nous traiterons à Berlin. » Botta a déjà des instructions; ce jour même » on lui en fera passer de nouvelles. On peut » satisfaire le roi de Prusse, sans qu'il prétende » nous arracher ce qu'il n'est point en notre » pouvoir de céder. Quant à moi, ni la cou- » ronne impériale, ni le sceptre de l'univers, ne » me feroit sacrifier un seul des droits de la » reine, ni céder un pouce de terrain de ce qui » lui appartient. » (1)

Ce langage, et le refus que fit Marie-Thérèse de recevoir le comte de Gotter, déconcertèrent les ministres du roi de Prusse, qui parurent inquiets et confus de la conduite de leur maître, et dirent qu'il seroit content si on lui engageoit quelques villes de Silésie, avec leurs dépendances. Cette proposition fut rejetée avec indignation, et la reine persista dans la résolution de ne point traiter avec Frédéric II, tant qu'il n'auroit pas fait retirer ses troupes. Les courtisans de cette princesse allèrent même jusqu'à dire au comte de Gotter, « que ce n'étoit point à un » prince, dont la fonction auroit été, en qualité » d'archi-chambellan de l'Empire, de présenter

(1) Les particularités de cette audience sont tirées de la dépêche que M.r Robinson a adressée au lord Harrington, le 21 décembre 1740.

» au feu empereur le bassin à laver les mains, de » prescrire des lois à sa fille. » (1) C. XCVIII.

Gotter fut une seconde fois dépêché à Vienne, 1740—1741. avec de nouvelles propositions. Frédéric II voulant éviter une violation manifeste de la pragmatique-sanction, faisoit demander qu'on lui engageât, pour l'équivalent en argent, une partie de la Silésie, à condition qu'on ne pourroit jamais en exercer le retrait. Les instructions du négociateur n'étant point en règle, il ne put recevoir aucune offre, et la reine de Hongrie continua d'exiger la retraite préalable des troupes prussiennes. (2)

Cependant le roi de Prusse faisoit des progrès rapides dans la Silésie, où il fut reçu avec joie par les habitants, dont les deux tiers étoient Protestants. Il entra dans Breslaw le 1.er janvier, 1741 et força le général Braun, qui n'avoit pas plus de trois mille hommes sous son commandement, à se retirer dans la Moravie. Avant la fin du mois, Frédéric se rendit maître de toute la province, à l'exception de Glogaw, de Brieg et de Neisse, les seules places qui pussent soutenir un siége; et il bloqua les deux premières. Il sé-

(1) Œuvres posthumes du roi de Prusse, tom. I, ch. 2, p. 143.

(2) *M.r Robinson's Dispatches to lord Harrington.* (janvier 1741, et le 8 février même année.)

. XCVIII.
40—1741.

questra les revenus publics; et après avoir fait les réglements nécessaires, il laissa le commandement au maréchal Schwerin, et retourna à Berlin réunir une armée pour la défense de ses propres états. (1)

Le roi de Prusse, cependant, feignoit toujours d'agir dans les intérêts de la maison d'Autriche. « Mon cœur n'a point de part au mal que mon » bras fait à votre cour, (2) » mandoit-il au duc de Lorraine; et il renouvela les propositions d'accommodement. Une déclaration si contraire aux faits enflamma le courroux de la reine de Hongrie, qui résolut de repousser la force par la force, et réclama les secours de toutes les puissances qui avoient garanti la pragmatique-sanction. On lui fit beaucoup de promesses; mais on ne lui envoya pas un seul homme, pas un seul florin. La Russie, dont la régente Anne tenoit d'une main foible les rênes du gouvernement, s'excusa de fournir le secours qui avoit été stipulé. Le roi de Pologne chancela. La cour de Versailles, tout en faisant assurer de ses intentions pacifiques la cour de Vienne, négocia avec Frédéric II et l'électeur de Bavière. Les Hollandais, menacés par la Prusse, et craignant la France, retombèrent dans l'indécision. L'An-

(1) Œuvres posthumes, tom. I, chap. 2.
(2) *M.r Robinson to lord Harrington* (le 22 fév. 1741.)

gleterre, qui étoit tourmentée par des dissensions intestines, et qui désiroit de prévenir ou au moins de retarder les hostilités, agit avec une circonspection plus conforme à sa position qu'à celle de la maison d'Autriche. George II, en réponse aux instantes sollicitations de Marie-Thérèse, qui requéroit le secours de douze mille hommes, que ce prince devoit fournir, reconnut que le cas prévu par les traités étoit arrivé; mais il insista sur la nécessité de faire un prompt accommodement avec le roi de Prusse. Il offrit sa médiation conjointement avec celle des états-généraux, et promit que si ses efforts étoient vains, il fourniroit son contingent. (1)

C. XCVIII.
1740—1741.

La reine de Hongrie, malgré cet abandon, refusa de faire la moindre concession. Elle rassembla des forces considérables dans la Moravie, et remit le commandement au feld-maréchal de Neuperg, qu'elle venoit de tirer de prison. Le manque de magasins, le mauvais état des chemins, et la rigueur de la saison, ne permirent point à ce général de franchir, avant la fin du mois de mars, les montagnes de la Moravie et de la Haute-Silésie. Pendant ce temps, le roi de Prusse, qui avoit rejoint son armée, avoit emporté Glogaw d'assaut, et fait hâter les préparatifs du siége de Neisse. Ce fut alors que, se

(1) *Dates of Transactions.*

C. XCVIII.
1740—1741.

rendant à Jagerndorf pour inspecter lesquartiers de ses troupes dans la Haute-Silésie, il faillit à être fait prisonnier par un parti de Hussards autrichiens.

Le feld-maréchal de Neuperg, qui se flattoit de surprendre et d'anéantir en détail les troupes prussiennes qui étoient dispersées dans leurs cantonnements, entra dans la Silésie à Hermanstadt, près du confluent de l'Oder et de l'Ostrave. Voulant s'emparer de l'artillerie de siége qui avoit été déposée à Ohlau, il laissa ses tentes à Neisse. Il continua sa marche, se rendit maître de Grotkau, et détacha le général Lentulus, avec ordre d'empêcher les Prussiens, qui avoient jeté un pont à Sorge, de passer la rivière. Dans la soirée du 9 avril, il cantonna ses troupes à Molwitz, et en deux autres villages des environs de Brieg. Il s'y reposa dans une sécurité profonde, où il fut plongé par le grand nombre de déserteurs qui affluoient dans son camp, et par la consternation où sembloit être l'ennemi. Sa cavalerie, qui l'emportoit infiniment sur la cavalerie prussienne, entretenoit aussi sa confiance. Il pensoit qu'elle agiroit avec le plus grand avantage dans les vastes plaines de la Basse-Silésie, et qu'elle feroit fuir devant elle des troupes qui n'avoient figuré qu'aux revues de Postdam et de Berlin. Il croyoit aussi que ses nombreux Hussards découvriroient le plus léger mouve-

ent de l'ennemi, s'il vouloit lever ses canton- C. XCVIII.
:ments dans une saison où la neige couvroit la 1740—1741.
rre. Malgré tous ces calculs, l'armée prussienne
it en vue le lendemain à dix heures du matin.

Le roi de Prusse, qui étoit à Jagerndorf orsque les troupes autrichiennes étoient entrées ans la Silésie, avoit promptement rassemblé son rmée, et s'étoit porté en hâte vers Steinau, dans dessein de passer la Neisse à Sorge. Ayant été révenu par le détachement de Lentulus, il voit, au moyen d'une marche forcée, effectué Le 4 Avril.
passage de la rivière à Michelau, au sud de lolwitz, se proposant aussi d'occuper Grotkau. 'oyant les Autrichiens maîtres de cette place, t étant forcé de risquer une action pour sauver on artillerie, il avoit marché en avant, et établi es quartiers à Pogrel et dans les villages voisins, Le 8.
peu de distance de Molwitz. Le lendemain, la ieige, qui étoit tombée en abondance, l'avoit :mpêché de pousser plus loin; mais elle avoit lérobé la connoissance de ses mouvements à l'ennemi. Le ciel s'étant éclairci, le 10, Frédéric avoit rassemblé ses troupes, qui consistoient en vingt-sept bataillons, en vingt-neuf escadrons, et en trois régiments de Hussards; et son armée s'étoit mise en marche sur cinq colonnes. Arrivé à peu de distance de Molwitz, il l'avoit rangée en bataille, quoique l'ennemi n'eût point paru. Il avoit déployé son aile droite jusqu'au village

C XCVIII.
1740—1741.

de Herrendorf, et son aile gauche jusqu'au ruisseau de Lauchwitz. Ses mesures ayant été mal prises, la cavalerie de l'aile droite n'étoit point parvenue au poste qui lui avoit été assigné; et l'infanterie étoit si pressée, que trois bataillons furent tirés de la première ligne, et employés à flanquer cette même aile.

Neuperg ayant été surpris, fit ses dispositions à la hâte, et exposé au feu de toute l'artillerie prussienne. Extrêmement incommodée par ce feu, la cavalerie autrichienne de l'aile gauche menaça de se retirer, si on ne la menoit à la charge sur-le-champ. Roemer, qui la commandoit, attaqua l'aile droite des Prussiens, en dispersa la cavalerie, rompit les rangs de l'infanterie, et pénétra jusqu'au parc d'artillerie et au bagage, que ses troupes se mirent à piller. La victoire parut alors déclarée en faveur des Autrichiens. Le roi même, sur les instances du feld-maréchal Schwerin, quitta le champ de bataille. Neuperg, saisissant cet instant favorable, met son infanterie en mouvement. Le feu rapide et soutenu de l'infanterie prussienne l'ayant frappée d'une terreur panique, elle refusa d'aller en avant. Roemer, qui avoit formé de nouveau la cavalerie autrichienne, la conduisit une seconde fois contre l'ennemi; mais il fut repoussé par le prince d'Anhalt, qui, au moyen des bataillons tirés de la première ligne, avoit

réparé le désordre de l'aile droite. Cette cavalerie, qui fut toujours repoussée, fit trois autres charges, dans la dernière desquelles Roemer fut tué. Elle se dispersa ensuite.

Schwerin, encouragé par cet avantage, s'avança à la tête de l'infanterie prussienne. Depuis cet instant il n'y eut plus que confusion et déroute dans l'armée autrichienne. Neuperg, qui avoit reçu plusieurs contusions, tenta vainement de ranimer le courage de ses troupes. Elles prirent la fuite avec précipitation, et elles ne se rallièrent que lorsqu'elles eurent passé la ville de Neisse (1).

Du côté des Prussiens, la perte ne fut pas de plus de 2500 hommes. Les Autrichiens en eurent 3000 de tués; on fit sur eux 2000 prisonniers, et on leur prit plusieurs pièces de canon et quatre étendards.

---

(1) Nous avons tiré des Œuvres posthumes et de l'Histoire de mon Temps, tom. I, chap. 3, comparées avec les relations autrichiennes contenues dans les Dépêches de M. Robinson, des Mémoires pour servir à l'histoire de Frédéric-le-Grand, de la Vie de Frédéric II, par M. Denina, p. 55, de la Vie de Frédéric II, tom. I, p. 61, de l'Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 25, et du Tableau des Guerres de Frédéric II, de Muller, le compte que nous avons rendu de la bataille de Molwitz, ainsi que des mouvements qui l'ont précédée et suivie.

C. XCVIII.
1740—1741.

La bataille mémorable de Molwitz fut rendue plus remarquable encore par cette particularité que le roi de Prusse faillit à être fait prisonnier, à l'instant même où son armée remportoit la victoire. S'étant retiré du champ de bataille, suivi du célèbre Maupertuis et d'un valet de chambre français, et accompagné de quelques Hussards, il courut vers Oppelen, croyant y trouver un sûr asile; mais cette ville étoit occupée par un parti de Hussards autrichiens. La petite troupe arrivée à la porte d'Oppelen, à minuit, le valet de chambre demanda qu'on ouvrît. Les Autrichiens, étant sortis sur-le-champ, attaquèrent le parti ennemi, et on échangea quelques coups de fusil. Le roi dit alors à ses compagnons: « Adieu, » mes amis; je suis mieux monté que vous. » Il pique des deux aussitôt, retourne vers Neisse, et apprend que ses troupes ont remporté une victoire complète. Il rejoignit son armée le lendemain matin, n'ayant pas fait moins de douze milles d'Allemagne (1).

Les suites de la bataille de Molwitz furent aussi funestes à la maison d'Autriche que favorables à Frédéric II. Les Autrichiens furent humiliés d'avoir été vaincus dans la première action qu'ils eussent engagée contre des troupes qu'ils avoient méprisées. Son intrépidité et la

(1) Environ seize lieues de France.

C. XCVIII.
1740—1741.

précision de ses manœuvres firent un grand honneur à l'infanterie prussienne, qui s'étoit montrée supérieure à de vieilles troupes. Le roi de Prusse sentit aussi qu'il falloit corriger les vices de sa cavalerie. Son camp de Molwitz fut bientôt le centre des négociations les plus importantes ; son alliance fut briguée de toutes parts ; et il parut tenir la balance de l'Europe. Cependant il affectoit toujours une grande modération, et fit offrir à la reine de Hongrie son amitié, aux mêmes conditions qu'avant la victoire qu'il avoit remportée.

CHAPITRE XCIX.

1741.

Effets que la perte de la bataille de Molwitz produit sur le cabinet de Vienne. — La France se dispose à démembrer la monarchie autrichienne. — Nouveaux compétiteurs. — Efforts de l'Angleterre pour négocier un accommodement entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse. — Indignation et fermeté de MARIE-THÉRÈSE. *— Mission de M.r Robinson au camp du roi de Prusse.*

Ch. XCIX. 1741.

Ce n'avoit été qu'avec une extrême difficulté qu'on étoit parvenu à mettre sur pied l'armée dont le commandement avoit été confié au comte de Neuperg; mais elle se trouvoit tellement affoiblie par la défaite qu'elle avoit essuyée à Molwitz, qu'à peine pouvoit-elle opposer quelque obstacle à la marche des Prussiens. Ce revers, qui jeta la cour de Vienne dans la consternation, opéra un changement remarquable dans les sentiments du duc de Lorraine, et dans ceux des membres du conseil de conférence, et donna du poids aux représentations de l'Angleterre, qui

désiroit de faire négocier un accommodement ; mais la reine de Hongrie persista dans son refus de faire aucun sacrifice, quoique la France, dont les desseins étoient sur le point de recevoir leur exécution, commençât d'agir avec moins de réserve. Ch. XCIX. 1741.

Cette puissance, depuis la mort de l'empereur, épioit l'occasion favorable d'abaisser la maison d'Autriche. Cependant, avec son habileté accoutumée, elle amusoit la cour de Vienne par des protestations vagues d'amitié, et même elle lui faisoit espérer qu'elle concourroit à placer sur la tête de François la couronne impériale. Après la bataille de Molwitz, elle déclara qu'elle n'agiroit point d'une manière contraire à la garantie qu'elle avoit donnée à la pragmatique-sanction, à moins qu'elle ne fût forcée de prendre part à la guerre contre la reine de Hongrie. Dans le temps même où les agents de la cour de Versailles travailloient à porter sur le trône de l'Empire l'électeur de Bavière, la cour de Vienne ne pouvoit croire à la réalité des projets qu'on attribuoit à la France; et l'illusion ne fut dissipée que lorsque le maréchal de Belle-Isle, qui avoit été nommé ambassadeur près de la diète assemblée à Francfort, se fût rendu au camp de Molwitz, pour gagner le roi de Prusse, et lui proposer le démembrement de la monarchie autrichienne.

Ch. XCIX. 1741.

Le roi d'Espagne, Philippe V, qui descendoit de Charles-Quint en ligne directe, prétendit aussi à la succession des états autrichiens. Il fondoit ses prétentions sur le traité de partage, conclu en 1521, entre Charles et Ferdinand, fils de Maximilien I.er, et sur le pacte de famille que les deux branches d'Espagne et d'Autriche avoient fait en 1617. L'un et l'autre de ces actes appeloient à la succession la branche espagnole, à l'extinction de la descendance masculine de Ferdinand I.er. Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, qui étoit issu de Catherine, seconde fille de Philippe II, fit aussi revivre des droits sur le duché de Milan. Auguste III lui-même, malgré le traité qu'il venoit de conclure avec Marie-Thérèse, se prépara à soutenir, en vertu du pacte de famille qui appeloit à la succession les filles de Joseph I.er, de préférence à celles de Charles VI, les droits de Marie, son épouse, l'aînée des filles du premier de ces princes.

Selon le projet qui avoit été conçu par la France, la Bohême et la Haute-Autriche devoient être données à l'électeur de Bavière, la Moravie et la Haute-Silésie à l'électeur de Saxe, et la Basse-Silésie et le comté de Glatz, au roi de Prusse. On réservoit la Lombardie pour le roi d'Espagne; et le roi de Sardaigne devoit obtenir quelques compensations.

Dans le temps où le maréchal de Belle-Isle

Ch. XCIX.

1741.

étoit dans le camp du roi de Prusse, ce prince, qui ne vouloit pas contribuer à augmenter l'ascendant de la France en Allemagne, ni concourir à l'agrandissement des états des électeurs de Bavière et de Saxe, s'adressa plusieurs fois au roi d'Angleterre, et déclara que quelle que fût sa répugnance, il seroit forcé de se joindre aux ennemis de la reine de Hongrie, si elle persistoit à refuser d'entrer en accommodement. Mais, quelque imminent que fût le danger auquel elle étoit exposée, il ne put courber le courage de Marie-Thérèse. Cette princesse considéra les offres de Frédéric comme faites uniquement dans le dessein de retarder l'emploi des secours que devoient lui prêter les puissances maritimes; et lorsqu'à la fin on l'eut fait consentir à traiter à des conditions supportables, elle refusa d'en spécifier aucune. Le roi de Prusse se tenant également sur la réserve, George II ordonna au lord Hyndford de proposer la cession des trois duchés de Glogaw, de Schwibusen et de Grunberg. Mais, après avoir chargé ce négociateur de remercier son souverain de ce que, par une offre directe, il avoit du moins fait un pas vers un accommodement, Frédéric répondit : « Au commencement de la guerre, je me serois contenté de » cette proposition; mais après les dépenses que » j'ai faites, et les succès que mes armes ont obtenus, l'offre d'un duché est trop peu de chose;

Le 8 Juin

Ch. XCIX.
1741.

» car je ne considère Schwibusen et Grunberg » que comme faisant partie de celui de Glogaw. » Je livrerai une seconde bataille, et je chasserai » les Autrichiens de la Silésie. Vous verrez alors » qu'on me fera d'autres propositions. A présent, » je veux les quatre duchés qui confinent à mes » états. » Le lord ayant représenté au roi qu'il étoit en son pouvoir de conclure une paix honorable, et de prouver sa grandeur d'ame, en rendant la tranquillité à l'Allemagne, Frédéric, l'interrompant, lui dit : « Ne me parlez point de » grandeur d'ame! Un prince doit consulter d'abord ses intérêts. Je ne suis point ennemi de » la paix; mais il me faut les quatre duchés, et » je les aurai. » Il congédia ensuite l'ambassadeur, qui, malgré toutes ses instances, ne put en tirer que cette réponse (1).

Le 4 Juillet.

Lorsque cette conférence fut communiquée à la cour de Vienne, et que le lord Hyndford eut fait entendre que les quatre duchés que demandoit Frédéric, étoient ceux de Glogaw, de Wolau, de Lignitz et de Schweidnitz, la reine de Hongrie non-seulement rejeta la proposition comme extravagante, mais désapprouva l'offre que le roi d'Angleterre avoit faite, sans qu'elle y eût consenti, et témoigna sa satisfaction de ce qu'on

---

(1) *Lord Hyndford to lord Harrington* (Breslaw, le 12 juin 1741). *Grantham Papers.*

ne l'avoit pas reçue. Elle persista long-temps dans son refus de céder aucune partie de la Silésie, et offrit simplement d'acheter l'amitié du roi de Prusse pour de l'argent, et au moyen de quelques sacrifices qu'elle pourroit faire du côté de la Flandre et du Rhin. Ch. XCIX. 1741.

Tandis que l'ambassadeur d'Angleterre s'efforçoit de faire connoître à la cour de Vienne la grandeur du péril auquel elle étoit exposée, un courrier de George II, qui étoit alors à Hanovre, arriva, chargé d'une dépêche qui portoit que le 5 juin, le roi de Prusse avoit signé un traité avec la France. M. Robinson eut ordre de présenter cet événement comme devant fournir un motif plus puissant pour s'efforcer de satisfaire Frédéric II, avant l'échange des ratifications; et il offrit de se rendre au camp du roi de Prusse pour transmettre à ce prince les propositions de la reine de Hongrie. Marie-Thérèse écouta l'ambassadeur dans le plus profond silence, puis elle lui dit: « La politique, l'honneur et ma conscience me défendent de faire des cessions considérables dans la Silésie. Je crains même que » vous ne soyez pas autorisé à offrir Glogaw, » quoique je consentisse peut-être à céder ce » duché, si j'étois sûre d'obtenir la paix de tous » les côtés. Mais je n'aurois pas plutôt satisfait » un ennemi, qu'il s'en éleveroit un autre qu'il » faudroit contenter aussi. Je sais que vous dé-

Ch. XCIX. 1741.

» sirez de m'être utile, et j'ai regret à la peine » que vous allez prendre. Votre mission en Silé- » sie sera aussi inutile que l'a été celle du comte » de Gotter ici. Souvenez-vous de ce que je vous » dis. » Robinson ayant représenté à la reine qu'il ne tenoit qu'à Sa Majesté que sa mission fût heureuse, elle s'écria : « Que ne donnerois-je pas » au lieu de la Silésie ! Que le roi de Prusse » prenne tout ce que nous avons dans la Guel- » dre, et si ce n'est assez, on pourra faire d'au- » tres sacrifices ! (1) ».

La résolution de Marie-Thérèse se fortifia, à l'arrivée d'un nouveau courrier, dont les dépêches annonçoient que, le 24 juin, il avoit été signé, à Hanovre, un traité qui garantissoit à cette princesse le paiement du subside de 300,000 liv. sterling, que le parlement lui avoit accordé. La reine, le duc de Lorraine et tout le cabinet reçurent cette nouvelle avec une joie aussi grande que leur accablement avoit été profond, et prodiguèrent les témoignages de reconnoissance et les protestations d'amitié. Mais leur réponse à la demande d'un *ultimatum*, qui leur étoit faite depuis si long-temps, n'indiqua pas la moindre disposition à rechercher l'alliance du roi de Prusse. La conduite de ce prince y étoit censurée avec amertume; on y affectoit une grande

(1) *M.r Robinson to lord Harrington* (le 2 juillet 1741.)

condescendance, en pardonnant une injuste agression; on y désapprouvoit l'offre du duché de Glogaw; on y évitoit avec soin de faire la plus petite mention de la Silésie, et l'on y déclaroit seulement que la reine n'étoit pas éloignée d'acheter la paix par le sacrifice de quelques possessions du côté des Pays-Bas, et par le paiement d'une somme de deux millions de florins. Après avoir adressé beaucoup d'injures au roi de Prusse, on conjuroit sa majesté britannique, tant comme roi d'Angleterre que comme électeur d'Hanovre, de secourir la reine de Hongrie, et d'ordonner à ses troupes de se mettre en marche, tout retard pouvant nuire essentiellement à l'intérêt commun. (1)

Dans le fait, Marie-Thérèse étoit si peu disposée à gagner le roi de Prusse par des cessions, qu'elle formoit le projet chimérique de partager les états de ce prince, et d'obtenir le concours de l'électeur de Saxe, en lui abandonnant Crossen et les fiefs de la Lusace, qui relevoient de la couronne de Bohême, et que, par conséquent, Marie-Thérèse croyoit être en droit de confisquer. Elle se proposoit de gagner l'électeur de Bavière, en lui cédant ou la Toscane,

---

(1) *Lord Harrington's and M.r Robinson's Dispatches.*

Ch. XCIX. 1741.

ou le Milanais, ou les Pays-Bas, en échange du territoire situé entre la Haute-Autriche et l'Inn. La reine de Hongrie espéroit même obtenir l'acquiescement de l'Angleterre, en la menaçant de se jeter dans les bras de la France, et de céder Luxembourg et une partie de la Flandre à cette puissance, plutôt que de rien abandonner au roi de Prusse. Mais ni les prières, ni les menaces ne pouvoient porter la Grande-Bretagne à entrer en guerre sans le concours des Provinces-Unies; et le danger devenant toujours plus pressant, les instantes représentations du duc de Lorraine et des principaux ministres, arrachèrent à Marie-Thérèse le consentement nécessaire pour faire des propositions d'accommodement. Après beaucoup de changements et de retard, elles furent confiées à M. Robinson, qui fut chargé d'offrir la Gueldre autrichienne et le duché de Limbourg, et à la dernière extrémité, le duché de Glogaw. Dans le cours de la disuscsion, l'ambassadeur anglais exprima la crainte que le roi de Prusse ne rejetât quelques-unes des propositions; et la reine s'écria : « Je » le voudrois ! » Lorsque M. Robinson fut sur le point de partir, elle lui dit : « Sauvez » Limbourg, s'il est possible, ne fût-ce que » pour le repos de ma conscience. J'aurois à » répondre de cette cession devant Dieu, qui » sait que j'ai juré aux états de Brabant de n'a-

» liéner aucune partie de leur territoire. (1) »

M. Robinson arriva à Breslaw, le 3 août; et le 5 il eut audience du roi de Prusse, qui le reçut dans son camp de Strehlen. Le comte de Podewilz, ministre de ce prince, et le lord Hyndford étoient présents. L'envoyé commença à s'acquitter de sa mission par l'offre de la Gueldre autrichienne. Le roi, sans répondre, se tourna vers Podewilz et dit : « Qu'avons-nous laissé » dans la Gueldre ? Presque rien, » répondit le ministre. Le roi s'écria : « Toujours des offres » insultantes! quoi! pas une seule ville pour » mes justes prétentions en Silésie ? » M. Robinson ajouta à l'offre qu'il venoit de faire, celle du duché de Limbourg, ce qu'il donna pour l'*ultimatum* de la cour de Vienne. Comme il vantoit ce duché, Frédéric, l'interrompant, lui dit d'un ton ironique : « Comment la reine de Hon» grie *ose-t-elle* penser à violer un engagement » aussi solennel que celui du traité de la Bar» rière, qui ne permet pas d'aliéner un pouce » de terrain des Pays-Bas ? Je ne désire point ce » dont je n'ai pas besoin. Je ne veux pas me » ruiner en fortifications. Ne suis-je pas occupé » à fortifier Glogaw et Brieg ? c'est assez pour » un prince qui veut vivre en paix avec tous ses » voisins. Ni les Français, ni les Hollandais ne

Ch. XCIX.

1741.

(1) *M.r Robinson's Dispatches.*

Ch. XCIX. 1741.

» m'ont offensé, et je ne veux pas les offenser » moi-même par des acquisitions illégales. D'ail- » leurs, qui me les garantiroit? » M. Robinson répondit que la reine de Hongrie feroit obtenir la garantie de l'Angleterre, de la Russie, de la Saxe et même celle des états-généraux. « Des » garanties! » reprit avec dédain le monarque, » qui les respecte aujourd'hui? La France et » l'Angleterre n'ont-elles pas garanti la pragma- » tique-sanction? Les voit-on voler au secours » de la reine? » Frédéric tourna ensuite en ridicule la conduite des puissances qui affectoient d'embrasser les intérêts de la maison d'Autriche; et s'étendant avec complaisance sur les avantages de sa propre position, il dit : je suis à la tête » d'une armée invincible, et maître d'un pays » que je veux avoir, que j'aurai et qui est l'uni- » que objet de mes vœux. Mes ancêtres s'éleve- » roient du fond de leurs tombeaux pour me » reprocher d'abandonner des droits qu'ils m'ont » transmis. Quelle réputation me ferois-je, si je » renonçois avec tant de légèreté à une entre- » prise, qui est la première de mon règne, que » j'ai commencée avec réflexion, que j'ai suivie » avec fermeté, et que je mettrai à fin, coûte » qui coûte? Je me verrois plutôt écraser avec » toute mon armée, que de renoncer aux justes » droits que j'ai sur la Silésie. La paix m'est-elle » nécessaire? Que ceux qui en ont besoin me

» donnent ce que je demande, ou bien les hos- » tilités continueront, et je les battrai. » Ch. XCIX. 1741.

Après ce discours, où Frédéric exprima une *indignation* réelle ou feinte, et qui fut accompagné d'une pantomime théâtrale, ce prince, comme pour mettre un terme à la conférence, se tourna vers M. Robinson, et lui dit : « Je n'accepterai » pas d'équivalent dans les Pays-Bas, et puis- » que vous n'avez aucune partie de la Silésie à » m'offrir, toute proposition est inutile. Comme » la cour de Vienne a rejeté la demande que je » lui ai faite des quatre duchés, je la retire, et » j'exige toute la Basse-Silésie avec la ville de » Breslaw. Si la reine ne m'a pas satisfait dans six » semaines, j'aurai quatre duchés de plus. »

La colère du roi de Prusse parut s'enflammer de plus en plus par l'offre de Glogaw, que le lord Hyndford lui fit alors. Il réitéra la demande *de toute* la Basse-Silésie, et dit à M. Robinson : « Retournez à Vienne avec cette ré- » ponse : Que ceux qui ont besoin de la paix, » me donnent ce dont j'ai besoin moi-même. » L'ambassadeur s'étant hasardé à demander à Frédéric la permission d'ouvrir une négociation avec son ministre, ce prince lui répondit : « Je suis » las des *ultimatum*. Je ne veux plus en entendre » parler. J'ai pris mon parti. Je veux toute la » Basse-Silésie. Voilà ma réponse ; je n'en don- » nerai pas d'autre. » L'indignation peinte dans

Ch. XCIX. 1741.

ses regards, Frédéric passa derrière un rideau, dans une partie retirée de sa tente. (1)

(1) Les détails de cette conférence où le caractère de Frédéric II s'est montré si à découvert, sont tirés des Œuvres posthumes, tom. I, p. 180, et de la dépêche que M. Robinson a adressée, de Breslaw, au lord Harrington, le 9 août 1741.

CHAPITRE C.

1741.

L'Électeur de Bavière entre dans les états de Marie Thérèse. — La France fait des préparatifs de guerre. — Succès que le roi de Prusse obtient dans la Silésie. — Négociations. — Persévérance de Marie-Thérèse. — Caractère de cette princesse. — Sa cour et ses ministres. — Influence de Bartenstein. — Enthousiasme de la nation anglaise pour Marie-Thérèse.

L'ambassadeur d'Angleterre, à son retour à Presbourg, où étoit la cour, la trouva effrayée de la première explosion de l'orage qui la menaçoit depuis long-temps. L'électeur de Bavière avoit commencé les hostilités en s'emparant de Passaw, et avoit publié un manifeste où il soutenoit ses prétentions à toute la succession des états Autrichiens. Une armée française se préparoit à passer le Rhin, commandée par le maréchal de Broglie. Une autre armée, qui devoit être aux ordres du maréchal de Maillebois, se rassembloit sur la Meuse. Le roi de Prusse avoit

Chap. C. 1741.

Le 31 Juill.

Chap. C.
1741.

continué les opérations militaires durant la négociation. Après un siége peu long, il s'étoit rendu maître de Brieg. Il avoit porté son quartier-général à Strehlen, et recruté son armée de Silésiens, qui le considéroient comme un libérateur. Enfin, il s'étoit saisi de Breslaw, que le parti catholique avoit tenté de livrer au feld-maréchal Neuperg.

Cependant la reine de Hongrie, malgré cet aspect menaçant, se reposoit toujours sur les protestations de la France, et espéroit gagner l'électeur de Bavière, en lui offrant de renoncer, au nom de son époux, à la couronne impériale. En conséquence, elle refusoit obstinément d'accéder aux demandes du roi de Prusse. Cependant, après avoir hésité plusieurs fois, et fait beaucoup de distinctions subtiles sur ce qu'on devoit entendre par Basse-Silésie, on traça une ligne de démarcation, et l'on invita M. Robinson à porter de nouvelles propositions à Frédéric. L'ambassadeur représenta que ce qu'on offroit à ce prince étoit bien inférieur aux quatre duchés qu'il avoit demandés d'abord, et dit que la résolution du monarque prussien étoit prise: on lui répondit : « La résolution de la reine est » prise aussi; et s'il faut que la maison d'Autri- » che succombe, il est indifférent que ce soit » sous les coups d'un électeur de Bavière, ou » sous ceux d'un électeur de Brandebourg. »

Chap. C.
1741.

M. Robinson se rendit à Breslaw, sans espérer aucun succès de sa mission. Frédéric refusa de le voir. Il prétendit que l'offre qu'on lui faisoit étoit une insulte, qu'on ne cherchoit qu'à l'engager dans une guerre contre la France, et qu'on vouloit tirer la reine de Hongrie de l'embarras où elle étoit, pour l'y jeter lui-même. Le roi de Prusse ne voulut pas non plus que son ministre s'expliquât avec l'envoyé anglais de la cour de Vienne. (1) On déclara même à ce dernier, « que s'il respectoit l'amitié qui subsistoit » et qui devoit subsister entre la Prusse et la » Grande-Bretagne, la continuation de cette » amitié dépendoit de la promptitude avec la- » quelle il s'éloigneroit, qu'autrement sa majesté » prussienne non-seulement seroit obligée de se » plaindre, mais qu'elle imputeroit une telle » obstination au désir qu'auroit le roi d'Angle- » terre de la forcer à traiter par l'entremise » d'un homme pour qui elle avoit une si grande » aversion. (2) »

---

(1) *M.r Robinson to lord Harrington.*

(2) Il paroît, par les Œuvres du roi de Prusse, qu'il avoit conçu une aversion personnelle contre M. Robinson, à cause de son zèle ardent pour les intérêts de la maison d'Autriche. En même temps la cour de Saxe se plaignoit de la prétendue partialité de ce ministre pour Frédéric II; et la cour de Vienne étoit très-mécontente de ce qu'il combattoit ses résolutions.

Chap. C. 1741.

Immédiatement après le renvoi de M. Robinson, Frédéric écrivit au lord Hyndford la lettre suivante.

« Dites à la cour de Vienne que l'électeur de » Bavière sera empereur, et que mes engage» ments avec ce prince et avec le roi de France » sont si solennels, si indissolubles et si invio» lables, que je n'abandonnerai jamais de si fi» dèles alliés, pour me lier avec une cour qui » ne se réconciliera jamais avec moi. Il n'est » plus temps de défendre la reine de Hongrie, » et c'est à elle à se soumettre à la rigueur de sa » destinée. Mylord, il faudroit que j'eusse per» du la raison pour qu'il fût possible de suppo» ser que je voulusse combattre en faveur de » cette princesse, contre mes amis. (1) »

L'obstination que la cour de Vienne montra dans cette négociation, du succès de laquelle sembloit dépendre le sort de la maison d'Autriche, doit paroître étrange au premier coup d'œil; mais la surprise diminuera, lorsque nous aurons tracé une esquisse du caractère de Marie-Thérèse, que nous aurons dépeint la situation où se trouvoit le duc de Lorraine, son époux, et fait connoître les intérêts et les vues des ministres de cette princesse.

(1) Du roi de Prusse à milord Hyndford, le 24 sept. 1741. *Walpole Papers.*

Marie-Thérèse avoit été élevée comme devant hériter de la monarchie autrichienne sans aucun partage. Dès sa plus tendre enfance elle avoit conçu une haute idée de la dignité et de la puissance de son illustre maison. Cette princesse ne considéroit ses états que comme un dépôt, dont elle ne pouvoit rien détourner. Elle croyoit que si elle cédoit une seule de ses provinces, elle perdroit la garantie, que la plupart des puissances de l'Europe avoient donnée à la pragmatique-sanction. Attaquer d'un seul côté la base sur laquelle reposoient ses droits, c'étoit, à ses yeux, ébranler le tout; et satisfaire à une réclamation, c'étoit en provoquer une infinité d'autres. A ces motifs politiques se joignoient des scrupules de conscience, dont Marie-Thérèse étoit très-susceptible. Elle se croyoit liée par le serment qu'elle avoit prêté de maintenir la pragmatique-sanction. La naissance de l'archiduc-Joseph, qui vint au monde dans le temps où l'on négocioit avec Frédéric II, confirma la reine de Hongrie dans sa résolution, et fortifia sa répugnance à renoncer à aucune partie de cet héritage qui devoit être un jour celui de son fils.

Chap C. 1741.

Le 13 Mars.

Quoique le duc de Lorraine eût été nommé co-régent, que les ministres conférassent avec lui, et qu'il donnât audience aux ambassadeurs des puissances étrangères, il avoit peu d'influence dans les affaires, tant parce que l'esprit du gou-

Chap. X.
1741.

vernement étoit censé résider dans le cabinet, que parce que la reine étoit trop impérieuse pour partager même avec son époux l'exercice de l'autorité. Ce prince étoit plus remarquable par la beauté de sa personne, et la douceur et l'agrément de ses manières, que par la supériorité de son esprit ou de ses talents. Il ne craignoit pas d'avouer que son opinion étoit sans poids, lorsqu'elle étoit contraire à celle de la reine. Sa position d'ailleurs étoit extrêmement critique. Il savoit que son élévation sur le trône impérial dépendoit absolument du roi de Prusse. (1) Il avoit cherché d'abord à se concilier la bienveillance de ce monarque, et avoit ajouté foi aux protestations d'amitié qu'il en avoit reçues. Mais Frédéric, qui alla jusqu'à l'accuser d'avoir suborné un assassin pour le tuer, s'en fit bientôt un ennemi par la manière outrageante dont il parla de lui. François, dans la chaleur de son ressentiment, dit à M. Robinson, ambassadeur d'Angleterre, qui s'efforçoit de lui faire sentir le prix de l'alliance du roi de Prusse : « Si on l'a » aujourd'hui, il sera demain au service de la

(1) Le duc de Lorraine, dans une conférence qu'il eut, pendant la maladie de Charles VI, avec Borck, l'ambassadeur de Prusse, lui dit : « Je ne puis compter » que sur S. M. P. et sur S. M. B. » *M.r Robinson's Dispatches.*

» France; et si la France l'avoit aujourd'hui, il » seroit à nous demain. » Même lorsque le sort de la maison d'Autriche parut dépendre d'un accommodement avec Frédéric, l'époux de Marie-Thérèse n'osoit exprimer son opinion, tant à cause de la défaveur que lui avoient attirée la recommandation qu'il avoit donnée au comte de Neuperg, et le mauvais succès des opérations militaires dans la Silésie, que par rapport au bruit qu'on faisoit courir, qu'il vouloit acheter, par la cession d'une province autrichienne, le suffrage électoral du roi de Prusse. (1)

Les ministres du cabinet ou du conseil de conférence n'étoient que les agents extérieurs du gouvernement. Sinzendorf, Staremberg et les deux Harrach étoient plus propres à retarder qu'à accélérer l'expédition des affaires; et Konigseck, qui étoit entré depuis quelque temps dans le conseil, ne les aimoit, ni ne les entendoit. Tous, quoiqu'incapables de combattre les résolutions de la reine, ou seulement de les diriger, voyoient d'un œil jaloux le duc de Lorraine, qu'ils considéroient comme un étranger. Le grand objet de Sinzendorf étoit de chercher à relever son crédit, en ruinant celui de Bartenstein. Staremberg, que Charles VI expirant avoit recommandé à sa fille, étoit devenu visionnaire. Se croyant

(1) *M.r Robinson's Dispatches*, 1741.

Chap. C. 1741.

inspiré par la divinité, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, il changeoit fréquemment d'opinion. Il se plaignoit avec aigreur de la mauvaise conduite et des vues de Bartenstein, et cependant il étoit incapable d'agir sans son avis. L'état critique des affaires n'avoit point accru l'influence des deux Harrach, ni fait sortir Konigseck de son inertie accoutumée.

Au commencement du nouveau règne, les ministres se prévalant du sexe, de l'âge et de l'inexpérience de leur souveraine, révoltèrent son esprit, en lui donnant leurs avis d'un ton magistral et tranchant, et en s'efforçant de retenir entre leurs mains toute l'autorité. Mais rien en eux n'étoit propre à leur mériter la confiance d'une jeune princesse qui étoit douée de beaucoup d'esprit, qui avoit une grande aptitude aux affaires, et qui vouloit tenir elle-même les rênes du gouvernement.

En cet état des choses, les manières, le langage insinuant et les connoissances réelles de Bartenstein, qui étoit un homme fertile en expédients, attirèrent sur lui l'attention de Marie-Thérèse. La bonne opinion qu'il avoit de lui-même, et la facilité avec laquelle il exprimoit ses idées, soit de vive voix, soit par écrit, devoient éblouir une princesse jeune et sans expérience. Son assiduité, la déférence qu'il affectoit pour l'opinion de la reine, et l'enthousiasme qu'il montroit pour la

maison d'Autriche, lui concilièrent l'estime et la confiance de Marie-Thérèse. Tenant avec elle la conduite qu'Altheim avoit tenue avec Charles VI, il s'efforça de lui inspirer la jalousie du pouvoir et une haute idée des talents dont elle pouvoit se croire douée. Il chercha à lui persuader qu'elle devoit être elle-même son premier ministre; et il l'accabloit de papiers et de mémoires, qu'à peine avoit-elle le temps de parcourir. Il la munissoit aussi d'arguments pour combattre les propositions des membres du cabinet, et il l'engageoit à entretenir avec ses ambassadeurs une correspondance secrète dont il étoit l'agent. Le duc de Lorraine étant sans pouvoir, Bartenstein dirigeoit, avec une autorité aussi absolue que du vivant de Charles VI, les opérations du gouvernement. (1) Comme il étoit irrité contre Frédéric II, qui avoit exigé qu'il fût exclu des conférences qu'on avoit tenues avec le comte de Gotter, il encouragea la reine dans le refus qu'elle fit de se prêter à aucun accommodement. Bartenstein, dans son courroux, disoit : « L'amitié du roi de Prusse est plus dan-

Chap. C. 1741.

(1) Ces particularités sont tirées des dépêches de M. Robinson et de M. Keith, et d'une lettre sur la situation de la cour de Vienne, lettre que sir Charles Hanbury Williams a écrite, de Dresde, au duc de Newcastle, le 15 juillet 1753.

Chap. C.
1741.

» gereuse que son inimitié. On ne doit attendre » rien de bon de ce prince. Le seul moyen de » vivre en paix avec lui, est de le ruiner. (1) » Ces sentiments s'accordoient trop bien avec ceux de la reine de Hongrie, pour que les représentations des puissances maritimes pussent en prévenir l'effet. L'opiniâtreté de Marie-Thérèse étoit entretenue aussi par deux hommes, qui avoient quelquefois entrée au conseil. C'étoient le comte de Colloredo, gendre de Staremberg, et le comte de Kinsky, chancelier de Bohême. L'un, quoiqu'il eût un esprit froid, étoit imbu de tout l'orgueil et des préjugés de la cour de Vienne; l'autre avoit un caractère d'une violence extrême, et raisonnoit selon ce principe, qu'il valoit mieux risquer l'existence même de la maison d'Autriche, que de céder une seule partie de ses possessions héréditaires.

A l'instant même où le maréchal de Belle-Isle travailloit à mettre en exécution ses projets contre la maison d'Autriche, Bartenstein assuroit hardiment à Marie-Thérèse, que la France ne s'engageroit dans aucune guerre tant que le cardinal de Fleury vivroit. Il parvint tel-

(1) Bartenstein ajoutoit à ces injures : « Vouloir changer les sentiments du roi de Prusse, sans le ruiner, » c'est vouloir blanchir la tête d'un nègre. »
M.r Robinson to lord Harrington (le 4 avril 1741.)

ment à persuader cette princesse, que les ministres et le duc de Lorraine lui firent, sans succès, les plus fortes représentations à cet égard, et que ce fut vainement que le roi d'Angleterre lui dévoila les desseins de la cour de Versailles. La persuasion où elle étoit, et l'extrême antipathie qu'elle avoit conçue contre le roi de Prusse, la portèrent à espérer qu'au pis-aller elle désarmeroit la France par des cessions dans les Pays-Bas, et en renonçant à obtenir la couronne impériale pour son époux, et que si ses offres n'étoient point acceptées, elle seroit soutenue par les puissances maritimes et par la Russie. Enfin Marie-Thérèse étoit confirmée dans cette espérance, par les sentiments que la nation anglaise témoignoit alors en sa faveur.

Chap. C.

1741.

L'injuste agression du roi de Prusse avoit excité l'indignation générale en Angleterre. Les malheurs non mérités, qui accabloient une princesse jeune et belle, y émurent vivement tous les cœurs. Le ministre, déférant au désir, fréquemment exprimé du monarque, à l'avis des membres du conseil et à la voix publique, s'étoit laissé entraîner par le torrent. Le roi avoit prononcé du haut de son trône, un discours très-véhément, qu'il avoit terminé en demandant à son parlement de l'aider à défendre la reine de Hongrie, et à maintenir la liberté de l'Europe. Les deux chambres avoient répondu

Le 8 Avril.

Chap. C. 1741.

par une adresse qui n'étoit pas moins animée et par un subside de 300,000 l. sterling, pour Marie-Thérèse. (1)

---

(1) *Journals, Chandler, Tindal.*

CHAPITRE CI.

1741.

État désastreux des affaires de la reine de Hongrie. — Opérations des troupes françaises et bavaroises. — Progrès des armes du roi de Prusse. — Neutralité du Hanovre. — Fermeté de Marie-Thérèse. — Cette princesse réclame les secours des Hongrois. — Son couronnement. — Discours qu'elle adresse à la diète de Presbourg. — Effet que ce discours produit sur l'assemblée. — Grands efforts que fait Marie-Thérèse. — Armistice que cette princesse conclut avec le roi de Prusse.

A peine le roi de Prusse eut-il rejeté les dernières offres de Marie-Thérèse, que le maréchal de Belle-Isle fit, à la tête d'une armée française, sa jonction avec l'électeur de Bavière qui, poursuivant ses avantages, se rendit maître de Lintz, où il fut reconnu archiduc d'Autriche. Après avoir détaché un corps de troupes jusqu'à Saint-Polten, ville située à douze lieues de Vienne, et sommé cette capitale, l'électeur se porta tout à coup vers la Bohême, (1) et marcha

Chap. CI. 1741.

(1) Frédéric II dit que ce fut la crainte ridicule que

Chap. CI.
1741.

contre Prague, qui renfermoit des magasins considérables, et qui n'avoit qu'une garnison peu nombreuse. Un autre corps de troupes françaises, commandé par le maréchal de Maillebois, passa la Meuse, et força le roi d'Angleterre, qui assembloit une armée pour l'envoyer au secours de la reine de Hongrie, à conclure, pour le Hanovre, un traité de neutralité, par lequel ce prince s'engagea, en sa qualité d'électeur, à ne point contrarier les opérations des alliés, et à ne pas s'opposer à l'élévation de l'électeur de Bavière sur le trône impérial. La Russie, qui étoit engagée dans une guerre contre la Suède, ne pouvoit fournir aucun secours à Marie-Thérèse. Les électeurs de Saxe, de Cologne et palatin, entrèrent dans la grande confédération formée contre cette princesse. L'Espagne, qui se préparoit à faire une attaque en Italie, s'étoit assurée déjà de la neutralité du Pape, de la Toscane, du duc de Modène et de Gênes; et le roi de Sardaigne étoit disposé à joindre ses forces à celles de la maison de Bourbon. Dans la Silésie, le roi de Prusse, maître de la capitale et de la plus grande partie de la province,

---

les Saxons ne conquissent et ne gardassent la Bohême, qui engagea l'électeur de Bavière à se porter tout à coup vers ce royaume. Œuvres posthumes, tom. I, ch. 4, p. 201. (*Note du traducteur.*)

étoit sur le point de couper la communication de l'armée du feld-maréchal Neuperg avec Neisse, pour mettre le siége devant cette place, dont la possession devoit assurer celle de tout le duché, et faciliter à ce prince les moyens d'agir de concert avec les armées de France et de Bavière. Chap CI. 1741.

La cause de Marie-Thérèse sembloit donc totalement désespérée. Cette princesse, qui étoit abandonnée de tous ses alliés, manquoit de troupes, d'argent, de ministres capables, et il sembloit qu'il ne lui restoit plus de parti à prendre que de subir la loi que voudroient lui imposer des ennemis implacables; mais elle déploya un courage héroïque; et soutenue par les subsides de la Grande-Bretagne, et par le zèle des Hongrois, elle se montra supérieure aux dangers qui l'environnoient.

Marie-Thérèse, à son avénement, avoit conquis les cœurs des habitants de la Hongrie, en prêtant, à l'exception du trente-et-unième article, le serment d'André II, (1) qui avoit été Le 25 Juin.

(1) Voltaire, que la plupart des historiens modernes ont copié, dit que Marie-Thérèse prêta le serment d'André II, y compris même le XXXI.e article, ainsi conçu : « Si moi ou quelqu'un de mes successeurs, en » quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privi- » léges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette pro- » messe, à vous et à vos descendants, de vous défen- » dre, sans pouvoir être traités de rebelles. » Mais cet

aboli par Léopold I[er].; et à son couronnement, Chap. CI. elle avoit reçu de ses sujets reconnoissants toutes 1741. sortes de témoignages de fidélité et d'amour. (1)

---

article fut excepté formellement. *Voyez* Voltaire, Précis du Siècle de Louis XV, ch. V, p. 46, édit. stéréot., et Sacy, Histoire de Hongrie, tom. II, p. 448 et 506, auteur qui a traité cette question de la manière la plus satisfaisante. Il dit même : « Il paroît, par les actes de » la diète, que les états ne firent aucune tentative pour » faire ratifier, par leur nouvelle souveraine, le décret » du roi André II. Les Hongrois avoient payé de trop de » sang le droit de faire la guerre à leurs maîtres pour » en être encore jaloux. Leurs malheurs les avoient » éclairés sur leurs vrais intérêts. Ils savoient que si le » despotisme produit quelquefois l'indépendance, l'in- » dépendance le produit à son tour. Ils étoient bien éloi- » gnés de forcer Marie-Thérèse à confirmer le privilége » illusoire qui autorise un factieux à déchirer la patrie, » sous prétexte de la défendre, et qui met sous la sauve- » garde des lois celui qu'elles eussent dû punir. » La formule du serment prêté par Marie-Thérèse, et le XXXI.[e] article du décret d'André II, se trouvent dans le même ouvrage, à la suite de ce passage.

(1) « Descendue de son trône, la reine monta à che- » val, traversa lentement le faubourg de la ville, et » lorsqu'elle fut arrivée au pied d'une colline qui do- » mine le Danube, (on la nomme le Mont-Royal) elle » mit son cheval au galop jusqu'au sommet de ce monti- » cule, et, suivant l'antique usage, tira l'épée de saint » Etienne, et la présenta aux quatre parties du monde. » Histoire de Hongrie, tom. II, p. 448. « Par cette céré-

Après avoir convoqué une diète dans le château de Presbourg, la reine, vêtue de deuil, mais Chap. CI. dans l'habit hongrois, ayant sur la tête la couronne 1741. de saint Étienne, et ceinte de l'épée royale, objets d'une vénération extrême pour les peuples de la Hongrie, parut tout à coup au Le 13 Sept. milieu de l'assemblée. Elle traversa la salle d'un pas majestueux et lent, et monta à la tribune, du haut de laquelle le souverain a coutume de haranguer les états. Après quelques instants de silence, le chancelier retraça la triste situation des affaires, et demanda de prompts secours. Marie-Thérèse prit ensuite la parole, et adressa, en latin, langue dont l'usage est commun en Hongrie, et dans laquelle on rédige tous les actes de la diète, un discours à l'assemblée. « La situation déplorable de nos affaires, » dit-elle, « nous a portée à rappeler à nos chers et » fidèles états de Hongrie, l'invasion récente de » l'Autriche, et les dangers auxquels ce royaume » est exposé, et à les inviter à chercher un » remède à de si grands malheurs. L'existence » même du royaume de Hongrie, celle de notre » personne, de nos enfants et de notre cou» ronne sont menacées. Abandonnée de tous

» monie, le souverain annonçoit aux Hongrois qu'il étoit » prêt à les défendre contre tous leurs ennemis. » *Ibid*, p. 504.

Chap. CI.
1741.

» nos alliés, nous plaçons notre confiance uniquement en la fidélité et en la valeur, si long-temps éprouvées, des Hongrois. Dans ce péril extrême, nous vous exhortons, vous les états et ordres du royaume, à délibérer sans délai, sur les moyens les plus propres à pourvoir à la sûreté de notre personne, de nos enfants et de notre couronne, et à y recourir sur-le-champ. Quant à nous, les fidèles états et ordres de Hongrie peuvent compter sur notre coopération en tout ce qui pourra contribuer au rétablissement de la félicité publique, et rendre à ce royaume son ancien éclat. (1)

---

(1) Nous avons tiré les particularités principales de ce récit, des archives de Hongrie, et de ce que le comte Koller, qui est gardien de ce dépôt, et qui assistoit à la diète, a eu la bonté de nous communiquer. Nous avons aussi, avec la permission de cet officier, copié le discours suivant, qui est celui dont nous avons donné la substance dans le texte. Le voici :

« Allocutio reginæ Hungariæ Mariæ-Theresiæ, anno 1741. »

Afflictus rerum nostrarum status nos movit, ut fidelibus perchari regni Hungariæ statibus de hostili provinciæ nostræ hereditariæ Austriæ invasione, et imminente regno huic periculo, adeoquè de considerando remedio propositionem scripto faciamus. Agitur de regno Hungariæ, de personâ nostrâ, prolibus nostris et coronâ. Ab omnibus derelicti, unicè ad inclytorum statuum fidelitatem, arma et Hungarorum priscam vir-

La jeunesse, la beauté et l'infortune extrême de la reine, qui étoit enceinte alors, (1) émurent à l'instant même toute l'assemblée. Les magnats, les délégués, tirant leur sabre à moitié hors du fourreau, et le tenant la pointe en arrière, s'écrient : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! » Attendrie par ce témoignage de zèle et de fidélité, la reine, qui jusque-là avoit conservé un maintien calme et majestueux, fondit en larmes. L'enthousiasme des membres de l'assemblée s'en accrut; ils l'exprimèrent par leurs gestes et leurs acclamations; et les ordres divers s'étant retirés dans leurs salles respectives, ils votèrent de grands secours en hommes et en argent.

Chap. CI.

1741.

Une scène non moins touchante se passa, lorsque les délégués se rassemblèrent au pied du

---

tutem confugimus, impensè hortantes, velint status et ordines, in hoc maximo periculo, de securitate personæ nostræ, prolium, coronæ, et regni quanto ociùs consulere, et ea in effectum etiam deducere. Quantum ex parte nostra est, quæcunque pro pristinâ regni hujus felicitate, et gentis decore forent, in iis omnibus benignitatem et clementiam nostram regiam fideles status et ordines regni experturi sunt. »

(1) C'est à cette époque que Marie-Thérèse écrivit à la duchesse de Lorraine sa belle-mère : « J'ignore encore s'il me restera une ville pour faire mes couches. » Voltaire, Précis du Siècle de Louis XIV, ch. VI, p. 54, édit. stéréot. (*Note du traducteur.*)

Chap. CI. 1741.

trône, pour recevoir le serment du duc de Lorraine, qui, du consentement de la diète, avoit été nommé co-régent. Après la cérémonie, François s'écria : « Je consacre mon sang et ma » vie à la reine et au royaume de Hongrie! » Au même instant, Marie-Thérèse prend entre ses bras le jeune archiduc son fils, et le présente à l'assemblée. Tous les membres, transportés de joie s'écrient de nouveau : « Mourons pour la » reine et pour sa famille; mourons pour Marie-» Thérèse notre roi! » (1)

Les résolutions vigoureuses de la diète, qu'enflammoit la présence de la reine, furent secondées par tout le corps de la nation; et des bataillons nombreux, levés sur les bords de la Save, de la Teysse, de la Drave et du Danube, se rangèrent autour de l'étendard royal. Ces troupes offrirent, sous les noms de Croates, de Pandours, d'Esclavons, de Waradiniens et de

(1) Tous ceux qui ont parlé de cet appel de Marie-Thérèse aux Hongrois, l'ont représentée tenant son fils entre ses bras, dans le temps où elle adressoit son discours à la diète. Mais il paroît, par les dépêches de M. Robinson, qui étoit à Presbourg, que l'archiduc n'y fut amené que le 20, et qu'il fut présenté le lendemain à l'assemblée, lorsqu'elle se tint pour recevoir le serment du grand-duc. *M.r Robinson to lord Harrington*, (Presbourg, le 23 septembre 1741.)

Chap. CI.

1741.

Tolpachs, (1) un spectacle nouveau à l'Europe étonnée ; et la singularité de leurs vêtements, leurs armes, leur manière de combattre, et leur férocité, répandirent la terreur parmi les troupes disciplinées de la France et de l'Allemagne. Outre l'insurrection hongroise, des troupes furent rassemblées de toutes parts; et les ressources de la monarchie furent employées pour faire un grand et vigoureux effort. Le maréchal Khevenhuller mit la ville de Vienne en état de défense, et les bourgeois et les étudiants de cette capitale le disputèrent à la garnison, en bravoure et en résolution.

Cependant la division commençoit à se glisser entre les alliés. La hauteur du maréchal de Belle-Isle, qui traitoit les princes allemands comme des vassaux de son souverain, et l'Allemagne comme une province de France, causoit beaucoup de mécontentement. Les électeurs de Bavière et de Saxe, qui se flattoient de partager

(1) « Les *Pandours* ou *Baudures* sont une milice de » l'Esclavonie. Leurs armes sont une carabine, quatre » pistolets qu'ils portent à la ceinture, un sabre re- » courbé et un grand couteau. On donne le nom de *Tol-* » *pachs* à l'infanterie réglée et enrégimentée ; *Dol-* » *batsche*, en hongrois, signifie *soldat*, *fantassin*. » Sacy, Histoire de Hongrie, tom. II, p. 508, note 52.

(*Citation du traducteur.*)

Chap CI.
1741.

les dépouilles de l'Autriche, se contrarioient dans leurs prétentions. Le roi de Prusse étoit inquiet de la marche du premier de ces princes, qui, s'il obtenoit la couronne de Bohême, pouvoit revendiquer la Silésie. Il étoit mécontent aussi de la conduite impérieuse de la France, et soupçonnoit la cour de Versailles d'être disposée à empêcher qu'il ne fît de nouvelles conquêtes. En conséquence, non-seulement il reçut favorablement les propositions qui lui furent faites par l'entremise du lord Hyndford, mais il en adressa lui-même au comte de Neuperg; et la maison d'Autriche fut sauvée par la main qui lui avoit porté les premiers coups. (1)

Lorsque M. Robinson fut de retour du second voyage qu'il avoit fait en Silésie, la reine de Hongrie voyant tout le danger où elle étoit exposée, reconnut la nécessité de gagner le roi de Prusse. Comme Bartenstein, qui avoit longtemps excité cette princesse à persister dans sa

---

(1) Le roi de Prusse, dans le compte qu'il rend de cette négociation, affecte de considérer toutes les ouvertures comme venant de la cour de Vienne, tandis qu'il étoit très-impatient lui-même de conclure un accommodement, et qu'il fit adresser des propositions au général Lentulus, par le colonel Goltz, qui cependant déclara que si la négociation ne réussissoit pas et étoit divulguée, son maître les désavoueroit. *Lord Hyndford's Dispatches.*

résolution, étoit indigné de la conduite que la
France avoit tenue, et soutenoit alors qu'il ne Chap. CI.
pouvoit y avoir de salut pour la maison d'Au- 1741.
triche que dans un prompt accommodement avec ce prince, on expédia au lord Hyndford des pleins-pouvoirs, qui l'autorisoient à offrir la Basse-Silésie avec la ville de Breslaw.

Après quelques délais, Frédéric II donna son *ultimatum*, exprimé avec le laconisme qui caractérisoit le style de ce prince. Il étoit ainsi conçu : « Toute la Silésie jusqu'à la rivière de » Neisse ; la ville de ce nom et Glatz ; au-delà » de l'Oder, les anciennes limites entre les du- » chés de Brieg et d'Oppelen, subsisteront ; Bres- » law m'appartiendra ; la religion demeurera » dans l'état où elle se trouve ; point de dépen- » dance de la Bohême ; une cession à perpétuité » en retour ; nous n'irons pas plus loin ; nous as- » siégerons Neisse pour la forme ; le comman- » dant rendra la place et se retirera ; nous pren- » drons tranquillement nos quartiers d'hiver, » et l'armée autrichienne se portera où elle » voudra. Que tout soit terminé dans douze » jours. » (1)

La négociation fut prolongée par le refus que fit le roi de Prusse de prendre un engagement

(1) *Lord Hyndford's Dispatches.*

Chap. CI.
1741.

grie, en ce qu'en la délivrant temporairement d'un ennemi actif et entreprenant, elle lui permit de concentrer toutes ses forces, pour les diriger contre les Français, les Bavarois et les Saxons.

CHAPITRE CII.

1741 — 1742.

Prise de Prague. — L'Électeur de Bavière est couronné roi de Bohême, puis élu Empereur. — Succès des armes autrichiennes. — Conquête de la Bavière. — Le roi de Prusse reprend les armes. — Siége d'Olmutz et investissement de Glatz. — Marche du prince Charles de Lorraine, et retraite des troupes prussiennes en Bohême. — Bataille de Czaslau ou de Chotusitz. — Paix conclue à Breslaw, entre l'Autriche, la Prusse et la Saxe. — Succès des troupes autrichiennes et revers des troupes françaises. — Le maréchal de Broglie est bloqué dans Prague. — Changements favorables aux intérêts de la maison d'Autriche, qui s'opèrent en Angleterre, en Hollande et en Russie. — Le roi de Sardaigne joint ses armes à celles de la reine de Hongrie. — Campagne d'Italie. — Conquête du duché de Modène. — Le roi de Naples est forcé de signer un acte de neutralité.

Chap CII. 1741—1742.

Toute la Silésie étoit soumise par les armes du roi de Prusse ; et la Haute-Autriche et la plus grande partie de la Lusace étoient conquises par les Français, les Bavarois et les Saxons.

Chap. CII. 1741—1742.

Mais à peine Marie-Thérèse eut-elle conclu l'armistice avec Frédéric II, qu'elle fit assembler une armée considérable, pour marcher au secours de Prague, que menaçoient les alliés. En conséquence, le duc de Lorraine conduisit à Znaïm les nouvelles levées de Hongrie, et fut joint par le feld-maréchal Neuperg, qui amena les débris de l'armée de Silésie, par le comte de Khevenhuller et deux régiments de la garnison de Vienne, et peu de temps après, par le prince de Lobcowitz, avec un corps qui avoit été mis en observation à Pilsen. Se trouvant alors à la tête d'une armée de soixante mille hommes, le duc de Lorraine s'empressa de marcher vers Prague; mais arrivé à trois lieues de cette capitale, il eut la douleur d'apprendre que l'ennemi
Le 26 Oct. y étoit entré par surprise, la nuit précédente, et que la garnison, qui n'étoit composée que de trois mille hommes, avoit été faite prisonnière. Le même jour, l'électeur de Bavière fit dans Prague une entrée triomphante. Il y fut couronné roi de Bohême, le 19 novembre; et après avoir institué un gouvernement, il se rendit à Francfort, où se tenoit la diète de l'Empire.

Marie-Thérèse s'étoit flattée de faire placer, sur la tête de son époux, la couronne impériale; et pour lui procurer le suffrage électoral de la Bohême, qui, selon les constitutions de l'Empire, ne pouvoit être donné par une femme,

lui avoit conféré la co-régence de ce royau- Chap. CII. 1741—1742.
Cette disposition ne parut point légale à la
-alité des membres de la diète d'élection, et
ıme l'électeur de Bavière avoit été reconnu
le Bohême, le droit de suffrage qui appar-
ıit à cet état fut suspendu d'un consentement
uel. Vu la neutralité du Hanovre, qui em-
ıa George II de voter en faveur de la mai-
d'Autriche, vu la défection d'Auguste III,
le Pologne et électeur de Saxe, et vu l'ini-
é de la Prusse, le choix unanime du collége Le 24 Janvé 1742.
toral se porta sur l'électeur de Bavière, qui
couronné à Francfort, le 12 février 1742, et
le nom de Charles VII.

lais tandis que ce prince acquéroit un vain
:, il se laissoit dépouiller des états que ses
êtres lui avoient transmis. Le duc de Lor-
ıe, n'ayant pu dégager Prague, s'étoit retiré
-rière les marais de Budweiss, position que
élèbre Ziska avoit occupée pendant la guerre
Hussites; et là il couvrit la marche des déta-
ments qui devoient pénétrer dans la Bavière.
plan des opérations futures fut savamment
ıbiné; et Khevenhuller, le plus entrepre-
ıt et le plus heureux des généraux autri-
ens, l'exécuta habilement. L'armée princi-
e, divisée en deux corps, l'un sous le com-
ndement du duc de Lorraine, et l'autre sous
ui du prince de Lobcowitz, demeura dans la

Chap. CII. 1741—1742.

Bohême pour y tenir l'ennemi en échec. Khevenhuller, à la tête d'une armée de trente mille hommes, s'avança rapidement dans la Haute-Autriche, et bloqua Lintz, où dix mille Français, commandés par le comte de Ségur, avoient été repoussés par les attaques impétueuses des troupes légères qui étoient aux ordres de Mentzel, partisan célèbre. En même temps le feld-maréchal Baerenclau saisit Scharding, et mit en Le 23 Janv. 1742. déroute un corps de troupes bavaroises, qui avoit été envoyé au secours de Lintz. Le comte de Ségur fut forcé de céder; et Khevenhuller, poursuivant ses avantages, se rendit maître de Passaw et de tous les passages qui donnoient entrée dans la Bavière.

Ce ne fut là que le prélude de plus grands succès. Khevenhuller pénétra dans la Bavière, et livra ce pays aux troupes avides de pillage, qui s'étoient rassemblées autour de son étendard. Il fut secondé par les habitants du Tirol, qui descendirent de leurs montagnes, et s'avancèrent jusqu'aux portes de Munich, où Khevenhuller, qui ne rencontra aucun obstacle, entra le jour même où l'infortuné électeur fut élu empereur. (1)

Dans le cours de ces événements, le roi de Prusse viola tout à coup la convention d'Ober-

(1) *Pelzel, p.* 865.

ınellendorf. Les succès des armes autrichien- Chap. CII.
s dans la Bavière, lui avoient fait craindre que 1741—1742.
reine de Hongrie ne voulût recouvrer la Si-
sie. Il avoit conclu un traité avec l'électeur de
vière, comme roi de Bohême, et en avoit
ıeté le comté de Glatz pour une somme de
o,ooo couronnes. Dans le dessein d'assurer
cette acquisition et ses conquêtes, il envoya
maréchal Schwerin s'emparer d'Olmutz, et
mettre le siége devant Glatz, qui se rendit
ırès une résistance opiniâtre. (1)
Frédéric II, en cette conjoncture, comme il
voit fait auparavant, se montra l'ennemi le
us actif de la maison d'Autriche. S'étant rendu
Dresde, il essaya de tirer Auguste III de son
ıgourdissement. A son retour en Moravie, il
ıssa par Prague, pour y concerter un plan
'opérations avec le maréchal de Broglie. Ayant
ejoint son armée, peu de temps après la red-
tion de Glatz, il tenta de chasser les Autri- Le 28 Avril.
ııens de la position avantageuse qu'ils avoient
rise dans la partie méridionale de la Bohême,
qui auroit mis en liberté d'agir les troupes
ançaises qui étoient dans ce royaume, et au-
ıit arrêté les progrès que Khevenhuller faisoit
ı Bavière. Frédéric s'avança jusqu'à Iglaw,
ccupa les bords de la Taya, depuis Znaïm jus-

(1) Œuvres posthumes, tom. I, ch. 5.

Chap. CII. 1741—1742.

qu'à Goedingen, fit des irruptions dans la Haute-Autriche, et ses Hussards répandirent la terreur jusqu'aux portes de Vienne. (1)

Les Autrichiens, de leur côté, ne demeuroient point dans l'inaction. Un corps de dix mille hommes fut tiré de la Bavière pour mettre à couvert la capitale. Les troupes hongroises, qui s'assemblèrent sur les confins de la Moravie, menacèrent les magasins que l'ennemi avoit faits dans la Haute-Silésie, où le prince Charles de Lorraine se disposoit à pénétrer à la tête du corps d'armée principal. Ces mouvements contraignirent Frédéric II à détacher des corps de troupes considérables pour couvrir ses magasins, à évacuer la Moravie, et à se retirer dans la Bohême, aux environs de Chrudim. Dans cette conjoncture, les Saxons le quittèrent; et ne recevant aucun secours des Français, quoiqu'ils eussent pris Egra, et qu'ils se fussent avancés jusqu'à Piseck, il eut à supporter seul tout le poids de la guerre.

Le roi de Prusse, depuis la rupture de l'armistice, n'avoit cessé de faire, par l'entremise du lord Hyndford, des propositions à la cour de Vienne; mais comme le moindre avantage servoit de prétexte à ce prince pour élever ses pré-

(1) Histoire de mon Temps, Œuvres posthumes, tom. I, ch. 5.

tentions, la reine de Hongrie rejeta avec indignation toutes ses demandes, et l'on résolut des deux côtés de risquer l'événement d'une bataille. Le prince Charles partit de la Moravie, où il étoit allé au secours de Brinn, passa les frontières de la Bohême, et se trouva, le 15 mai, à peu de distance de l'ennemi. Les deux armées engagèrent l'action, le 17, de grand matin. Les Autrichiens avoient, par une marche forcée, atteint, le 16, Czaslau; et le lendemain, ils marchèrent sur quatre colonnes pour attaquer les Prussiens, qui étoient postés près du village de Chotusitz, et qui avoient à peine formé leur ordre de bataille, lorsque la canonnade commença. Les forces étoient à peu près égales, et l'on combattit avec ardeur des deux côtés. Les Autrichiens donnèrent des preuves multipliées du courage le plus exalté. Leur infanterie lava la honte dont elle s'étoit couverte à la journée de Molwitz. Leur cavalerie soutint la réputation que ses exploits lui avoient faite; mais l'amour du pillage lui fit perdre l'instant décisif. A la fin, la valeur et la discipline de l'infanterie prussienne, les belles manœuvres de la cavalerie de Frédéric, qui s'étoit attaché à lui faire acquérir la précision qui manquoit à ses mouvements, et enfin l'activité de ce prince, décidèrent la victoire. Les Prussiens restèrent maîtres du champ de bataille. Ils prirent dix-huit canons

Le 17 Mai.

Chap. CII.
1741—1742.

et deux drapeaux, et firent douze cents prisonniers. La perte fut considérable de part et d'autre. Le roi de Prusse a porté à sept mille hommes, tués, blessés, prisonniers et déserteurs, celle des Autrichiens. La sienne ne fut pas moindre; et il la sentit plus vivement, car sa cavalerie fut entièrement ruinée. (1)

Quoique la victoire se fût déclarée en faveur des Prussiens, les suites immédiates de la bataille de Chotusitz furent très-avantageuses à Marie-Thérèse, parce qu'elles firent désirer la paix des deux côtés. Le roi de Prusse n'avoit pas obtenu tout le succès qu'il avoit espéré; et la reine de Hongrie sentit, vu surtout qu'un corps de dix mille hommes s'avançoit pour renforcer l'armée française qui étoit dans la Bohême, la nécessité de traiter avec un ennemi qui faisoit une diversion si dangereuse. Frédéric modéra ses prétentions; et le 11 juin, le lord Hyndford, en vertu de pleins-pouvoirs qu'il avoit reçus de Marie-Thérèse, signa, ainsi que le comte de Podelwitz, le plénipotentiaire prussien, des préliminaires de paix, à Breslaw. La reine de Hongrie céda en toute souveraineté, au roi de Prusse, la Haute et la Basse-Silésie, et le comté de Glatz, excepté les villes de Trop-

(1) Œuvres posthumes de Frédéric II, tom I, p. 248-258. — Annales de l'Europe, pour l'année 1742.

pau, de Jagerndorf, et les hautes montagnes situées au-delà de l'Oppa. Le traité définitif, dont le roi d'Angleterre se rendit garant, fut signé à Berlin, le 28 juillet. Auguste III y fut compris en sa qualité d'électeur de Saxe. Ce prince s'engagea à rappeler ses troupes, qui étoient à l'armée française, et à reconnoître la validité de la pragmatique-sanction, promesses qu'il effectua. (1)

La fortune des armes commença alors à sourire aux Autrichiens. Peu de temps avant la signature des préliminaires, le prince de Lobcowitz, qui étoit posté à Budweiss avec un corps de dix mille hommes, fit une attaque contre Fravenberg. Les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle partirent de Piseck pour aller au secours de la place, et il s'engagea à Sahé un combat dans lequel les Autrichiens furent repoussés avec perte de cinq cents hommes. Ce léger avantage fut présenté comme une victoire signalée; et selon l'expression de l'historien-roi, « la bataille » de Pharsale ne fit pas plus de bruit à Rome, » que ce petit combat n'en fit à Paris. » (2) Le

(1) Œuvres posthumes, ch. VI. — Histoire de Marie-Thérèse. — Koch, Histoire des Traités de Paix, etc., tom. II, p. 55-56.

(2) Œuvres posthumes, chap. VI, p. 261.
Frédéric montre quelque humeur dans ce passage,

Chap. CII.
1741—1742.

maréchal de Broglie, enflé de ce succès, et croyant faire bientôt sa jonction avec le roi de Prusse, demeura dans la plus profonde sécurité à Fravenberg; mais Frédéric étoit déjà entré en négociation, et le prince Charles put diriger toutes ses forces contre les Français. Ayant été joint par le prince de Lobcowitz, il attaqua le maréchal, et le contraignit à se retirer vers Branau avec tant de précipitation, que son bagage tomba entre les mains des troupes légères. La garnison de Piseck ayant refusé de se rendre à un détachement que commandoit Nadasti, un corps de Croates passa la rivière à la nage, chaque homme tenant le ceinturon de son sabre entre ses dents. Etant montés sur les épaules les uns des autres, les Croates livrèrent ainsi l'assaut et emportèrent la place. (1)

Le 8 Juin.

Le prince Charles campa sur la Montagne-Blanche, du côté de la petite ville de Prague; et le maréchal Festetitz, avec dix-huit mille hommes de troupes fraîches, revenues de la Silésie, se posta vis-à-vis de la ville neuve, et compléta le blocus. Bientôt le duc de Lorraine joignit l'ar-

---

comme dans plusieurs autres, où il parle des Français. (*Note du traducteur.*)

(1) *M.r Robinson to lord Carteret* (Vienne, le 11 juin 1742.) — Œuvres posthumes, tom. V, p. 263. — *Pelzel, p* 869.

mée, qui alors se monta à soixante-et-dix mille hommes; et l'arrivée de leur grosse artillerie permit aux Autrichiens de commencer les opérations du siége. Ainsi, excepté les Saxons, qui étoient sur le point d'abandonner les alliés, et un petit corps de troupes bavaroises, les troupes qui, au commencement des hostilités, avoient menacé d'anéantir la maison d'Autriche, étoient renfermées dans les murs de Prague; et un corps de dix mille hommes, que le duc d'Harcourt avoit tenté de mener au secours de ses compatriotes, étoit tenu en respect sur les bords du Danube, par la science et l'activité supérieure de Kheyenhuller (1)

Chap. CII.
1741—1742.

L'opinion qui prévaloit en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, et même en Russie et dans le Danemarck, que la liberté de l'Europe étoit attachée à l'existence de la maison d'Autriche, comme étant la seule puissance en état de contrebalancer la maison de Bourbon, ne servit pas moins la cause de Marie-Thérèse, que ne la servirent le zèle de ses peuples et le succès de ses armes. Cette princesse en profita avec habileté, et entama des négociations dans toutes celles des cours de l'Europe qui n'étoient point dévouées à ses ennemis. La Grande-Bretagne donna la première l'exemple de prendre les armes

(1) Œuvres posthumes, ch. VI. — *Pelzel*, *p.* 870.

Chap. CII. 1741—1742.

en sa faveur. Robert Walpole, que la cour de Vienne avoit toujours considéré ou comme un ennemi, ou comme un partisan peu zélé, ne tenoit plus le gouvernail; et l'administration principale des affaires avoit été confiée au lord Carteret, qui s'étoit déjà montré ami chaud de la maison d'Autriche. (Fév. 1742.) Le nouveau ministre s'empressa de faire passer à Marie-Thérèse l'assurance de la résolution qu'il avoit prise de la secourir avec toutes les forces de l'empire britannique. Les deux chambres du parlement votèrent, à l'unanimité des suffrages, des levées d'hommes et d'argent très-considérables. Les subsides accordés à la reine de Hongrie, au roi de Danemarck et au landgrave de Hesse-Cassel, furent continués. Seize mille hommes furent embarqués pour former en Flandre une armée avec les troupes auxiliaires du Hanovre et de la Hesse, et un corps de troupes autrichiennes très-fort. Ces grands préparatifs échauffèrent les Hollandais. Les états-généraux rejetèrent l'invitation que l'ambassadeur de France leur fit de garder la neutralité; ils augmentèrent leur armée de terre et de mer, et accordèrent un subside de 840,000 florins à Marie-Thérèse. (1)

Le 6 Déc. 1741. Il s'étoit aussi fait, en Russie, un changement

(1) *Tindal, B. XXII, ch.* 10. — Kerroux, Histoire de la Hollande, tom. IV, p. 1186.

Chap CII.

1741—1742.

favorable à la maison d'Autriche. Elisabeth avoit renversé le gouvernement foible et capricieux de la régente, avoit jeté dans une prison le jeune Ivan, et étoit montée sur le trône de Pierre-le-Grand, son père. Le roi de Prusse perdit alors, par le bannissement du feld-maréchal Munich, un partisan de beaucoup de mérite; et les peuples, animés par l'avénement d'une princesse qu'ils chérissoient, redoublèrent d'efforts contre les Suédois, qui avoient essuyé, à Williamstadt, une défaite totale, avec perte de dix mille hommes faits prisonniers. (1)

En Italie, les affaires de la reine de Hongrie avoient également éprouvé un changement favorable. Le roi de Sardaigne étoit indigné de l'ambition que montroit la reine d'Espagne. On le laissoit supporter tout le fardeau de la guerre, pour procurer à don Philippe le Milanais, avec le titre de roi de Lombardie, sans qu'il dût en retirer lui-même aucun avantage. Sur les instances de l'Angleterre, Marie-Thérèse, pour détacher de la ligue formée par ses ennemis, un prince dont l'alliance étoit si importante, offrit de lui faire quelques cessions dans le Milanais, et de lui transporter ses droits sur Final. De son côté, le roi de Sardaigne promit d'empêcher que des troupes étrangères n'entrassent dans la

(1) *Manstein's Memoirs*, p. 300.

Chap. CII.
1741—1742.

Lombardie. Mais les termes de cet accommodement furent si ambigus, et la reine de Hongrie répugnoit tant à céder au roi de Sardaigne ce qu'il demandoit, qu'on joignit à la convention un article secret, en vertu duquel ce prince pouvoit, en le déclarant un mois d'avance, renoncer à l'alliance qu'il venoit de contracter (1). Toutefois il embrassa la cause de Marie-Thérèse, à l'instant même où le duc de Montemar, après s'être assuré de la neutralité du Pape et du concours du duc de Modène, s'approcha du Milanais, à la tête des troupes d'Espagne et de Naples, et dans le temps où une armée française se préparoit à pénétrer par la Savoie en Italie. Durant toute la campagne, un corps de Sardes interdit le passage des Alpes à cette armée. Le roi de Sardaigne, à la tête du reste de ses troupes, et soutenu par les Autrichiens, soumit le duché de Modène, et arrêta les progrès des Espagnols (2). Ces opérations furent secondées efficacement par la flotte anglaise qui croisoit dans la Méditerranée. Enfin une escadre, que commandoit le commodore Martin, força, par la menace d'un

(1) *Muratori, tom. XII, P. II, p.* 96. — Œuvres posthumes.

(2) Histoire de Marie-Thérèse. — *Muratori, Annali, tom. XII, P. II, p.* 98.

bombardement, le roi de Naples à promettre de garder la plus stricte neutralité. Chap. CII.

Cependant le roi de Sardaigne ayant tiré de l'armée combinée une partie de ses troupes, pour faire tête aux Espagnols, qui, sous le commandement de don Philippe, étoient entrés dans la Savoie, et pour défendre les passages des Alpes, le reste de la campagne, du côté de Modène, ne fut remarquable par aucun événement important; et les deux armées entrèrent, dès le mois d'octobre, dans leurs quartiers d'hiver. Les Espagnols prirent les leurs dans le Bolonais et la Romagne, et les Autrichiens et les Sardes, dans les duchés de Modène et de Parme (1). 1741—1742.

(1) *Muratori*.

CHAPITRE CIII.

1742.

BLOCUS de Prague. — Etat intérieur de la France. — Propositions faites par le cardinal de Fleury. — MARIE-THÉRÈSE les rejette avec indignation. — Le maréchal de Maillebois marche au secours de Prague. — Il est arrêté par le prince Charles de Lorraine. — Belle retraite que le maréchal de Belle-Isle fait de Prague sur Egra. — MARIE-THÉRÈSE est couronnée reine de Bohême. — Les débris de l'armée du maréchal de Belle-Isle rentrent en France.

Chap. CIII. 1742.

LA consternation, où les revers des armes françaises jetèrent le cardinal de Fleury, fut aussi profonde que fut vive la joie qu'en ressentit la cour de Vienne. Courbé sous le poids de l'âge, et affoibli par ses infirmités, Fleury n'en parut que plus timide. D'ailleurs il étoit extrêmement affecté des maux qui affligeoient la France intérieurement. Les vivres étoient rares, le désordre des finances s'étoit accru, et les peuples, qu'au commencement de la guerre on avoit éblouis par de vains projets de conquête, murmuroient

en voyant les frontières menacées. Le roi étoit livré à ses plaisirs, et gouverné par une faction, qui joignoit la dissolution des mœurs à la violence. Les troupes que le duc d'Harcourt commandoit, dépérissoient journellement sur les bords marécageux du Danube. Cette armée qui, l'année précédente, avoit donné la loi à l'Allemagne, étoit renfermée dans les murs de Prague, en proie à la famine et aux maladies; elle n'avoit l'espoir d'échapper à sa ruine que par la perte de sa liberté. La France, abandonnée par la Prusse et par la Saxe, n'avoit pour tout allié dans l'Empire que le nouvel empereur, qui étoit chassé de ses propres états, et qui ne subsistoit plus que des secours que lui donnoit cette puissance. La haine qui animoit l'Angleterre se propageoit dans toute l'Europe, et la maison d'Autriche, se relevant avec vigueur, devenoit le centre d'une grande confédération contre la maison de Bourbon.

Chap. CX.
1742.

Dans cette conjoncture critique, le cardinal offrit la paix. Il renferma ses propositions dans une lettre qu'il adressa au comte de Konigseck, qui commandoit sous le duc et le prince Charles de Lorraine; et il s'y disculpa en rejetant sur le maréchal de Belle-Isle tout le blâme de la guerre. Pour unique réponse à cette lettre, qui dévoiloit la foiblesse de celui qui l'avoit écrite, la reine de Hongrie la fit rendre publique; et il

Chap CIII.
1742.

La reine de Hongrie n'étoit pas moins excitée par l'exemple du cabinet britannique, que par les conseils de ses ministres, à rejeter toute proposition d'accommodement. Le lord Carteret entroit dans les vues de George II, pour opérer un démembrement de la France, et étoit secondé par le lord Stair, commandant en chef des troupes britanniques dans les Pays-Bas, qui proposoit à la maison d'Autriche de garder ses conquêtes, et d'indemniser l'empereur par celles qui seroient faites sur l'ennemi. Le cabinet de Vienne adopta avec empressement un projet qui s'accordoit si bien avec les sentiments de Marie-Thérèse. Cette princesse se flatta donc non-seulement de recouvrer la Lorraine et tout ce que son père avoit abandonné en Italie, mais de conquérir l'Alsace et de retenir la Bavière. Cette attente fut trompée. En France, le parti de la guerre reprit l'ascendant, et fit tous ses efforts pour tirer les armées de la position dangereuse où elles étoient. Assuré de la neutralité des Provinces-Unies, et sachant bien que sans elles l'Angleterre ne voudroit pas prendre l'offensive sur le continent, le cabinet français conçut le projet hardi de faire marcher de la Westphalie vers Prague, l'armée du maréchal de Maillebois. Il falloit traverser un pays de six cents milles de longueur, rempli de défilés et occupé par les troupes de l'ennemi. Ce projet fut exécuté avec

Chap. CIII.

1742.

autant de célérité que de résolution. Laissant en Flandre un corps de troupes chargé d'observer les mouvements des Anglais, Maillebois s'avance à marches forcées vers la Bavière, et arrive, le 14 septembre, à Amberg, dans le Haut-Palatinat. Il fut joint là par le maréchal de Seckendorf (1), qui lui amena les troupes bavaroises. Le comte de Saxe, à qui le commandement du corps du duc d'Harcourt avoit passé, trompa Khevenhuller par des manœuvres habiles, et fit sa jonction avec le gros de l'armée française. Maillebois, qui eut alors soixante mille hommes à ses ordres, tourna vers Prague. Ayant envoyé Seckendorf s'emparer de la Bavière, il continua sa marche vers Égra, et reçut l'agréable nouvelle que le maréchal de Broglie étoit sorti de cette ville avec douze mille hommes, et qu'il s'étoit avancé jusque dans les environs de Leutmeritz, pour se réunir à lui.

Cependant la tranchée avoit été ouverte devant Prague, et les opérations du siége étoient poussées avec infiniment d'activité, sinon avec beaucoup d'art et d'effet. La rareté des vivres faisoit souffrir extrêmement les assiégés. Durant plusieurs semaines, les soldats ne vécurent que

(1) Seckendorf, qui avoit quitté le service d'Autriche pour passer à celui de l'empereur Charles VII, avoit été nommé général en chef des troupes bavaroises.

Chap. CIII. 1742. Le 12 Août.

de pain et d'eau, et la chair de cheval même fut réservée pour les officiers et pour les malades. Cependant les Français faisoient continuellement des sorties; mais, quoiqu'ils retardassent les opérations des Autrichiens, et qu'en une rencontre ils eussent obtenu un avantage marqué, ils étoient toujours renfermés dans l'enceinte de la place (1).

A l'approche de Maillebois, le duc de Lorraine fit des propositions, qui furent transmises au gouvernement français. Mais la reine de Hongrie, « pour que le comte de Konigseck ne pût » se laisser abuser plus long-temps par les dis» cours artificieux et les confidences insidieuses » de Belle-Isle, » défendit toute conférence. Voyant que son époux paroissoit disposé à prendre de l'autorité, elle déclara « qu'elle n'enten» doit pas qu'il y eût un conseil à l'armée et un » conseil à Vienne; elle désavoua tout acte illé» gal et contraire aux intérêts de l'Etat, quelle » que fût la personne sur laquelle pût en tom» ber le blâme. » Elle ordonna au duc de Lorraine de rejeter toute proposition de la France qui ne comprendroit point des cessions dans la Bavière, et même, comme son intention étoit d'anéantir les troupes françaises qui étoient en Allemagne, d'éviter d'accepter les conditions

(1) *Pelzel*, *p.* 874.

qui seroient conformes aux offres qu'elle avoit faites (1). Chap CIII.

En conséquence, les Autrichiens avoient pressé les opérations du siége. A l'approche de Maillebois, le prince Charles, ayant laissé, dans les environs de Prague, un corps de troupes légères, s'étoit avancé pour arrêter les progrès de l'armée française. Le maréchal de Broglie avoit saisi cette occasion de sortir de Prague, et avoit gagné Leutneritz avec son corps de troupes, réduit à douze mille hommes; mais le prince Charles, ayant été joint par Khevenhuller, avoit occupé les passages de Satz et de Caden; et il empêcha de la sorte Maillebois de s'avancer jusqu'à Prague. Les troupes que commandoit ce maréchal, réduites et affoiblies par une longue marche, étoient hors d'état de forcer les défilés; et manquant de vivres, elles évacuèrent un pays épuisé, et se replièrent sur le Haut-Palatinat. De là, le général français tenta d'inspirer à l'ennemi des craintes pour la Haute-Autriche, et se porta vers le Danube, qu'il passa le 12 décembre. Le prince l'ayant prévenu en occupant Passaw, Maillebois renonça au dessein de secourir Prague, et prit ses quartiers d'hiver entre l'Iser, l'Inn et le Danube. Le maréchal de Broglie n'ayant pu parvenir à opérer sa jonction avec lui, amassa des vivres et reconduisit ses troupes à 1742.

(1) *M.r Robinson's Dispatches.*

Chap. CIII. 1742. Le 15 Déc.

Prague, d'où s'étant échappé sous un déguisement, il alla rejoindre l'armée française, dont il prit le commandement, le maréchal de Maillebois ayant été rappelé.

Cependant dix-huit mille hommes, aux ordres du prince de Lobcowitz, avoient repris le blocus de Prague. Les Français souffroient cruellement du manque de vivres et de bois, au milieu d'un hiver extrêmement rigoureux. L'investissement dura plusieurs semaines. La cour de Vienne attendoit la nouvelle que les troupes françaises s'étoient rendues à discrétion, lorsqu'elle apprit, non sans une surprise extrême, que le maréchal de Belle-Isle étoit parvenu à faire retraite.

En conséquence de la rigueur du temps et de la dévastation qui avoit été faite sur un rayon de deux lieues autour de la ville, par ordre du prince Charles, le prince de Lobcowitz avoit pris ses quartiers au-delà de la Mulde, à la distance de vingt milles. Il n'avoit laissé qu'un détachement de Hussards pour observer l'ennemi, qu'il jugeoit hors d'état de faire une marche de cent milles sur la neige, dans un pays couvert de montagnes presque inaccessibles, rempli de défilés et fréquemment battu par ses troupes légères. D'ailleurs il savoit que les Français étoient affoiblis par les maladies, et qu'ils manquoient de vêtements. Ces obstacles n'arrêtèrent point Belle-Isle, qui, après avoir trompé les habitants

de Prague, et réuni en une seule colonne onze mille hommes de pied et trois mille chevaux, avec trente pièces de canon et des vivres pour douze jours, partit dans la nuit du 16 décembre, laissant dans la citadelle, avec un détachement pour la garder, les malades et les blessés.

Les Français traversèrent d'abord un pays ouvert, et de trente milles de longueur, sans avoir à repousser d'autre attaque que celle des Hussards et des troupes légères. Ils évitèrent les défilés gardés par les Autrichiens, passèrent des marais que la glace avoit rendus solides, s'enfoncèrent en des bois presque impénétrables, et arrivèrent le douzième jour à Egra, n'ayant perdu que cent hommes par le fer de l'ennemi. Jamais, toutefois, armée européenne n'avoit enduré des maux plus grands. Les soldats n'avoient eu pour toute nourriture qu'un pain gelé, et pour tout lit que la glace et la neige, sur lesquelles ils s'étendoient sans avoir de couverture. La fatigue et le froid en firent périr plus de douze cents dans la marche. « Les chemins, » dit l'historien de la Bohême, « présentoient un spectacle » épouvantable. Ils étoient jonchés de cadavres; » on en voyoit des monceaux de cent et de deux » cents, pêle-mêle, officiers et soldats (1). » D'autres, en grand nombre, eurent des membres gelés,

(1) *Pelzel, p.* 882.

Chap. CIII.
1742.

et souffrirent l'amputation à leur arrivée à Égra; et une fièvre maligne fit des ravages affreux parmi le reste. Durant toute la retraite, le maréchal de Belle-Isle, qu'un rhumatisme empêchoit de marcher et de monter à cheval, se fit porter partout où sa présence fut nécessaire. Il reconnut lui-même et indiqua tous les chemins qu'il falloit suivre, et surveilla tous les détails. Mais, malgré les pertes qu'il essuya, il eut la satisfaction de sauver l'élite des troupes françaises, d'emmener tous les canons qui portoient les armes de son souverain, et de ne rien laisser qui pût servir de trophée à l'ennemi (1).

Les six mille hommes de troupes françaises qui étoient restés dans Prague, et qui étoient la plupart des malades ou des blessés, sembloient ne pouvoir attendre leur salut que de la générosité du vainqueur. Le prince de Lobcowitz, piqué de la retraite du maréchal de Belle-Isle, exigeoit qu'ils se rendissent à discrétion; mais

(1) On a autant blâmé que loué, en France, la fameuse retraite de Prague. Frédéric II nous paroît avoir tout dit à ce sujet dans la phrase suivante : « Les dis» positions de M. de Belle-Isle étoient bonnes : le seul » reproche qu'on puisse lui faire est de n'avoir pas, » dans sa marche, assez ménagé ses troupes. » Œuvres posthumes, tom. II, ch. 8, p. 2.

(*Note du traducteur.*)

Chevert, leur brave chef, répondit à l'officier qui lui en fit la proposition : « Dites au prince » que s'il ne m'accorde pas les honneurs de la » guerre, je vais mettre le feu aux quatre coins » de Prague, et que je m'ensevelirai sous ses » ruines. » Le désir de préserver la capitale de la Bohême la fit accéder à la demande de Chevert, qui rejoignit l'armée française à Égra (1).

Cette retraite extraordinaire a été imputée injustement à la collusion. La reine de Hongrie fut, il est vrai, bien moins flattée d'avoir recouvré une ville importante, qu'affligée d'avoir vu s'échapper son ennemi (2). Cependant, loin de témoigner son dépit en public, elle célébra la reddition de Prague par une fête magnifique. On y vit des courses de chars, à l'imitation de celles des Grecs ; et, pour honorer son sexe, la reine ne permit qu'à des femmes d'entrer dans la lice. Elle-même y parut, accompagnée de sa sœur (3).

Ainsi, à la fin de la campagne, toute la Bohême,

---

(1) Mémoires de Richelieu, tom. VI, p. 251. — *Pelzel*, *p.* 885. — Annales du règne de Marie-Thérèse.

(2) *M.r Robinson's Dispatches*, 1742. Ce ministre, dans toutes les dépêches qu'il a écrites à cette époque, parle de la haine que Marie-Thérèse avoit conçue contre les Français, et du vif dépit qu'elle ressentit de leur sortie de Prague.

(3) Fantin-des-Odoards, Histoire de France, tom. III, p. 329.

Chap CIII. 1742. Le 12 Mai 1743.

à l'exception d'Égra, fut reconquise, et Marie-Thérèse fut bientôt couronnée dans Prague, comme souveraine d'un royaume « au recouvre-» ment duquel, » dit l'historien-roi, « sa fermeté » avoit autant et plus contribué que la force de » ses armes (1). »

Le seul revers que les Autrichiens essuyèrent au milieu de ces succès, fut la perte momentanée de la Bavière, qui, à la retraite de Khevenhuller, fut occupée par le feld-maréchal Seckendorf. En conséquence, l'empereur fit, le 2 octobre, son entrée à Munich.

Le 2 janvier, le maréchal de Belle-Isle, laissant une garnison dans Égra, sortit de cette ville et conduisit à Spire, où il devoit passer le Rhin, les débris de son armée. Ainsi finit cette expédition singulière, que ce général avoit commencée avec une armée de quarante mille hommes, à la tête de laquelle il étoit entré en Allemagne en législateur et en conquérant, et qu'il finit en rentrant en France, comme un fugitif, avec huit mille hommes seulement.

(1) Œuvres posthumes, tom. II, p. 17.

CHAPITRE CIV.

1743.

Mort du cardinal de Fleury. — Tableau de la cour de Louis XV. — Etat favorable des affaires de la maison d'Autriche. — Opérations militaires en Allemagne. — Bataille de Dettingue. — Affaires d'Italie. — Bataille de Campo-Santo. — Traité de Worms. — Inaction des alliés après la bataille de Dettingue. — Fin de la campagne. — Le prince Charles de Lorraine épouse l'archiduchesse Marie Anne.

Chap. CIV.
1743.
Le 30 Janv.

Le commencement de l'année 1743 est remarquable par la mort du cardinal de Fleury, qui finit ses jours au village d'Issy, près de Paris, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge. Ce ministre avoit gouverné la France, durant dix-sept ans, avec le désintéressement le plus parfait ; mais il étoit plus propre à régler l'administration intérieure d'un état, qu'à diriger des opérations militaires. Le soin qu'il a apporté au rétablissement des finances, lui a fait encourir le reproche d'avoir entièrement négligé la marine, et laissé refroidir l'ardeur belliqueuse de

Chap. CIV. 1743. la nation. Quoique les facultés de son esprit aient sensiblement décliné, durant les dernières années de sa vie, l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit du monarque, et sa longue habitude des affaires l'avoient maintenu dans le poste élevé qu'il occupoit, et où il dirigeoit vers un même but tous les efforts de l'administration.

Louis XV, à la mort du cardinal de Fleury, parut sortir d'une longue minorité, et forma la résolution de tenir lui-même les rênes de son empire. Il ne nomma point de premier ministre, et, à l'exemple de Louis XIV, il travailla avec les secrétaires d'état chargés des départements divers. Mais cette ardeur s'éteignit bientôt; l'amour des plaisirs reprit le dessus; et la conduite des affaires ayant été laissée aux différents ministres, qui étoient indépendants les uns des autres, il n'y eut plus que très-peu d'accord dans le gouvernement.

Ces ministres étoient le cardinal de Tencin, d'Argenson, Orry, le comte de Maurepas et Amelot. Le cardinal de Tencin, ministre d'état, avoit des talents brillants, étoit peu réglé dans sa conduite, avoit de l'ambition, et aspiroit à devenir un autre Fleury. D'Argenson, qui étoit chargé du département de la guerre, avoit été chancelier du duc d'Orléans, et connoissoit mieux les lois que le détail des opérations militaires. Le contrôleur-général Orry étoit un homme intègre,

et avoit beaucoup d'ordre. Il suivoit l'exécution du plan d'économie tracé par le cardinal de Chap. CIV. Fleury ; il ne s'en écartoit que pour fournir 1743. aux plaisirs du monarque ; et la fermeté avec laquelle il rejetoit les demandes des courtisans lui avoit mérité leur haine. Le comte de Maurepas, qui étoit à la tête de la marine, étoit remarquable par son esprit, sa vivacité, ses manières agréables, et le talent avec lequel il composoit des ballades satiriques et des poésies fugitives. Il avoit beaucoup d'ardeur, et vouloit rendre la France maîtresse de la mer. L'esprit pacifique d'Amelot lui avoit fait donner le portefeuille des affaires étrangères, par le cardinal de Fleury, pendant la vie duquel il n'avoit guère été qu'un premier commis. Ce ministre avoit de l'instruction; mais ses manières étoient peu engageantes ; et comme il avoit la parole embarrassée, il étoit peu propre à négocier de vive voix.

La cour de Versailles étoit agitée par les intrigues des ducs de Noailles et de Richelieu, et par celles des favorites. Le duc de Noailles, neveu de madame de Maintenon, étoit attaché au système de Louis XIV. C'étoit lui principalement qui avoit inspiré au roi la résolution d'être lui-même son premier ministre (1). Avec de grands

(1) Millot, Mémoires Politiques et Militaires, tom. V, p. 319 - 332.

Chap. CIV. 1743.

talents pour les affaires et pour la guerre, il se jeta dans les intrigues de cour; et il couvroit son ambition sous le voile de la franchise et de la simplicité. Il étoit détesté et traversé par tous les ministres, qui, quoique divisés entr'eux, se réunissoient contre lui. Comme général, il désiroit de faire servir à l'entretien du département de la guerre toutes les ressources de l'Etat. Le duc de Richelieu avoit, en sa qualité de ministre des plaisirs du souverain, acquis de l'influence; mais, malgré l'appui de la favorite (1), il s'efforçoit en vain d'obtenir la direction des affaires étrangères, à laquelle il se croyoit propre, tant par les connoissances qu'il avoit acquises, que par l'adresse qu'il avoit déployée dans son ambassade de Vienne (2). « Cet aréopage gouvernoit donc » la France, » dit le monarque historien; « c'étoit » proprement une aristocratie, ou bien un vaisseau qui, naviguant sans boussole sur une mer » orageuse, ne suivoit pour système que l'impul- » sion des vents. Les armées ne prospérèrent » pas sous cette nouvelle administration (3). »

Tandis que l'ascendant de la France déclinoit

(1) La duchesse de Châteauroux.

(2) *Voyez*, pour ce qui concerne les maîtresses de Louis XV, et pour le tableau de la cour de ce prince, les Mémoires de Richelieu, tom. VII, p. 100–114.

(3) Œuvres posthumes, tom. II, p. 8.

ensiblement au dehors, la cause de Marie-Théèse triomphoit dans toute l'Europe. Le zèle du oi et du parlement d'Angleterre ne s'étoit point efroidi. Le subside de 300,000 sterl. qu'on donnoit à la reine de Hongrie fut continué ; et l'on en vota un autre de 200,000 (1) pour le roi de Sardaigne. L'armée que le comte de Stairs commandoit en Flandre, se disposa à passer le Rhin pour agir en Allemagne. Les états-généraux fournirent un contingent de six mille hommes, et se préparèrent à prêter des secours plus considérables. Les Suédois, étant battus perpétuellement, ne pouvoient plus continuer la guerre; et la Russie avoit conclu une alliance défensive avec l'Angleterre. (Le 2 Févr. 1743.) Ainsi Marie-Thérèse fut en état de réunir à ses propres forces une partie de celles de ses alliés.

La Bavière fut le théâtre des premières opérations de la campagne. Au commencement du mois de mai, le prince Charles, assisté des conseils de l'entreprenant maréchal Khevenhuller, força les postes avancés des Français à se replier sur l'Iser. Ayant tourné tout à coup vers Braunau, il défit, après un combat furieux, un corps de Bavarois qui étoit fortement retranché à Erblach. Il lui enleva ses drapeaux, son artillerie, ses bagages, et fit sur lui six mille prisonniers,

(1) *Tindal, vol. XX, ch.* 12.

Chap. CIV. 1743.

du nombre desquels fut le général Minucci, qui commandoit ce corps. Le prince Charles reprit ensuite le cours de ses opérations contre les Français, et contraignit le maréchal de Broglie, quoiqu'il eût été renforcé par douze mille hommes tirés de l'armée du maréchal de Noailles, à se retirer sur le Rhin. Dans le même temps, le prince de Lobcowitz bloqua Égra, chassa du Haut-Palatinat le comte de Saxe, et se porta vers le Danube, pour agir de concert avec le prince Charles. Enfin le baron de Stenitz, étant sorti du Tirol, ravagea les parties méridionales de la Bavière.

L'infortuné empereur, alarmé des progrès de l'ennemi, s'enfuit de Munich, et n'attendant aucun secours de la France, il ordonna au maréchal Seckendorf, qui se maintenoit toujours en Bavière avec un petit corps de troupes, de conclure un traité de neutralité, par lequel ce prince renonça à ses droits sur la succession des états autrichiens, et abandonna ses états à la reine de Hongrie, jusqu'à la conclusion de la paix générale. En conséquence, les troupes bavaroises se retirèrent dans la Franconie, et Charles VII se réfugia à Augsbourg, puis à Francfort (1).

(1) Histoire de Marie-Thérèse. — Fantin-des-

Chap CIV. 1743.

.e maréchal de Maillebois ayant, en se por-t d'un autre côté de l'Allemagne, dissipé les .intes du roi d'Angleterre pour le Hanovre, prince se disposa à prendre une part plus ac-e aux opérations militaires. Les troupes an-ises et les troupes autrichiennes, qui étoient is les Pays-Bas, dirigèrent leur marche vers fein, sous le comte de Stairs. Ayant été jointes route par plusieurs corps d'Hanovriens et Hessois, elles passèrent le Rhin, le 14 mai, arrivèrent le 23 dans les environs de Franc-t. Une armée française, qui s'étoit assemblée le Rhin, et étoit commandée par le maréchal c de Noailles, s'étoit portée sur les bords du cker, pour retarder la marche des alliés, et pêcher qu'ils ne fissent une jonction avec le nce Charles. Le lord Stairs, pour gagner le it Mein, poussa en avant jusqu'à Aschaffen-irg, où il plaça son quartier-général. Sa mar-e fut arrêtée par le maréchal de Noailles, qui doit les défilés situés au-dessus d'Aschaffen-urg et les postes du haut Mein, et qui se ren-maitre du cours du bas Mein, en jetant des nts sur cette rivière à Selingstadt. L'armée s alliés, ainsi confinée dans les environs d'As-

---

loards, Histoire de France, tom. III, p. 338-340. Œuvres posthumes, tom. II, chap. 8. — *Pelzel*, 885-899.

chaffenbourg, et ne pouvant rien tirer par le
Chap. CIV. Mein, commença à souffrir extrêmement du
1743. manque de vivres. Dans cette conjoncture,
Le 19 Juin. George II, accompagné du duc de Cumberland, son second fils, arriva au camp, pour être témoin de la situation déplorable de ses troupes, qui n'avoient plus d'autre parti à prendre que de se rendre prisonnières ou de s'ouvrir un passage à travers les rangs d'une armée bien supérieure en nombre, et maîtresse de tous les défilés.

La présence du monarque inspira aux troupes une nouvelle ardeur, et il fut résolu de marcher vers Hanau, où étoient les magasins principaux, et où venoit d'arriver un corps de douze mille hommes, hanovriens et hessois. On leva le camp, le 27, à minuit, et bientôt Aschaffenbourg fut occupé par l'ennemi. Dans le même temps, un corps de troupes françaises passa la rivière à Selingstadt et se rangea en bataille, sa droite s'étendant jusqu'à Welmisheim et jusqu'au Mein, et sa gauche étant couverte par un bois. En avant, ce corps avoit le Beck, où la rivière de Dettingue, qui coulant dans un ravin profond, ne peut se passer que sur un pont. Les alliés, ainsi enfermés dans une plaine étroite, ayant d'un côté des collines, des bois et des marais, et de l'autre le Mein, dont le bord opposé étoit garni d'un grand nombre de batteries, continuèrent leur marche, exposés au feu continuel

de l'artillerie française. S'étant avancés jusqu'à Dettingue, ils se mirent sur sept ou huit lignes, seule disposition que permît la nature du terrain. Quoique pleins d'ardeur et encouragés par la présence du roi, ils n'auroient pu surmonter tant d'obstacles, sans l'impatience de l'ennemi.

Chap. CIV. 1743.

Le duc de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, commandoit cette partie de l'armée française, qui avoit pris poste près du défilé de Dettingue. Voyant le désordre où le feu des batteries avoit jeté les alliés, et désirant de se signaler, il quitta la position inexpugnable qu'il occupoit, passa le ruisseau et s'avança dans la plaine. Cet aveugle courage rendit vaines les dispositions judicieuses du maréchal. Les batteries placées de l'autre côté du Mein devinrent inutiles, et les troupes du duc de Grammont, exposées à un feu terrible, furent obligées d'engager une action contre un ennemi qui, dans cette rencontre, avoit en sa faveur la supériorité du nombre. Le lord Stairs, secondé par le comte de Neuperg, commandant des troupes autrichiennes, mit à profit cette heureuse conjoncture. Les alliés, après avoir poussé des acclamations, qui furent pour eux le présage de la victoire, s'avancèrent pleins de résolution, et leur choc impétueux fit plier l'ennemi. Un grand nombre de régiments français, et particulièrement les troupes de la maison du roi, déployè-

Chap. CIV. 1743.

rent un courage héroïque; mais ils furent repoussés. Le maréchal de Noailles, qui accourut à la tête d'un renfort, fut obligé de repasser le Mein, avec perte de cinq mille hommes.

Quoique le roi d'Angleterre n'eût pris aucune part aux dispositions de la bataille, il montra beaucoup de bravoure personnelle, et plusieurs fois il conduisit ses troupes à la charge. Le duc de Cumberland reçut un coup de feu à la jambe. On alloit le panser, lorsqu'on apporta près de lui un Mousquetaire blessé dangereusement. « Commencez, » dit le prince, « par soulager cet officier français; il est plus blessé que moi; il manqueroit de secours et je n'en manquerai pas. » (1) Les alliés payèrent cher leur victoire; mais elle assura leur retraite. Le roi dîna sur le champ de bataille; et l'armée, confiant ses malades et blessés aux soins des Français, dirigea sa marche vers Hanau. (2)

(1) Nous avons employé les expressions de Voltaire, (Précis du Siècle de Louis XV, ch. X, p. 83, édit. stér. *in*-8°.) qui nomme le mousquetaire Girardeau. (*Note du traducteur.*)

(2) Millot, Mémoires Politiques et Militaires, etc. — Œuvres posthumes de Frédéric II, tom. II, p. 22-27. — Annales du règne de Marie-Thérèse, p. 55-59. — *Tindal.* — *Smollett.* — *Annals of Europe for* 1743. — *Historical Memoirs of his late Royal Hyghness the Duke of Cumberland, chap. III.*

Le combat de Dettingue doit être considéré plutôt comme une heureuse délivrance, que comme une action décisive. Cependant les alliés le célébrèrent comme une victoire éclatante. A Vienne, une foule de peuple courut au loin, sur les deux rives du fleuve, au devant de la reine de Hongrie, qui revenoit d'une promenade sur le Danube, et qui rentra dans sa capitale, en quelque sorte, en triomphe, et fit chanter le *Te Deum.* (1) La ville d'Égra ayant été reprise, cette princesse ne voyoit plus d'ennemis dans ses états; et le prince Charles étoit arrivé sur la rive du Rhin, dans les environs de Manheim, à la tête d'une armée fière de ses succès et égale, pour le nombre et la discipline, à toute autre que la maison d'Autriche eût mise jamais sur pied.

Chap CIV. 1743. Le 4 Juill. Le 7 Sept.

Le grand projet de démembrer la France paroissoit sur le point de se réaliser. Le prince Charles, accompagné de Khevenhuller, se rendit à Hanau, pour y concerter avec le roi d'Angleterre un plan d'opérations. Il fut arrêté que l'armée combinée qui, par la jonction des troupes hollandaises, devoit se monter à cinquante mille hommes, passeroit le Rhin et se porteroit en Alsace pour faciliter au prince Charles les moyens

(1) *M.r Robinson to lord Carteret*, (les 3 et 6 juillet 1743.)

Chap CIV. 1743. de le franchir aussi à Bâle, de reprendre la Lorraine et de s'emparer de la Franche-Comté et de la Bourgogne. (1) En conséquence, George II
Le 22 Août. passa le fleuve à Mayence et porta son quartier-général à Worms; et le prince Charles se disposa à pénétrer en France du côté du Vieux-Brisach. Ce plan fut dérangé par le manque d'accord entre les confédérés, dont bientôt le camp ne fut plus qu'un théâtre d'anarchie et de discorde. Le rejet de la proposition que ce général avoit faite de passer le Mein et de poursuivre l'ennemi, irrita l'esprit impétueux du lord Stairs. Les Autrichiens, considérant leurs alliés comme de simples auxiliaires, prétendoient régler tous les mouvements de l'armée, selon les vues et les intérêts de leur souveraine. Les Hollandais vouloient temporiser. Les troupes anglaises, jalouses de la partialité que le roi montroit pour ses sujets d'Allemagne, se répandoient en injures contre les Hanovriens. Enfin les négociations compliquées, qu'on avoit ouvertes pour le rétablissement de la paix, contribuoient plus encore que tout le reste à gêner les opérations militaires.

L'empereur, dépouillé de ses états et ne recevant aucun secours de la France, réduit à la plus grande nécessité, fit, par l'entre-

(1) Œuvres posthumes, tom. II, p. 52.

mise du prince Guillaume de Hesse, des propositions d'accommodement à George II. En conséquence, on rédigea des préliminaires de paix, par lesquels Charles VII renonçoit à tout droit sur les états autrichiens, s'engageoit à rompre avec la cour de Versailles, et convenoit d'autres conditions aussi avantageuses à la maison d'Autriche. En retour, il devoit être reconnu empereur, recevoir, pour le maintien de sa dignité, un subside provisionnel et recouvrer ses états. Le roi d'Angleterre promit même de lui avancer, dans quarante jours, une somme de 300,000 couronnes, et d'user de toute son influence pour obtenir le consentement de la reine de Hongrie. La haine de Marie-Thérèse, qui prétendoit faire déposer Charles VII et conserver la Bavière, concourut avec l'opposition du conseil de régence en Angleterre, (1) qui étoit ennemi du lord Carteret, à prévenir cet accommodement. Mais la dernière, et peut-être la cause la plus puissante de l'inaction où les alliés se tinrent en Allemagne, fut le désir que George II avoit d'arracher, en faveur du roi de Sardaigne, à la reine de Hongrie, les cessions qu'elle avoit promises l'année précédente, et que, sous tous les prétextes possibles, cette princesse évitoit de faire. (2)

Chap. CIV.
1743.

(1) *Memoirs of the Duke of Cumberland.*
(2) *M.r Robinson's Dispatches.*

Chap. CIV. 1743.

En Italie,les opérations militaires avoient commencé avec l'année. La reine d'Espagne, irritée des mauvais succès de la campagne précédente, Sept. 1742. avoit rappelé le comte de Montemar, et donné le commandement au comte de Gages, que distinguoit son caractère entreprenant. Les troupes étoient en cantonnement, lorsqu'au commencement du mois de janvier, cette princesse impérieuse lui fit passer l'ordre d'attaquer l'ennemi sous trois jours, ou de donner sa démission. Le 3 Fév. 1743. Gages, ayant rassemblé ses troupes en secret, s'échappa d'un bal qu'il avoit donné, pour tromper les habitants de Bologne, et se mit en marche, à la tête de son armée, pour surprendre les Autrichiens dans leurs quartiers. Quoiqu'il eût pris les plus grandes précautions pour couvrir son dessein, le comte de Traun, qui en avoit été averti, avoit rassemblé ses troupes à Campo-Santo. Les Espagnols avoient en leur faveur la supériorité du nombre, et au commencement de l'action, ils obtinrent quelque avantage sur la cavalerie autrichienne; mais à la fin, ils furent repoussés avec une grande perte. Comme ils s'étoient emparés de plusieurs drapeaux et de quelques pièces d'artillerie, ils réclamèrent l'honneur de la victoire, et l'on chanta le *Te Deum* à Madrid. Cependant l'avantage fut décidément du côté des confédérés; et le comte de Traun, ayant reçu des renforts, le comte de Gages

s'éloigna de Bologne, au mois de mars, et se retira à Rimini, avec son armée réduite presque à douze mille hommes. (1) Chap. CIV. 1743.

Le reste des opérations ne répondit point à un commencement si heureux. La reine de Hongrie, fière des succès de ses troupes en Allemagne, et n'appréciant pas assez l'alliance du roi de Sardaigne, se refusoit toujours à remplir ses promesses. Elle répondit aux instances réitérées que George II lui fit faire : « L'Angleterre veut » me conduire de sacrifice en sacrifice. Si je » cède ce qu'on me demande, ce qui me restera » en Italie, ne vaudra pas la peine d'être défen- » du ; et l'alternative qu'on me laisse est d'être dé- » pouillée par l'Angleterre ou par la France. (2) » De son côté le roi de Sardaigne, avec l'avidité qui caractérise la maison de Savoie, aspiroit à plus qu'il n'avoit demandé d'abord ; et l'esprit violent et captieux du marquis d'Orméa choquoit de plus en plus la cour de Vienne. Tout l'été s'écoula en négociations infructueuses. A la fin, le roi de Sardaigne, indigné de tant de délais, menaça de joindre ses armes à celles des ennemis de la maison d'Autriche. Cette menace et les représentations de l'Angleterre arrachè-

(1) *Muratori, vol. XII, p. 118. — Annals of Europe, for 1743, p. 299.*

(2) *Sir T. Robinson's Dispatches.*

rent à Marie-Thérèse son consentement, et le Chap. CIV. 2 septembre, le baron de Wasner, son pléni- 1743. potentiaire, signa à Worms une alliance offensive et défensive entre la maison d'Autriche, la Grande-Bretagne et la Sardaigne. La première de ces puissances céda la ville et une partie du duché de Plaisance, le Vigévanasque, une partie du duché de Pavie, et le comté d'Anghiera. Elle renonça également à ses droits sur le marquisat de Final, qui avoit été engagé aux Génois, et promit de tenir sur pied, en Italie, une armée de trente mille hommes, dont le roi de Sardaigne auroit le commandement. Ce prince devoit, moyennant un subside annuel de 200,000 sterling, et une somme de 300,000, pour dégager Final, entretenir quarante-cinq mille hommes; et la Grande-Bretagne, outre le paiement de ces sommes, prit l'engagement d'envoyer une forte escadre dans la Méditerranée.

Durant les négociations, les armées étoient restées dans l'inaction. A la conclusion du traité de Worms, le prince de Lobcowitz, qui avoit remplacé le feld-maréchal Traun, chassa de Rimini les Espagnols, et les contraignit à se retirer derrière Foglia. Mais l'époque avancée de la saison fit prendre aux deux armées leurs quartiers d'hiver. Les Espagnols établirent les leurs à Pesaro, à Fano et à Sinigaglia, et les Au-

trichiens à Rimini, à Forli et à Césène. (1) Chap. CIV. 1743.

Du côté des Alpes, l'armée des deux couronnes de France et d'Espagne, que don Philippe commandoit, soumit toute la Savoie, et tenta de pénétrer en Piémont, en forçant les lignes de Château-Dauphin, qui défendoient le passage des Monts. Repoussée avec une grande perte par le roi de Sardaigne, l'approche de l'hiver la contraignit à se retirer dans le Dauphiné et la Provence. (2)

Les 7 et 8 Octobre.

En Allemagne, le prince Charles tenta vainement de passer le Rhin près du Neuf-Brisach. Depuis, il n'y eut d'autres mouvements que des incursions de troupes légères autrichiennes en Alsace et en Lorraine. Au mois d'octobre l'armée des alliés prit ses quartiers d'hiver. Les Anglais, les Autrichiens, et les Hanovriens à la solde de la Grande-Bretagne, retournèrent en Flandre. Les troupes hollandaises allèrent dans le Brabant et la Gueldre, et les Hessois et les autres Hanovriens regagnèrent leurs foyers. Le prince Charles, laissant dans le Brisgaw une partie de son armée, dispersa le reste dans la Bavière, dans la Bohême et dans la Haute-Autriche. La garnison française d'Égra, qui avoit souffert, avec une constance sans exem-

(1) *Muratori, vol. XII, p.* 122 - 130.
(2) *Id. vol. XII, p.* 122.

Chap CIV. 1743.

ple, des maux plus grands que ceux même que la garnison de Prague avoit éprouvés, avoit capitulé, le 7 septembre. (1)

A la fin de la campagne, le prince Charles de Lorraine retourna à Vienne, et y reçut la main de l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de la reine de Hongrie. Depuis long-temps il avoit conçu pour cette princesse une vive tendresse. En récompense de ses grands services, il obtint, conjointement avec son épouse, le gouvernement des Pays-Bas. Marie-Anne avoit un caractère aimable et doux; mais son heureuse union avec le prince Charles fut de courte durée. Cette princesse mourut en couche à la fin de l'année suivante.

(1) *Pelzel, p.* 889. — Œuvres posthumes.

CHAPITRE CV.

1744.

La France déclare la guerre à la Grande-Bretagne et à la maison d'Autriche. — Tentative de descente en Angleterre. — Louis XV prend le commandement de son armée des Pays-Bas. — Succès des Français. — Le prince Charles passe le Rhin et entre en Alsace. — Maladie de Louis XV. — Le roi de Prusse fond sur la Bohême. — MARIE-THÉRÈSE fait un nouvel appel à la nation hongroise. — Le prince Charles repasse le Rhin, et, joint par les troupes saxonnes, il force le roi de Prusse à sortir de Bohême. — Prise de Fribourg. — Fin de la campagne en Flandre et sur le Rhin. — Affaires d'Italie. — Les Français et les Espagnols entrent dans le Piémont. — Siége de Coni. — Retraite du prince de Conti.

Chap. CV. 1744.

LES puissances belligérantes employèrent l'hiver à faire de grands préparatifs pour la campagne suivante. Jusque-là, la France et la Grande-Bretagne n'avoient agi que comme simples auxiliaires et sans aucune déclaration de guerre; mais en l'année 1744, elles devinrent parties

Chap. CV. 1744.

principales dans cette lutte terrible, qui exigea l'emploi de toutes leurs forces de terre et de mer.

L'Angleterre, à cette époque, étoit agitée par les divisions qui s'étoient mises dans le ministère. Le lord Carteret, qui avoit de grands talents, sentoit la nécessité de prendre une part réelle aux opérations militaires sur le continent. Son opinion étoit soutenue par le roi, mais combattue par les Pelham, qu'indignoit l'esprit dominateur de ce lord, et qui aspiroient à tenir le timon de l'état. L'antipathie que la nation a pour les liaisons avec les puissances continentales faisoit aussi encourir à ce ministre et au monarque l'indignation populaire. En conséquence, quoique le parlement eût consenti à ce que les troupes hanovriennes demeurassent à la solde de la Grande-Bretagne, un mécontentement général arrêtoit ou réduisoit les efforts que le roi et le lord Carteret faisoient ou se proposoient de faire en faveur de la maison d'Autriche. (1)

Le cardinal de Tencin, qui étoit ministre d'état en France, et qui avoit été promu au cardinalat sur la présentation du prétendant, voulut, encouragé par les divisions que nous venons de rappeler, faire opérer, en faveur de la maison de Stuart, une descente en Angleterre. Dix-huit vaisseaux de ligne, ayant à bord le fils du préten-

(1) *Memoirs of lord Walpole, chap. XXIV.*

dant et quatre mille hommes de troupes de terre,(1) commandés par le maréchal de Saxe, parurent à la vue des côtes britanniques. Par bonheur, une tempête soudaine dispersa l'escadre, dont les vaisseaux rentrèrent extrêmement endommagés dans les ports de France. Cette tentative, quelque vaine qu'elle eût été, excita une indignation générale en Angleterre. L'effet des divisions fut suspendu, la clameur publique cessa et la guerre contre la France devint populaire. Le parlement accorda de plus grands subsides qu'il n'en avoit jamais accordé, et la cause de la maison d'Autriche fut soutenue avec force. (2)

Chap. CV. 1744.

Mars et Avril.

La France, de son côté, pressa ses préparatifs avec vigueur, et déclara, dans les formes, la guerre à la Grande-Bretagne et à l'Autriche. Outre de nouveaux armements maritimes, cent mille hommes s'assemblèrent en Flandre. Le roi lui-même se rendit à Lille, pour se mettre à la tête de l'armée, et dans l'espace de deux mois

---

(1) Voltaire, Précis du Siècle de Louis XV, ch. XI, dit que la flotte étoit de vingt-et-un vaisseaux de ligne, et qu'elle portoit vingt-quatre mille hommes de troupes de débarquement. Le roi de Prusse, Œuvres posthumes, tom. II, ch. 10, p. 180, porte à dix mille hommes le nombre de ces troupes, ce qui est plus probable.
(*Note du traducteur.*)

(2) *Memoirs of lord Walpole, ch. XXIV. — Tindal, vol. XXI, p. 1.*

Chap. CV. 1744. les Français prirent Courtray, Menin, Ypres, le fort de Kenoque et Furnes.

Une partie des troupes anglaises ayant été rappelées en Angleterre pour repousser l'invasion qu'on appréhendoit, et les autres alliés n'ayant pas fourni leurs contingents en leur entier, l'armée combinée, qui auroit dû être forte de plus de quatre-vingt mille hommes, ne se monta pas à plus de cinquante mille. Le maréchal Wade, commandant des troupes britanniques, manquoit d'activité et étoit d'un esprit chagrin, défauts qu'augmentoit son grand âge. Les plans de ce général étoient traversés par le duc d'Aremberg, qui commandoit les troupes autrichiennes, et qui désiroit bien moins d'agir dans l'intérêt commun, que de protéger ses terres qui étoient situées dans les environs du Hainault. Le prince Maurice de Nassau, commandant des troupes hollandaises, étoit retenu par les instructions que lui avoient données les états-généraux, qui craignoient d'offenser la France. Ces vues opposées réduisirent les alliés, en quelque sorte, à une entière inaction. Le maréchal de Saxe, au contraire, étoit à la tête d'une armée infiniment plus nombreuse que la leur, munie du train d'artillerie le plus formidable que jamais on eût mis en campagne, et de plus enflammée par la présence de son souverain. N'étant gêné ni par des instructions, ni par l'en-

vie, il put donner l'essor à ses grands talents, et mettre dans toutes ses opérations cette vigueur et cette résolution qui les ont toujours caractérisées. Il fit tout plier devant lui, et il sembloit qu'aucun obstacle ne dût prévenir la conquête entière du Pays-Bas, lorsqu'une armée autrichienne tomba sur l'Alsace comme un torrent.

La défense de cette province avoit été confiée au maréchal de Coigny, qui avoit placé ses forces principales sur la Queich. En même temps les débris des troupes bavaroises, que commandoit le feld-maréchal Seckendorf, s'étoient retranchés près de Philipsbourg; et l'on avoit pris toutes les précautions imaginables pour garantir les rives du Rhin, depuis Mayence jusqu'au fort Louis. Cependant le prince Charles trompa le général français en détachant vers Germesheim le maréchal Baerenklau, comme s'il se fût proposé d'assurer son passage de ce côté. En même temps Nadasti et Trenck passèrent le fleuve (Le 1.er Juill.) en bateaux, à la tête de neuf mille Hussards et Pandours, et surprirent les régiments bavarois qui étoient postés au-dessus de Philipsbourg. Sous la protection de ce corps on construisit des ponts près du village de Schrech; et le prince Charles passa le Rhin, sans aucune perte, avec toute son armée. Baerenklau effectua son passage à Weissenau, près de Mayence. Le prince

Chap. CV. 1744. Lorrain se rendit maître successivement des lignes de Spire, de Germesheim et de Lauterbourg. Il s'empara de la position importante de Weissembourg, et s'établit au cœur de l'Alsace, avec une armée de soixante mille hommes.

Le maréchal de Coigny se retira à Landau, où il fut joint par Seckendorf. Pour recouvrer les lignes importantes de la Lauter, il attaqua Weissembourg, que Nadasti occupoit avec dix mille hommes. Après un combat de six heures il força les retranchements; mais étant trop foible pour pousser cet avantage, il s'éloigna à l'approche du prince Charles. Après avoir jeté des renforts dans le fort Louis et Strasbourg, il se retira derrière la Motter. Les Autrichiens rentrèrent dans Weissembourg, bloquèrent le fort Louis, et le prince Charles se prépara à pénétrer dans la Lorraine. Ses troupes légères répandirent même la terreur jusqu'à Lunéville, que le roi Stanislas quitta avec toute sa cour. En conséquence, le roi de France, laissant le maréchal de Saxe garder ses conquêtes avec le reste de son armée, fit passer des Pays-Bas en Alsace, trente mille hommes commandés par le maréchal de Noailles. Le monarque, se rendant lui-même vers ce point, fut attaqué à Metz,
Le 5 Août. d'une maladie qui mit ses jours en danger. Cet événement ne suspendit point la marche des
Le 13. troupes. Le maréchal de Noailles passa les Vosges

et joignit à Molsheim, le maréchal de Coigny. Dix mille hommes, aux ordres du duc d'Harcourt, s'avancèrent jusqu'à Phalsbourg, et un troisième corps, commandé par le maréchal de Belle-Isle, s'assembla dans les Trois-Évêchés. (1)

Chap. CV. 1744.

Le prince Charles se préparoit à faire tête aux forces qui se réunissoient contre lui, lorsqu'il fut rappelé pour arrêter les progrès du roi de Prusse, qui avoit repris les armes.

Marie-Thérèse avoit, en rejetant avec hauteur toutes les propositions de paix, et en refusant de reconnoître l'empereur et la diète de Francfort, excité l'indignation d'un grand nombre de princes de l'Empire. Cette princesse ne daignoit pas même cacher qu'elle vouloit s'approprier la Bavière, et elle en avoit forcé les habitants à lui prêter serment de fidélité. Elle méditoit de grands projets de conquête en France et en Italie, et avoit fait soupçonner qu'elle se proposoit de reprendre la Silésie, et de démembrer, conjointement avec l'Angleterre et la Saxe, les états du roi de Prusse.

Frédéric II étoit trop ennemi de la maison d'Autriche et connoissoit trop bien le caractère de Marie-Thérèse, pour négliger un pareil soupçon; et ce prince devint l'ame d'une confédération qui engagea l'Empire dans une nouvelle

---

(1) *Seckendorf's Leben, vol. II, p.* 348.

Chap. CV. 1744. guerre et exposa à de grands dangers les états héréditaires. Le 13 mai, il conclut à Francfort, dans le plus profond secret, une convention avec l'empereur, la France, l'électeur palatin, et le roi de Suède, comme landgrave de Hesse. Voyant d'un œil inquiet les progrès que le prince Charles faisoit en Alsace, il saisit, pour reprendre les armes, la conjoncture où les états autrichiens étoient dégarnis de troupes. Affectant le plus grand désintéressement, il publia, le 9 août, un manifeste où il déclara qu'il ne vouloit rien pour lui-même, et qu'il n'avoit armé que pour relever la liberté du corps germanique, et rendre à l'empereur son autorité, et le repos à l'Europe. (1) Bientôt il entra dans la Bohême, à la tête d'une armée considérable et marcha contre Prague, ville dont
Le 16 Sept. il se rendit maître en peu de temps, et dont il fit prisonnière la garnison, qui étoit de quinze mille hommes. Il soumit ensuite Tabor, Budweiss et Fravenberg, et conquit toute la partie de ce royaume, qui est située à l'orient de la Mulde. Dans le même temps un corps de troupes bavaroises et hessoises, commandé par le feld-maréchal Seckendorf, pénétra dans la Bavière, et remit l'empereur en possession de sa capitale et de la plus grande partie de son électorat.

(1) Œuvres posthumes, tom. II, ch. 10.

L'alarme se répandit jusqu'à Vienne; mais elle n'atteignit point l'ame de l'intrépide Marie- Chap. CV.
Thérèse, qui rappela son armée d'Alsace, et se 1744.
rendit à la diète de Presbourg pour y exciter le zèle des Hongrois. Le comte de Palfy, le vénérable palatin du royaume, en fit déployer le grand étendard rouge, pour signal de la levée d'une armée d'insurrection. (1) Sur-le-champ quarante-quatre mille hommes prennent les armes, et trente autres mille forment un corps de réserve. Il n'y avoit que l'habileté de Marie-Thérèse qui pût donner cette unanimité à une nation ordinairement si divisée d'opinion. Ce fut en cette conjoncture qu'envoyant au comte de Palfy, avec un cheval richement caparaçonné et qu'elle-même avoit monté, une épée à poignée d'or enrichie de diamants, et une bague d'un grand prix, elle lui écrivit cette lettre si remarquable :

« Père Palfy,

» Je vous envoie ce cheval qui est digne de » n'être monté que par le plus fidèle et le plus » zélé de mes sujets. Recevez en même temps » cette épée pour me défendre contre mes en- » nemis, et portez cet anneau comme une mar- » que de mon affection pour vous.

MARIE-THÉRÈSE. »

(1) On appelle armée d'insurrection une levée générale de troupes en Hongrie.

Chap. CV. 1744.

Tous les Hongrois, depuis le vieux palatin jusqu'au dernier vassal du royaume, furent animés du plus grand enthousiasme pour la cause d'une souveraine qui savoit si bien se concilier les cœurs. Des troupes nombreuses se rangèrent autour de l'étendard royal; et, soutenues par un corps d'Autrichiens, que commandoit Baerenklau, et par six mille Saxons, elles volèrent à la défense de la Bohême.

Cependant le prince Charles, qui avoit atteint les frontières de la Lorraine, étoit exposé au plus grand danger. Il sembloit impossible qu'il repassât le Rhin, à la vue d'un ennemi qui avoit l'avantage du nombre. Mais la maladie de Louis XV suspendit les opérations des Français. Le général autrichien concentra ses forces et effectua (Le 23 Août) son passage près de Spire, en présence de l'armée commandée par le maréchal de Noailles, qui ne fit attaquer que l'arrière-garde. (1) Le prince Charles dirigea sa marche, par la Souabe, jusqu'à Donawerth, où il arriva le 9 septembre. Ayant laissé le commandement au maréchal comte de Traun, il se rendit à Vienne pour y concerter les futures opérations militaires, puis il rejoignit son armée sur les frontières de la Bohême.

(1) Il paroît, par les Mémoires de Noailles, que Louis XV avoit envoyé l'ordre positif de n'engager aucune action avant son arrivée, et que le Maréchal de Noailles n'osa pas y désobéir.

Chap. CV. 1744.

Les troupes prussiennes, quoiqu'elles eussent conquis la plus grande partie de ce royaume, souffroient considérablement du manque de vivres ; et des corps de troupes légères coupoient toutes leurs communications. Ce fut en cet état des choses que le roi de Prusse apprit que des troupes autrichiennes étoient arrivées sur les bords de la Wotawa, et qu'ayant été renforcées par des troupes saxonnes, elles menaçoient de l'empêcher de se replier sur Prague. Frédéric II ayant à lutter contre des forces supérieures, fut repoussé de poste en poste, et obligé d'évacuer la Bohême, ayant perdu un grand nombre d'hommes, soit tués, soit morts de fatigue, soit faits prisonniers. (1)

Le 30 octobre, la ville de Fribourg, ce boulevard de l'Autriche antérieure, fut investie par le maréchal de Coigny. Les attaques furent dirigées par le célèbre comte de Lowendahl, officier suédois qui venoit d'entrer au service de France. La place fut défendue avec tant de courage et de talent par le maréchal Damnitz, qu'elle tint jusqu'au 28 novembre, et qu'elle coûta dix-huit mille hommes aux assiégeants. Dans les Pays-Bas, le maréchal de Saxe fit échouer tous les efforts des alliés.

---

(1) Œuvres posthumes du roi de Prusse, tom. II, ch. 10. — *Heinrich*, *vol. VIII*, *p.* 181. — *Tindal*. — Histoire de Marie-Thérèse.

Chap CV.

1744.

Le 13 Mars.

En Italie, les vues opposées de Marie-Thérèse et du roi de Sardaigne furent très-contraires aux intérêts de la cause commune. Cependant l'armée du prince de Lobcowitz ayant été renforcée, obligea les Espagnols à se retirer successivement de Pesaro et de Sinigaglia, les attaqua à Lorette et à Reccanati, et les chassa au-delà du Fronto, limite du royaume de Naples.

Le roi de Naples, don Carlos, alarmé à l'approche des Autrichiens, renonça à la neutralité, quitta sa capitale à la tête d'une armée de quinze mille hommes, et s'empressa de faire sa jonction avec les Espagnols. Le prince de Lobcowitz poussa un détachement dans l'Abruzze, et répandit des proclamations où il invitoit les peuples à se déclarer en faveur de la maison d'Autriche. Ne pouvant avancer dans un pays si montagneux, le général autrichien se porta vers Rome, espérant pénétrer de ce côté, dans le royaume de Naples; et au commencement du mois de juin, il arriva dans les environs d'Albano. DonCarlosprévintl'exécution de son dessein. Ayant partagé ses forces en trois colonnes, de l'une desquelles il prit le commandement en personne, et dont les deux autres furent conduites par le duc de Modène et le comte de Gages, il traversa les villes d'Agnani, de Valmonte et de Monte-Tortino, et réunit ses forces à Velletri dans la campagne de Rome. Les deux armées qui n'étoient

plus séparées que par un ravin profond, escarmouchoient continuellement. A la fin, le prince Chap. CV.
de Lobcowitz conçut le projet, comme le prince 1744.
Eugène l'avoit fait à Crémone, de surprendre le quartier-général du roi de Naples. Le 10 août, au milieu de la nuit, un corps d'Autrichiens, commandé par le comte de Braun, pénètre dans la ville Velletri, et tue tout ce qui fait résistance. Il seroit parvenu jusqu'au roi et au duc de Modène, qui étoient ensevelis dans le sommeil, si l'ambassadeur de France ne leur avoit donné l'alarme et s'ils n'avoient gagné leur camp. Les Autrichiens s'étant débandés pour piller furent attaqués vigoureusement par un corps d'Espagnols et de Napolitains, et chassés de la ville avec une grande perte; et le comte de Novati, qui les commandoit en second, fut fait prisonnier. (1) De son côté, l'armée espagnole ne perdit pas moins de trois mille hommes. Après cette entreprise, le prince de Lobcowitz, voyant ses troupes diminuer journellement par le voisinage des marais pontins, battit en retraite au commencement du mois de novembre. Quoique serré de près par une armée supérieure en nombre à la sienne, il retourna sans perte à Rimini, à Pésaro, à Césène et à Imola. L'armée des deux

(1) *Buonamici, de Rebus ad Velletras Gestis.— Muratori, tom. XII, p.* 134.

Chap. CV. 1744.

couronnes prit ses quartiers d'hiver entre Viterbe et Civita-Vecchia (1)

Le roi de Sardaigne étoit resté avec trente mille hommes, la plupart de nouvelle levée, et avec six mille Autrichiens, pour faire tête à une armée franco-espagnole, qui s'avançoit vers Nice, dont elle s'empara. Cette armée força ensuite le camp retranché des Sardes, quoiqu'il fût défendu par le roi en personne. Elle se rendit maîtresse de Mont-Alban et de Ville-Franche, et se prépara à pénétrer dans le Piémont en longeant la côte de la mer. Les Génois, mécontents de la cession de Final, étoient disposés à faciliter ce mouvement ; mais ils furent intimidés par une escadre anglaise qui les menaça d'un bombardement.

Cependant, loin de renoncer à pénétrer dans le Piémont, le prince de Conti, qui commandoit, sous l'infant don Philippe, l'armée des deux couronnes, conçut le hardi dessein de faire franchir les Alpes à ses troupes, quoique l'art eût encore ajouté aux obstacles formés par la nature, et que chaque rocher fût devenu une forteresse. Il parvint à faire passer, non-seulement son infanterie, mais sa cavalerie et un train d'artillerie considérable, sur des précipices et le long des lits des torrents; il emporta Château-Dau-

(1) *Muratori*, *tom. XII*, *p.* 141.

phin, força les fameuses barricades, (1) qu'on jugeoit imprenables, descendit dans la vallée de la Sture, prit Demont et mit le siége devant Coni.

Le roi de Sardaigne, qui avoit tenté vainement d'arrêter l'ennemi, se retira, rempli d'indignation, à Saluces, pour couvrir sa capitale. Ayant reçu un renfort de six mille Autrichiens, il voulut faire lever le siége de Coni; mais il fut repoussé, quoiqu'il fût parvenu à jeter des secours dans la place, qui continua de tenir. L'approche de l'hiver et leur propre perte, qui ne fut pas moins de dix mille hommes, contraignirent les assiégeants à renoncer à leur entreprise, et à repasser les Alpes, ce qu'ils ne firent qu'avec une peine extrême. (2)

(1) Les Barricades étoient à l'entrée de la vallée de la Sture, entrée qui a de chaque côté une montagne escarpée, et qui étoit défendue par un triple retranchement avec un chemin couvert, et par le rapide torrent qui donne son nom à la vallée.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, tom. II, P. II, p.* 144. — Désormeaux, Histoire d'Espagne, tom. V, p. 487. — Fantin-des-Odoards, Histoire de France; tom. III, p. 422. — Mémoires de Richelieu. — *Tindal.*

CHAPITRE CVI.

1745.

Mort de l'empereur Charles VII. — Vues du roi de Prusse. — Alliance conclue entre Marie-Thérèse et Auguste III. — Traité de Fuessen. — Conduite du cabinet de Vienne. — Campagne de Flandre. — Bataille de Fontenoy. — Campagne d'Italie et d'Allemagne. — Invasion de la Saxe par le roi de Prusse. — François-Étienne de Lorraine est élu empereur. — Paix de Dresde.

Chap. CVI.
1745.

La joie excessive que Marie-Thérèse ressentit du mauvais succès de l'expédition que le roi de Prusse avoit faite dans la Bohême, absorba le chagrin que lui avoient fait éprouver les revers essuyés par ses troupes en Flandre et en Italie, la prise de Fribourg, et la perspective de pertes encore plus considérables. Cette princesse se crut certaine de recouvrer la Silésie, et tout autre objet ne lui parut plus que secondaire. Dans cette conjoncture, une nouvelle carrière fut ouverte à son ambition. L'empereur Charles VII, qui avoit une constitution foible, étoit accablé de la douleur que lui causoient le renversement de sa

Chap. CVI.
1745.

fortune et le ravage de ses états, et craignoit d'être encore bientôt chassé de sa capitale. Il étoit attaqué d'un violent accès de goutte, lorsqu'un de ses officiers lui apprit la défaite que les troupes françaises et bavaroises avoient éprouvée à Neuneck. Il en fut tellement affecté que la goutte remonta; et il mourut à Munich, le 20 janvier 1745. (1) Charles VII étoit un prince aimable et généreux, mais foible et prodigue. Dans ses derniers moments, il témoigna ses regrets d'avoir épuisé son pays et de s'être ruiné lui-même pour n'être qu'un simulacre d'empereur entre les mains de la France, et il exhorta son fils à rejeter une dignité funeste, et à s'efforcer de recouvrer ses états par une prompte réconciliation avec la maison d'Autriche. (2)

La mort de l'empereur jeta dans une sorte d'agitation toutes les cours de l'Europe. La France s'efforça de nouveau d'enlever la couronne impériale à la maison d'Autriche. En conséquence, ses agents cherchèrent à gagner ou à séduire tous les princes d'Allemagne. Ils pressèrent Maximilien-Joseph, le nouvel électeur de Bavière, de faire revivre les prétentions de sa maison sur les états autrichiens, et de se mettre

---

(1) *M.r Robinson's Dispatches to lord Harrington*, (le 30 janvier.)

(2) *M.r Robinson's Dispatches.*

Chap. CVI. 1745.

sur les rangs pour parvenir au trône que la mort de son père venoit de rendre vacant. Ils firent à Auguste III toutes les propositions qui pouvoient flatter un monarque prodigue et vain; ils lui promirent des subsides considérables, une augmentation de territoire du côté de la Bohême; enfin, ils lui offrirent aussi la couronne impériale. (1)

La France ne négligea pas non plus de travailler à s'assurer au moins de la neutralité de la Russie. Elle alarma l'esprit soupçonneux d'Élisabeth, en accusant la cour de Vienne de tremper dans une conspiration pour rendre la couronne au jeune Ivan, parent de la reine de Hongrie. La conduite inconsidérée du marquis de Botta qui, sous la régence d'Anne, avoit été ambassadeur d'Autriche près de la cour de Saint-Pétersbourg, et qui avoit tenté vainement de porter la Russie à soutenir la cause de Marie-Thérèse, colora cette accusation. Ayant été envoyé à Berlin, Botta entretint correspondance avec les Lapouchin et d'autres seigneurs mécontents, et peut-être censura-t-il trop vivement la conduite d'Élisabeth. Plusieurs personnes déclarèrent, dans les tortures, qu'elles avoient conspiré pour attenter aux jours de l'impéra-

(1) *M.r Villiers to lord Harrington*, (Dresde, le 15 février, N. S. 1745.) *Grantham Papers.*

trice, et que Botta leur avoit promis l'appui de la reine de Hongrie et celui du roi de Prusse. Lapouchin, sa femme, son fils et sa sœur reçurent le knout, eurent la langue coupée et furent envoyés en Sibérie. Le cabinet français, mettant cette circonstance à profit, pour brouiller les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, dépêcha de nouveau en Russie, le marquis de La Chétardie,(1) espérant qu'il useroit de son ascendant sur l'esprit d'Élisabeth. Marie-Thérèse déjoua ce projet, en faisant arrêter Botta, en désavouant la conduite qu'il avoit tenue, et en gagnant le chancelier Bestuchef. Les intrigues de La Chétardie furent dévoilées à l'impératrice, qui le fit reconduire sur les frontières, presque comme un criminel. Alors la cause de la maison d'Autriche triompha à Saint-Pétersbourg. (2)

Quoique le roi de Prusse, pour assurer la

(1) Le marquis de La Chétardie avoit infiniment contribué à faire monter Elisabeth sur le trône.

(*Note du traducteur.*)

(2) C'est Manstein, dans ses Mémoires, p. 273, 276 et 280, qui rend le mieux compte de cette conspiration supposée. Le roi de Prusse, Œuvres posthumes, tom. II, p. 41-46, en parle d'une manière vague et partiale. Il paroît que ce n'étoit qu'une cabale de quelques mécontents, qui offensèrent Elisabeth en s'exprimant avec trop de liberté sur les galanteries de cette princesse. *Voy.* Mes Voyages en Russie, Liv. IV, ch. 4.

Chap. CVI.
1745.

conquête de la Silésie, eût affecté d'agir de concert avec la France, il étoit, en secret, mécontent de la conduite de cette puissance, et il n'étoit pas disposé à la seconder pour placer, sur le trône impérial, un prince qui ne dépendroit que d'elle. En conséquence, tout en pressant avec sa vigueur accoutumée ses préparatifs pour la campagne prochaine, il fit proposer à George II de travailler à le réconcilier avec la maison d'Autriche. (1)

Le cabinet britannique étoit intéressé à contrarier les vues de la France, et à procurer au duc de Lorraine la couronne impériale; et il étoit irrité de la rupture inexcusable du traité de Breslaw, qui avoit arrêté les progrès des troupes autrichiennes en France. A la nouvelle de l'entrée des Prussiens dans la Bohême, il avoit fourni à la reine de Hongrie un supplément de subside de 120 livres sterling, (2) et il étoit disposé à aider cette princesse à recouvrer la Silésie, mais non à seconder ses projets de partage des états du roi de Prusse. Cependant les esprits étoient dans une grande fermentation en Angleterre. Les clameurs qui s'élevoient contre ce qu'on appeloit le parti hanovrien devenoient très-alarmantes; et on craignoit une des-

(1) Œuvres posthumes, tom. II, p. 145.

(2) *Sir T. Robinson's Dispatches.*

cente dont l'objet auroit été de rétablir le prétendant. Les membres du conseil étoient extrêmement divisés entre eux; le lord Cartcret, qui étoit le seul ministre qui possédât la confiance du roi, et fût en état de conduire la guerre avec succès, avoit été forcé de se retirer. L'administration des Pelham avoit remplacé la sienne. Le duc de Newcastle, qui étoit homme d'honneur et qui ne manquoit pas de talent, étoit à la tête des affaires; mais sa personne étoit désagréable au souverain; ses projets étoient combattus par plusieurs autres ministres, et même quelquefois par M. Pelham, son frère, qui répétoit les cris que la nation poussoit pour avoir la paix. (1) Cependant la cause de la maison d'Autriche étoit toujours populaire, et le parlement vota des subsides considérables pour la continuation des hostilités; six mille hommes de troupes hessoises furent pris de nouveau à la solde de la Grande-Bretagne ; et pour céder quelque chose à l'opinion, au sujet des troupes hanovriennes, on les fit passer au service de la reine de Hongrie, à laquelle on donna un nouveau subside de 200,000 sterling. (2)

Les vues de l'Angleterre étant dirigées entièrement contre la France, on fit les efforts les

(1) *Memoirs of lord Walpole, ch. XXVI.*

(2) *Tindal. — Sir T. Robinson's Dispatches.*

Chap. CVI. 1745.

plus puissants pour ouvrir la campagne dans les Pays-Bas. Une flotte anglaise fut envoyée dans la Méditerranée pour seconder, en Italie, les opérations des alliés; et le cabinet britannique ne négligea rien pour porter la reine de Hongrie à réunir toutes ses forces contre la maison de Bourbon.

Marie-Thérèse avoit tenté de se réconcilier avec Charles VII; mais elle avoit fait des demandes exorbitantes : elle vouloit s'approprier une partie de la Bavière, pour laquelle elle auroit donné à l'empereur un équivalent, soit en Italie, soit dans les Pays-Bas, soit dans les provinces qu'on se proposoit de conquérir sur la France. Même, lorsque le nouvel électeur eut refusé de prendre le titre d'archiduc et de se mettre sur les rangs pour obtenir la couronne impériale, le cabinet de Vienne, qui temporisoit toujours, avoit, malgré toutes les instances de la cour de Londres, fait différer l'accommodement qui enfin fut signé, à Fuessen, le 22 avril. Par ce traité, l'électeur renonça à toute prétention à la succession des états autrichiens. Il s'engagea à garantir la pragmatique-sanction, à renvoyer les troupes auxiliaires qui se trouvoient dans ses états, et à donner au duc de Lorraine son suffrage électoral. Marie-Thérèse reconnut la validité de l'élection du feu empereur, et renonça à tout dédommagement qui

pourroit être à la charge de l'électeur. (1)

Pour servir de contrepoids à l'union de Francfort, une quadruple alliance entre la reine de Hongrie, le roi de Pologne, et les puissances maritimes avoit été conclue, le 8 janvier, à Varsovie. Auguste III s'étoit engagé à soutenir la pragmatique-sanction, et à envoyer trente mille hommes au secours de la Bohême. En conséquence, il devoit recevoir des puissances maritimes un subside de 150,000 sterling. Le traité n'étant pas encore ratifié à la mort de l'empereur, Auguste III profita de cet événement, pour mettre son alliance à un prix plus haut. Il demanda quelques duchés de Silésie, dont la cession devoit lui procurer un libre passage de la Saxe dans la Pologne. La reine de Hongrie rejeta cette proposition avec hauteur, ce qui joint à plusieurs autres difficultés, que firent élever l'esprit capricieux d'Auguste III, et le caractère impérieux de Marie-Thérèse, prolongea la négociation durant plusieurs mois. A la fin, les progrès des armes prussiennes et les continuelles représentations de la Grande-Bretagne, déterminèrent les deux parties à conclure, et le traité fut signé à Leipsick, le 18 mai. Celui de Varsovie fut considéré comme la base de l'alliance;

Chap. CVI.
1745.

---

(1) *Sir T. Robinson's Dispatches.* — Koch, tom. II, p. 61.

Chap. CVI. 1745.

mais la reine de Hongrie et le roi de Pologne convinrent entre eux d'articles secrets relatifs au partage des conquêtes qu'ils espéroient faire sur le roi de Prusse. Marie-Thérèse devoit recouvrer le comté de Glatz et toute la Silésie, à l'exception des cercles de Zullichau et de Schwibusen qui, avec les duchés de Magdebourg, et de Crossen, et la Lusace prussienne, devoient appartenir à Auguste. (1)

Depuis long-temps le duc de Lorraine désiroit la dignité royale. Humilié de la supériorité que son épouse avoit sur lui, et choqué de la conduite hautaine que les ministres, qui le considéroient comme un étranger sans pouvoir réel et sans importance, tenoient envers lui, il avoit tenté d'obtenir le titre de roi de Bohême. Mais Marie-Thérèse n'étant point disposée à partager son autorité, la couronne impériale étoit devenue l'objet de tous les vœux de ce prince. Cependant, connoissant l'esprit de la reine, il affectoit

(1) Le roi de Prusse accuse George II d'avoir participé au projet de démembrer les états prussiens; mais les Dépêches de sir Thomas Robinson démontrent que le cabinet britannique ne vouloit concourir qu'à faire recouvrer la Silésie à Marie-Thérèse, si l'on ne pouvoit opérer un rapprochement entre cette princesse et Frédéric II. — Hertzberg, Recueil des Déductions, Manifestes, Déclarations, Traités et autres Actes et Ecrits publics, etc., depuis 1736 jusqu'à 1778, tom. I.

de déclarer qu'il renonceroit plutôt à cette couronne, que de l'acheter au prix de la moindre partie des états autrichiens. D'ailleurs les ministres, qui craignoient que son élévation sur le trône de l'Empire ne lui fît prendre un trop grand ascendant, n'y travailloient qu'avec répugnance. Ils donnèrent même à entendre que la couronne impériale pouvoit être rendue à la maison d'Autriche en la personne de l'archiduc Joseph, quoiqu'il fût mineur. (1) Des vues si contraires faisoient tirer, plus que de coutume encore, les négociations en longueur; mais tous les ministres de la cour de Vienne furent d'accord pour rejeter les propositions d'accommodement avec le roi de Prusse.

Chap. CVI.

1745.

Tandis que les alliés perdoient le temps en négociations, les Français entroient en campagne. Le maréchal de Saxe ayant assemblé ses troupes entre Dunkerque et Valenciennes, investit Tournay, le 25 avril, avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Au commencement du mois de mai, le roi de France et le Dauphin se rendirent au camp. L'armée des alliés, qui étoit commandée par le duc de Cumberland, assisté des conseils du feld-maréchal comte de Konigseck, ne se montoit pas à plus de cinquante mille hommes, et l'on n'y comptoit que huit mille Autrichiens. Le

(1) *Sir T. Robinson's Dispatches.*

Chap. CVI. 1745.

reste consistoit en troupes anglaises, allemandes et hollandaises. Cependant le duc de Cumberland, ayant réuni ses forces, s'empressa d'aller au secours de Tournay; et dans les premiers jours du mois de mai, il assit son camp entre Bougines et Maubray, à la portée du mousquet des postes avancés de l'ennemi qu'il vouloit forcer à engager une action ou à lever le siége.

L'armée française, ayant à sa droite le village d'Anthoin, et sa gauche s'étendant jusqu'aux bois de Barry, au-delà de Vezon, bois dont la lisière étoit garnie de redoutes formidables, étoit postée sur une hauteur. Le village de Fontenoy, qu'on avoit fortifié avec le plus grand soin, étoit au centre. En avant, il y avoit une pente douce, que couvroient en partie des taillis et des haies, formant des défilés. Le maréchal de Saxe avoit, en outre, fait creuser un grand nombre de retranchements, que l'on avoit bordés de deux cent soixante pièces de canon.

Ce fut cette position, si bien défendue par la nature et l'art, que les alliés résolurent d'emporter. Le 10 au soir, ils délogèrent les Français des défilés qui étoient sur le front de leur camp, et
Mai. le 11 au matin, l'action s'engagea. Les Hollandais, qui étoient sur la gauche, eurent ordre de s'avancer vers Anthoin, et de prendre en flanc le village de Fontenoy. Les Anglais et les Hanovriens, qui formoient le centre et la droite, fu-

rent chargés d'attaquer le centre et la gauche de l'armée française. Le général Ingoldsby et le Chap. CVI. prince de Waldeck devoient marcher, l'un, avec 1745. un détachement de troupes anglaises, contre la redoute élevée devant le village de Vezon, et l'autre, avec un corps de troupes hollandaises, contre celle de Fontenoy.

L'exécution de ce plan, qui avoit été concerté avec une extrême habileté, auroit probablement décidé du sort de la journée; mais Ingoldsby, soit négligence, soit méprise, n'attaqua point la redoute de Vezon; et le prince de Waldeck fut repoussé. Cependant l'infanterie anglaise et hanovrienne s'avança avec intrépidité (1), malgré le feu terrible de l'artillerie française, et se

(1) On trouve, dans l'Histoire du maréchal de Saxe, par le baron d'Espagnac, tom. II, Liv. VII, p. 90, le fait suivant, que Voltaire a rapporté également. Lorsqu'on ne fut plus qu'à cinquante pas de distance, les officiers anglais saluèrent les Français, en ôtant le chapeau. Les officiers français leur rendirent le salut. « Milord Charles Hay, capitaine aux Gardes anglaises, » s'étant avancé hors des rangs, » continue l'historien, « le comte de Hauteroche, alors lieutenant des Grenadiers, ne sachant ce qu'il vouloit, fut à lui. *Monsieur*, » lui dit l'Anglais, *faites tirer vos gens.* — *Non, Monsieur*, répondit le comte de Hauteroche, *nous ne tirons jamais les premiers.* »

(*Note du traducteur.*)

Chap. CVI.
1745.

mit en ligne entre les bois de Barry et Fontenoy. En même temps les troupes hollandaises occupèrent l'espace qui se trouvoit entre ce village et Anthoin. L'infanterie anglaise fit d'abord tout plier devant elle, et força l'ennemi à se retirer à trois cents pas derrière Fontenoy. Mais, à cet instant décisif, les Hollandais prirent la fuite, frappés d'une terreur panique. Les Anglais, les Hanovriens et les Autrichiens, exposés alors de tous côtés au feu le plus violent, commencèrent à plier. Le duc de Cumberland, se jetant au milieu des rangs, à l'endroit où le danger étoit le plus imminent, excite ses troupes du geste et de la voix, traite les soldats de compatriotes, leur rappelle les victoires de Blenheim (1) et de Ramillies, et s'écrie : « L'honneur le plus grand » pour moi est d'être à votre tête ; je veux par- » tager tous les périls avec vous ! » Il fut parfaitement secondé par sir John Ligonier, qui, pour se servir de l'expression d'un témoin oculaire (2), commanda comme un général et com-

(1) Nous avons déjà fait remarquer que les Anglais donnent le nom de Blenheim à la bataille de Hochstett. (*Note du traducteur.*)

(2) Le capitaine Yorke, aide-de-camp du duc de Cumberland. Cet officier, qui étoit le troisième fils du comte de Hardwicke, a été ensuite très-connu sous les noms de sir Joseph Yorke et de lord Dover. Nous avons

battit comme un grenadier. Le feld-maréchal Konigseck ne montra pas une intrépidité moins héroïque, quoiqu'au commencement il eût été tout meurtri par une chute de cheval. Animées par la présence et l'exemple de leurs généraux, les troupes se rallient, dirigent avec une nouvelle ardeur leurs efforts contre le centre de l'armée française, dont leur charge furieuse renverse des bataillons tout entiers. La victoire sembloit déclarée en leur faveur; le comte de Konigseck félicitoit le duc de Cumberland; le maréchal de Saxe donnoit l'ordre de la retraite; et le roi de France et le Dauphin, entourés de fuyards, alloient être entraînés par eux, ou faits prisonniers, lorsqu'une disposition, qu'en toute autre conjoncture on auroit remarquée à peine, fit changer la fortune. Par le conseil du duc de Richelieu, quatre pièces de canon furent pointées contre les troupes anglaises, qui continuoient à s'avancer, formant une colonne épaisse et longue (1). Le feu vif et bien dirigé de cette petite batterie, qui n'étoit pas à plus de quarante pas

Chap. CVI.
1745.

tiré, d'une lettre qui a été adressée, le 16 mai 1745, à M. Walpole, par M. Yorke, le dernier comte de Hardwicke, les particularités relatives au duc de Cumberland et à sir John Ligonier.

(1) Expression que nous avons empruntée à Voltaire. (*Note du traducteur.*)

Chap. CVI. 1745.

de distance, produisit un effet terrible. Le désordre se mit dans la colonne, que ne soutenoit aucune cavalerie, et dont les rangs étoient éclaircis par les coups de l'ennemi. Elle fut alors attaquée de front et prise en flanc par la cavalerie française, par des escadrons de gendarmerie et par la brigade irlandaise. Le combat fut court, mais sanglant, la confusion devint bientôt générale, et le duc de Cumberland ordonna la retraite, qui fut conduite avec ordre et sans qu'on perdît un seul drapeau. Les Français restèrent maîtres du champ de bataille, et les alliés se retirèrent à Lessines, près d'Ath, laissant leurs blessés à Briffoeuls, où bientôt ils furent faits prisonniers (1).

Peu d'actions ont été plus sanglantes que la bataille de Fontenoy; l'honneur et la perte (2)

(1) Cette description de la bataille de Fontenoy est tirée principalement de la *London Gazette*, des relations françaises, de quelques lettres du capitaine Yorke à M. Walpole, lettres qui sont insérées dans les *Walpole Papers*, et des *Memoirs of the Duke of Cumberland.*

(2) Voltaire, Précis du Siècle de Louis XV, ch. XV, dit que la perte des alliés fut de 9000 hommes, y compris 2000 prisonniers. Il n'y en eut point de faits sur les Français, qui, selon le même auteur, eurent 1681 sous-officiers et soldats tués, et 3282 blessés, dans l'infanterie. Parmi les officiers, 53 seulement étoient morts

furent égaux des deux côtés ; mais le résultat de la journée fut très-funeste aux alliés. La ville de Tournay capitula le 22 mai, et la citadelle le 21 juin ; et les vainqueurs démantelèrent cette place importante. Le reste de la campagne, les alliés se tinrent constamment sur la défensive. La descente que le prétendant opéra en Écosse fit rappeler le duc de Cumberland, avec une partie des troupes britanniques ; mais, avant son départ, ce prince fut témoin de la prise de Gand, d'Oudenarde, de Bruges, de Dendermonde, d'Ostende, de Newport et d'Ath, qui subirent le même sort que Tournay.

Chap. CVI.

1745.

Les choses n'allèrent pas mieux en Italie. La reine de Hongrie n'ayant pu envoyer des renforts à son armée, il fut impossible au roi de Sardaigne de lutter contre les forces des Français et des Espagnols, auxquels les Génois s'étoient réunis. Le gouvernement de Gênes, indigné de la cession de Final, avoit conclu, à Aranjuez, un traité par lequel il s'étoit engagé à mettre sur pied dix mille hommes, avec un train d'artillerie. En retour, la maison de Bourbon avoit garanti toutes les possessions de la république, et promis de lui payer un subside de cent mille

sur le champ de bataille ; 383 étoient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ 1800 hommes. (*Note du traducteur.*)

écus par mois. Toutes les parties contractantes
Chap. CVI. prirent l'engagement de concerter leurs efforts
1745. pour procurer à don Philippe une souveraineté en Italie. Les troupes espagnoles, napolitaines et modénaises, que commandoient le duc de Modène et le comte de Gages, et celles qui étoient aux ordres de don Philippe et du maréchal de Maillebois, se réunirent près d'Acqui; et par la jonction des Génois, leur armée se monta à soixante-et-dix mille hommes. Une division soumit la plus grande partie du Tortonèse et du Milanais, et une autre força le passage du Tanaro, que défendoit le roi de Sardaigne, qui fut repoussé vers sa capitale. Le 16 décembre, don Philippe fit son entrée dans Milan, dont les habitants lui prêtèrent serment de fidélité. Ainsi, en une seule campagne, Tortone, Plaisance, Parme, Pavie, Casal et Asti furent arrachés aux Autrichiens et aux Sardes; et les citadelles d'Alexandrie et de Milan furent bloquées (1).

Frédéric II se trouva dans une situation très-critique, au commencement de l'année 1745. Sa dernière campagne, quoique sans altérer son courage, avoit porté atteinte à sa réputation. La mort de l'empereur avoit dissous l'union de Francfort; les Français ayant été expulsés de l'Allemagne, avoient tourné toutes leurs vues

(1) *Muratori, Annali, tom. XII, p.* 164-179.

vers les Pays-Bas ; et le roi de Prusse, s'étant trouvé exposé seul aux armes réunies de l'Autriche et de la Saxe, n'avoit retiré aucun fruit de la victoire qui avoit été remportée à Fontenoy par son allié (1). Son trésor commençoit à s'épuiser ; il n'avoit recruté et réorganisé son armée qu'avec peine, et les démarches qu'il avoit faites pour obtenir la paix avoient redoublé l'obstination de la cour de Vienne, qui ne croyoit point à la sincérité de ses protestations, et qui ne considéroit ses propositions que comme des signes de détresse. Cependant Frédéric parvint à s'élever au-dessus des difficultés, et sa prudence et sa valeur le tirèrent d'embarras.

Chap. CVI.
1745.

Le mois d'avril se passa en escarmouches entre les deux armées, sur les frontières de la Silésie et du comté de Glatz. Le roi de Prusse, assuré que les Autrichiens se proposoient de

(1) Le roi de Prusse, écrivant à Louis XV, lui dit que la bataille de Fontenoy et la prise de Tournay étoient des événements glorieux pour la personne du monarque, et avantageux à la France, il est vrai ; mais que pour l'intérêt direct de la Prusse, une bataille, gagnée au bord du Scamandre, ou la prise de Pékin, auroient été des diversions égales. Louis XV fut choqué de cette comparaison, et le fit sentir au roi de Prusse, par le ton de hauteur et par la froideur qui caractérisèrent sa réponse. Œuvres posthumes, tom. II, ch. 13, p. 200.

Chap. CVI. 1745.

les rangs de l'infanterie pour lui laisser passage, fondit avec une extrême vivacité sur le centre de l'ennemi, et décida la victoire. Quoiqu'ils eussent été surpris, les Autrichiens montrèrent beaucoup de bravoure et de résolution; et de l'aveu du roi de Prusse même, ils se retirèrent en bon ordre par les montagnes. L'action dura sept heures et fut très-chaude. La perte des Prussiens ne fut pas de plus de deux mille hommes. Celle des Autrichiens et des Saxons consista en quatre mille hommes tués, et en sept mille faits prisonniers, parmi lesquels il y avoit quatre généraux et deux cents officiers. On leur enleva aussi soixante-et-seize drapeaux, sept étendards et soixante-six canons. (1)

Le prince Charles, poursuivi par l'armée prussienne, continua sa retraite jusque dans la Bohême, où il prit une forte position au confluent de l'Elbe et de l'Adler, et les Saxons campèrent sur l'autre rive du fleuve. Frédéric se posta entre Ruseck et Divetz sur l'Adler. Les deux armées conservèrent leur position durant trois mois, le prince Charles attendant des renforts, et le roi

---

(1) *Sir T. Robinson's Dispatches to lord Harrington.* — Œuvres posthumes, tom. II, ch. 12. — Les rapports autrichiens et saxons dans le *Gentleman's Magazine*, *for* 1745. — Muller, Tableau des Guerres de Frédéric-le-Grand.

de Prusse étant trop prudent pour attaquer un camp qui étoit presque inexpugnable. Cependant Frédéric, ne se prévalant point de la victoire qu'il venoit de remporter, fit, par l'entremise du roi d'Angleterre, les propositions de paix qu'il avoit faites précédemment. George II, qui sentoit la nécessité d'arracher le roi de Prusse à l'alliance de la France, adressa à la cour de Vienne les représentations les plus fortes. Mais la reine de Hongrie, dont le courage n'avoit point été abattu par la défaite de son armée, ne pouvoit renoncer à recouvrer la Silésie. Le cabinet britannique n'ayant pu dompter l'obstination de Marie-Thérèse, conclut à Hanovre, avec le roi de Prusse, une convention secrète, par laquelle George II garantit à Frédéric II la possession de cette province, aux termes du traité de Breslaw, et promit d'obtenir l'adhésion des états-généraux. Il fut stipulé que la reine de Hongrie et le roi de Prusse se donneroient une garantie mutuelle de leurs états, et que Frédéric voteroit en faveur du duc de Lorraine pour la nomination à l'Empire. Le roi d'Angleterre, de son côté, prit l'engagement d'employer tous ses efforts pour obtenir le consentement de la cour de Vienne, et faire conclure une suspension d'armes sur-le-champ.

La conclusion de cette convention causa le mécontentement le plus vif à Marie-Thérèse,

Chap CVI.
1745.

dont l'indignation s'accrut par la conduite répréhensible du roi de Prusse. Après avoir tiré des ministres britanniques la promesse du secret le plus inviolable, Frédéric fit répandre dans son armée le bruit que la paix étoit faite. Il proposa une trève au prince Charles, et il ne négligea rien pour faire imputer à la reine de Hongrie la continuation des hostilités. La haine s'en accrut. Marie-Thérèse et l'électeur de Saxe, son allié, rejetèrent la convention, et le prince Charles eut ordre d'engager une nouvelle action, quoique les Saxons se fussent retirés pour aller défendre leurs foyers contre les Prussiens.

Le prince Charles ayant reçu les renforts qu'il attendoit depuis si long-temps, s'avança vers l'armée prussienne, qui étoit campée à Jaromitz, près du confluent de l'Elbe, de la Métau et de l'Aupe. N'osant l'attaquer dans cette position, dont il connoissoit la force, il l'entoura de ses troupes légères, lui coupa ses communications, lui enleva ses convois, et la tint en des alarmes perpétuelles. Dans le même temps, un corps de troupes hongroises, qui avoit surpris la forteresse de Cosel dans la Haute-Silésie, poussoit ses courses jusqu'à Schweidnitz et Breslaw, où étoient les magasins de l'ennemi. Frédéric, ainsi resserré de toutes parts, se replia sur Staudentz, après avoir envoyé un détachement reprendre Cosel, et fut suivi par le prince Charles, qui

s'avança jusqu'à Koenigshoff, et épia l'instant favorable de livrer bataille. Chap. CVI.

Les nombreux détachements qu'elle avoit 1745. faits ayant réduit à dix-huit mille hommes l'armée prussienne, qui d'ailleurs souffroit extrêmement du manque de vivres, le roi se disposa à évacuer la Bohême, et à retourner en Silésie par Trautenau. Le prince Charles prévint l'exécution de ce dessein. Il gagna la droite du camp des Prussiens, et commença avant le jour une canonnade terrible. Frédéric, quoique la veille au soir il eût envoyé un détachement reconnoître l'ennemi, ignora l'approche des Autrichiens, jusqu'à ce qu'ils eussent été découverts par la grand'garde de son camp. Le prince Charles se crut assuré de la victoire. Son armée étoit presque du double supérieure en nombre à l'armée prussienne. Mais elle avoit en tête un général habile et doué d'une grande activité, qui commandoit à des troupes valeureuses et parfaitement exercées. Les siennes, au contraire, n'avoient aucune discipline, et elles donnoient des preuves d'une lâcheté qui n'avoit point encore déshonoré les armes autrichiennes.

Frédéric, jugeant qu'il seroit très-dangereux de tenter la retraite par des chemins difficiles, et en présence d'une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne, résolut d'engager une action. Les Prussiens, quoique exposés, pendant

Chap. CVI. 1745.

une demi-heure, au feu de vingt-huit pièces de canon, se rangèrent en bataille avec une étonnante précision. Ayant fait un quart de conversion à droite, ils présentèrent un front parallèle à celui de l'ennemi. La cavalerie de cette partie de leur armée attaqua les escadrons autrichiens, qui étoient dans une position désavantageuse, et mit le désordre dans leurs rangs. Les exhortations et les menaces furent employées vainement pour les rallier. Le prince de Lobcowitz, après avoir, en les tuant de sa propre main, puni la lâcheté de trois de ses officiers, fut jeté dans un fossé par ses soldats. Les troupes légères n'arrivèrent pas à temps; et le seul régiment de Hussards qui atteignit le camp de l'ennemi, s'occupa à piller au plus fort de l'action. L'infanterie prussienne s'avança alors. Après avoir été repoussée trois fois, elle emporta les batteries. Les Autrichiens ayant été chassés de hauteur en hauteur, commencèrent, sans en avoir reçu l'ordre, une retraite, que le feld-maréchal Daun couvrit avec quelques régiments d'infanterie et deux de cavalerie. L'aile droite de l'armée autrichienne n'attaqua ni ne fut attaquée, le roi de Prusse n'ayant pas fait combattre son aile gauche, de laquelle il tira plusieurs corps de troupes pour soutenir sa droite et son centre.

Il y a lieu d'être surpris de ce que, dans un si grand désordre, la perte des Autrichiens n'ait

pas été plus considérable encore qu'elle ne le fut. Ils eurent quatre mille hommes de tués et deux mille de faits prisonniers; et l'ennemi leur enleva deux pièces de canon, dix drapeaux et deux étendards. Il les poursuivit jusqu'au village de Sorr, d'où la bataille a tiré son nom, et ils se jetèrent dans la forêt de Silva. Le roi de Prusse porte sa perte à mille hommes tués et à deux mille blessés; mais, sans doute, elle fut plus grande, ses troupes ayant été exposées à une canonnade très-longue et très-soutenue, et une partie de l'armée autrichienne ayant fait une grande résistance. Frédéric II avoue qu'il a commis plusieurs fautes dans cette journée, et attribue le gain de la bataille à la bonne conduite de ses troupes et au manque de discipline de celles de l'ennemi. Il paroît qu'il fut vivement frappé du danger auquel il avoit été exposé; et l'on prétend qu'après la victoire il s'écria : « Puis» qu'ils ne m'ont pas battu cette fois, ils ne me » battront jamais! » (1) Bientôt il se retira des confins de la Bohême, qui étoient trop épuisés pour que son armée pût y trouver des vivres.

Chap. C
1745

Les revers que la maison d'Autriche essuya

(1) Relation de la bataille de Sohr ou de Sorr, dans les *Grantham Papers*. — Œuvres posthumes, tom. II, ch. 13. Muller. — *Varnery*, Commentaires sur les Commentaires de Turpin, tom. I, p. 201. — *Heinrich.*

dans cette campagne, ne furent contrebalancés Chap CVI. par aucun autre avantage que par l'élection de 1745. François-Etienne de Lorraine, qui fut élevé à l'Empire. Une armée autrichienne, sous le commandement de ce prince lui-même, tint les Français en échec sur les bords du Rhin, tout le temps que la diète, assemblée à Francfort, fut en séance. François fut élu à l'unanimité des suffrages, excepté ceux de l'électeur de Brandebourg et de l'électeur palatin. On compta même, malgré les deux électeurs opposants, le suffrage électoral de la Bohême. Il n'y eut pas d'autre compétiteur, et l'élection se fit dans les formes, Le 13 Sept. 1745. le 13 septembre. Le duc de Lorraine, à son couronnement, qui eut lieu le 4 octobre suivant, prit le nom de François Ier. Marie-Thérèse fut présente à la cérémonie. Cette princesse témoigna sa joie en s'écriant, du haut d'un balcon : « Vive l'empereur François Ier ! » (1) acclamation qu'elle fit la première, et que répéta la foule immense des spectateurs. (2) En plaçant sur la tête de son époux la couronne impériale, Marie-Thérèse eut la satisfaction de la faire rentrer dans son illustre maison, où elle étoit depuis plus de trois siècles sans interruption. De Francfort, l'impératrice-reine alla voir son armée,

(1) *Puetter's Historical Development, B. II, ch. 5.*

(2) Histoire de Marie-Thérèse, p. 74.

qui étoit à Heidelberg. L'empereur lui-même la reçut à la tête des troupes, entre les rangs desquelles elle passa, saluant avec autant de dignité que de grâce et d'affabilité. Elle dîna en public sous une tente; et à son départ, elle fit distribuer une gratification à chaque soldat. (1) Chap. CVI. 1745.

Marie-Thérèse, quoique ses finances fussent depuis long-temps en mauvais état, et qu'elle eût même été forcée de faire porter à la monnoie l'argenterie des églises, ne vouloit point terminer la campagne d'une manière humiliante. Elle persista donc à rejeter toutes les propositions de la Prusse; et ne songeant qu'à se venger, elle conçut le hardi dessein de réunir ses troupes à celles de la Saxe, de les faire marcher les unes et les autres contre Berlin, et de démembrer les états du prince qui avoit le premier porté atteinte à l'unité de la monarchie autrichienne. Cette princesse étoit encouragée par une déclaration de l'impératrice de Russie, déclaration qui portoit que si Frédéric II entroit dans la Saxe, une armée russe tomberoit sur la Prusse. La prudence et l'activité du monarque prussien firent échouer le dessein de Marie-Thérèse, qui, à l'instant où elle se croyoit assurée du succès, apprit que Frédéric avoit défait, à Hennersdorf, une division de troupes saxonnes, Le 23 Nov.

(1; Un florin.

Chap. CVI. 1745. Le 15 Déc. Le 18.

et qu'il avoit repoussé, de la Silésie dans la Bohême, le prince Charles, qui avoit perdu cinq mille hommes. Le prince d'Anhalt ayant mis totalement en déroute les Saxons à Kesselsdorf, le roi de Prusse étoit entré dans la ville de Dresde, et avoit soumis tout l'électorat. L'impératrice-reine, dont les propres revers n'avoient point abattu le courage, et qu'aucun ennemi ne pouvoit intimider, fut extrêmement touchée du malheur de son allié. Quoiqu'elle eût déclaré qu'elle vendroit jusqu'au dernier de ses joyaux pour recouvrer la Silésie, elle sacrifia son intérêt et sa vengeance pour tirer Auguste III de la situation cruelle où il se trouvoit. Elle accepta la médiation de la Grande-Bretagne; et, le 25 décembre, un traité de paix, qui garantit à la Prusse la possession de la Silésie et du comté de Glatz, fut signé à Dresde. En retour, Frédéric II évacua la Saxe, et reconnut le droit de suffrage de la Bohême, ainsi que la validité de l'élection de François. (1)

(1) Œuvres posthumes, tom. II. — Hertzberg, Mémoire Historique dans sa VIII.e Dissertation, p. 205. — Histoire de Marie-Thérèse, ann. 1745. — Koch, Histoire des Traités de Fuessen et de Dresde, tom. II, p. 64-69.

CHAPITRE CVII.

1746 — 1747.

RÉBELLION d'Ecosse. — Prise de Bruxelles, et progrès rapides que les Français font dans la Flandre. — Bataille de Rocoux. — Succès que les Autrichiens obtiennent en Italie. — Mort de Philippe V. — Avénement de Ferdinand VI. — Les Français et les Espagnols se retirent d'Italie. — Prise de Gênes par les troupes autrichiennes. — Contestations entre les Autrichiens et les Sardes. — Les alliés entrent en Provence. — Révolution de Gênes. — Négociations. — Persévérance de MARIE-THÉRÈSE. — Alliance défensive entre l'Autriche et la Russie. — Campagne de 1747. — Opérations militaires en Provence. — Retraite des alliés. — Blocus et délivrance de Gênes. — Opérations du maréchal de Belle-Isle. — Attaque du poste de l'Assiette. — Retraite de Belle-Isle. — Progrès des Français dans les Pays-Bas. — Les Français entrent en Hollande. — Révolution des Provinces-Unies, et établissement du stathoudérat. — Bataille de Lawfelt. — Retraite des alliés. — Siége et prise

de Berg-op-Zoom. — Victoire remportée par l'amiral Hawke.

Chap CVII. 1746—1747. LA paix de Dresde fut, pour la maison d'Autriche, un événement d'autant plus heureux, que l'Angleterre fut obligée de retirer des Pays-Bas une grande partie de ses troupes, pour les opposer au prétendant, qui avoit pénétré jusqu'au cœur du royaume, et qui menaçoit la capitale. Ce ne fut même que le 27 juin 1746 que la bataille de Culloden, qui fut gagnée par le duc de Cumberland, mit fin à la rébellion; et il s'écoula beaucoup de temps avant que le rétablissement de la tranquillité intérieure permît au gouvernement de porter son attention sur les affaires du dehors, et de renouveler ses efforts dans les Pays-Bas.

Les Français mirent, avec l'activité qui les caractérise, cet intervalle à profit. Le maréchal de Saxe, avant que les Autrichiens eussent pu rassembler dans la Flandre des forces suffisantes, Le 20 Fév. ouvrit la campagne par la prise importante de Bruxelles, où Louis XV fit son entrée le 4 mai. Malines, Louvain, Anvers, Mons, Charleroy et Namur, furent successivement assiégés et pris; et avant la fin du mois de septembre, tous les Pays-Bas autrichiens, excepté Luxembourg et Limbourg, furent soumis. Cependant l'armée des alliés étoit forte de soixante-et-dix mille

hommes. Le prince Charles en avoit le commandement; mais la douleur qu'il ressentoit de la mort d'une épouse adorée, l'empêchoit de suivre les opérations militaires avec son attention accoutumée.

Chap. CVII.
1746—1747.

Peu de temps après la reddition de Namur, les alliés prirent, entre Mastricht et Liége, une position où ils furent attaqués le 11 octobre. Après avoir fait une résistance opiniâtre, ils furent forcés de se retirer au delà de la Meuse. La perte de cette bataille, que, du nom d'un village que les confédérés occupoient, on appelle bataille de Rocoux, fut due principalement à l'infériorité de leur artillerie, et à l'habileté supérieure du maréchal de Saxe. Sir John Ligonier couvrit, à la tête de la cavalerie anglaise, la retraite avec succès. Les alliés prirent leurs quartiers d'hiver dans les duchés de Luxembourg et de Limbourg, et les Français occupèrent le pays dont ils venoient de faire la conquête. (1)

L'impératrice-reine ayant envoyé en Italie un renfort de trente mille hommes, les troupes austro-sardes y eurent l'avantage du nombre. Elles reprirent Asti, Milan, Guastalla et Parme; et leurs succès furent assurés par la victoire que le prince de Lichtenstein remporta, à San-Lazaro,

(1) *Tindal.* — Mémoires de Noailles. — Mémoires de Richelieu.

Chap CVII.
1746—1747.

sur les troupes réunies de France et d'Espagne, commandées par don Philippe.

Dans le cours de cette campagne, Philippe V mourut, âgé de soixante-cinq ans; et l'esprit turbulent d'Elisabeth Farnèse cessa d'agiter les conseils de l'Espagne.

Ferdinand VI, fils de Philippe V et d'Anne-Marie de Savoie, sa première femme, étoit un prince d'un caractère doux, que gouvernoit entièrement M.-M.-Thérèse, princesse de Portugal, son épouse, qui étoit dévouée à l'Angleterre, et attachée aux intérêts de Marie-Thérèse, à qui elle étoit unie par les liens du sang. Il se fit donc un prompt changement dans la politique de l'Espagne. Le commandement de l'armée fut enlevé au comte de Gages, général actif et entreprenant, et les troupes espagnoles eurent ordre d'abandonner l'Italie. Ainsi que les troupes françaises, elles se retirèrent jusqu'à Nice, puis elles repassèrent le Var. (1) Le roi de Sardaigne occupa Final et la rivière du Ponent. Les Impériaux prirent Novi, Voltaggi et Gavi, et se saisirent du passage de la Bocchetta. En même temps une escadre anglaise bloqua le port de Gênes. Ainsi enveloppés, les Génois se rendirent presque à discrétion. Ils s'engagèrent à re-

(1) *Sir Benjamin Keene's Dispatches.* — *Muratori, Annali d'Italia.*

mettre aux troupes de l'impératrice-reine, leur ville avec toute leur artillerie et leurs munitions de guerre. Le doge et six sénateurs durent se rendre à Vienne pour y implorer la clémence de Marie-Thérèse, et quatre autres sénateurs furent livrés comme ôtages pour l'accomplissement de la capitulation. En conséquence, le marquis de Botta prit, à la tête d'un corps de quinze mille hommes, possession de la place, au nom de l'impératrice-reine; et le reste de l'armée combinée campa dans l'état de Gênes.

Le 5 Sept. 1746.

Il s'éleva alors, entre les alliés, des contestations très-vives sur le plan d'opérations qu'il convenoit de suivre. Les généraux autrichiens vouloient qu'on marchât contre Naples, qui auroit été une proie facile. Cet avis fut rejeté par le roi de Sardaigne, qui voyoit d'un œil jaloux l'ascendant que la maison d'Autriche prenoit en Italie, et par les Anglais, qui désiroient qu'on fît une diversion dans les provinces méridionales de la France. Après beaucoup de discussions, il fut résolu d'attaquer la Provence. Mais ce fut seulement le 30 novembre que le comte de Braun, qui, à l'aide de la flotte anglaise, mit le siége devant Antibes, passa le Var. Un soulèvement, opéré à Gênes en cette conjoncture, interrompit le cours des succès des alliés.

Le marquis de Botta avoit, depuis la signature de la capitulation, fait éprouver toutes sortes de

mauvais traitements aux Génois. Ses soldats
Chap.CVII. avoient été logés à discrétion chez les habitants,
1746—1747. et il avoit exigé, outre le paiement d'une contribution de 24,000,000 de florins, la remise des joyaux sur lesquels la maison d'Autriche avoit fait un emprunt. Il avoit aussi banni un grand nombre de nobles, et laissé impunis les excès de ses troupes. La fureur et le désespoir des Génois étant montés au plus haut degré, une étincelle alluma un incendie. Comme le roi de Sardaigne ne voulut point fournir de l'artillerie pour le siége d'Antibes, les Autrichiens eurent recours à celle qu'ils avoient trouvée dans Gênes. Un officier autrichien ayant frappé de sa canne un habitant qui avoit refusé d'aider à transporter un mortier jusqu'au port, il s'éleva un tumulte. L'officier fut blessé, et une grêle de pierres contraignit les Allemands à se retirer. Le nombre des insurgents s'accrut pendant la nuit. Ils se munirent d'armes en forçant
Les 5 et 9 Décembre. les magasins des armuriers; et ils barricadèrent les rues. Secondés par les habitants de la campagne, et dirigés par des sénateurs et des officiers français déguisés, ils chassèrent de Gênes et de son territoire les Autrichiens, qui perdirent huit mille hommes, et toute leur artillerie et leur bagage. (1)

(1) *Muratori*, *Annali d'Italia*, *anno* 1746. — His-

Chap. CVII.
1746—1747.

La guerre pour la succession d'Autriche, guerre qui duroit depuis cinq ans, avoit changé d'objet. La France et la Grande-Bretagne, qui, d'auxiliaires, étoient devenues parties principales, désiroient sincèrement la paix, et cherchoient, par un emploi bien combiné de toutes leurs forces, à l'obtenir aux conditions les plus favorables. Les Français poussoient leurs conquêtes dans les Pays-Bas, le seul point par où les puissances maritimes fussent vulnérables. L'Angleterre s'efforçoit de ruiner la marine de France, et de s'emparer de quelques colonies, pour obliger cette puissance à restituer ses conquêtes. Elle y parvint par une suite de victoires navales, et elle s'empara de l'île du Cap-Breton, et de la forteresse importante de Louisbourg, qui commande l'entrée du golfe Saint-Laurent, et étoit la clef du Canada.

Des négociations avoient été ouvertes entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, et entre la France et les Provinces-Unies. La cour de Madrid avoit, depuis l'avénement de Ferdinand VI, témoigné le désir d'obtenir la paix, à condition qu'on feroit à don Philippe un établissement en Italie, et qu'on n'exigeroit pas d'elle qu'elle abandonnât honteusement ses alliés. En conséquence,

---

toire des Révolutions de Gênes, jusqu'à l'année 1748, vol. III, p. 139 et suiv.

Chap. CVII. 1746—1747.

on entama à Lisbonne, puis à La Haye, des négociations, que firent échouer les artifices de la reine douairière d'Espagne, et le refus de Marie-Thérèse, qui ne voulut point renoncer à ses droits sur les royaumes de Naples et de Sicile. Cependant la cour de Madrid se montra toujours disposée à mettre, à des conditions honorables, un terme aux hostilités. (1)

Les Provinces-Unies, que la conquête des Pays-Bas exposoit au péril le plus imminent, offrirent de négocier un accommodement. Cette proposition ayant été rejetée par l'impératrice-reine, quoique la cour de Versailles l'eût acceptée, les états-généraux firent des ouvertures particulières, pour concerter un plan de pacification générale. La France proposa, pour base des préliminaires, la restitution des Pays-Bas, en retour de celle du Cap-Breton. L'Angleterre ayant bientôt pris part aux négociations, des conférences s'ouvrirent, au commencement d'octobre, à Bréda, entre les plénipotentiaires français, anglais et hollandais. Elles furent suspendues promptement par le refus que firent les négociateurs français d'admettre les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Sardaigne, puis rompues entièrement par l'effet des vues contraires des alliés, et surtout par l'espoir que les

Févr. et Avr. 1746.

(1) *Memoirs of lord Walpole.*

préparatifs, qui se faisoient pour la campagne prochaine, avoient donné à l'impératrice-reine.

Le 22 Mai 1746.

Cette princesse avoit conclu, avec la Russie, un traité d'alliance défensive, par lequel les parties contractantes s'étoient engagées à fournir, l'une à l'autre, un secours de trente mille hommes, en cas d'attaque. (1) En outre, les alliés avoient fait, à La Haye, une convention qui, si elle avoit été remplie, auroit arrêté les attaques de la France. La Hollande et la Grande-Bretagne devoient mettre sur pied, dans les Pays-Bas, chacune quarante mille hommes. L'impératrice-reine avoit promis d'y compléter une armée de soixante mille hommes, sans compter les garnisons des places fortes et dix mille hommes dans le Luxembourg. Elle devoit aussi envoyer en Italie soixante mille hommes, qui, joints à trente mille Piémontais, auroient attaqué la France de ce côté, tandis que le roi de Naples auroit été contenu par une autre armée de quinze mille hommes. L'Angleterre avoit pris l'engagement de faire passer une forte escadre dans la Méditerranée, et, ainsi que les états-généraux, d'anticiper le paiement du subside promis à l'impératrice-reine, subside auquel

(1) Rousset, tom. XIX, p. 460.

Chap. CVII. 1746—1747.

devoit être ajoutée une somme de 100,000 liv. sterling. (1)

L'exécution de ce projet fut bientôt démontrée impossible. Les Hollandais n'osèrent publier une déclaration formelle de guerre contre la France ; et se flattant d'obtenir la paix, ils ne pressèrent point leurs préparatifs. Le roi de Sardaigne montra presque autant de lenteur ; et l'impératrice-reine ne put fournir le contingent qu'elle avoit promis. En conséquence, la campagne de 1747 ne fut point favorable aux alliés. Le comte de Braun, il est vrai, continua de presser les opérations du siége d'Antibes et de dévaster la Provence. Quoique la perte de Gênes mît en danger la communication avec la flotte anglaise, et que le maréchal de Belle-Isle s'approchât à la tête d'une armée française très-considérable, les généraux de l'armée combinée résolurent unanimement, dans un conseil de guerre, de conserver leur position ; mais aussitôt un courrier, arrivé de Vienne, remit au comte de Braun des dépêches renfermant des ordres, après la lecture desquels il fit repasser le Var à ses troupes.

Le 3 Fév.

Les motifs de cette retraite, que les autres alliés censurèrent fortement, furent le manque

(1) *Tindal, vol. XXI, p.* 298. — *Heinrich, vol. VIII, p.* 235. — Kerroux, Histoire de la Hollande, p. 1201.

de vivres, la foiblesse de l'armée, qui ne se composoit pas de plus de vingt-cinq mille hommes, Chap. CVII. et principalement le désir que Marie-Thérèse 1746—1747. avoit de recouvrer Gênes, et de punir un attentat qu'elle considéroit comme plus atroce que les vêpres siciliennes. (1) Cependant, quoiqu'elle jugeât de la plus haute importance la rentrée de ses troupes dans cette ville, elle rejetoit l'assistance du roi de Sardaigne, sans laquelle le succès étoit impossible. A la fin, on fit un compromis, en vertu duquel six mille Sardes se réunirent aux Autrichiens. Cependant ni les uns ni les autres ne voulurent fournir de l'artillerie de siége, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Français. Il fallut donc se borner à un blocus, sans dresser une seule batterie. Le maréchal de Belle-Isle s'approchant avec des troupes de France et d'Espagne, on fut forcé de songer à la retraite. Comme ils s'étoient vantés publiquement de reprendre Gênes, ni les Autrichiens ni les Sardes ne vouloient lever le siége les premiers. (2) Cette contestation cessa, le roi de Sardaigne ayant été obligé de se retirer pour aller défendre les passages du Piémont. Les Autri-

(1) *Sir Thomas Robinson's Dispatches. — Muratori, anno* 1747.

(2) *General Wentworth to sir Thomas Robinson*, (Turin, le 8 juillet. N. S. 1747.)

chiens, après avoir gagné ce point, se retirèrent aussi.

Le maréchal de Belle-Isle, ayant passé le Var au mois de juin, s'empara de Nice, de Mont-Alban, de Villefranche et de Vintimille. Avec la témérité qui caractérisoit ses entreprises, il se proposa de menacer Turin par une irruption du côté du Dauphiné. Malgré le général espagnol, et même contre le gré de la cour de Versailles, il détacha quinze mille hommes, sous le commandement du comte de Belle-Isle, son frère, avec ordre de forcer le passage par lequel on pénètre dans la vallée de la Sture. Le comte at-
Le 19 Juill. teignit l'Assiette, retranchement formidable qui étoit pratiqué au sommet d'une montagne escarpée, qui étoit bordé de hautes palissades et d'un grand nombre de canons, et défendu par dix-huit bataillons de troupes sardes et trois bataillons autrichiens. Ces obstacles n'intimidant point les Français, ils attaquèrent ce poste. Ils avoient été repoussés deux fois avec une grande perte, lorsque le comte de Belle-Isle lui-même se mit à leur tête, marcha en avant, et planta sur les ouvrages le drapeau de son souverain. Blessé grièvement aux deux mains, en s'efforçant de renverser les palissades, il saisit les planches entre ses dents, et reçoit alors un coup mortel, qui le jette sur des tas de morts. La perte des Français fut de quatre mille hommes tués et de deux mille blessés.

Le reste du détachement se retira à Briançon, (1) et le maréchal de Belle-Isle lui-même se replia sur Nice.

Dans cette expédition, les Français et les Espagnols ne furent pas moins divisés entre eux que les Autrichiens et les Sardes. Mais, quoique le maréchal de Belle-Isle n'eût pu faire une impression durable en Italie, il parvint à exécuter ce qu'il s'étoit proposé principalement, la délivrance de Gênes. Après quelques mouvements de peu d'importance, les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver au mois d'octobre. (2)

Jamais la foiblesse, la lenteur et le manque d'accord parmi les alliés, ne furent plus sensibles que dans la campagne des Pays-Bas; et leur conduite fit un contraste frappant avec celle des Français. La Grande-Bretagne seule fournit le nombre d'hommes qu'elle avoit promis. Les contingents de l'impératrice-reine et des Provinces-Unies s'élevèrent à peine aux deux tiers de ce qui avoit été stipulé. La négligence des commissaires autrichiens et hollandais fut cause que le duc de Cumberland, quoiqu'il eût mis le premier son armée en mouvement, ne put rien

(1) *Muratori, tom. XII, P. II, p.* 289. — Voltaire. — Fantin-des-Odoards, Histoire de France, tom. IV, p. 188. — Mémoires de Noailles, tom. VI, p. 234.

(2) *Muratori.*

entreprendre d'important, faute de magasins. Ainsi, il fatiguoit ses troupes sans aucun avantage, tandis que le maréchal de Saxe tenoit tranquillement les siennes dans leurs cantonnements entre Bruges, Anvers et Bruxelles, où elles étoient abondamment pourvues de toutes choses, et qu'il se préparoit à porter, au retour de la saison favorable, la guerre au cœur des Provinces-Unies.

Dans le même temps l'ambassadeur de France à La Haye remit aux états-généraux un mémoire, rempli de protestations d'estime et d'offres d'accommodement, et terminé par la déclaration que le roi, son maître, ne se proposoit d'attaquer la république que comme l'alliée de la maison d'Autriche, et qu'en conséquence les forteresses et pays que l'armée française occuperoit, seroient rendus lorsque les Provinces-Unies auroient cessé de fournir des secours aux ennemis de la France. Le jour même où ce mémoire fut présenté, Lowendahl entra en Hollande, à la tête de vingt mille hommes. En moins d'un mois, il soumit l'Ecluse, le Sas-de-Gand et Hulst, et fit cinq mille hommes prisonniers de guerre.

On prétendit qu'à son entrée sur le territoire de la république, Lowendahl avoit déclaré à deux officiers hollandais, que l'invasion se faisoit d'accord avec le gouvernement des Provinces-Unies. La prompte reddition des forteresses parut con-

firmer cette déclaration ; et les partisans de la maison d'Orange profitèrent de la consternation générale, pour accréditer un tel bruit. Le peuple, se figurant qu'il étoit trahi, demanda le rétablissement de la constitution sous laquelle les Provinces-Unies avoient prospéré si long-temps. Le soulèvement commença à Tervère, dans l'île de Zélande. Les bourgeois s'assemblèrent tumultueusement, et demandèrent aux magistrats que Guillaume-Henri Frison, prince d'Orange, fût élevé au stathoudérat. Les autres villes en firent autant ; et le jour même, ce prince fut nommé, par les états, stathouder, capitaine-général et amiral de la province. Cette révolution soudaine se fit presque sans désordre. Les autres provinces firent la même nomination ; et le 15 mai, le prince d'Orange fut, en qualité de capitaine général et d'amiral de l'union, installé par les états-généraux. (1)

Cette révolution, quelque contraire qu'elle fût aux intérêts de la France, arriva trop tard pour influer avec force sur les opérations de la campagne. Le prince d'Orange, qui prit alors le commandement des troupes hollandaises, avoit

(1) *Tindal, vol. XXI, p.* 306. Lettre du lord Sandwich à sir T. Robinson, La Haye, le 30 avril 1747. — Lettre de sir Everard Fawkener à sir T. Robinson, du quartier-général de Banwell, le 16 juin.

Chap. CVII. 1745—1747.

beaucoup de vanité, de présomption, étoit pointilleux, n'avoit aucune expérience dans l'art de la guerre, et cependant ne vouloit point agir en second sous le duc de Cumberland, son beau-frère. En conséquence, sa présence et son intervention contrarièrent plus qu'elles n'avancèrent les opérations de l'armée combinée.

Les alliés, pour couvrir Mastricht, qui étoit menacé par les Français, prirent poste sur les bords de la Meuse, et après plusieurs mouvements qui se firent de part et d'autre, ils furent attaqués dans les environs de cette place. Le maréchal de Saxe dirigea tous ses efforts contre les Anglais, les Hanovriens et les Hessois, qui composoient l'aile droite et étoient postés près du village de Val ou de Lawfelt, d'où la bataille a tiré son nom. Ce poste fut pris et repris quatre fois. A la fin l'habileté supérieure du maréchal de Saxe, et le courage persévérant de ses troupes décidèrent la victoire. Les alliés se retirèrent derrière Mastricht. Dans cette retraite, l'infanterie anglaise faillit à être coupée, et elle ne dut son salut qu'aux efforts que sir John Ligonier fit à la tête de la cavalerie. Ce fut alors que cet officier fut fait prisonnier. Les généraux des deux armées se virent sur le point d'être pris aussi, le duc de Cumberland ayant été enveloppé par un escadron de cavalerie française, et le maréchal de Saxe ayant, en dirigeant l'at-

Le 2 Juillet.

taque, été poussé par son ardeur, dans les rangs de l'ennemi. L'armée française fut extrêmement maltraitée dans l'action. Le maréchal de Saxe a avoué à sir John Ligonier qu'il avoit perdu neuf mille hommes. Les alliés n'en perdirent pas plus de cinq mille. Leur défaite a été attribuée en Angleterre (1), à la lâcheté des troupes hollandaises, et même à la trahison des Autrichiens; mais, dans la réalité, il ne l'ont due qu'au manque de concert entre les généraux des confédérés, et qu'aux dispositions habiles qui furent faites par le maréchal de Saxe.

Ce succès de leurs armes ne permit cependant pas aux Français d'investir Mastricht, place dont la garnison avoit reçu des renforts considérables. Le comte de Lowendahl marcha, avec trente mille hommes, contre Berg-op-Zoom, que l'on jugeoit imprenable, et dont l'attaque n'excita aucune alarme dans les Provinces-Unies. Cette place, qui étoit le chef-d'œuvre de Cohorn, avoit déjà bravé tous les efforts des Français.

(1) *Tindal, vol. XXI, p.* 312. Il est probable que cet auteur n'a parlé que d'après l'opinion générale. Mais dans le compte de la bataille de Lawfelt, que sir Everard Fawkener a fait passer à sir Thomas Robinson, il n'est aucunement question de trahison de la part des Autrichiens. Ce compte est daté du quartier-général de Ruholt, et du 16 juillet.

Chap.CVII. 1746—1747.

Elle étoit jointe à un camp retranché, et sa communication avec la mer ne pouvoit être coupée. Une garnison nombreuse la défendoit. Vingt bataillons et quatorze escadrons, sous le commandement du prince d'Hildburghausen, étoient renfermés dans le camp; et à toute heure on attendoit du renfort. La tranchée fut ouverte le 15 juillet. Après les approches ordinaires, qui coûtèrent beaucoup de monde aux assiégeants, on fit, au commencement du mois de septembre, quelques brèches aux remparts. Le gouverneur, qui étoit âgé de quatre-vingts ans, et qui se reposoit sur la force de la place, négligea les précautions nécessaires; et elle fut surprise, le 15 de grand matin. Les assaillants s'avancèrent presque sans rencontrer d'obstacle, jusqu'au milieu de la ville. Peu s'en fallut même que le gouverneur ne fût saisi dans son lit. Cependant la garnison, qui parvint à se réunir, fit une résistance opiniâtre; et lorsqu'elle se vit sur le point d'être accablée par le nombre, elle se retira par la porte opposée à celle par où étoit entré l'ennemi.

On ne manqua pas non plus d'imputer à la trahison la prise de Berg-op-Zoom ; mais il paroît qu'elle fut causée par la négligence des sentinelles et par le grand âge du gouverneur qui ne pouvoit faire les rondes. Ce fut le dernier événement important de cette campagne mal-

euse. (1) Les revers que les alliés y éprou- nt, furent, jusqu'à un certain point, com- és par une victoire navale que les Anglais portèrent. L'amiral Hawke ayant rencontré iauteur du cap Finistère, une escadre fran- qui convoyoit une flotte des Indes Occi- ales, la battit et lui prit six vaisseaux de li- Cet avantage, qui concourut toujours plus iner la marine française, accéléra la conclu- de la paix. (2)

Etant à Berg-op-Zoom, en 1771, j'ai pris, sur vénement extraordinaire, des renseignements de eurs officiers qui avoient assisté au siége, et j'ai convaincu qu'on ne pouvoit accuser de trahison le erneur, quoique probablement une ou deux senti- s aient été corrompues pour tenir une poterne ou- ou pour ne pas crier.

Tindal, vol. XXI, p. 322.

CHAPITRE CVIII.

1748 — 1749.

PROPOSITIONS de paix générale. — Dissensions entre les cours de Vienne et de Londres. — Convention de La Haye. — Contestations avec le roi de Sardaigne. — Etat de foiblesse des Hollandais. — Succès des armes françaises. — Conférences tenues à Bréda, puis à Aix-la-Chapelle. — Opposition de MARIE-THÉRÈSE. — Signature des préliminaires. — Obstacles mis à la conclusion de la paix. — Traité définitif. — Mécontentement de la cour de Vienne.

Ch. CVIII. 1748—1749.

DURANT le cours de la campagne, la France renouvela ses propositions de paix. Après la bataille de Lawfelt, le maréchal de Saxe fit, avec une franchise et une cordialité qui annonçoient la sincérité de sa cour, des ouvertures à sir John Ligonier, son prisonnier. La base de l'accommodement devoit être la restitution réciproque de toutes les conquêtes, et un établissement pour don Philippe, en Italie. Les propositions de la France furent transmises au cabinet britannique qui en fit part à ses alliés. Mais, comme l'impé-

ratrice-reine refusa de donner une explication positive de ses intentions, et que le prince d'Orange, qui désiroit de signaler l'exercice de l'autorité qu'il venoit d'acquérir, repoussoit avec force toute idée de reconciliation, les offres de la cour de Versailles furent rejetées péremptoirement; (1) et à la fin de l'année on fit des préparatifs pour pousser avec vigueur les opérations de la campagne suivante.

L'opposition des intérêts et des vues mit tant d'obstacles à la formation d'un plan, que la dissolution de la ligue parut prochaine. Il s'étoit élevé, au sujet du contingent, des débats entre les cours de Vienne et de Londres. Le cabinet britannique avoit proposé qu'à l'avenir le subside fût payé, moitié au commencement de l'année, et moitié lorsque des officiers anglais auroient vérifié que le nombre des troupes qu'on se seroit engagé à fournir, étoit sur pied. Il avoit déclaré même qu'il seroit fait une déduction proportionnée à ce qui manqueroit d'hommes, à l'ouverture de la campagne. L'impératrice-reine, indignée, avoit rejeté ces propositions; (2) et ce ne fut pas sans une peine extrême qu'au mois de janvier 1748 on parvint à con- Janv. 1748.

(1) *Memoirs of lord Walpole*, p. 327.

(2) *Sir T. Robinson to lord Chesterfield*, (Vienne, le 8 septembre 1747.)

clure à La Haye, une convention entre les puissances maritimes et la Sardaigne. L'Autriche s'engagea à fournir soixante mille hommes dans les Pays-Bas, et autant en Italie. Les deux puissances maritimes promirent d'en envoyer chacune six mille dans les Pays-Bas. Enfin le roi de Sardaigne prit l'engagement de joindre trente mille hommes de ses troupes aux troupes autrichiennes. Marie-Thérèse acquiesça, quoiqu'à regret, à la proposition de faire dépendre de la totalité de son contingent, le paiement du subside, dont le quart, c'est-à-dire 400,000 sterling, devoit être déduit, si les armées n'étoient pas au complet avant le 1er. avril. La même condition fut imposée au roi de Sardaigne. (1) Outre ces forces, les puissances maritimes prirent à leur solde, par un traité qui fut signé le 30 novembre 1747, trente mille Russes, qui devoient se mettre en marche avant la fin de l'année.

La ville d'Aix-la-Chapelle avoit été, d'un commun accord, substituée à celle de Bréda pour y tenir des conférences; et en même temps, les plénipotentiaires de toutes les puissances belligérantes s'étoient assemblés à La Haye. Celui de l'Autriche étoit le comte de Kaunitz, qui s'est

(1) Convention pour l'année 1748, dans les *Grantham Papers*.

Ch. CVIII.
1748—1749.

ensuite rendu si célèbre en qualité de premier ministre de la cour de Vienne. Marie-Thérèse ne pouvoit remettre ses intérêts entre les mains d'un négociateur plus habile, ni plus zélé. Le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne fut le comte de Sandwich, qui ouvrit là, avec une habileté et un jugement supérieurs à son âge, sa carrière diplomatique. Le comte de Saint-Séverin, qui se faisoit remarquer par sa candeur et son affabilité, représentoit dignement la France. Les états-généraux n'employèrent pas moins de cinq négociateurs, à la tête desquels étoit le comte de Bentinck, homme intègre et dévoué au stathouder et à l'Angleterre. L'ambassadeur de la cour de Madrid fut don Masones de Lima, espagnol formaliste et pointilleux. Le comte de Chavannes, italien d'un esprit souple et délié, fut choisi par le roi de Sardaigne. Pour la forme, on reçut aussi des plénipotentiaires du duc de Modène et de la républiques de Gênes. L'essentiel de la négociation fut réglé par les comtes de Saint-Séverin et de Sandwich; et comme on désiroit également la paix de part et d'autre, on fut bientôt d'accord. Les premières propositions furent adressées, le 27 mars, par le plénipotentiaire français au plénipotentiaire anglais; et le 30 avril, on signa les préliminaires de paix entre la France, la Grande-Bretagne, et les Provinces-Unies.

Ch. CVIII.
1748—1749.

La conclusion soudaine de cette négociation ne fut pas moins due à l'état de foiblesse où se trouvoit la Hollande, qu'à la bonne foi de la France. Le duc de Cumberland, lorsque dans les premiers jours du mois de mars il avoit rejoint l'armée, n'avoit pas trouvé dix mille hommes de troupes hollandaises, au lieu de cinquante mille que le prince d'Orange avoit promis. Il fut même obligé de détacher dix-neuf bataillons pour défendre Bréda; et en conséquence il lui fut impossible de réunir sur la Meuse des forces suffisantes pour concourir à la défense de Mastricht avec les Autrichiens. (1) L'épuisement des finances avoit empêché le gouvernement hollandais de fournir les 100,000 livres sterling, qu'il avoit promises pour les frais de la marche des troupes russes; et il avoit tenté vainement de lever en Angleterre un emprut de 300,000 livres sterling. En cet état des choses, la prise de Mastricht étoit inévitable, et les Français, une fois maîtres de cette place, auroient pénétré jusqu'au cœur des Provinces-Unies, sans qu'un gouvernement foible et divisé, et qu'un peuple mécontent, épuisé et découragé eussent pu leur opposer quelque obstacle.

La restitution de Final et la cession d'une souveraineté pour don Philippe, en Italie, fu-

(1) *The duke of Cumberland to earl of Sandwich.*

rent les objets principaux des conférences particulières que tinrent entre eux les plénipotentiaires anglais et français. Les dangers auxquels étoient exposées les Provinces-Unies, et la crainte que la France n'élevât ses prétentions, lorsqu'elle se seroit emparée de Mastricht, place que ses troupes avoient alors investie, arrachèrent le consentement de l'Angleterre. La restitution réciproque de toutes les conquêtes fut la base des préliminaires; et les duchés de Parme et de Plaisance furent assignés à don Philippe. Ces conditions furent communiquées aux plénipotentiaires autrichien et sarde. Le comte de Kaunitz, non-seulement refusa son consentement à tout démembrement de la monarchie autrichienne, mais insista sur l'exécution complète du traité de Worms, et déclara que sa souveraine, si on la contraignoit à fournir une souveraineté à l'infant, révoqueroit les cessions qu'elle avoit faites au roi de Sardaigne. Le comte de Chavannes, avec autant d'obstination, s'éleva contre la restitution de Final, et demanda un équivalent pour le duché de Plaisance qui avoit été cédé à son maître, par le traité de Worms. En conséquence de ce refus et de l'absence des ministres d'Espagne et de Gênes, les plénipotentiaires français, anglais et hollandais, signèrent séparément les préliminaires. On convint d'une suspension d'armes immédiate avec les Pays-Bas,

Ch. CVIII.
1748—1749.

pourroit être que très-désagréable et pour elle et pour lui. (1)

---

(1) *M.r Keith to the Duke of Newcastle,* (le 6 novembre 1748.)

CHAPITRE CIX.

1749 — 1756.

RÈGLEMENTS et améliorations faits par MARIE-THÉRÈSE. — Portraits des comtes d'Uhlfeld, de Colloredo et de Khevenhuller, et du baron de Wasner, ministres de cette princesse. — Disgrace de Bartenstein. — Élévation et portrait de Kaunitz. — Brouilleries entre les cours de Vienne et de Londres, relativement à l'élection de l'archiduc Joseph, comme roi des Romains, et au sujet du traité de la Barrière.

LE temps qui s'écoula entre la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, et le commencement de la guerre de sept ans, Marie-Thérèse le consacra à fermer les plaies que de longues hostilités avoient faites à ses états. Le rétablissement de ses finances et les changements que demandoit l'organisation de son armée appelèrent les premiers son attention. Un historien, dont le témoignage ne peut être soupçonné de partialité pour cette princesse, a déjà fait connoître les succès qui ont couronné cette double entreprise. (1)

Chap CIX.
1749—1756.

(1) « Marie-Thérèse mit dans ses finances un ordre

Chap. CIX.
1749—1756.

Les finances furent administrées selon un nouveau système; l'anticipation des revenus par des

---

» inconnu à ses ancêtres, et non-seulement répara, par » de bons arrangements, ce qu'elle avoit perdu par les » provinces cédées au roi de Prusse et au roi de Sardaigne, mais même augmenta considérablement ses revenus. Le comte de Haugwitz devint contrôleur-général de ses finances. Sous son administration, les revenus de l'impératrice montèrent à 36,000,000 de » florins, ou 24,000,000 d'écus. L'empereur Charles VI, » son père, possesseur du royaume de Naples, de la » Servie et de la Silésie, n'en avoit pas eu autant..... » L'impératrice avoit senti, dans les guerres précédentes, la nécessité d'une meilleure discipline. Elle » choisit des généraux actifs, capables de l'introduire » dans ses troupes.... On formoit toutes les années, dans » les provinces, des camps où les troupes étoient exercées par des inspecteurs très-versés dans les grandes » manœuvres de la guerre. L'impératrice se rendit elle-même, à différentes reprises, dans les camps de » Prague et d'Olmutz, pour animer les troupes par sa » présence et par ses libéralités; elle savoit faire valoir » mieux qu'aucun prince ces distinctions auxquelles on » attache tant de prix; elle récompensoit les officiers » qui lui étoient recommandés par ses généraux, excitoit partout l'émulation, les talents et le désir de lui » plaire.... L'impératrice fonda, près de Vienne, un » collége où la jeune noblesse étoit instruite dans tous » les arts qui ont rapport à la guerre. Par tous ces soins, » le militaire acquit, dans ce pays, un degré de perfection où il n'étoit jamais parvenu sous les empereurs

assignations cessa; les taxes extraordinaires furent maintenues pour un certain nombre d'années; plusieurs exemptions furent annullées, et l'on rendit la perception plus régulière et plus simple. En conséquence, les revenus annuels de la maison d'Autriche, qui, sous Charles VI, ne se montoient pas à 30,000,000 de florins, furent portés à 36,000,000, malgré la perte du royaume de Naples, et celle de la Silésie, province qui produisoit seule 6,000,000 de florins; et des fonds furent affectés à l'entretien d'une armée de cent huit mille hommes, non compris les troupes qui étoient en Italie et dans les Pays-Bas. Les corps de cette armée ne furent plus répartis uniquement dans la Hongrie, d'où l'on ne pouvoit les tirer sans perdre beaucoup de temps. La manière d'exercer les troupes, jusque-là, n'étoit point la même pour tous les régiments, ce qui occasionnoit beaucoup de confusion en un jour de combat. Un système général fut combiné sous la direction du comte de Daun, qui avoit servi avec beaucoup de distinction, l'année précédente, et qui fut le général que la cour de Vienne opposa le plus souvent dans la suite, à Frédéric II.

Chap. CIX.
1749—1756.

» de la maison d'Autriche; et une femme exécuta des
» desseins dignes d'un grand homme. »

Œuvres posthumes, tom. III, ch. 1.er, p. 125-128.

Chap. CIX. 1749–1756

De grands abus s'étoient glissés dans l'administration de la justice, qui étoit remise aux mêmes tribunaux que la police. On les sépara. On abolit les chancelleries provinciales, et l'on institua un tribunal suprême, qui jugea en dernier ressort, toutes les causes des états autrichiens, excepté celles de la Hongrie, royaume où le souverain ne peut faire aucun changement, que du consentement de la diète. La direction générale des finances, la police et tout ce qui concernoit l'administration, furent attribuées à un autre grand conseil, dont le président fut chargé de faire toutes les semaines un rapport à l'impératrice.

Le résultat des soins que Marie-Thérèse apportoit au gouvernement fut bientôt sensible. Cependant l'éducation que cette princesse avoit reçue et la conduite de ses ministres auroient dû lui donner de l'éloignement pour les affaires. Son père, qui avoit fait de si grands efforts pour la rendre héritière de ses vastes états, n'avoit pas songé à lui faire acquérir la capacité nécessaire pour les gouverner. Il est vrai qu'elle avoit à peine atteint sa quinzième année, lorsque Charles VI l'avoit fait entrer au conseil, où elle montra une attention au-dessus de son âge; mais cette admission n'avoit été qu'une simple formalité.

A la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle, le conseil de conférence étoit, sous le rapport des

talents de ses membres, encore plus mal composé qu'à l'époque où Marie-Thérèse étoit montée sur le trône.

La mort du comte de Sinzendorf, événement qui arriva en 1742, fut une grande perte pour la cour de Vienne. Quoique négligent et trop ami des plaisirs, ce ministre étoit d'un accès facile; quoique d'un caractère emporté, il ne résistoit point à l'évidence. Plus de trente années de ministère lui avoient donné beaucoup de considération et de crédit, et il ne laissoit échapper aucune occasion de détourner la maligne influence de Bartenstein.

Sinzendorf eut pour successeur dans sa place de chancelier, le comte d'Uhlfeld qui avoit été ambassadeur de la cour de Vienne près des Provinces-Unies et de la Porte-Ottomane. Ce fut à l'esprit défiant de l'impératrice et à l'adresse de Bartenstein qu'il fut redevable de sa promotion. La voix publique et les vœux de la cour désignoient le comte de Harrach; mais le référendaire représenta adroitement à Marie-Thérèse que les talents et le crédit de ce seigneur lui donneroient dans le conseil d'état plus d'ascendant qu'il ne convenoit à un sujet, tandis que le comte d'Uhlfeld, qui n'avoit pas tant de supériorité, avoit un esprit plus souple, et craindroit d'insister sur son opinion, lorsqu'elle seroit contraire à la volonté de sa souveraine. Uhlfeld étoit honnête hom

Chap CIX.
1749—1756.

et avoit des intentions droites; mais il n'avoit pas une conception facile; ses idées étoient confuses, et son peu de capacité ajoutoit encore à son indolence naturelle. Il aimoit le mystère et étoit pointilleux, chicaneur et soupçonneux. Peut-être doit-on compter parmi ses défauts, une difficulté de s'exprimer, qui embarrassoit infiniment lorsqu'on négocioit de vive voix avec lui. Son goût pour la magnificence et la représentation avoit dérangé ses affaires, et parconséquent le tenoit dans la dépendance. Il étoit entièrement gouverné par Bartenstein, et se montroit aussi soumis envers le référendaire, qu'impérieux envers tout autre.

Lorsque les comtes de Staremberg, de Harrach et de Kinsky ne furent plus, le crédit de Bartenstein prit un nouvel accroissement, et les comtes de Collorédo, de Khevenhuller et de Bathiani, qui étoient membres du conseil de conférence, ou fléchirent devant l'idole, ou furent incapables de la renverser.

Rodolphe-Joseph, comte, puis prince de Collorédo, avoit un esprit noble et élevé, avoit de la franchise et de la générosité, mais étoit opiniâtre et manquoit de capacité. Sa place de vice-chancelier de l'Empire, qui le tenoit dans la dépendance de l'époux de Marie-Thérèse, excitoit la défiance de cette princesse; et en conséquence, il avoit peu de crédit. Quoiqu'il eût été forcé de

e céder à Bartenstein, il avoit trop d'élévation lans l'âme, et de fierté dans l'esprit, pour ca-her ses sentiments; et continuellement, quoique ans effet, il combattoit l'avis du référendaire.

Jean-Joseph, comte de Khevenhuller, grand hambellan de la cour et membre du conseil de onférence, connoissoit peu les affaires, et étoit ntièrement soumis à la volonté de Bartenstein, pour qui il montroit un dévouement sans bornes.

Le feld-maréchal Bathiani, l'un des premiers magnats de Hongrie, entendoit mieux la guerre que la politique. Il étoit gouverneur de l'archiduc Joseph, place à laquelle étoit attaché plus d'honneur que de crédit.

Marie-Thérèse, quoiqu'elle ne fût point disposée à se laisser gouverner, et qu'elle eût beaucoup de résolution, avoit conçu une défiance d'elle-même, qui provenoit de la conviction qu'elle avoit de son inexpérience. Elle examinoit donc tous les mémoires et contre-mémoires, et elle ne négligeoit rien pour se faire une opinion juste sur tout objet important. Par le même motif, non-seulement elle délibéroit avec l'empereur et les membres de son conseil, mais elle écoutoit avec patience les explications longues et contradictoires des ministres étrangers, et souvent elle prenoit, quoiqu'ils ne fussent point en place, l'avis de plusieurs de ses sujets, dont elle connoissoit les lumières et l'honnêteté.

Chap. CIX.
1749—1756.

Parmi ces conseillers on distinguoit le baron de Wasner, qui avoit été long-temps ambassadeur d'Autriche en Angleterre, et qui étoit retourné à Vienne après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle. C'étoit un homme franc, ouvert, doué d'un grand sens, ayant beaucoup de capacité, et très-versé dans la connoissance des intérêts des cours. L'impératrice-reine, qui avoit conçu une estime particulière pour lui, le consultoit fréquemment, soit en personne, soit par l'entremise de Koch, secrétaire du cabinet de cette princesse. La faveur dont il jouissoit excitoit la jalousie de Bartenstein; et l'orgueilleux référendaire ne voulut jamais traiter d'affaires avec lui, même en des cas où l'empereur le lui adressa. Wasner faisoit sentir la nécessité d'une union intime avec les puissances maritimes, qu'il représentoit comme les meilleures et les uniques amies de la maison d'Autriche, et prouvoit qu'il y avoit de la folie à s'imaginer que la France aideroit cette maison à recouvrer la Silésie, idée que, pour la flatter, Bartenstein suggéroit sans cesse à l'impératrice. (1)

Il n'est donc pas surprenant, qu'entourée de conseillers si divisés entre eux, et qui agissoient par des motifs si opposés, Marie-Thérèse flottât continuellement entre divers partis. Elle étoit

(1) *M.r Keith to the Duke of Newcastle.* (Le 10 avril 1749.)

fatiguée des représentations des ministres étrangers, qui souvent étoient renvoyés au comte d'Uhlfeld par Bartenstein, et à Bartenstein par le comte d'Uhlfeld, et elle avoit poussé la condescendance jusqu'à prier l'ambassadeur britannique de se concilier la bienveillance du référendaire, « Afin, » dit-elle, « que les affaires » pussent se traiter d'une manière plus cou- » lante. (1) » Mais une princesse, d'un caractère si jaloux et si impérieux, ne pouvoit se soumettre long-temps à une telle humiliation envers un officier subordonné. La pétulance et la présomption de Bartenstein la choquoient extrêmement. D'ailleurs, à mesure qu'elle acquit plus d'expérience et de confiance en elle-même, elle reconnut la foiblesse et l'incapacité des membres de son conseil, et sentit vivement la nécessité de remettre la conduite des affaires aux mains d'un homme qui réunît à beaucoup d'intégrité, des talents éprouvés et à qui son rang donnât déjà de la considération. Elle fixa donc son choix sur le comte de Kaunitz, qui étoit alors son ambassadeur près de la cour de Versailles.

Antoine Venceslas, comte et ensuite prince de Kaunitz-Rietberg, qui dirigea l'espace de près de quarante ans les conseils de la maison d'Autriche, naquit en 1711, de Maximilien-Ul-

(1) *M.r Keith's Dispatches.*

Chap. CIX.
1749—1756.

ric, comte de Kaunitz, gouverneur de Moravie et ambassadeur à Rome, et de Marie-Ernestine, fille et héritière unique de Ferdinand-Maximilien, dernier comte de Rietberg. Il reçut une excellente éducation, sous les yeux de son père, puis il acheva ses études à l'université de Leipsick, où il fit des progrès rapides dans la science de la politique, science qui a contribué ensuite à son élévation. Après avoir visité différentes cours d'Allemagne, et voyagé en France et en Italie, il fut nommé chambellan de l'empereur Charles VI, et créé successivement membre du conseil aulique, du conseil d'état, et de la chancellerie ou du département des affaires étrangères. Sa grande habileté dans l'art de la négociation le fit envoyer en ambassade près de la cour de Turin; et sa première dépêche fut conçue d'une manière si supérieure, que le comte d'Uhlfeld, en la présentant à Marie-Thérèse lui dit, comme si l'ambassadeur étoit présent: « Voilà votre premier » ministre. (1) » En 1744, Kaunitz fut envoyé de Turin à Bruxelles, et eut la direction principale des affaires, dans les Pays-Bas, sous l'archiduchesse Marie-Anne et le prince Charles de Lorraine. En 1748, il fut nommé ambassadeur et plénipotentiaire au congrès d'Aix-la-Chapelle,

(1) Particularité communiquée à l'auteur par la comtesse de Thun, fille du comte d'Uhlfeld.

où il signala sa rare habileté et soutint avec la plus grande force, les intérêts de la maison d'Autriche. Peu de temps après la conclusion du traité définitif, le comte de Kaunitz se rendit à Vienne. L'empereur et l'impératrice continuèrent à l'honorer de leur confiance; ils le consultoient en secret sur toute affaire importante, et même ils le chargeoient souvent de corriger les captieux mémoires de Bartenstein. Il se conduisit avec tant de discrétion, qu'il ne donna aucun ombrage au soupçonneux référendaire, et bien moins encore aux membres du cabinet. Au mois de setpembre 1751, il fut nommé ambassadeur d'Autriche près de la cour de France; et l'habileté qu'il montra dans cette mission, accrut l'estime qu'il avoit inspirée à sa souveraine. En 1753, Marie-Thérèse ne pouvant plus supporter l'arrogance de Bartenstein, rappela Kaunitz pour lui remettre le gouvernail, et attendit son arrivée avec la même impatience que Henri VIII, lorsque fatigué de Wolsey, il attendoit Cranmer. (1) Le référendaire, après quelques

(1) *Dispatch of sir Charles Hanbury Williams to the duke of Newcastle.* (Dresde, le 15 juillet 1753.) Sir Charles, qui étoit ministre de la cour de Londres près de celle de Dresde, avoit été chargé, par le duc de Newcastle, d'aller examiner quelles étoient la situation intérieure et les vues de la cour de Vienne, et faire des représentations au sujet des infractions au traité de

Chap. CIX. 1749—1756

tentatives inutiles pour intimider le nouveau ministre, puis pour en obtenir la bienveillance, (1) fut congédié et nommé vice-chancelier de Bohême, avec le titre de conseiller privé. Le comte d'Uhlfeld, à qui l'on fit une pension, et dont on paya les dettes, fut fait grand-maître des cérémonies. Les autres membres du conseil de con-

la Barrière. Il séjourna à Vienne, pendant le temps où se préparoient l'élévation de Kaunitz et le renvoi de Bartenstein; et c'est principalement dans le compte intéressant qu'il a rendu de ce double événement, que nous avons puisé les particularités de ce chapitre.

(1) Sir Charles Hanbury Williams mandoit : « Bartenstein se flatta d'abord de n'être pas congédié. Il déclara publiquement qu'il continueroit toujours à composer les notes et mémoires, mais que si quelque ministre que ce pût être se permettoit d'y faire aucun changement, il faudroit qu'il changeât le tout, parce qu'il ne souffriroit jamais qu'on fît des corrections à ce qu'il auroit fini. Cependant, à l'arrivée du comte de Kaunitz, il témoigna quelque crainte en se présentant, les trois premiers jours, pour faire sa cour à ce ministre. N'ayant pas été reçu, il laissa une carte portant ces mots : « M.r Bartenstein est venu trois jours de suite pour présenter ses respects au comte de Kaunitz. » Mais, ni ses menaces, ni ses civilités ne produisirent aucun effet. Le comte lui enleva sa place, et mit le département des affaires étrangères sur un pied à peu près pareil à celui où il est en France et en Angleterre. »

térence conservèrent leurs places. Kaunitz fut, avec l'approbation universelle, promu chancelier, et son premier soin fut de donner une organisation nouvelle au ministère dont il étoit chargé.

Le comte de Kaunitz étoit âgé de quarante-deux ans, lorsqu'il fut appelé à prendre la direction suprême des affaires. (1) Il avoit de grands talents, une connoissance exacte et profonde de la situation politique de l'Europe, et un zèle infatigable pour le service de sa souveraine. Il étoit négociateur habile, et savoit présenter avec clarté les affaires les plus compliquées; il avoit une intégrité parfaite; ses secrets étoient impénétrables, (2) et sous un air de franchise qui, même

(1) Kaunitz étoit d'une taille haute et déliée, mais assez bien prise. Sa physionomie n'étoit point animée, quoiqu'elle annonçât beaucoup de sens et de sagacité. Ses traits étoient réguliers, et son regard vif et pénétrant. Ce ministre, que l'historien-roi dépeint, avec raison, comme un homme « si frivole dans ses goûts, » si profond dans les affaires, » * étoit recherché dans ses vêtements, et avoit une politesse affectée et froide. Sa résidence à Paris lui avoit fait contracter la galanterie de la nation française. Il joignoit des airs de petit-maître au flegme germanique, et il n'étoit pas moins vain de sa personne que de ses talents.

* Œuvres posthumes, tom. III, p. 41.

(2) « Kaunitz, » dit sir Robert Keith, dans une de

Chap. CIX. lorsqu'il les trompoit ou qu'il leur étoit contraire,
1749—1756. lui gagnoit la confiance de ceux qui négocioient avec lui, il couvroit une dissimulation profonde. Mais son amour-propre étoit désordonné, et la supériorité de ses talents et de son crédit le rendoit vain, présomptueux, opiniâtre et impérieux.

A l'époque où Kaunitz prit le timon des affaires, la situation politique de la maison d'Autriche avoit subi un changement notable par l'accroissement de puissance que la maison de Brandebourg avoit pris, et par les contestations qui s'étoient élevées entre les cours de Vienne et de Londres.

Pour empêcher que le flambeau de la guerre ne se rallumât, si l'empereur François venoit à mourir, et pour assurer l'ascendant de la maison d'Autriche sur le corps germanique, le cabinet britannique désiroit que l'archiduc Joseph fût élu roi des Romains. Ce projet, quoique sage en lui-même, étoit chimérique et impraticable dans la situation où se trouvoient l'Europe et surtout l'Allemagne. Les seuls suffrages sur lesquels on pût compter étoient ceux de la Bohême, du Hanovre et de Mayence. Les électeurs de Saxe et de Bavière, quoiqu'ils penchassent pour la

ses lettres au lord Caermarthen, « n'a point de confi- » dent, ni même d'ami particulier ; et en conséquence » ses secrets sont impénétrables. »

maison d'Autriche, demandoient des subsides considérables. Les électeurs palatin et de Cologne étoient dans la dépendance de la France et de la Prusse, puissances qui étoient décidément contraires au projet. Cependant le ministère britannique désiroit tellement de le mettre à exécution, que contre l'usage, en temps de paix, il paya aux électeurs de Saxe et de Bavière des subsides qui toutefois ne suffirent pas pour les gagner entièrement. La cour impériale fut donc invitée, non-seulement à y suppléer, mais à satisfaire aux nombreuses demandes que les électeurs adressoient à la maison d'Autriche, et à leur faire accorder les priviléges extraordinaires qu'ils sollicitoient près du chef de l'Empire.

Chap. CIX.
1749—1756.

La négociation se divisa en autant de branches qu'il y avoit d'électeurs. On fit demande sur demande, et à la fin la cour de Vienne déclara qu'aucun sacrifice ne lui étoit plus possible. Même les ministres les plus dévoués aux puissances maritimes se plaignirent de la vivacité avec laquelle on pressoit cette affaire, et dirent qu'elle donnoit aux mal intentionnés l'occasion de prétendre que l'Angleterre, en appuyant ces demandes réitérées, prenoit plaisir à faire dépouiller la maison d'Autriche. L'empereur représenta à l'ambassadeur britannique qu'une

(1) *Memoirs of lord Walpole, ch. XXXV.*

précipitation si grande s'accordoit mal avec la circonspection et la lenteur que la cour de Vienne apportoit ordinairement dans toutes les négociations. Ces représentations modérées ne firent qu'accroître l'empressement du ministère britannique, qui insinua que l'union entre la maison d'Autriche et les puissances maritimes dépendoit de son prompt acquiescement. Tant d'indiscrétion et si peu d'égards produisirent un fâcheux effet dans l'âme sensible et fière de Marie-Thérèse, qui étoit extrêmement jalouse de sa dignité, et qui ne vouloit pas que sa maison fût redevable de la couronne impériale à une puissance étrangère. Après avoir fait remarquer que chaque concession lui avoit attiré de nouvelles demandes, elle déclara que cette couronne même pouvoit être payée trop cher. (1)

Chap. CIX. 1749—1756.

Un autre sujet de mécontentement que la cour de Londres donnoit à la cour de Vienne, étoit le langage du ministère britannique, qui, affectant une sorte de supériorité, rappeloit les services qui avoient fait échapper la maison d'Autriche à sa ruine, et en demandoit le prix. Le baron de Wasner, qui étoit ami de l'Angleterre, fit souvent des représentations à ce sujet. Kaunitz invita les ministres de cette puissance à montrer des égards pour le sexe de l'impératrice-

(1) *M.r Keith's Dispatches.*

reine, à réfléchir au caractère de cette princesse, et à ne point l'aigrir par des reproches humiliants. Chap CIX. L'empereur releva quelques expressions dures, 1749–1756. dont on s'étoit servi en parlant à l'ambassadeur impérial à Londres. L'impératrice elle-même se plaignit à M. Keith, du style insolent des papiers anglais, qui, bien qu'elle le méprisât, dit-elle, fournissoit des armes aux mal intentionnés; et elle fit la demande qu'on le modérât. La plainte n'étoit que trop fondée. Enfin, les choses furent poussées si loin que M. Keith crut souvent devoir se dispenser de faire à l'impératrice-reine, les déclarations hautaines dont sa cour l'avoit chargé, et plus d'une fois cette marque de délicatesse et de discernement de sa part, lui attira le blâme du roi et de ses ministres. (1) Le cabinet autrichien répondoit avec la même aigreur; et la correspondance entre les deux cours avoit dégénéré en une guerre de plume.

Les conférences, qui s'étoient ouvertes dans la ville d'Anvers, pour y négocier un traité de commerce, avoient été rompues peu de temps après l'avénement de Marie-Thérèse. L'année suivante, les grands efforts que les puissances maritimes firent en faveur de la maison d'Autriche, suspendirent l'effet des dissensions que le traité de la Barrière avoit excitées entre elles.

(1) *M.r Keith's Dispatches.*

Chap. CIX. 1749—1756.

La conclusion précipitée des préliminaires de paix ayant indisposé de plus en plus l'impératrice-reine, cette princesse établit, pour les Pays-Bas, un tarif qui en mit le commerce au même niveau que celui de l'Angleterre et de la Hollande. Elle justifia cette mesure en alléguant que les puissances maritimes avoient, en ne concluant point un traité de commerce dans les deux années fixées par le traité signé à Vienne en 1731, perdu le privilége que leur donnoit le vingt-sixième article du traité de la Barrière, article qu'à leur tour elles considérèrent comme devant demeurer en vigueur, tant qu'il n'auroit pas été revoqué d'un commun accord. (1)

Le prince de Kaunitz avoit, durant son séjour à Bruxelles, pris des renseignements particuliers sur les ressources des Pays-Bas, et tracé un plan pour en améliorer les revenus et en accroître le commerce. Il usa donc de toute son influence pour faire aplanir les obstacles que le traité de la Barriere opposoit à la prospérité de ces provinces. Il soutint qu'il étoit honteux pour une puissante monarchie, que les places fortes de ses frontières fussent gardées par des troupes étrangères, et représenta le subside annuel comme une marque de dépendance. Kaunitz proposa

(1) L'état de ruine où se trouvoient les places de la Barrière, occasionna aussi beaucoup de contestations.

d'employer tout le revenu des Pays-Bas à l'entretien d'un corps de troupes considérable, par lequel les places de la Barrière seroient mieux défendues que par des garnisons hollandaises. Enfin, tandis qu'on négocioit le traité d'Aix-la-Chapelle, il engagea Marie-Thérèse à faire des représentations à ses alliés ; et cette princesse refusa ensuite le paiement du subside. Il se fit un échange de mémoires à ce sujet; mais les points relatifs au commerce occasionnèrent des difficultés insurmontables. L'Angleterre et la Hollande prétendirent que les Pays-Bas ne devoient être considérés que comme un dépôt confié à la maison d'Autriche. Elles soutinrent que, selon les principes de la grande alliance, le commerce devoit être interdit aux habitants de ces provinces. Enfin elles déclarèrent que la rupture du traité de la Barrière détruiroit le lien qui unissoit les trois puissances.

Des raisonnements de ce genre n'étoient propres qu'à irriter l'orgueil de la cour de Vienne; et le style hautain et même indécent dans lequel ils furent faits, blessèrent vivement l'impératrice-reine qui, dans sa réponse aux représentations de la cour de Londres, exprima la ferme résolution de ne jamais en recevoir la loi. « Ne

---

(1) *The earl of Holderness to M.r Keith.* (Le 26 avril 1754.)

Chap. CIX 1749—1756.

» suis-je pas souveraine dans les Pays-Bas? » s'écria-t-elle. « N'est-il pas de mon devoir de » protéger mes sujets, qui trop long-temps ont » été opprimés par le traité de la Barrière, et » privés des avantages dont toutes les autres » nations jouissent? » (1)

---

(1) Sir Charles Hanbury Williams dit, dans la dépêche qu'il a adressée, le 15 juillet, au comte de Newcastle, que Marie-Thérèse éleva tellement la voix en faisant cette réponse, qu'elle fut entendue par les personnes qui étoient dans la salle voisine.

CHAPITRE CX.

1756.

Motifs qui portent la maison d'Autriche à se détacher des puissances maritimes. — Négociations pour unir les maisons d'Autriche et de Bourbon. — Contestations élevées en Amérique. — La Grande-Bretagne réclame les secours de la maison d'Autriche. — Convention entre l'Angleterre et la Prusse. — Traité d'alliance entre la maison d'Autriche et la France.

Tel étoit alors le peu de consistance du lien qui avoit si long-temps uni la maison d'Autriche et la Grande-Bretagne; et l'accroissement de puissance du roi de Prusse n'avoit pas opéré un moindre changement. L'agrandissement rapide de la maison de Brandebourg, que Léopold I.er, Joseph I.er et Charles VI, avoient favorisé dans le dessein d'en faire un contrepoids à la maison de Bourbon, sembloit également propre à détruire l'équilibre en Allemagne, et menaçoit la maison d'Autriche de lui enlever cet ascendant qu'elle avoit eu jusqu'alors en Europe. Ce phénomène politique attira nécessairement l'attention du comte de Kaunitz. Abaisser la puissance

Chap. CX. 1756.

Chap CX. 1756.

de la Prusse, gouvernée par un souverain doué d'un grand génie, fut le principal mobile de ce ministre, qui conçut le dessein hardi, et pour ainsi dire extravagant, d'y parvenir au moyen d'une alliance avec la France. Une révolution, qui s'étoit faite insensiblement dans l'esprit de Marie-Thérèse, facilitoit jusqu'à un certain point ce changement.

Bartenstein, dès le commencement du règne de cette princesse, lui avoit inspiré des soupçons contre les puissances maritimes, et s'étoit prévalu adroitement des discussions fâcheuses qu'avoit occasionnées la cession de la Silésie. La perte de cette riche et belle province étoit toujours présente à la pensée de Marie-Thérèse, qui ne pouvoit, sans répandre des larmes, jeter les yeux sur un Silésien. (1) Ce qu'on lui avoit arraché en Italie, les représentations qu'on lui avoit adressées au sujet des infractions faites au traité de la Barrière, les contestations qui s'étoient élevées vers la fin de la guerre, et la signature des préliminaires sans la participation de l'Autriche, concoururent aussi à rendre la séparation plus inévitable.

L'impératrice-reine, durant le cours des négociations qui ont précédé la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle, avoit tenté de se concilier

(1) *Sir T. Robinson's Dispatches.*

l'amitié de la France ; et le comte de Kaunitz avoit proposé en secret la cession de la Flandre Chap CX.
et du Brabant à cette puissance, à condition que 1756.
sa majesté très-chrétienne obligeroit le roi de Prusse à restituer la Silésie. (1) Quoique cette proposition n'eût point été acceptée, Marie-Thérèse l'avoit renouvelée elle-même à Blondel, 1751.
chargé d'affaires de France à Vienne, et ensuite au marquis de Hautefort, ambassadeur de la cour de Versailles. (2) Vers le même temps, le comte de Kaunitz avoit été dépêché à Paris, avec des instructions relatives à cet objet important. Il avoit travaillé, avec une grande assiduité et une adresse infinie, à faire abjurer à la cour de France une haine invétérée. Il avoit répété fréquemment aux ministres que l'agrandissement de la Prusse étoit leur ouvrage, qu'ils en avoient été payés d'ingratitude, et qu'ils ne devoient attendre autre chose d'un allié qui n'agissoit que selon son intérêt. Les esprits ayant commencé à se familiariser avec ces idées, Kaunitz, pour rendre l'impression plus profonde, fit une cour assidue à la marquise de Pompadour, avec qui il avoit ouvert une correspondance avant la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle ; et pour l'engager à seconder ses vues, il eut recours à

(1) Œuvres posthumes, tom. III, p. 41. — Mémoires de Richelieu, tom. VII, p. 241.

(2) Duclos, Mémoires secrets, tom. II, p. 398.

Chap. CX.
1756.

tous les moyens propres à la flatter. L'auguste Marie-Thérèse, suivant les conseils qu'il lui donna, ne craignit pas, malgré sa grande dévotion, et ne dédaigna point, malgré sa fierté, d'écrire de la manière la plus amicale, et comme d'égale à égale, à la maîtresse de Louis XV. (1) Lorsque Kaunitz s'excusa d'avoir exigé d'elle un si grand sacrifice, elle lui répondit : « N'ai-je pas flatté Farinelli? » (2) La favorite, enchantée de cette démarche de la plus grande souveraine de l'Europe, fit usage de tout son crédit, pour faciliter une alliance si désirée. Le succès parut même sur le point de couronner les efforts de l'ambassadeur autrichien, lorsqu'ils échouèrent par l'effet des insinuations du roi de Prusse, qui avoit conservé un grand

(1) L'auteur des Mémoires de Richelieu, tom. IX, p. 74 et 77, prétend que Marie-Thérèse ne dédaigna pas d'appeler la marquise de Pompadour *sa princesse et sa cousine.* Duclos, qui a connu tous les détails de la négociation, dit seulement que le comte de Kaunitz obtint, de l'impératrice-reine, un billet flatteur pour madame de Pompadour, à qui le comte de Staremberg s'empressa de le rendre. Mémoires secrets, etc., tom. II, p. 412. (*Note du traducteur.*)

(2) *Dispatch of M.r Stanley to M. Pitt.* (Paris, le 20 août 1761.) Le célèbre chanteur Farinelli, qui avoit été appelé à Madrid, sous le règne de Philippe V, étoit en grande faveur près de Marie-Madeleine-Thérèse, femme de Ferdinand VI.

nombre d'amis à la cour de Versailles, et par la timidité de la marquise de Pompadour, qui craignit de prendre sur elle de recommander, contre l'opinion des membres du conseil, et malgré des préjugés si profondément enracinés, une alliance avec une cour qui avoit toujours été l'ennemie déclarée de la France. (1)

Chap. CX. 1756.

Kaunitz, loin de renoncer à l'exécution de son dessein, malgré le peu de succès qu'il avoit obtenu, recommanda au comte de Staremberg, qui lui succéda dans son ambassade, de tenir la même conduite que lui, et d'épier l'occasion favorable d'obtenir le consentement de la cour de Versailles. En même temps, soit pour détourner les soupçons des puissances maritimes, soit de peur de rompre une ancienne alliance pour en former une nouvelle, dont la durée seroit incertaine, il affecta de montrer les plus grands égards pour les alliés de la maison d'Autriche.

---

(1) « Le comte d'Uhlfeld, dans un entretien qu'il a » eu, il y a quelques semaines, avec un ambassadeur » près de la cour de Vienne, dit, au sujet de l'alliance » avec la France : C'est une chose que nous avons tou- » jours désirée, et que le comte de Kaunitz a été sur » le point de réaliser, étant à Paris, en 1751 ; mais il » a été traversé par de faux rapports que le roi de Prusse » a fait faire alors à la cour de France. » *M.r Keith to the earl of Holderness*, (le 20 septemb. 1756.) *Voyez* aussi Duclos, Mémoires secrets, tom. II, p. 400.

Chap. CX.
1756.

Avant de l'envoyer à Paris, l'impératrice-reine avoit, par son entremise, communiqué avec l'ambassadeur britannique; et, à son départ, il avoit indiqué, pour le suppléer, Koch, (1) secrétaire du cabinet. Il se disoit même le défenseur de l'ancien système; et il déclara que sa souveraine ne devoit compter ni sur l'amitié ni sur les services de la cour de Versailles. (2)

Il paroît donc que, durant quelque temps, Kaunitz craignit de faire perdre à la maison d'Autriche l'alliance de la Grande-Bretagne, sans pouvoir l'en dédommager par celle de la France. Ne négligeant rien pour faire entrer dans ses vues la première de ces puissances, il peignit le roi de Prusse comme un prince ambitieux, et d'un esprit inquiet et brouillon. Il s'efforça d'enflammer la haine qui existoit entre les cours de Londres et de Berlin, et qui s'étoit accrue par des contestations au sujet de la Frise orientale, et par le refus que Frédéric II avoit

(1) « L'impératrice elle-même, » écrivoit M. Keith, » a approuvé ce moyen de communication, et a dit : » J'ai consenti, sans hésiter, à la proposition du comte » de Kaunitz. Je saisis avec plaisir cette occasion de » vous donner une preuve convaincante de ma confiance. » J'espère que vous considérerez la chose sous ce point » de vue; car vous êtes la seule personne avec qui j'aie » ou j'aurai une correspondance de ce genre. »

(2) *Sir. C. H. Williams to the duke of Newcastle*, (le 15 juillet 1753.) *M.r Keith's Dispatches, passim.*

Chap. CX.
1756.

fait de payer, à des négociants anglais, une dette hypothéquée sur quelques parties de la Silésie. Kaunitz accusa même ce prince de former, de concert avec la France, pour saisir cette occasion de s'emparer de la Prusse polonaise, le projet d'exciter les Turcs à porter leurs armes en Hongrie. Il pressa aussi la cour de Londres de garantir à Auguste III ses possessions de Saxe et de Pologne, et d'accéder au quatrième article secret du traité de 1746, entre la maison d'Autriche et la Russie, article par lequel les deux puissances étoient convenues de se réunir contre le roi de Prusse, pour lui enlever la Silésie, s'il attaquoit l'une d'elles ou la Pologne. Mais le gouvernement britannique ayant refusé de rompre les engagements qu'il avoit contractés par les traités de Breslaw et de Dresde, Kaunitz laissa les causes de mésintelligence agir dans toute leur force, et renoua, avec une ardeur extrême, ses intrigues à Versailles. Les contestations qui s'étoient élevées entre la Grande-Bretagne et la France, offrirent à ce ministre habile l'occasion d'avancer l'exécution de ses desseins.

Par le douzième article du traité d'Utrecht, la France avoit cédé à l'Angleterre l'Acadie ou la Nouvelle-Ecosse, « en son entier, conformément à ses anciennes limites. » Cette expression vague avoit occasionné, entre les deux puissances, des contestations que fit renouveler

Chap. CX. 1756.

un article du traité d'Aix-la-Chapelle, qui portoit « que toutes choses seroient remises sur le » pied où elles étoient avant la guerre. » En conséquence, l'Angleterre réclama tout le territoire qui étoit spécifié dans les commissions des officiers français, et par les traités précédents, et qui s'étendoit entre le fleuve Saint-Laurent, la rivière de Pentagouet ou de Penobscot, et l'Océan Atlantique. La France, sur l'autorité de quelques historiens et de cartes anciennes, restreignoit l'Acadie à la partie méridionale de la péninsule, partie qui est comprise entre les caps de Sainte-Marie et de Canseau. (1) Les débats qu'excitèrent ces prétentions respectives duroient encore, lorsque l'institution de la compagnie de l'Ohio suscita une nouvelle querelle. Les Français tentèrent, en s'efforçant de faire communiquer, par une chaîne de postes fortifiés, leurs établissements du Canada avec ceux du Missisipi, de repousser les Anglais vers la côte de la mer. Les îles de Sainte-Lucie, de la Dominique, de Saint-Vincent et de Tabago, fournirent aussi d'autres sujets de contestation. Aucune des deux puissances ne voulant renoncer à ses prétentions, il parut que l'épée devoit en décider, et que le continent européen alloit être engagé de nouveau dans une guerre.

(1) *Tindal, vol. XXI, p.* 477.

[redacted]

En cet état des choses, l'Angleterre invita la maison d'Autriche à lui rendre ce qu'elle lui avoit prêté si généreusement, et à remplir les obligations que lui imposoient les traités. Elle pressa l'impératrice-reine de spécifier le nombre des troupes qu'elle pourroit employer à la défense des Pays-Bas et du Hanovre, s'ils étoient attaqués par le roi de France et par le roi de Prusse. Kaunitz amusa le cabinet britannique par des promesses vagues, et par des projets qui ne pouvoient point recevoir d'exécution. Lorsque le commencement des hostilités eut forcé la cour de Londres à requérir la cour de Vienne de s'expliquer d'une manière positive, il remit un mémoire qu'il appela l'*ultimatum* de son gouvernement, et auquel il joignit un plan d'opérations combinées contre la France. L'impératrice déclaroit, dans ce mémoire, qu'en retirant ses troupes de la Bohême, elle exposeroit ses états héréditaires et sa capitale même aux attaques de son implacable ennemi le roi de Prusse, et que tout ce qu'elle pourroit faire seroit de mettre au complet le contingent de vingt-cinq mille hommes, qu'elle devoit fournir dans les Pays-Bas. Elle proposoit donc de laisser aux puissances maritimes la défense principale de ces provinces. Elle invitoit la Grande-Bretagne à prendre soixante mille Russes à sa solde, et à renouveler les traités de subside avec les électeurs de Saxe

Chap CX. 1766.

Le 16 Avril 1755.

Chap. CX.
1756.

et de Bavière et le landgrave de Hesse. Elle re-quéroit l'Angleterre et la Hollande de fourn r leur contingent, qui étoit de dix mille hommes pour la première de ces puissances, et de six mille pour l'autre. Elle prétendoit que ces forces étant jointes aux troupes autrichiennes et aux troupes hessoises, on auroit une armée de soixante-et-dix mille hommes, qui seroit en état de résister à l'armée française, et que les troupes impériales, soutenues par les Russes, arrêteroient tous les efforts des Prussiens. (1)

Le cabinet britannique, répondant à des propositions si étranges, déclara que le roi prenoit à sa solde huit mille Hessois pour la défense des Pays-Bas, qu'il étoit disposé à se joindre à l'impératrice-reine, pour renouveler les traités de subside conclus avec la Saxe et la Bavière, et qu'il consentoit à faire seul tous les frais d'entretien d'une armée de cinquante mille ou de soixante mille Russes, qui seroit employée d'une manière conforme à l'intérêt commun. En retour, la cour de Vienne fut requise de dépêcher sur-le-champ, vers les Pays-Bas, comme étant l'unique moyen d'obtenir le concours des Provinces-Unies, un renfort de vingt-cinq ou de trente mille hommes, non

(1) Papier remis par M. le comte de Colloredo au duc de Newcastle, le 16 avril 1755. *Keith's Papers*.

compris la garnison de Luxembourg, et d'assembler une seconde armée pour défendre le Hanovre, s'il étoit attaqué par la Prusse. (1) Chap CX. 1756.

Dans le cours de cette discussion, le roi d'Angleterre se rendit dans son électorat pour accélérer la négociation. Pendant le voyage, le comte de Holderness, secrétaire-d'état, alla dans les Pays-Bas. Le prince Charles de Lorraine, qui en étoit gouverneur, lui dit que les troupes impériales ne se montoient pas à plus de vingt mille hommes, que la garnison de Luxembourg en exigeroit plus de sept mille, qu'à l'exception des villes de la Barrière, aucune place forte n'étoit tenable, et que comme il seroit hors d'état de défendre tout le pays, il ne pourroit s'engager qu'à couvrir les points de la frontière de Hollande qui seroient le plus menacés. Les Provinces-Unies offroient moins de ressources encore. Les Hollandais, irrités des contestations que le traité de la Barrière avoit fait naître, et alarmés de l'état d'abandon où se trouvoient les Pays-Bas, avoient rappelé leurs troupes, et désiroient de sauver leur pays, en négociant un traité de neutralité.

En conséquence de ce rapport, le ministère britannique fit sentir l'inconvénient qu'il y avoit à laisser la Hollande et les Pays-Bas exposés aux

(1) Réponse au papier remis, etc.

Chap. CX. 1756.

attaques de la France; mais toutes ses représentations et ses reproches même ayant été vains, il déclara que : « Si l'impératrice-reine refusoit » de souscrire aux demandes qu'on lui faisoit, » le roi ne pourroit agir de concert avec la mai» son d'Autriche, et que tout le système poli» tique de l'Europe s'écrouleroit. (1) »

La cour de Vienne répondit, entre autres choses, à cette déclaration, que l'impératrice-reine n'avoit jamais eu la satisfaction de voir ses alliés rendre justice à ses intentions, que si les troupes de S. M. I. et R. étoient à leur solde, ils ne pourroient en disposer plus absolument qu'ils le faisoient, que si les Anglais avoient fait de puissants efforts en faveur de la maison d'Autriche, ils leur devoient les richesses, la puissance et la liberté dont ils jouissoient, que s'ils avoient toujours persévéré dans les mêmes sentiments, ils ne se verroient point exposés à perdre ce qu'ils avoient acquis au prix de tant de trésors et de sang, et que toute l'Europe reconnoîtroit, avec la cour de Vienne, que si la maison d'Autriche avoit tiré des puissances maritimes des secours efficaces, elle les avoit fréquemment payés par le sang et la ruine de ses peuples, tandis que ses alliés s'étoient ouvert de nouvelles sources de richesses.

---

(1) *The earl of Holderness to M.r Keith.* (Hanovre, le 31 mai 1755.)

L'impératrice-reine s'engageoit, par l'*ultimatum* qui suivit sa réponse, à entretenir dans les Pays-Bas vingt-cinq mille hommes, non compris les garnisons de Namur et de Luxembourg, qui devoient se monter à environ douze mille hommes, à condition que l'Angleterre mettroit sur pied vingt mille hommes, et que les Provinces-Unies fourniroient leur contingent, ainsi qu'il étoit fixé par le traité de la Barrière, ou au moins huit mille hommes. Le roi d'Angleterre étoit aussi requis de spécifier les secours que, comme roi et comme électeur, il se proposoit d'envoyer à l'impératrice-reine, en vertu des engagements antérieurs, de conclure, le plutôt qu'il seroit possible, des traités de subside, d'employer les troupes russes, soldées par la Grande-Bretagne, à défendre, contre les attaques du roi de Prusse, les états autrichiens, et enfin de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'on n'eût rien à craindre du côté de l'Italie. Enfin l'impératrice-reine promettoit qu'aussitôt qu'on auroit reçu l'assurance positive que ces conditions seroient exécutées, et que vingt mille hommes de troupes, à la solde de la Grande-Bretagne, seroient prêts à se transporter dans les Pays-Bas, les troupes impériales se mettroient en marche pour s'y rendre aussi. (1).

Chap. CX.
1756.

(1) Dépêche de M. Keith au comte de Holderness,

Chap. CX.
1756.

Avant que le courrier porteur de l'*ultimatum* fût parvenu jusqu'à Hanovre, la mésintelligence s'accrut par un mémoire que l'ambassadeur britannique eut ordre de remettre à la cour de Vienne, et où l'on demandoit une réponse cathégorique aux questions suivantes : « Si les » Français, ou quelque allié de la France, atta» quoient l'électorat de Hanovre, l'impératrice» reine feroit-elle marcher des troupes pour dé» fendre ce pays ? Quel seroit le nombre de celles » qu'elle enverroit, et en quel temps se met» troient-elles en marche pour se réunir aux trou» pes britanniques et hanovriennes ? On disoit ensuite : « Les obligations imposées par les trai» tés, la reconnoissance et l'intérêt de la mai» son d'Autriche, doivent lui faire sentir la né» cessité de secourir le roi. Le nombre des trou» pes dont se composera le secours, et l'empres» sement qu'on mettra à le prêter, démontre» ront les intentions de la cour de Vienne, que » S. M. se plaît toujours à croire conformes à » l'équité. »

(Vienne, le 19 juin 1755) contenant un « précis de la » réponse donnée à M. de Keith sur les représentations » qu'il a faites au chancelier de cour et d'état, comte » de Kaunitz-Rietberg (ou plutôt Rittberg), en consé» quence d'une lettre de milord Holderness, du 1.er juin » 1755. Réponse donnée par écrit. »

Chap. CX.
1756.

Kaunitz répondit froidement : « Nous ne pou- » vons que nous en référer à l'*ultimatum* qui a » déjà été remis à M. Keith. Ma souveraine ne » doute pas que ses déclarations ne paroissent » aussi amples, aussi satisfaisantes, que peut le » permettre l'état des choses. Elle ne peut ré- » pondre à aucune question jusqu'à ce que le » roi ait expliqué ses intentions sur les points » contenus dans l'*ultimatum*. (1) » Après cette réponse, George II déclara, avec dignité, qu'il ne vouloit pas entrer dans une guerre de plume, contre la maison d'Autriche; et n'attendant de l'impératrice-reine aucun secours effectif, il se tourna du côté du roi de Prusse.

Depuis long-temps Frédéric II étoit choqué du ton de supériorité que la cour de Versailles affectoit à son égard, (2) et il n'ignoroit pas le sujet des intrigues du ministre de l'impératrice-

(1) Ces détails sont tirés des lettres les plus secrètes du comte de Holderness, (Hanovre le 17 juin 1755) à M. Keith, et de celles de M. Keith au comte de Holderness, (Vienne, le 17 juin, même année.)

(2) Œuvres posthumes, tom. III, p. 43 - 65. — *Tindal, vol. XXI, p.* 524. — Les premières ouvertures furent faites par une lettre, qu'à la recommandation de Frédéric II lui-même, le duc de Brunswick adressa, le 2 août, au comte de Holderness. *Sir Benj. Keene's Papers.*

Chap CX. 1756.

reine. Il étoit alarmé du peu d'empressement que la France montroit pour renouveler le traité d'alliance entre cette puissance et lui, traité qui devoit expirer au mois de mai 1756. Enfin, il appréhendoit d'avoir à combattre seul les forces de la Russie et de l'Autriche. Il fut bientôt d'accord avec George II, et ces deux souverains conclurent une convention dont l'objet étoit d'empêcher que des troupes étrangères n'entrassent en Allemagne. Il y eut deux articles secrets par l'un desquels les Pays-Bas furent exceptés de la garantie. L'Angleterre s'engagea, par l'autre article, à indemniser les négociants prussiens, des prises non restituées, que les Anglais avoient faites sur eux dans la dernière guerre. (1)

Le 16 Janv. 1756.

Marie-Thérèse et le comte de Kaunitz furent enchantés de la conclusion de ce traité. Tout se disposoit alors pour l'exécution de leur projet. La marquise de Pompadour avoit insensiblement remplacé, par ses propres créatures, les ministres contraires à la maison d'Autriche, et étoit parvenue à exciter le ressentiment de Louis XV contre le roi de Prusse, qui avoit fait des plaisanteries sur l'esprit de religion et les

(1) L'indemnité fut de 200,000 liv. sterling. Œuvres posthumes, tom. III, p. 69.

(*Note du traducteur.*)

amours de ce prince. (1) Dès le 22 du mois de septembre 1755, la marquise, l'abbé de Bernis, qui lui étoit dévoué, et le comte de Staremberg, ambassadeur de l'impératrice-reine, s'étoient réunis pour esquisser un projet d'alliance, qui fut ensuite discuté entre les deux derniers. (2) On nomma, pour en faire l'examen, un comité où Bernis eut entrée, quoiqu'il ne fût point conseiller d'état.

Chap. CX. 1756.

Les conditions que proposa l'ambassadeur de Marie-Thérèse, démontrèrent la sincérité de cette princesse, et étoient propres à étouffer toute semence de discorde entre les deux puissances. On devoit réunir Mons à la France, démanteler Luxembourg, céder à l'infant don Philippe, le Brabant et le Hainault, en échange de Parme, de Plaisance et de Guastalla, déclarer,

(1) Louis XV, qui avoit le cœur droit et l'esprit juste, avoit conçu une haute estime pour Marie-Thérèse, et l'irréligion du roi de Prusse le choquoit.

(*Note du traducteur.*)

(2) La première réunion eut lieu à Babiole, * maison qui appartenoit à la marquise de Pompadour, et la seconde au Luxembourg, dans l'appartement de l'historien Duclos, à qui ces détails ont été communiqués par Bernis lui-même. Duclos, Mémoires secrets, tom. II, p. 416, 417.

* Babiole est une petite maison de plaisance, qui est située au-dessous de Bellevue, entre Paris et Versailles. (*Trad.*)

Chap. CX. 1756. en faveur de la postérité d'Auguste III, la Pologne une monarchie héréditaire, donner à la Suède, la Poméranie prussienne, et faire avec la Russie, avec l'Espagne, et avec les cours d'Italie, les arrangements nécessaires pour assurer le succès de l'alliance.

Le comité, quoiqu'il fût composé de créatures de madame de Pompadour, refusa de donner son approbation à ce projet si gigantesque, si contraire à l'ancien système, et dont l'exécution auroit excité les alarmes de la Porte-Ottomane et des princes allemands. En conséquence, Bernis proposa un traité d'union entre les cours de Versailles et de Vienne, ou un acte de garantie de leurs possessions respectives en Europe, et des états Prussiens. Pour qu'on ne pût accuser d'ingratitude l'impératrice-reine, si elle paroissoit agir contre l'Angleterre, elle fut laissée maîtresse de garder la neutralité. Marie-Thérèse fit d'abord des objections contre la garantie demandée par la Prusse; mais elle finit par y consentir. Le traité alloit être conclu, (1) lorsque la signature de la convention de Londres acheva la séparation entre les cours de Versailles et de Berlin. Le ministre autrichien, mettant à profit cet événement, fit de nouvelles ouvertures pour

(1) Duclos, tom. II, p. 422.

éviter la garantie des états prussiens, et il y parvint. Chap. CX. 1756.

La négociation jusque-là avoit été conduite à l'insu de l'empereur François, et à l'exception du comte de Kaunitz, sans la participation des ministres de la cour de Vienne : mais lorsque la conclusion s'approcha, il fallut assembler le conseil. Marie-Thérèse, ne voulant point heurter les préjugés de son époux, feignit d'ignorer tout. A la première proposition d'une alliance avec la France, un murmure d'improbation se fit entendre ; et l'empereur se levant, dans une agitation extrême, donna de la main, un coup violent sur le bureau, et s'écria : « Une telle alliance » est contre nature ; elle n'aura point lieu, » puis il sortit de la salle. Kaunitz alors parut hésiter ; mais rassuré par l'impératrice, il présenta en détail les avantages de la proposition. Marie-Thérèse affecta de l'écouter avec une grande attention, et donna son approbation d'un ton si décisif, que les autres membres du conseil gardèrent le silence. L'impératrice parut ensuite douter du concours de la France, et Kaunitz répondit de cette puissance. On arracha à François son consentement, et le ministre qui avoit si habilement défendu la mesure, fut chargé de la négociation. (1)

(1) *M.r Keith's Dispatches*, 1756.

Chap. CX.
1756.

Le secret avoit été si bien gardé, qu'on n'avoit eu que des soupçons vagues sur ce qui s'étoit fait dans les mois de septembre et d'octobre; (1) et la cour de Vienne allégua la convention de Londres comme ayant seule porté la maison d'Autriche à renoncer à ses anciennes alliances et au système qu'elle avoit suivi depuis un siècle.

Le 7 Avril.

M. Keith, l'ambassadeur britannique, en remettant au ministre autrichien une copie de cette convention, représenta qu'elle n'étoit point d'une nature offensive, et qu'elle avoit pour objet de maintenir la tranquillité de l'Empire, et de délivrer l'impératrice-reine de toute crainte du côté de la Prusse. Il finit par demander une explication au sujet de la négociation que l'on supposoit avoir lieu avec la cour de Versailles. Il fut un mois sans recevoir de réponse. Cet es-

(1) M. Fox, secrétaire-d'état, s'exprimoit ainsi, dans une dépêche datée de Whitehall et du 1.er avril 1756, dépêche qui étoit adressée à sir Benjamin Keene. « Si M. de Migazzi est encore à Madrid, votre excel- » lence peut, dans un entretien particulier, non-seule- » ment l'engager à employer, lorsqu'il sera de retour à » Vienne, les raisonnements les plus propres à empê- » cher sa cour d'agir avec précipitation et par esprit de » vengeance, mais découvrir si, comme le font en- » tendre des rapports qui ont obtenu quelque croyance, » il existe une négociation secrète entre l'impératrice- » reine et la France. »

ace de temps écoulé, le comte de Kaunitz lui emit une note où l'on récriminoit contre la onduite du roi d'Angleterre et où l'on cherhoit à justifier celle de l'impératrice-reine. Quant à la négociation avec la France, on refusa l'entrer dans aucune explication. Chap. CX. 1756.

M. Keith ayant obtenu audience de Marie-Thérèse, cette princesse le reçut d'une manière affable; et quoique ses négociations avec la France fussent bien antérieures à la convention de Londres, elle rejeta sur le roi d'Angleterre le blâme de sa propre défection. Elle dit à l'ambassadeur : « Je n'ai point abandonné l'ancien » système. C'est la Grande-Bretagne qui l'a » abandonné et qui m'a abandonnée moi-même » lorsqu'elle a conclu, avec la Prusse, un traité » dont la première nouvelle m'a frappée comme » si c'étoit la foudre. Il ne peut exister aucune » relation entre le roi de Prusse et moi. Aucune » considération sur la terre ne me portera ja» mais à contracter une alliance qui lui sera com» mune. » M. Keith, après avoir justifié la convention, glissa quelques mots sur la négociation que l'on jugeoit entamée avec la cour de Versailles. L'impératrice-reine refusa d'entrer en explication, et adressa cette question à l'ambassadeur : « Pourquoi seriez vous surpris si, suivant » l'exemple que l'Angleterre m'a donné en trai» tant avec la Prusse, je prenois des engage- Le 13 Mai.

Chap CX. 1756.

» ments avec la France? » Le ministre britannique, affectant de ne pouvoir se persuader que l'impératrice voulût se lier avec une puissance qui s'étoit toujours montrée l'ennemie et d'elle et de sa maison, déclara qu'il ne pourroit croire à une pareille alliance, tant qu'il n'auroit pas vu la signature de MARIE-THÉRÈSE au bas du traité. Cette princesse lui répondit: « Je suis loin d'être » toute française, et je ne nie pas que la cour » de Versailles n'ait été mon ennemie la plus » redoutable. Mais je ne puis cacher que les ces» sions que la Grande-Bretagne m'a arrachées, » par les traités de Dresde et d'Aix-la-Chapelle, » ne m'aient extrêmement affoiblie. J'ai peu à » craindre de la France; je ne peux agir avec » vigueur, et il ne me reste de parti à prendre » que de faire des arrangements qui puissent as» surer ce qui me reste. » M. Keith s'étant écrié: « Vous, impératrice, vous, archiduchesse, vous » abaisser au point de vous jeter entre les bras » de la France! — Non pas entre les bras, mais » du côté de la France, » répondit Marie-Thérèse avec vivacité. « Je n'ai, jusqu'ici, » continua-t-elle, « rien conclu avec la cour de Ver» sailles; mais je ne sais ce qui peut arriver; et » quoi qu'il arrive, j'engage ma parole d'hon» neur de ne rien signer contre les intérêts du » roi votre maître, pour qui j'ai l'estime et l'a» mitié la plus sincère. »

L'impératrice-reine écouta avec la plus grande complaisance toutes les représentations et tous les raisonnements de l'ambassadeur britannique; mais elle persista dans sa résolution, et mit fin à l'audience, en disant : « Il ne m'est plus possible de prendre part à des guerres lointaines. » En conséquence, je ne puis plus m'occuper » que foiblement de mes possessions éloignées, » et mon soin principal doit être de veiller à la » conservation de mes états héréditaires. Je n'ai » vraiment que deux ennemis à craindre, le roi » de Prusse et le Grand-Seigneur. Tant que la » bonne intelligence continuera de régner entre » l'impératrice de Russie et moi, nous pourrons, je l'espère, convaincre l'Europe que » nous sommes en état de résister à ces ennemis, quelque formidables qu'ils soient. » (1)

Chap. CX.
1756.

Ce fut le 13 mai que l'impératrice-reine donna cette audience à l'ambassadeur britannique ; et le traité avec la France avoit été signé le 1.er du mois. Comme on l'avoit fait dans la convention de Londres, les deux puissances convinrent, par un acte de neutralité, d'empêcher les querelles relatives à l'Amérique, de troubler la bonne intelligence entre elles; et par un traité

(1) *M.r Keith to the earl of Holderness.* (Vienne, le 16 mai 1756.)

Chap. CX. 1756.

d'alliance purement défensif, elles renouvelèrent, à l'égard l'une de l'autre, tous les engagements qu'elles avoient contractés depuis le traité de Westphalie. L'impératrice-reine s'engagea à défendre, excepté dans la guerre qui venoit de s'allumer entre la France et la Grande-Bretagne, les états de la première de ces puissances, s'ils étoient attaqués; mais S. M. T. C. devoit secourir la maison d'Autriche dans tous les cas. Le secours fut fixé à vingt-quatre mille hommes, avec l'exception déjà citée. (1)

Tels furent l'origine, les progrès et la conclusion d'une négociation qui a changé le système de l'Europe, et influé fortement sur les destinées de la maison d'Autriche.

Les cours de Vienne et de Londres s'accusèrent réciproquement d'orgueil, d'obstination et d'ingratitude, pour avoir renoncé à une alliance qui subsistoit depuis plus d'un siècle. Mais peut-être chacune de ces cours demandoit-elle à l'autre des choses impossibles. Celle de Vienne, si elle étoit sincère, vouloit que la Grande-Bretagne l'aidât à démembrer la Prusse, et que les puissances maritimes se chargeassent presque entièrement de la défense des Pays-Bas. De son

(1) Traité d'alliance et d'amitié conclu entre Marie-Thérèse, impératrice-reine, etc., et Louis XV, le 1.er mai 1756.

côté, la cour de Londres exigeoit que l'impératrice-reine employât un grand nombre de troupes à défendre ces provinces, que l'Angleterre avoit le plus grand intérêt à maintenir dans l'indépendance de la France, et qu'en outre elle protégeât le Hanovre. Le ministère britannique ne considéroit pas que les traités de Dresde et d'Aix-la-Chapelle avoient entièrement changé la situation politique de la maison d'Autriche; que durant la première campagne, l'impératrice-reine auroit été obligée de concentrer ses forces pour défendre ses états héréditaires, et que jusqu'à ce que les Russes fussent arrivés sur le théâtre de la guerre, elle n'auroit pu rendre aucun service à ses alliés. D'ailleurs, cette princesse voyoit les Français sur le point de s'emparer des Pays-Bas, et le roi de Prusse, maître d'entrer dans la Bohême, à la tête d'une armée de cent mille hommes; elle voyoit l'Allemagne divisée en deux partis, le parti protestant, qui étoit armé, et qu'excitoit et soutenoit la cour de Berlin, et le parti catholique, qui n'avoit ni troupes ni argent; elle voyoit l'Espagne disposée à garder la neutralité, le roi de Sardaigne, envieux et mécontent, la Suède et le Danemarck, dévoués à la cour de Versailles, la Porte-Ottomane, en querelle avec la Russie, et peut-être excitée par les ambassadeurs de France et de Prusse, la Hollande, irritée et sans force, et

Chap. CX. 1756.

l'Angleterre, hors d'état de défendre les Pays-Bas, et en alarme pour le Hanovre. En cette conjoncture, plusieurs avantages sensibles devoient résulter d'une alliance entre l'impératrice-reine et la cour de Versailles. A ce moyen, l'Autriche n'avoit plus à combattre en Flandre, en Italie ni sur le Rhin, comme elle l'avoit fait si long-temps, ce qui avoit épuisé ses peuples. L'ascendant de la France sur le divan mettoit à couvert la Hongrie; les princes et états catholiques de l'Empire n'étant plus excités par l'or et les promesses des Français, devoient se réunir à l'empereur; et le Danemarck et la Suède étoient sous l'influence de la cour de Versailles. L'impératrice-reine espéroit aussi détacher la Russie de l'alliance de la Grande-Bretagne, et obtenir le concours de l'Espagne. Ainsi, n'ayant rien à craindre sur le Rhin, en Flandre, en Italie ni en Hongrie, elle pouvoit employer toutes ses forces contre son ennemi le plus formidable, contre celui qui l'avoit attaquée le premier, contre le roi de Prusse enfin.

Mais malgré tous ces avantages, la rupture avec les puissances maritimes fit une impression profonde à la cour de Vienne et dans la capitale. Marie-Thérèse y fut accusée d'ingratitude envers l'Angleterre, sans les secours de qui la maison d'Autriche auroit été anéantie. Quelques-uns de ses ministres gardèrent un morne

silence. Le prince de Collorédo, et même le confesseur de l'empereur, improuvèrent une union intime avec une puissance qui, depuis si long-temps, étoit la plus mortelle ennemie de l'Autriche. Ce ne fut pas même sans beaucoup de peine que l'impératrice-reine obtint le consentement de son époux; et sa fille chérie, l'aînée des archiduchesses, (1) lui fit, à diverses reprises, des représentations. L'archiduc Joseph, excité par le feld-maréchal Bathiani, son gouverneur, lui demanda si elle se croyoit en sûreté en se fiant à la France, de qui elle avoit eu tant à se plaindre? (2) Quoiqu'il eût été réprimandé, le jeune prince réitéra sa question plusieurs fois, et il supplia son auguste mère de ne point se séparer de la Grande-Bretagne, de qui elle et sa maison avoient reçu des services si essentiels. (3)

(1) Il paroît que cela n'est pas absolument exact. L'aînée des archiduchesses étoit Marie-Anne, abbesse de Prague et de Clagenfurth; et la fille chérie de Marie-Thérèse étoit Marie-Christine, qui a épousé Albert de Saxe-Teschen. *(Note du traducteur.)*

(2) *Who had so often deceived her*, porte l'original. On nous excusera sans doute d'avoir adouci l'expression. *(Trad.)*

(3) *Mr Keith to the earl of Holderness.* (Vienne, le 15 mai et le 20 septembre 1756.)

CHAPITRE CXI.

1756 — 1757.

Le roi de Prusse entre dans la Saxe, et bloque les troupes saxonnes dans leur camp de Pirna. — Bataille de Lowositz. — Reddition des troupes saxonnes. — Auguste III est forcé de sortir de Dresde. — Le maréchal Schwerin fait une irruption dans la Bohême. — Nouvelle convention entre l'impératrice - reine et la France. — Cette princesse gagne la Suède, et s'assure de la neutralité de l'Espagne, de la Hollande et du Danemarck. — Situation politique de la France. — — Efforts que fait MARIE-THÉRÈSE pour former une grande confédération contre le roi de Prusse. — L'impératrice-reine détache la Russie de l'alliance de l'Angleterre. — Commencement de la guerre de sept ans.

Chap. CXI. 1756—1757.

MARIE-THÉRÈSE, ravie de joie, et fière de l'alliance qu'elle venoit de contracter, se flatta de voir accomplir promptement ses desseins contre le roi de Prusse. L'état favorable des af-

faires de la France sembloit promettre que cette espérance ne seroit point frustrée. Chap. CXI.

Les attaques que les Anglais avoient faites, 1756—1757. l'année précédente, contre les établissements français d'Amérique, n'avoient eu aucun succès. Le fléau de la guerre s'étoit étendu jusqu'à l'Europe; et l'on faisoit, sur les côtes de Normandie et de Bretagne, d'immenses préparatifs pour opérer une descente en Angleterre. Le ministère britannique requit alors les Provinces-Unies de fournir le contingent de six mille hommes, fixé par les traités. Les états-généraux, épouvantés, le refusèrent, et gardèrent la neutralité. En même temps une flotte, partie de Toulon, attaqua l'île de Minorque; et le duc de Le 12 Avril 1756. Richelieu, qui commandoit des troupes nombreuses, mit le siége devant le fort Saint-Philippe. L'amiral Byng, qui fut envoyé avec une escadre dans la Méditerranée, échoua dans tous ses efforts pour secourir la place, qui capitula le 29 juillet.

Depuis la mort de M. Pelham, le cabinet bri- 1754. tannique avoit été constamment agité par des cabales. Il y avoit eu des mutations fréquentes; et à l'époque où est parvenue cette histoire, il ne se trouvoit pas en Angleterre un seul ministre en état de diriger avec succès la guerre sur le continent de l'Europe. L'esprit public étoit découragé; le séjour des troupes hanovriennes et

Chap CXI. 1756—1757.

hessoises, qu'avoit fait appeler la crainte d'une descente, causoit beaucoup de mécontentement; la rareté des vivres devenoit effrayante, et la perte de Minorque, événement que l'on apprit en cette conjoncture, excita une indignation qui alla jusqu'à la fureur. (1)

Marie-Thérèse, encouragée par cet état des choses, fit les plus grands efforts pour former, contre le roi de Prusse, une ligue aussi redoutable que celle qui, à la mort de Charles VI, avoit menacé l'existence même de la maison d'Autriche. Elle s'assura de la coopération d'Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, tant par les bons offices de Marie-Josephe, sa parente et femme de ce prince, que par les conseils du comte de Bruhl, son premier ministre, que les sarcasmes de Frédéric II avoient offensé. (2) Mais ce fut surtout à gagner l'impératrice de Russie que Marie-Thérèse appliqua tous ses soins. Elle fomenta la haine que cette princesse avoit conçue contre le roi de Prusse. Malgré son système d'économie, elle corrompit à prix d'argent les ministres russes. Elle parvint enfin à engager Elisabeth à rompre un traité de subside qu'elle avoit conclu récemment avec la Grande-

Le 30 Sept. 1755.

---

(1) *Tindal, vol. XXI, p.* 548.

(2) M. Denina, Vie de Frédéric II, p. 125.

Bretagne, (1) et à promettre un secours de soixante mille hommes à la confédération. Chap. CXI. 1756—1757.

L'impératrice-reine étant parvenue à conclure une alliance avec la Russie, rassembla deux armées considérables aux environs de Konigsgratz et de Prague, et les Russes commencèrent à se réunir sur les frontières de la Livonie. Le roi de Prusse, alarmé de ces préparatifs, et soupçonnant qu'il existoit entre les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Dresde, quelque convention secrète, fit demander une déclaration positive de ses intentions à Marie-Thérèse. Cette princesse répondit : « Dans l'é- Le 26 Juill. 1756.
» tat critique où sont les affaires de l'Europe, je
» juge nécessaire de prendre, pour ma propre
» sûreté, et pour celle de mes alliés, des me-
» sures qui n'ont point pour objet de nuire à
» personne. » (2) Frédéric, peu content d'une réponse si vague, en fit demander une qui ne fût point conçue en style d'oracle; (3) il exigeoit aussi une assurance positive qu'il ne seroit

(1) Traité entre la Grande-Bretagne et la Russie, signé le 30 septembre 1755.

(2) M. de Klingraff au roi de Prusse, le 27 juillet 1756.

(3) Lettre du roi de Prusse au sieur de Klingraff à Vienne, le 2 août 1756. *Keith Papers.*

point attaqué ni cette année, ni l'année suivante,
Chap. CXI. et fit déclarer qu'il avoit connoissance d'un pro-
1756—1757. jet formé contre lui par les cours de Saint-Pétersbourg et de Dresde. Marie-Thérèse, mettant tout autant de hauteur dans sa réponse que Frédéric en avoit mis dans sa demande, dit « que le » traité avec la Russie étoit purement défensif, » qu'elle n'avoit point conclu d'alliance offen- » sive, que bien que la situation critique où » étoit l'Europe l'eût forcée d'armer, elle n'a- » voit pas intention de rompre le traité de » Dresde, mais qu'elle ne vouloit pas s'engager, » par une promesse, à ne point agir selon que » l'exigeroit l'occasion. » Cette réponse fut à peine remise, que Marie-Thérèse apprit que le
Le 10 Sept. roi de Prusse étoit entré en Saxe avec des troupes nombreuses, qu'il s'étoit rendu maître de Dresde, et qu'il avoit complété l'investissement du camp de Pirna, qu'on jugeoit inexpugnable.

A la première nouvelle de l'invasion faite par les Prussiens, le feld-maréchal Braun se mit en marche avec les troupes qui étoient à Prague; mais Frédéric II laissant quarante mille hommes continuer le blocus de Pirna, pénétra dans la Bohême, à la tête de vingt-quatre mille hommes. Les deux armées furent en présence à Lowositz, sur les bords de l'Elbe, non loin des
Le 1.er Oct. frontières de la Saxe. Il s'ensuivit une action où les Autrichiens, quoique supérieurs en nombre,

furent forcés de se retirer derrière l'Eger, laissant le champ de bataille à l'ennemi. La perte ne monta pas à plus de trois mille hommes de chaque côté.

Chap. CXI.
1756—1757.

Cependant les troupes saxonnes supportoient, avec un courage digne d'admiration, la famine la plus affreuse. La vigilance et l'habileté supérieure de l'ennemi firent échouer tous leurs efforts pour se dégager. Le feld-maréchal Braun, à la tête de huit mille hommes, tenta tout aussi vainement de forcer les postes prussiens; et Auguste III eut la douleur de signer la capitulation de ses troupes, et d'être témoin de leur reddition. Dix-sept mille hommes furent faits prisonniers de guerre, et quatre-vingts pièces de canon furent livrées aux Prussiens. Les officiers furent remis en liberté sur parole; mais Frédéric força les soldats à passer sous ses drapeaux. Auguste III se retira à Varsovie; et cet allié de Marie-Thérèse éprouva, pour la seconde fois, les funestes effets de son dévouement pour la maison d'Autriche.

De l'autre côté de la Bohême, l'armée de Piccolomini fut tenue en échec par le maréchal Schwerin, qui porta le ravage jusque sous le canon des Autrichiens. (1) Après la reddition

(1) Œuvres posthumes, tom. III, ch. 3 et 4. — Muller. — Histoire du règne de Marie-Thérèse.

Chap. CXI. 1756—1757. des troupes saxonnes, l'armée prussienne prit ses quartiers d'hiver sur les confins de la Saxe et de la Bohême, et le maréchal Schwerin se retira dans la Silésie.

Dans le cours de l'hiver, le roi de Prusse publia une justification de sa conduite. Une copie du traité de partage, signé le 18 mai 1745, entre les cours de Vienne et de Dresde, les articles secrets du traité de Pétersbourg, du 22 mai 1746, et diverses dépêches, que le comte de Bruhl et plusieurs envoyés saxons avoient écrites, furent présentés comme des preuves d'une ligue formée contre ce prince. Frédéric prétendit que les originaux s'étoient trouvés dans les archives de Dresde, qu'il avoit forcées; (1) mais on douta beaucoup de l'authenticité des pièces sur lesquelles il appuya ses raisonnements. La cour de Vienne, de son côté, fit répandre une réfutation de l'accusation portée contre elle.

L'impératrice-reine, profondément affectée du malheur de son allié, et indignée de la conduite de Frédéric II, ordonna les plus grands préparatifs pour les opérations de la campagne suivante. Elle s'efforça aussi d'étendre la confédération contre la Prusse, et fit représenter,

(1) Hertzberg a donné ces pièces dans son curieux Recueil de Déductions, de Manifestes, etc.

Chap. CXI. 1756—1757.

dans toutes les cours catholiques, l'union de cette puissance avec l'Angleterre comme une ligue contre la religion. Secondée par les larmes de la dauphine, qui étoit fille d'Auguste III, elle parvint à rendre la France, de simple auxiliaire, partie principale dans la guerre. Ses vues furent même favorisées par l'assassinat que, l'année suivante, Damiens commit sur la personne

Le 5 Janv. 1757.

du roi. Cet attentat, quoique celui d'un fanatique, fut imputé méchamment à des machinations du roi de Prusse, aux intrigues des Jésuites, et même aux partisans du dauphin, qui étoient anti-autrichiens, et qui furent impliqués dans l'accusation (1). La favorite et le marquis de Stainville, seigneur Lorrain et créature de l'Autriche, réunirent leurs efforts pour effrayer Louis XV. Ils lui peignirent des plus noires couleurs le parti contraire, et lui présentèrent son alliance avec l'impératrice-reine comme l'unique sauve-garde de son honneur et de ses jours. En conséquence, il se fit une révolution complète dans le ministère. D'Argenson et Machault furent exilés, et Rouillé renvoyé; le département des affaires étrangères fut donné à l'abbé

Le 29 Juin 1757.

de Bernis; et dans le cours de l'été, le comte de Stainville obtint l'ambassade de Vienne. La France avoit déjà pris de nouveaux engage-

(1) Mémoires de Richelieu, tom. IX, ch. 1 et 2.

Chap CXI. 1756—1757.

ments avec l'impératrice-reine. Au commencement de l'année, on avoit conclu une convention par laquelle le monarque français promit de payer, à Marie-Thérèse, un subside de 12,000,000 florins d'Empire; de prendre à sa solde dix mille Bavarois et Wirtembourgeois, qu'il laisseroit à la disposition de l'Autriche, et de mettre lui-même en campagne une armée de plus de cent mille hommes. Il s'engagea également à ne poser les armes que lorsque l'impératrice-reine auroit recouvré la Silésie, Glatz et Crossen. (1)

Marie-Thérèse n'eut pas moins de succès près des états principaux de l'Empire. L'invasion de la Saxe et de la Bohême fut présentée comme une violation de la paix publique, crime qui, disoit-on, devoit être puni par la confiscation des fiefs et dignités de celui qui l'avoit commis. L'empereur demanda la formation d'une armée d'exécution. La proposition que plusieurs états,

(1) Les deux cours n'ont jamais publié cette convention. Il n'en a pas même été fait mention dans le nouveau traité qui a été signé à Versailles, le 30 décembre 1758. Koch en rapporte les conditions, tom. II, p. 90; et la conduite de la France en a suffisamment démontré l'existence. Le lord Bristol, ambassadeur de la cour de Londres près de celle de Madrid, confirme aussi ce fait dans la dépêche qu'il a adressée à M. Pitt, le 27 juillet 1758.

Chap. CXI.
1756—1757.

et notamment la maison électorale de Brunswick, firent au corps germanique, d'offrir sa médiation, fut rejetée par une grande pluralité de suffrages; et la mise sur pied de l'armée fut décrétée avec les formalités d'usage. Le zèle du parti autrichien s'accrut par les déclarations des cours de France et de Suède, qui annoncèrent à la diète qu'en conséquence de la demande que leur avoient adressée plusieurs des principaux états de l'Empire, elles avoient résolu d'exercer le droit de garantie que leur donnoit le traité de Westphalie. Enfin, la Russie avoit alors accédé au traité de Versailles; et la Suède finit par embrasser aussi la cause de la maison d'Autriche.

Adolphe-Frédéric, évêque de Lubeck, étoit, à la mort de Frédéric I.er, monté sur le trône de Suède; mais les états du royaume avoient fait à l'autorité souveraine des limitations qui avoient redoublé la violence des factions. Les royalistes s'étoient concertés pour redonner de la vigueur au gouvernement. Le projet ayant été découvert, ceux qui en étoient les principaux auteurs avoient été, les uns mis à mort, et les autres condamnés à l'exil; et l'exercice de l'autorité royale avoit été encore plus restreint. La reine de Suède, qui étoit sœur du roi de Prusse, et étoit douée de l'esprit et des talents héréditaires dans la maison de Brandebourg, usa, en faveur de son frère, de tout l'ascendant 1751.

Chap. CXI
1756—1757.

qu'elle avoit sur l'esprit de son époux; mais la couronne avoit trop peu de pouvoir pour dicter les décrets de la diète. Gagné par l'argent de la France, le parti de l'opposition l'emporta, et fit consentir le roi à se joindre, comme garant du traité de Westphalie, à la confédération formée contre la Prusse. (1) Enfin, pour s'assurer du concours de la nation suédoise, l'impératrice-reine et la France s'engagèrent à payer à la Suède un subside annuel.

Les puissances à qui l'impératrice-reine ne put faire épouser sa cause, lui promirent du moins de garder la neutralité. Telles furent l'Espagne et les Provinces-Unies.

De tous les souverains du Nord, Frédéric V, roi de Danemarck, étoit seul disposé à coopérer avec l'Angleterre. Ce prince avoit épousé Louise, fille de George II; et outre cette alliance, des intérêts de commerce unissoient les deux nations. Mais Frédéric V, comme l'avoit fait son père, avoit mis, par son luxe et par son goût pour les beaux-arts, le désordre dans ses finances. Il avoit, en conséquence, accepté un subside de la France; (2) et ses relations avec l'Angleterre s'affoiblirent par la mort de Louise, son épouse,

(1) Œuvres posthumes, tom. III, p. 50-53. — Lagerbring, Histoire de Suède.

(2) *M.r Titley to M.r Keene*, (le 16 mars 1756.)

et par le mariage qu'il contracta ensuite avec Julie-Marie, princesse de Brunswick, qui étoit parente de l'impératrice-reine.

Chap. CXI.
1756—1757.

George II, contrarié par les dissensions qui agitoient le ministère, et par le mécontentement de la nation, trembloit pour la sûreté de l'Angleterre, et étoit hors d'état de tracer un plan d'opérations pour arrêter, en Allemagne, les efforts des Français. Le roi de Prusse proposa de faire de Wesel la place d'armes des alliés, et demanda qu'on assemblât l'armée derrière la Lippe, entre cette ville et Lippstadt, position qui couvroit la Westphalie. Le roi d'Angleterre, n'ayant pu engager le ministère britannique à rendre la nation partie principale dans la guerre du continent, rejeta ce plan comme trop étendu. Il adopta un système de défense sur le Weser, et forma une armée d'observation, composée de troupes hanovriennes et hessoises, dont le duc de Cumberland prit le commandement. En conséquence du rejet de son plan, le roi de Prusse fit ruiner une partie des ouvrages de Wesel. Il envoya six mille hommes seulement à l'armée du duc de Cumberland, et renonça à la défense de ses états de Westphalie. (1)

(1) Œuvres posthumes du roi de Prusse, tom. III, p. 130.

CHAPITRE CXII.

1757.

GRANDE confédération formée contre le roi de Prusse. — Ce prince entre dans la Bohême, et bat les Autrichiens sous les murs de Prague. — Situation dangereuse où se trouve la maison d'Autriche. — Bataille de Kollin. — Délivrance de Prague. — Vives espérances conçues par la cour de Vienne. — Opérations des troupes françaises contre l'armée du duc de Cumberland. — Capitulation de Closter-Severn. — Progrès des Français dans la Basse-Saxe et dans l'électorat de Hanovre. — L'armée française, commandée par le maréchal de Soubise, fait sa jonction avec l'armée de l'Empire. — Succès des Autrichiens, des Russes et des Suédois. — Situation critique du roi de Prusse. — Bataille de Rosbach. — Succès des Autrichiens dans la Silésie. — Prise de Schweidnitz. — Bataille de Breslaw. — Reddition de cette ville. — Marche du roi de Prusse dans la Silésie. — Bataille de Lissa, et évacuation de la Silésie par les Autrichiens. — Opérations militaires dans le nord de l'Allemagne. — Le roi d'Angleterre refuse de ratifier la convention de Closter-Severn. — Les Français se retirent d'une partie du pays de Lunébourg et d'une

partie de celui de Brunswic. — Perte de Schweidnitz. — Administration de M. Pitt, et nouveaux efforts de l'Angleterre en faveur du roi de Prusse. Chap.CXII. 1757.

Au commencement de l'année 1757, la grande confédération formée contre le roi de Prusse fut affermie par les intrigues et les efforts de la cour de Vienne. La France avoit réuni sur le Rhin une armée de quatre-vingt mille hommes, dont le commandement avoit été remis au maréchal d'Estrées. L'armée d'exécution se rassembloit en Allemagne. Les Suédois se préparoient à descendre dans la Poméranie; et six mille Russes, postés sur les frontières de la Livonie, n'attendoient qu'un signal pour fondre sur le royaume de Prusse. L'impératrice-reine porta à cent cinquante mille hommes le nombre de ses troupes, qui formèrent deux corps d'armée. Le corps principal étoit en cantonnement dans les environs de Prague, et étoit commandé par le prince Charles, assisté des conseils du feld-maréchal Braun. L'autre corps étoit sous le commandedement du comte de Daun.

Frédéric II avoit trop de prévoyance et d'activité pour demeurer dans l'inaction, tandis que ses ennemis réunissoient ainsi leurs forces. Ce prince résolut de porter la guerre dans les états autrichiens, et de rompre, par un grand effort, le lien de la confédération. Il couvrit son des-

sein avec un art infini. Pour persuader aux ennemis qu'il ne vouloit que se maintenir dans la Saxe, il ordonna de mettre la ville de Dresde en état de défense, et fit rompre les ponts de l'Elbe, et tracer plusieurs camps dans les environs. Il paroissoit entièrement occupé de ces mesures, lorsque tout à coup une colonne de son armée entra dans la Bohême et s'avança à marches forcées, vers Prague. Le prince de Bévern, qui étoit parti de la Lusace, à la tête de la première colonne, repoussa le comte de Konigseck qui, avec vingt mille hommes, occupoit une position avantageuse à Reichenberg. Le maréchal Schwerin, qui venoit de la Silésie avec la seconde colonne, inquiéta la retraite des Autrichiens et en défit l'arrière-garde, qui étoit forte de plus de quinze cents hommes. Le roi lui-même, joint par le prince Maurice d'Anhalt Dessau, qui venoit de Brix, poussa en avant par Aussig, avec la troisième colonne. Il força le feld-maréchal Braun à s'éloigner de Budin, et ses troupes s'emparèrent de magasins considérables. Les ennemis, pressés de toutes parts, se retirèrent avec précipitation sous les murs de Prague. Les Prussiens, en s'avançant vers cette capitale, ne formèrent plus que deux corps. L'un, sous le commandement du maréchal Schwerin, demeura à Jung-Buntzlau; et l'autre, que le roi commandoit en personne, occupa les hauteurs qui se

Chap. CXII. 1757.

Le 21 Avril 1757.

trouvent entre la Mulde et le Weisseberg. (1)

Les Autrichiens, s'attendant à être joints par Chap. CXII.
le feld-maréchal Daun, qui accouroit de la Moravie, demeurèrent sur la défensive. 1757. Le prince Charles avoit pris une position qui sembloit à l'abri de toute attaque. Sa gauche s'appuyoit d'un côté sur le Ziskaberg, montagne escarpée qui paroît suspendue au-dessus de la Mulde. De l'autre côté, était un marécage entrecoupé de haies, de tranchées et de levées. Le front étoit couvert par un ravin très-profond, dont les bords étoient hérissés de rochers et défendus par des ouvrages sur lesquels un train d'artillerie formidable avoit été disposé en batteries. Enfin l'armée autrichienne étoit forte de soixante-et-dix mille hommes.

Ces obstacles, quelque grands qu'ils fussent, ne purent arrêter Frédéric II, qui résolut d'attaquer avant l'arrivée du comte de Daun. Laissant vis-à-vis de Prague un corps commandé par le prince Maurice, il passa la Mulde, le 5, près de Podaba, avec seize mille hommes; et le lendemain matin, à la pointe du jour, il fut joint par le corps qui étoit aux ordres du feld-maréchal

(1) Œuvres posthumes, tom. III, ch. 6. — Warnery, Campagnes de Frédéric II, de 1756 à 1762, année 1757. — Muller. — *Daun's Leben.* — *Heinrich.* — Archenholtz, Guerre de sept ans. — Lloyd.

[redacted]

Chap. CXII.

1757.

Schwerin. Ses troupes s'avancèrent en silence et en bon ordre le long du ravin, et vers la droite des Autrichiens. Le prince Charles, ayant fait venir sa cavalerie de la gauche et une partie de sa seconde ligne d'infanterie, se prépara à charger les Prussiens, lorsqu'ils sortiroient d'entre les marais et des défilés. Cependant le roi continua à pousser en avant. Sa cavalerie, malgré les obstacles que la nature du terrain lui opposoit, parvint jusqu'au village de Bichowitz qu'elle traversa ; et s'étant rangée en bataille sur une plaine, elle mit en déroute, après trois charges successives, la cavalerie de l'ennemi. L'infanterie prussienne, brûlant de suivre un tel exemple, s'avança en toute hâte; mais elle fut rompue et repoussée par le feu continuel de l'artillerie autrichienne. Le roi, transporté de courroux, vole vers le maréchal Schwerin, dont le régiment avoit plié, et lui reproche la lâcheté de ses soldats. Le vieux général, au désespoir, saisit un drapeau, le passe en écharpe autour de son corps, et s'écrie : « Que les braves me suivent! » Il conduit ses troupes à la charge, malgré le feu le plus terrible, et tombe percé de trois balles. (1) Mais sa mort parut ouvrir à ses

(1) Frédéric II a fait ériger, sur une des places principales de Berlin, un monument à la mémoire du feld-maréchal Schwerin, qui est représenté mourant, et tenant le drapeau à la main.

troupes le chemin de la victoire. La ligne autrichienne, mise en désordre par ces attaques réitérées, enfoncée sur plusieurs points, et prise en flanc par la cavalerie prussienne, fut rompue et forcée d'abandonner le terrain. Le feld-maréchal Braun, (1) ayant été blessé à mort, fut transporté à Prague, et son absence accrut le désordre. Poussée par son ardeur, une partie de l'aile droite de l'armée prussienne franchit le ravin, gravit les hauteurs; et, après avoir enfoncé le centre de l'armée autrichienne, elle rejoignit l'autre aile. Le prince Charles couvrit, au moyen de celles de ses troupes qui n'avoient point donné, sa retraite qu'il fit en bon ordre, et disputant chaque hauteur; mais il fut forcé de se réfugier entre les murs de Prague. Chap. CXII. 1757.

La victoire coûta aux Prussiens, de l'aveu même de leur roi, dix-huit mille hommes de leurs meilleures troupes, qui restèrent sur le champ de bataille, et au nombre desquels se trouvèrent un grand nombre d'excellents officiers, et notamment le feld-maréchal Schwerin, l'un des créateurs de la discipline militaire en Prusse, et le guide de Frédéric II dans la carrière de la gloire. La perte des Autrichiens, en morts et en blessés, fut de huit mille hommes;

---

(1) Braun ou Brown avoit été simple soldat.

(*Note du traducteur.*)

on fit sur eux neuf mille prisonniers ; et vingt-
Chap.CXII. huit mille hommes furent renfermés dans la ville
1757. de Prague. La défaite auroit eu des suites bien plus terribles encore, si le prince Maurice avoit pu passer la Mulde pour couper la retraite. La crue des eaux de cette rivière et le manque d'un nombre suffisant de pontons s'y opposèrent. En conséquence, une colonne de dix-huit mille hommes alla se réunir à l'armée du feld-maréchal Daun. (1)

L'armée victorieuse bloqua la ville de Prague, où étoient cent mille ames, presque sans vivres. Le courage des troupes et des habitants fut soutenu par une lettre de Marie-Thérèse, qu'un officier de Grenadiers, qui échappa à la vigilance des assiégeants, apporta dans la place. « Je res- » sens une vive douleur, » disoit l'impératrice-reine, « de savoir tant de généraux et un si » grand nombre de troupes, assiégés dans Pra- » gue ; mais j'augure favorablement de leurs ef- » forts. Je ne puis leur représenter assez vive- » ment, qu'ils se couvriroient d'une honte éter- » nelle, s'ils ne faisoient ce que, dans la der-

(1) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 116. — Œuvres posthumes, tom. III, ch. 6. — Muller. — Warnery, Campagnes de Frédéric II, p. 92-119. — *Wraxall's memoirs*, *vol. I*, *p.* 161. — Archenholtz, Guerre de sept ans. — Lloyd.

» nière guerre, les Français ont fait, quoiqu'ils
» fussent en nombre bien inférieur. L'honneur Chap CXII.
» de toute la nation et celui des armes impé- 1757.
» riales sont intéressés à la conduite que vont
» tenir les défenseurs de Prague. La sûreté de la
» Bohême, celle de mes autres états héréditaires
» et de l'Allemagne même dépendent de la con-
» servation de cette place. L'armée du feld-ma-
» réchal Daun se renforce journellement, et
» bientôt elle sera en état de faire lever le siége.
» Les Français s'approchent en toute diligence;
» les Suédois viennent à mon secours; et en peu
» de temps les choses, avec l'assistance divine,
» prendront un aspect plus favorable. » (1)

Cette lettre d'une souveraine adorée excita le plus grand enthousiasme. La garnison montra une constance héroïque, et les habitants souffrirent sans murmurer les horreurs d'un bombardement, qui détruisit un quart de la ville. Cependant la famine sembloit inévitable; et la prise de Prague auroit entraîné les conséquences les plus fâcheuses. La défaite essuyée sous les murs de cette ville par l'armée autrichienne, avoit répandu la consternation en Allemagne. L'électeur de Bavière et les autres princes catholiques avoient déjà député vers le roi de Prusse; et presque tout l'Empire étoit sur le point d'aban-

(1) *Pelzel*, p. 905.

donner le parti de Marie-Thérèse. (1) La capi-
Chap. CXII. tale de la Bohême, soumise, tout le royaume
1757. auroit reçu la loi du vainqueur; le reste des états héréditaires étoit ouvert; la ville de Vienne pouvoit être assiégée, et la famille impériale forcée de chercher un refuge en Hongrie.

Celui qui, par son habileté supérieure et sa prudence consommée, étoit destiné à faire échapper la maison d'Autriche à la ruine qui la menaçoit, venoit de prendre, pour la première fois, le commandment d'une armée. C'étoit Léopold, comte de Daun, natif de la Bohême, et fils de Wirich-Philippe-Laurent, comte de Daun et prince de Tiano, qui, sous le règne de Joseph Ier. et sous celui de Charles VI, s'étoit signalé dans les guerres d'Italie, et avoit été vice-roi de Naples, gouverneur de Milan, et par *intèrim* gouverneur des Pays-Bas. Léopold étoit né en 1705. Il étoit entré fort jeune au service, et avoit appris l'art de la guerre sous Seckendord et Khevenhuller. Il s'étoit distingué aux journées de Grotzka, de Dettingue et de Hohen-Friedberg. Sa parfaite connoissance de la tactique l'avoit fait choisir pour introduire un nouveau système dans l'armée, et il avoit composé des réglements pour l'académie militaire de

(1) Œuvres posthumes, tom. III.

Vienne. (1) Quoique considéré par le prince Eugène et par Khevenhuller, il ne s'étoit avancé Chap.CXII.
que lentement, et à force de mérite, du grade 1757.
de simple officier à celui de feld-maréchal. Après la mort du prince Piccolomini, on lui avoit confié le commandement de l'armée qui, sous ses auspices, devoit rendre leur éclat aux armes autrichiennes. Sa grande sagacité, sa pénétration, sa bravoure personnelle, que modéroit son sang-froid; son activité et son ardeur en un jour de combat, et son extrême circonspection avant et après l'action, furent, en cette conjoncture critique, les qualités qui le firent revêtir du commandement de l'armée, à la tête de laquelle il devoit, comme un autre Fabius, arrêter les progrès du moderne Annibal.

A la première nouvelle de l'entrée des Prussiens dans la Bohême, le comte de Daun avoit traversé la Moravie, pour se porter vers Prague et faire sa jonction avec le prince Charles. Arrivé à Boehmischgrod, à quelques milles de cette place, il apprit la défaite de l'armée de ce prince, et s'arrêta là quelques jours, pour rallier les fuyards. Son corps d'armée s'accrut tellement que Frédéric II fit marcher contre lui vingt mille hommes, commandés par le prince

(1) *Leben and Thaten Leopold, Joseph-Maria Reichsgrafens von Daun, B. I, II.*

Chap CXII.
1757.

de Bevern. Daun, quoique son armée eût l'avantage du nombre, avoit trop de prudence pour risquer avec des troupes découragées, et contre une armée qu'animoit la victoire, une action du succès de laquelle auroit dépendu le sort de la maison d'Autriche. A l'approche du prince de Bevern, il se replia sur Kollin, sur Kuttemberg et sur Haber, tant pour y recueillir les débris de l'armée battue, que pour recevoir les recrues qui arrivoient en foule de la Moravie et de l'Autriche. (1)

---

(1) Il arrive souvent que les mêmes manœuvres sont vues d'un œil différent par des personnes différentes. Tempelhoff, dans le tableau qu'il trace de la guerre de sept ans, blâme le feld-maréchal Daun d'avoir laissé intercepter ses convois, et de n'avoir pas attaqué le prince de Bevern. Frédéric II, qui étoit plus en état d'en juger, loue, à juste titre, la conduite de son habile adversaire. « Le prince de Bevern, » dit-il, « se porta premièrement à Kaursim, puis à Kuttemberg, faisant toujours reculer devant lui le maréchal » Daun. Celui-ci se retira jusqu'à Haber; *mais chaque » pas qu'il faisoit en arrière l'approchoit de ses secours, » et lui donnoit le moyen d'attirer à lui les débris de la » bataille de Prague, etc.* » Œuvres posthumes, tom. III, p. 157.

Lloyd et d'autres auteurs censurent avec aussi peu de jugement la conduite du roi de Prusse. Ils lui reprochent et de n'avoir pas levé entièrement le blocus de Prague, et de l'avoir quitté avec une partie de son ar-

Dans le temps où ce général faisoit de la sorte échouer les efforts de l'ennemi, il avoit, aussi comme Fabius, à endurer les reproches que lui adressoient des hommes qui ne savoient point distinguer la prudence de la pusillanimité. Le duc de Wirtemberg alla même jusqu'à le menacer de se retirer dans ses états et de contremander les troupes qu'il faisoit venir. (1) Ni reproches, ni menaces ne purent faire renoncer Daun au parti sage qu'il avoit pris. Mais lorsqu'il vit son armée forte de soixante mille hommes, il fit, sur son front, un mouvement rapide, qui obligea le prince de Bevern à se retirer, et il se porta en avant pour attaquer le roi de Prusse, dans ses postes devant Prague. Le prince Charles devoit, en même temps, faire une sortie avec toutes ses forces.

Frédéric, reconnoissant le danger de sa position, avoit deviné le dessein du maréchal Daun. Laissant sous les murs de Prague, une partie de son armée, il se mit en marche avec vingt mille hommes, le 13 juin au matin; et il joignit, le

mée pour marcher contre Daun. Ainsi, Frédéric auroit dû, selon ces tacticiens, laisser quarante mille hommes inquiéter ses derrières, ou, secondé par cinquante mille hommes, renfermés dans Prague, attaquer ses troupes dispersées dans les postes du blocus.

(1) Warnery, p. 140.

Marie-Thérèse, qui attendoit dans une grande
Chap.CXII. anxiété d'esprit, le résultat d'une bataille, dont la
1757. perte auroit mis ses affaires dans un état aussi déplorable que celui où elles avoient été réduites au commencement de son règne, en apprit le gain avec une joie proportionnée à la crainte qu'elle avoit eue. Elle donna des fêtes magnifiques, et fit frapper des médailles, distribuer des présents à diverses personnes, et remettre des gratifications aux troupes. Voulant témoigner, de la manière la plus flatteuse, sa reconnoissance au général qui, le premier, avoit fait essuyer une défaite au redoutable Frédéric, elle alla, accompagnée de l'empereur, annoncer elle-même à la comtesse de Daun, la victoire qu'avoit remportée son époux. Enfin, elle institua l'ordre militaire du mérite, ou de Marie-Thérèse, dont elle décora le feld-maréchal et les autres officiers qui s'étoient le plus signalés dans les champs de Kollin. (1)

Pour donner quelque repos aux troupes, et refaire ses magasins, qui avoient été détruits par l'ennemi, le comte de Daun passa plusieurs jours sur le champ de bataille. Ensuite il s'a-

---

Maria Reichsgrafens von Daun. — Histoire du Règne de Marie-Thérèse. — Œuvres posthumes, tom. III, p. 169. — Tempelhoff. — Archenholtz. — Muller.

(1) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 119.

vança vers Prague ; mais, à son arrivée, le siége étoit levé, et les Prussiens se retiroient avec Chap. CXII. précipitation vers la Saxe et la Lusace. Il fit sa 1757. jonction avec le prince Charles, qui prit le com- Le 20 Juin. mandement suprême ; et Braun étant mort, Daun dirigea les opérations militaires. Les généraux autrichiens, ayant laissé à Nadasti un corps destiné à observer les mouvements du roi de Prusse, qui s'étoit replié sur Leutmeritz, portèrent toutes leurs forces contre le corps qui se retiroit dans la Lusace, et que commandoit le prince Auguste-Guillaume, frère de Frédéric II. Ils tournèrent sa droite, lui enlevèrent, après une action très-chaude, le poste de Gabel, le séparèrent de ses magasins, qui étoient à Zittau, et le contraignirent de faire, par les montagnes, et avec perte de son bagage et de ses munitions, un long circuit jusqu'à Bautzen. Le roi poussa en toute diligence jusqu'à Zittau, pour livrer bataille au prince Charles; mais l'ayant trouvé dans une position trop forte, et voyant ses nombreux ennemis prêts à fondre sur lui de toutes parts, il laissa au prince de Bevern le commandement de l'armée de Silésie, et marcha, avec un corps de troupes, contre les Français et les Impériaux, qui étoient dans la Saxe.

Dans les premiers jours du printemps, la France avoit assemblé sur le Rhin, deux armées. L'une, qui étoit sous le commandement

Chap.CXII. 1757. du maréchal d'Estrées, fut destinée à marcher contre l'armée du duc de Cumberland. L'autre, qui avoit à sa tête, le prince de Soubise, devoit se réunir à l'armée d'exécution et pénétrer dans la Saxe. Les états prussiens, situés sur la rive gauche du Rhin furent bientôt soumis. Ensuite le maréchal d'Estrées passa le Weser, couvrit de ses détachements la partie méridionale du Hanovre et tout le landgraviat de Hesse, défit à Hastenbeck, le duc de Cumberland, et le repoussa jusqu'à Stade. Ce prince se vit réduit à l'humiliation de signer la capitulation de Closter-Severn, où il fut stipulé que les troupes auxiliaires se retireroient dans leurs foyers, qu'une partie des troupes hanovriennes seroit cantonnée à Stade et aux environs, et que le reste passeroit l'Elbe. (1) Les princes de l'Empire qui s'étoient réunis à l'Angleterre et à la Prusse, commencèrent alors à chanceler. Le duc de Brunswick se détacha de l'alliance et conclut une convention qui mit l'armée française en possession de Brunswick et de Wolfenbuttel, pour toute la durée de la guerre. Le landgrave de Hesse se disposa à suivre cet exemple. En conséquence, les Français purent diriger contre le roi de Prusse le principal effort de leurs armes.

Le 26 Juill.

(1) Œuvres posthumes, tom. III, ch. 6. — Smollett, ch. VII. — *Memoirs of the Duke of Cumberland.*

Le maréchal de Richelieu, qui venoit de succéder au maréchal d'Estrées, (1) se porta vers Magdebourg, et menaça cette ville d'un siége, tandis que ses troupes en ravageoient les environs. En même temps le maréchal de Soubise s'avança jusqu'à Erfurt. Il fit à Eisenach, sa jonction avec l'armée de l'Empire, que le prince de Saxe-Hildburghausen commandoit; et au moyen des renforts que Richelieu lui envoya, il eut quatre-vingt mille hommes à ses ordres. (2)

Chap CXII. 1757. Le 20 Sept.

Dans le cours de ces opérations, les Suédois fondirent sur la Poméranie prussienne; et cent mille Russes, aux ordres du feld-maréchal Apraxin, prirent l'offensive. Trente mille hommes, commandés par le général Fermor, s'emparèrent de Memmel, après un bombardement, puis ils rejoignirent le corps d'armée principal, qui se répandit dans la Prusse et y commit les excès les plus affreux. Le maréchal Lehwald, se conformant aux ordres du roi, quoiqu'il ne pût opposer que vingt-deux mille

Le 5 Juillet.

(1) Une intrigue de cour avoit fait destituer le maréchal d'Estrées avant qu'on eût appris sa victoire. *Voyez* Voltaire, Précis du Siècle de Louis XV, Archenholtz, Guerre de sept ans, et Duclos, Mémoires secrets.
(*Note du traducteur.*)

(2) Œuvres posthumes du roi de Prusse, tom. III, p. 191 – 203.

Chap CXII. hommes à l'ennemi, risqua, à Jagersdorf, une
1757. action où d'abord il obtint quelque avantage;
mais à la fin de laquelle il fut forcé de se retirer
Le 30 Août. à Vehlau. (1)

Le prince de Bevern avoit occupé Gorlitz pour couvrir la Silésie, et les Autrichiens avoient assis leur camp à Aussig. Un poste prussien qui tenoit le Holtzberg, fut emporté par Nadasti; et Winterfield fut tué dans l'action. Frédéric s'étoit reposé de la défense de la Silésie, sur les talents et l'activité de ce général, après la mort de qui le prince de Bevern ne put lutter avec succès contre les forces supérieures du prince Charles. (2) Pour comble de disgrace, le général autrichien Haddick, part de la Silésie avec six mille hommes de cavalerie, traverse la marche de Brandebourg, et entre dans Berlin, qu'il met à contribution. Frédéric courut au secours de sa capitale, et l'armée des alliés profita de ce mouvement pour pénétrer plus avant dans la Saxe. Le prince d'Hildburghausen, à la tête d'un corps d'armée considérable, passa la Saale à Weissenfelds, et repoussa le maréchal Keith dans Leipsick.

En cette conjoncture critique, le roi de Prusse déploya, dans toute leur étendue, les talents extraordinaires dont il étoit doué. Haddick étant

(1) Œuvres posthumes, tom. III, p. 248. — Muller.
(2) Œuvres posthumes, tom. III, p. 194.

sorti de Berlin, Frédéric regagna promptement la Saxe, dégagea le maréchal Keith, fit repasser la Saale à l'ennemi, et marcha contre le prince de Soubise, qui s'étoit avancé jusqu'à Micheln. Le roi occupa Schortau, bien résolu d'engager une action, les alliés ayant pris une mauvaise position. Mais Soubise en choisit une plus avantageuse pendant la nuit; et Frédéric, renonçant à son dessein, se retira au-dessus de Rosbach, village qui couvrit un des flancs de l'armée prussienne, dont l'autre flanc s'appuya sur Bedra. Un terrain en pente et au bas duquel couloit le ruisseau de Schortau régnoit le long du front.

Chap. CXII.

1757.

Les alliés, qui étoient deux fois plus nombreux que les Prussiens, se croyoient assurés de la victoire. Ils donnèrent les signes de joie les plus extravagants, et ils ne semblèrent occupés qu'à empêcher leur proie de s'échapper. Ils levèrent leur camp; et à onze heures du matin, ils se rangèrent en ordre de bataille sur le flanc droit de l'armée prussienne.

Le 5 Nov.

Frédéric II mit à profit la nature du terrain, pour exécuter une des manœuvres les plus singulières qu'offrent les fastes militaires. Il avoit assis son camp sur une montagne étroite, escarpée et longue, qui s'exhaussoit brusquement au-dessus de Rosbach, village au château duquel il avoit établi son quartier-général. Son infanterie fut rangée sur deux lignes à l'extrémité de la

Chap. CXII. 1757. hauteur, et la cavalerie sur une seule ligne derrière. A dix heures du matin, Frédéric monta sur le donjon du château pour observer les mouvements de l'ennemi. Il y demeura une heure; puis il demanda son dîner et mangea de bon appétit. (1) A une heure, il remonta, et bientôt il vit les têtes des colonnes ennemies cotoyer son flanc gauche, et diriger lentement leur marche vers les derrières de l'armée prussienne. Il descendit, fit abattre les tentes et donna à Seidlitz l'ordre de s'avancer, avec la cavalerie, vers Reichardswerben, et à l'infanterie celui de la suivre, par divisions.

Les généraux des alliés ayant vu les Prussiens plier leurs tentes avec un air de précipitation, supposèrent qu'ils alloient faire retraite et détachèrent leur cavalerie pour barrer le chemin. Une canonnade furieuse commença lorsqu'on fut à peu de distance de Reichardswerben; et Seidlitz descendant des hauteurs avec la cavalerie fondit sur les têtes des colonnes. La grosse cavalerie et la célèbre gendarmerie française furent totalement rompues par plusieurs charges successives, et rejetées sur leur infanterie. A ce moment, l'infanterie prussienne s'avance en or-

(1) Cette anecdote est tirée d'une lettre de M. Yorke, depuis lord Dover, lettre qui se trouve dans les *Military Miscellany*, *vol. I*, *p.* 149.

dre de bataille, et achève la défaite par de furieuses décharges d'artillerie et de mousqueterie. En moins d'une demi-heure l'armée des alliés fut forcée d'abandonner le champ de bataille. L'armée prussienne, dont à peine la moitié avoit donné, ne perdit pas plus de trois cents hommes. Les alliés en eurent quatre mille de tués et de blessés. On fit sur eux sept mille prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent onze généraux; et soixante-trois pièces de canon, et vingt-deux drapeaux tombèrent en la puissance du vainqueur. L'approche de la nuit empêcha Frédéric de poursuivre l'ennemi, qui se retira vers Erfurt, harcelé seulement par quelques détachements de Hussards, qui firent beaucoup de prisonniers. (1)

Chap. CXII. 1757.

Dans la Silésie, le prince de Bévern, qui n'avoit que vingt-cinq mille hommes pour tenir tête à quatre-vingt-dix mille, avoit été forcé de se retirer sous le canon de Breslaw. Le prince Charles campa derrière la Lohe, vis-à-vis de l'armée prussienne et détacha Nadasti pour assiéger Schweidnitz. Cette place, qui fut investie le 27 octobre, capitula le 11 novembre suivant;

(1) Œuvres posthumes, tom. III, p. 214. — Warnery, p. 252. — *Military Miscellany, vol. I, p.* 148. —Archenholtz, p. 56.—Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 126.

et le gouverneur et la garnison, qui étoit de six
Chap CXII. mille hommes, furent faits prisonniers de guerre.
1757. Nadasti ayant rejoint le gros de l'armée, le prince de Lorraine, qui savoit que le roi de Prusse accouroit, se hâta d'attaquer le prince de Bévern. Après une action très-chaude, les Prussiens se retirèrent par Breslaw, pendant la nuit, laissant six mille hommes dans la place. Le lendemain, le prince de Bévern fut fait prisonnier dans une reconnoissance. (1) Kyau, qui prit alors le commandement, conduisit les débris de l'armée vers Glogaw. (2) Deux jours après, Breslaw se rendit sans résistance. Les Autrichiens recouvrèrent ainsi la plus grande partie de la Silésie. Cependant Frédéric approchoit dans le dessein de livrer bataille. Son armée ne se montoit pas à

(1) Le prince de Bévern fut traité avec beaucoup d'égards par l'impératrice-reine, qui, en pareil cas, se montroit d'autant plus généreuse, que Frédéric souilloit ses grandes qualités par le traitement rigoureux et humiliant qu'il faisoit éprouver à ses prisonniers. Le prince de Bévern, après sa captivité, écrivit au roi, qui ne lui répondit point. Il offrit alors de payer une rançon, afin de pouvoir se rendre près de Frédéric. Marie-Thérèse ne voulut en accepter aucune, et rendit sans condition la liberté à son prisonnier. Histoire du Règne de Marie-Thérèse.

(2) Œuvres posthumes, tom. III, p. 224. — Archenholtz, p. 66. — Warnery, p 225. — Muller. — Lloyd.

plus de trente mille hommes, et l'ennemi l'appeloit, par mépris, la grand'garde de Postdam. L'avis de Daun, qui jugeoit que le manque de vivres et la rigueur du temps forceroient le roi de Prusse à se retirer, fut rejeté comme trop timide. Le prince Charles, ayant quitté son camp de Breslaw, alla en avant, et prit poste près de Lissa. Le 4 décembre, Frédéric s'empara de Neumarkt, qu'occupoit un corps de troupes légères; et le 5, au matin, il fit ses dispositions pour engager une action. L'avant-garde ayant mis en déroute un corps de troupes saxonnes, posté à Born, l'armée prussienne s'ébranla. Le roi courut avec ses Hussards vers une chaîne de tertres boisés, qui étoit parallèle au front des Autrichiens, et de ce point il examina leur position. Connoissant parfaitement la nature du terrain sur lequel il avoit fréquemment exercé ses troupes, il résolut de diriger son attaque principale contre la gauche de l'ennemi, qui commandoit le reste des lignes. En un instant l'ordre du déploiement des colonnes prussiennes fut renversé. (1) Le prince Charles qui s'étoit imaginé que l'attaque seroit dirigée contre sa

(1) Il paroît que l'idée de cette belle manœuvre a été suggérée au roi de Prusse par celle que fit Epaminondas à la bataille de Leuctres. Frédéric l'avoit rendue familière à ses troupes. Œuvres posthumes, tom. III, p. 257.

Chap. CXII 1757.

droite, y avoit fait venir plusieurs corps de troupes et sa réserve. Daun, lui-même, quoique plus circonspect, prit le mouvement des Prussiens pour une retraite; et dit au prince : « Ces gens-» ci s'en vont, laissons-les faire. » (1) Mais le roi, qui occupoit la chaîne des tertres avec ses Hussards, pouvoit observer les mouvements de l'ennemi, à qui il étoit impossible de rien voir des siens. Le flanc gauche des Autrichiens étoit déjà tourné avant qu'ils s'en fussent aperçus. Le prince Charles tenta vainement de renforcer son aile gauche. Nadasti, qui commandoit cette partie de l'armée, après avoir chargé avec vigueur la cavalerie prussienne, plia et laissa l'infanterie à découvert. Les généraux autrichiens voulurent former une ligne parallèle à celle des Prussiens; mais ils en furent empêchés par une batterie qu'on dressa sur une hauteur qui commandoit leur position. Ils rallièrent plusieurs fois leurs troupes et disputèrent le terrain avec opiniâtreté. Ils firent un dernier effort dans le village de Leuthen, qui étoit environné de retranchements, et qui fut disputé long-temps. Les Autrichiens en furent délogés à la fin. Cependant ils se rallièrent encore derrière les fossés. Une partie de la cavalerie prussienne les ayant alors pris en flanc sur la droite, les mit dans un désordre

(1) Œuvres posthumes, tom. III, p. 238.

irréparable. Des bataillons entiers furent anéantis ou faits prisonniers; et le reste de l'armée s'enfuit par les ponts de la rivière de Schweidnitz. Chap. CXII. 1757.

Le nombre des Autrichiens, ou morts ou blessés, s'éleva à sept mille, et celui des prisonniers à vingt mille. Cent trente-quatre pièces de canon, cinquante-neuf drapeaux, tout le bagage et la caisse militaire, tombèrent entre les mains des Prussiens, qui ne perdirent pas plus de cinq mille hommes, tués et blessés. Breslaw capitula le 10; et dix-sept mille six cent trente-cinq soldats, avec six cent quatre-vingt-six officiers et treize généraux, furent faits prisonniers de guerre. Lignitz éprouva bientôt le même sort; et Schweidnitz, la seule forteresse que conservassent les Autrichiens, fut bloqué par les vainqueurs. (1)

La fin de la campagne fut partout malheureuse pour les alliés. Les Russes, après leur victoire de Jagersdorf, abandonnèrent subitement toutes leurs conquêtes, à l'exception de Memmel, et se retirèrent au-delà de leurs frontières. Les Prussiens purent alors diriger leurs efforts contre les Suédois, que non-seulement ils chas-

(1) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 151. — Œuvres posthumes, ch. VI. — Archenholtz, p. 70. — Warnery, p. 239. — *Military Miscellany*. — *Daun's Leben*, p. 167. — Muller.

Chap. CXII.
1757.

sèrent de la Poméranie prussienne, mais qu'ils obligèrent à chercher un refuge sous le canon de Stralsund.

Après la journée de Rosbach, le maréchal de Richelieu sortit de Magdebourg avec précipitation, et se replia sur le Hanovre. Le duc de Cumberland s'étoit retiré en Angleterre, laissant au prince Ferdinand de Brunswick, qui avoit étudié l'art de la guerre à l'école de Frédéric, le commandement des auxiliaires à la solde de la Grande-Bretagne. Les affreuses exactions de Richelieu dans le Hanovre, (1) et ses efforts pour désarmer les Hanovriens et les Hessois, fournirent un prétexte de rompre la capitulation de Closter-Severn, qui n'avoit été ratifiée ni par la France ni par l'Angleterre. Le prince Ferdinand n'eut aucun égard aux ordres du duc de Brunswick, son frère, qui lui redemandoit ses troupes, et favorisa, par une contrainte simulée, l'ardeur belliqueuse de son neveu. Le landgrave de Hesse-Cassel rompit aussi

(1) Archenholtz, Histoire de la Guerre de sept ans, p. 60, a tracé un tableau affligeant des exactions qui ont été commises par ordre du maréchal de Richelieu; et le nom que le public a donné au pavillon si connu, que ce général a fait élever à son retour, n'a vengé que foiblement les malheureux habitants du Hanovre.

(*Note du traducteur.*)

ses négociations avec la France, et renoua ses engagements avec la Prusse et l'Angleterre. En conséquence, les troupes auxiliaires furent de nouveau rassemblées à Stade. Ayant été renforcées par un corps de troupes prussiennes, elles chassèrent les Français de presque tout le duché de Lawenbourg, et d'une partie des domaines de la maison de Brunswick; mais l'époque avancée de la saison les empêcha de pousser plus loin leurs avantages, et les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver, les Français dans l'électorat, et les auxiliaires dans le duché de Lunebourg. (1)

Chap. CXII. 1757.

Décembre.

Telle fut la fin de cette campagne singulière et mémorable, qui, par le grand nombre de combats importants qu'on y a livrés, par les efforts prodigieux de talents qu'on y a faits, par la variété des événements et les surprenantes révolutions de fortune qui l'ont signalée, est peut-être la plus remarquable qui soit retracée dans l'histoire. On y voit les Autrichiens, d'abord accablés par l'habileté supérieure des Prussiens, se relever, et obtenir des succès qui passent toutes leurs espérances; on y voit quarante mille hommes de troupes auxiliaires réduits à l'inaction, et peu s'en faut prisonniers de guerre; on y voit les Français maîtres de tout le pays qui

(1) Opérations de l'armée des alliés, commandée par le prince Ferdinand de Brunswick.

Chap CXII.
1757.

s'étend entre le Weser et l'Elbe, le roi de Prusse entièrement défait, son armée enveloppée par des troupes six fois plus nombreuses qu'elle; la Silésie, qu'il avoit acquise au prix de tant de trésor et de sang, enlevée à ce prince, ses états envahis de toutes parts, et sa capitale mise à contribution. Mais, à l'instant même où sa chute sembloit inévitable, on voit le puissant génie de Frédéric opérer dans sa fortune un changement inoui; on voit la puissance de la France abaissée d'un seul coup; les Hanovriens, animés par les succès des troupes prussiennes, reprennent les armes; les Russes, victorieux, se retirent comme s'ils étoient vaincus; les Suédois perdent leurs conquêtes et même une partie de leurs possessions; l'armée autrichienne est presque anéantie, et dix-sept mille hommes, foibles restes de cent mille, sont poursuivis par les vainqueurs, jusqu'au centre des états héréditaires.

Marie-Thérèse eut à créer une nouvelle armée. Les dépenses énormes qu'elle fut obligée de faire pour remplacer les armes, les magasins, les bagages qui étoient tombés au pouvoir de l'ennemi, furent extrêmement onéreuses à son trésor, que la campagne précédente, et les sommes considérables qu'elle venoit de faire passer à Saint-Pétersbourg, pour obtenir la coopération de l'impératrice de Russie, avoient déjà épuisé.

Chap. CXII. 1757.

Cette princesse n'étoit plus soutenue par l'enthousiasme des Anglais. La cause du roi de Prusse étoit devenue plus populaire, en Angleterre, que celle de la maison d'Autriche ne l'avoit été au commencement de la dernière guerre. Un traité d'alliance offensive et défensive avoit été conclu entre les deux cours de Londres et de Berlin; et Frédéric II obtint un subside annuel, presque une fois plus fort que celui qu'on avoit donné à Marie-Thérèse dans le temps de ses plus grands revers. Il s'étoit fait, dans les conseils de la Grande-Bretagne, un changement notable. Le mauvais succès de la guerre et la perte de Minorque avoient excité l'indignation générale. Le duc de Newcastle avoit été forcé de quitter le timon des affaires; on l'avoit remis à M. Pitt, (1) qui le garda peu de temps alors. Ce ministre blâmoit les relations avec le continent, et étoit contrarié par le duc de Cumberland, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de George II, son père. En conséquence, M. Pitt et ses amis furent remerciés. Mais le roi ne put parvenir à former une autre administration, et l'Angleterre fut deux mois, pour-ainsi-dire, sans avoir de ministère. A la fin, le cri public et l'état critique des choses, occasionnèrent un rapprochement entre les par-

Le 5 Avril.

(1) Qui a été connu ensuite sous le nom de lord Chatam. (*Note du traducteur.*)

Chap. CXII. 1757.

tis du prince de Galles, du duc de Newcastle et de M. Pitt. Le duc fut remis à la tête du département des finances, et M. Pitt reprit celui des affaires étrangères, avec la direction suprême de la guerre. Ce ministre, qui possédoit la confiance de la nation, se concilia l'estime et la bienveillance du monarque, en secondant ses desseins pour les affaires du dehors. Il donna au gouvernement une vigueur proportionnée à l'exigeance du temps; tous les partis se rallièrent autour de lui; il fit rassembler des troupes pour renforcer l'armée du Hanovre, et fut en état de réaliser l'orgueilleuse prédiction qu'il avoit » faite : « L'Amérique sera conquise en Alle- » magne. »



CHAPITRE CXIII.

1758.

CAMPAGNE de 1758. — Succès des Russes. — Prise de Schweidnitz, et irruption que le roi de Prusse fait dans la Moravie. — Siége d'Olmutz. — Projet que le feld-maréchal Daun conçoit pour reprendre la Saxe. — Bataille de Zorndorf. — Le roi de Prusse retourne dans la Lusace. — Siége de Neisse. — Surprise de Hochkirchen. — Nouvelle entreprise de Daun sur la Saxe. — Les armées entrent en quartier d'hiver. — Portraits de Lascy et de Loudon.

LA campagne s'ouvrit dans les premiers jours de février, du côté de la Westphalie. Le comte de Clermont, qui prit le commandement de l'armée française, trouva tout dans le plus grand désordre. Cependant la présence de ce prince n'opéra pas un changement favorable. En moins d'un mois, le prince Ferdinand de Brunswick, soutenu par un renfort que lui amena le prince Henri, enleva aux Français leurs conquêtes, et les contraignit à repasser le Rhin, avec perte de

Ch. CXIII.
1758.

dix mille hommes. Le manque de cavalerie ne
Ch. CXIII. permit pas au général prussien de poursuivre
1758. alors ses avantages, et il mit ses troupes en can-
Le 1.er Avr. tonnement autour de Munster. (1) Au mois de
mai, il fut en état de reprendre l'offensive.
Ayant passé le Rhin au-dessous d'Emmerick, il
Le 23 Juin. défit les Français à Crevelt. Le prince hérédi-
taire de Brunswick s'empara de Ruremonde, et
poussa des partis jusqu'aux portes de Bruxelles.
Dusseldorf fut pris après un siége de six jours
Le 25 Juill. seulement. Cette suite de revers fit rappeler le
comte de Clermont, et le commandement fut
donné au maréchal de Contades. Ce général déta-
cha le prince de Soubise avec trente mille hom-
mes, pour faire une diversion du côté de Cassel.
Après avoir battu, à Songershausen, sept mille
Hessois, que commandoit le prince d'Isenbourg,
Soubise conquit la plus grande partie du land-
graviat, et recouvra la partie méridionale du
Hanovre. Cette diversion obligea le prince Fer-
dinand à repasser le Rhin, ce qu'il fit sans perte,
quoique serré de près par Contades. Quelques
jours après, il fut joint par douze mille Anglais,
que commandoit le duc de Marlborough. Il con-
traignit l'ennemi à demeurer dans l'inaction,
quoiqu'il eût toujours la supériorité du nombre,

(1) Opérations de l'armée des alliés, commandée par le prince Ferdinand.

et il eut l'avantage sur lui dans le Hanovre et le landgraviat. A la fin de la campagne, Soubise abandonna ses conquêtes pour prendre ses quartiers entre le Rhin et le Mein. Contades distribua ses troupes entre le Rhin et la Meuse. Le prince Ferdinand occupa la Westphalie et la Basse-Saxe, et fixa son quartier-général à Munster. (1) Ch. CXIII. 1758.

Les Russes ouvrirent la campagne d'une manière brillante. Au mois de janvier, le général Fermor prit Koenigsberg; et avant la fin du mois, il avoit soumis la plus grande partie de la Prusse, et se préparoit à traverser le Brandebourg pour faire sa jonction avec les Autrichiens dans la Silésie ou dans la Saxe. Mais l'épuisement de ses finances, et les maladies qui éclaircirent les rangs de ses troupes, maladies qui résultoient de la fatigue et des privations qu'elles avoient éprouvées, ne permirent pas à la cour de Vienne, malgré tous ses efforts, de faire entrer, avant les premiers jours d'avril, son armée en campagne. Le roi de Prusse avoit déjà recommencé ses opérations. Après s'être rendu maître de Schweidnitz, que tout l'hiver il avoit tenu bloqué, il étoit entré tout à coup dans la Moravie, et avoit in- Le 16 Avril.

(1) Œuvres posthumes, tom. III, p. 273 – 284. — Opérations de l'armée commandée par le prince Ferdinand.

Ch CXIII. 1758.

vesti Olmutz. Ce fut un événement heureux pour la maison d'Autriche. La situation marécageuse et l'étendue de la place, en rendoient l'investissement très-difficile. Les magasins de l'armée prussienne étoient à une grande distance; et l'arrivée des convois, qui devoient traverser un pays montueux, étoit très-incertaine. D'ailleurs, les opérations du siége furent très-mal conduites.

Les revers de la campagne précédente ayant fait résigner le commandement au prince Charles, Daun, qui le prit alors en chef, mit habilement à profit les fautes de l'illustre ennemi qu'il avoit à combattre. Il avoit eu le temps de rassembler une armée de cinquante mille hommes; mais comme elle n'étoit guère composée que de recrues, il évita soigneusement d'engager une action. Il assit son camp à Leutomichel, à cinquante milles d'Olmutz. De là il renforça continuellement la garnison; et au moyen de ses nombreuses troupes légères, il tint les Prussiens en des alarmes perpétuelles. Ayant familiarisé ses soldats avec la vue de l'ennemi, il s'avança jusqu'à Ivanovitz, et feignit de se préparer à livrer bataille. En même temps, il envoya les maréchaux Loudon et Ziskowitz intercepter un convoi de trois mille fourgons, qui venoit de la Silésie par Troppau, et sans lequel on ne pouvoit continuer les opérations du siége. Son projet fut aussi

bien exécuté que conçu. L'escorte, qui étoit forte de douze mille hommes, fut dispersée, et Ch CXIII. le convoi détruit; et il n'arriva que deux cent 1758. cinquante fourgons au camp du roi, qui en conséquence fut forcé de faire retraite. Frédéric, ayant traversé la Bohême avec la rapidité de l'éclair, parvint à conduire sa grosse artillerie, ses malades et ses blessés à Glatz, puis il gagna Landshut.

Daun poursuivit les Prussiens; mais au lieu de s'engager dans la Silésie, il tourna vers la Saxe, où l'armée du prince Henri, qui n'étoit que de vingt mille hommes, avoit été forcée, par l'armée des cercles, que commandoit le prince de Deux-Ponts, à se retirer vers Dresde. Les Russes, qui avoient pénétré dans la marche de Brandebourg, assiégeoient alors Custrin. Daun envoya Loudon vers Francfort-sur-l'Oder, et écrivit au général Fermor de ne point engager d'action, jusqu'à ce qu'on eût frappé un grand coup en Saxe. (1) Il fit alors ses dispositions pour

(1) Cette lettre fut interceptée, et, après la bataille de Zorndorf, renvoyée par le roi de Prusse, avec cette note:

« Vous avez eu raison d'avertir le général Fermor » d'être sur ses gardes contre un ennemi fier et rusé » que vous connoissez mieux que lui; car il a tenu » ferme, et il a été battu. » Muller, p. 53, note.

Ch. CXIII. 1758.

passer l'Elbe à Pilnitz, et prendre en queue l'armée du prince Henri, qui étoit campée près de Dresde. La conquête de la Saxe sembloit certaine; mais l'approche du roi de Prusse dérangea les combinaisons du général autrichien.

Après sa belle retraite d'Olmütz, Frédéric, laissant le margrave Charles couvrir la Silésie, marcha, avec vingt mille hommes, contre les Russes, à qui Dohna ne pouvoit opposer qu'un petit nombre de troupes. En vingt jours, il traversa un espace de deux cent soixante-et-dix Le 12 Août. milles, et fit, dans les environs de Custrin, place qui étoit déjà réduite en cendres, sa jonction avec Dohna. Il passa l'Oder au-dessous de ce point, à la distance de huit milles. Ensuite il força Fermor à lever le siége, et l'attaqua près du village Le 25 Août. de Zorndorf. Après un combat furieux, il remporta une victoire décisive, qui contraignit les Russes à se retirer vers les frontières de la Pologne, avec perte de vingt mille hommes.

Frédéric, après avoir mis aux ordres de Dohna un corps d'observation peu considérable, retourna sur ses pas avec la même rapidité qu'il étoit venu, et fut joint, à Grossenhayn, par un corps que le maréchal Keith amenoit de Silésie. Le 12 Oct. Le 12 octobre, il campa près de Reichenberg, et ouvrit une communication avec le prince Henri. Son premier soin devoit être ensuite de secourir eisse, que les Autrichiens assiégeoient. Il leva

son camp, et alla prendre poste à Schoenfield, vis-à-vis du camp de Daun, qui tenoit la forte Ch. CXIII. position de Stolpen. Cependant, le feld-maré- 1758. chal évita avec soin d'engager une action. Frédéric l'ayant tourné, Daun se transporta vers Liebau, et ferma de nouveau le chemin de la Silésie. Sa droite s'appuyoit sur le Stromberg; sa gauche atteignoit le bois qui commence près de Jauernick, et sa réserve, sous le commandement du prince de Bade-Dourlach, occupoit Reichenbach, qui étoit à quelque distance derrière l'aile droite.

En conséquence de ce mouvement, Frédéric détacha un corps de troupes, avec ordre d'aller occuper le Weissenberg; et il assit son camp sur des hauteurs, à trois milles des Autrichiens. Son centre s'étendoit depuis Hochkirchen jusqu'à Radewitz. Sa gauche, formant un angle, se prolongeoit depuis ce point jusqu'à Kitlitz, près du Weissenberg. Sa droite, faisant aussi un angle du côté opposé, occupoit une chaîne de hauteurs, dominée par le village de Hochkirchen, et séparée, par une vallée étroite, des bois qui couvroient la gauche de l'ennemi. Cette vallée étoit arrosée par un ruisseau, et il y avoit aussi un grand nombre d'étangs, dont les écluses étoient commandées par les batteries prussiennes. Hochkirchen, le point le plus élevé, étoit défendu par six bataillons, et par une batterie

Ch. CXIII.
1758.

de quinze pièces de canon. Un bataillon fut placé au pied de la hauteur, dans un moulin et quelques cabanes, pour interdire le passage du ruisseau. Mais comme les troupes légères de l'ennemi tenoient les hauteurs boisées qui flanquoient la droite du camp, et que les troupes postées sur le Stromberg menaçoient le détachement du Weissenberg, la position de l'armée prussienne parut si peu tenable au maréchal Keith, qu'il dit au roi : « Si les Autrichiens nous laissent » tranquilles dans ce camp, ils méritent d'être » pendus. » Frédéric répondit : « Il faut espérer » qu'ils nous craindront plus que la potence. » (1) Cette confiance présomptueuse lui fit négliger les précautions les plus ordinaires. Daun, pour mieux le tromper, faisoit élever, comme s'il vouloit demeurer sur la défensive, un grand nombre de redoutes autour de son camp. Mais dans la nuit du 13, ce général, laissant ses feux allumés, et faisant couper des arbres par des paysans, comme pour des abattis, forma son armée en trois divisions. Loudon eut ordre de sortir du bois avec les troupes légères, renforcées de quatre bataillons, et avec toute la cavalerie, pour prendre les Prussiens en flanc et en queue, à Hochkirchen. Daun se proposa de mener lui-même vers le moulin l'infanterie de la gauche; et le duc

(1) Archenholtz, p. 131. (*T. Fr.*)

d'Aremberg devoit augmenter la confusion de l'ennemi par une attaque contre la gauche des Prussiens, tandis que le prince de Bade-Dourlach forceroit le détachement du Weissenberg. L'horloge du village ayant sonné cinq heures, l'attaque commença. Favorisés par l'obscurité et la négligence des postes avancés, les corps conduits par Daun et Loudon tombent sur le camp de l'ennemi, saisissent ses batteries, pénètrent dans les tentes, passent au fil de l'épée tous ceux qui sont ensevelis dans le sommeil, ou qui ne peuvent s'échapper, et à la pointe du jour ils se trouvent en ordre de bataille, au milieu des lignes des Prussiens.

Une armée qui auroit été moins aguerrie et moins exercée que ne l'étoit celle de Frédéric, auroit été anéantie. Mais à la première alarme, ses soldats coururent aux armes, et se rangèrent en aussi bon ordre que le permirent la surprise et l'obscurité. Le roi lui-même se plaça à la tête de trois brigades, et tourna Hochkirchen, pour prendre l'ennemi en flanc. Il fut forcé de céder à des forces supérieures. Ayant été même enveloppé par les Autrichiens, il ne fut délivré que par la bravoure de ses Hussards. Sa fermeté ne l'abandonna pas; il fut présent sur tous les points, et communiqua sa propre ardeur à ses troupes. Le maréchal Keith et le prince Maurice d'Anhalt-Dessau, s'étant mis à la tête de quel-

Ch. CXIII. 1758.

ques bataillons, tentèrent de pénétrer dans Hochkirchen et de reprendre leurs batteries. Ce fut vainement. Le maréchal fut tué, et le prince Maurice dangereusement blessé. Cependant Hochkirchen devint l'objet d'un combat furieux. Les Prussiens parvinrent à s'en rendre maîtres, puis ils en furent chassés. Le roi se préparoit à faire un dernier effort avec son aile gauche. Il en fut empêché par le duc d'Aremberg, qui, avec la droite des Autrichiens, étoit tombé sur cette partie de la ligne, et s'étoit emparé des redoutes. Hochkirchen fut alors irrévocablement perdu. Frédéric rappela son détachement du Weissenberg, qui avoit déjà repoussé le prince de Bade, et descendit dans la plaine avec l'infanterie et le reste de son bagage, couvert par sa cavalerie. Quoique chargé plusieurs fois par la cavalerie autrichienne, il fit sa retraite en bon ordre, et alla occuper les hauteurs de Bautzen, à peine à deux milles du champ de bataille. (1)

(1) Le roi de Prusse, dans un rapport qu'il a fait publier dans le temps, a feint de considérer comme une affaire d'avant-postes la surprise d'Hochkirchen. Dans son Histoire de la Guerre de sept ans, il glisse sur sa propre négligence, et il ne porte sa perte qu'à 3000 hommes. — Œuvres posthumes, tom. III, p. 326. — Lloyd, vol. II, p. 105. — Archenholtz, p. 104. — Warnery, p. 279. — Muller. — Rapports officiels des généraux autri-

Ch. CXIII. 1758.

L'action avoit duré cinq heures. La perte des Autrichiens fut de huit mille hommes, et celle des Prussiens de neuf mille. Ces derniers perdirent en outre la plus grande partie de leur bagage, cent pièces de canon et trente drapeaux. La plupart de leurs généraux furent blessés. Le roi même reçut une contusion, et eut un cheval tué sous lui. Deux de ses pages périrent à ses côtés. Son beau-frère, le prince François de Brunswick, resta aussi sur le champ de bataille. Mais ce qui affecta le plus Frédéric, fut la perte du maréchal Keith, son ami, dont le corps fut découvert dans l'église de Kochkirchen, par Daun, qui le fit inhumer avec tous les honneurs militaires. (1)

La cour de Vienne, transportée de joie, répandit les honneurs et les grâces sur le général victorieux. L'impératrice lui témoigna sa reconnoissance par une lettre écrite de sa propre main; une statue fut élevée en son honneur; les états d'Autriche lui firent présent de 300,000 florins pour racheter la seigneurie de Ladendorf, bien de famille que son père avoit ven-

chiens, dans la Gazette de Bruxelles, et dans le *Gentleman's Magazine, for* 1758. — *Daun's Leben.* — *Loudon's Lebensgeschichte, p.* 96.

(1) *Wraxall's Memoirs, vol. I, p.* 182, où l'on trouve à ce sujet des détails intéressants.

Ch. CXIII. 1758.

du; (1) enfin, l'impératrice de Russie lui témoigna sa considération par le don d'une épée à poignée d'or. Le succès des armes autrichiennes porta Clément XIII à renouveler, en faveur de Marie-Thérèse et de ses successeurs, le titre de roi, ou de reine apostolique, donné à Saint-Etienne par le pape Sylvestre II, et confirmé par le concile de Constance, à la demande de l'empereur Sigismond. (2)

La défaite des Prussiens à Hochkirchen ne fut pas suivie de très-grands avantages pour les Autrichiens. Frédéric retira de la Saxe le prince Henri avec sept mille hommes, gagna une marche sur Daun, et s'avança vers la Silésie. Daun ne pouvant l'arrêter, mit un détachement à sa poursuite, et se porta dans la Saxe, que les Prussiens évacuèrent entièrement, à l'exception des places fortes, qui furent assiégées. Cependant Wedel, ayant chassé de la marche de Brandebourg les Suédois, entra dans la Saxe, et secourut Torgau. Dohna, qui avoit été aussi heureux contre les Russes, fit sa jonction avec Wedel, et délivra Leipsick. Le roi lui-même, ayant forcé le général autrichien Harsch à lever le siége de Neisse, retourna vers la Lusace; et

(1) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 158.

(2) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 144. — *Muratori, anno* 1758, *tom. XIII, p.* 73.

le 5 novembre, il revint à Bautzen. En conséquence, Daun fut obligé d'évacuer la Saxe. Il prit ses quartiers d'hiver dans la Bohême. L'armée des cercles se replia sur la Franconie. Les Russes se retirèrent dans la Pologne et dans la Prusse, et les Suédois à Stralsund. (1)

Ch. CXIII.
1758.

Daun, dans cette campagne, fut parfaitement secondé par deux officiers, de caractères et talents très-opposés, qui se sont dans la suite, non moins qu'à cette époque, infiniment distingués au service de la maison d'Autriche. Ce furent Lascy et Loudon.

Le comte de Lascy étoit Irlandais d'origine, et fils du maréchal Lascy, qui, conjointement avec le feld-maréchal Munich, commanda avec tant de distinction les armées de la Russie, dans la guerre contre les Turcs, sous le règne de l'impératrice Anne. Il naquit en 1718. Après avoir reçu une éducation soignée, il étudia l'art de la guerre sous Munich. A l'avénement de Marie-Thérèse, il entra au service d'Autriche. Sa bonne conduite, son courage et ses talents lui acquirent l'estime de ses chefs, et il monta rapidement au rang de colonel. Sa connoissance de la

(1) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 135–143. — *Daun's Leben*, *B. VIII*. — Œuvres posthumes, tom. III, p. 211. — Lloyd. — Muller. — Archenholtz, p. 78 - 146. — Warnery, p. 261 - 287.

Ch. CXIII. 1758.

théorie de la guerre, sa vigilance et son activité, le firent remarquer par Daun; et il augmenta par l'espèce de cour qu'il lui fit, et par ses manières séduisantes, la bonne opinion que son général avoit conçue de lui. C'étoit au commencement de la guerre de sept ans qu'il avoit été nommé colonel. Bientôt il fut promu au grade de major-général, qu'il dut à la protection et à l'amitié de Daun, qui le consultoit à chaque occasion, et lui confioit les commissions les plus importantes et les plus délicates. Quoiqu'il fût entreprenant, et que fréquemment il excitât Daun à montrer plus de vigueur et de résolution, Lascy avoit beaucoup de présence d'esprit et de sang froid. Son ardeur ne le fit jamais franchir les bornes prescrites par la prudence. Il savoit parfaitement former les troupes; et il dirigeoit les manœuvres que Daun avoit inventées. Il étoit ami de l'ordre, et mettoit beaucoup d'économie dans toutes les branches de l'administration militaire.

Gédéon-Ernest Loudon,(1) qu'on suppose issu d'une famille noble du comté d'Ayr en Ecosse, famille qui, au quatorzième siècle, s'établit, dit-on, en Livonie, étoit né à Tootzen, en 1716.

(1) Quelques auteurs écrivent Loudhon, et d'autres Laudhon.

(*Note du traducteur.*)

Aussitôt qu'il fut en état de porter les armes, il entra au service de la Russie. Il assista au siége de Dantzick, et fut employé dans l'armée, qu'en 1734, l'impératrice Anne envoya vers les Pays-Bas. Mais à la signature des préliminaires de paix, les troupes qui s'étoient avancées jusqu'au Rhin se portèrent vers le Dniéper, pour combattre les Turcs et les Tartares, qui étoient entrés dans les provinces méridionales de l'empire russe. Pendant les campagnes de 1736 à 1739, Loudon servit sous les ordres du feld-maréchal Munich, et s'éleva du rang de cadet à celui de premier lieutenant. A la paix, il quitta le service de la Russie, dans le dessein d'entrer au service d'Autriche. Comme il se rendoit à Berlin, quelques officiers, qui avoient combattu avec lui contre les Turcs, lui persuadèrent de solliciter une audience du roi de Prusse, et de lui demander une compagnie. Frédéric lui tourna le dos, en disant : « La physionomie de cet » homme ne me plaît pas. » Ce prince eut lieu de se repentir de son refus, et eut aussi la bonne foi d'en convenir.

Ch. CXIII.
1758.

Loudon, repoussé à Berlin, obtint de l'ambassadeur impérial des lettres de recommandation, et se rendit à Vienne en 1743. Il attendoit audience, lorsqu'une personne l'aborde dans l'antichambre, lui demande son nom et ce qui l'amène ; et après sa réponse, lui offre ses ser-

Ch. CXIV. 1759.

ajouter de nouveaux lauriers à ceux qu'elles avoient cueillis dans les champs de Hochkirchen. La cause de la maison d'Autriche étoit soutenue avec le plus grand zèle par ses alliés. L'impératrice de Russie redoubloit ses préparatifs; la Suède faisoit tous les efforts qui étoient compatibles avec la foiblesse de son gouvernement; les états catholiques d'Allemagne fournissoient avec empressement leurs contingents en hommes et en argent; et, contre l'ordinaire, l'armée de l'Empire fut au complet, à une époque peu avancée. Mais ce fut la France qui se montra le plus disposée à prodiguer ses secours à son ancienne rivale, devenue son alliée. L'union des cours de Versailles et de Vienne s'étoit consolidée. Le cardinal de Bernis, qui avoit témoigné le désir de voir terminer la guerre, avoit été disgracié. Le marquis de Stainville, au retour de son ambassade, avoit été créé duc de Choiseul, et mis à la tête du département des affaires étrangères. D'accord avec la marquise de Pompadour, il avoit fait conclure un nouveau traité d'alliance, par lequel la France s'étoit engagée à employer tous ses efforts pour procurer à la maison d'Autriche la restitution du comté de Glatz et de la Silésie, à prêter à l'impératrice-reine, et au choix de cette princesse, des secours en hommes ou en argent, à payer seule, à la Suède, le subside dont l'Autriche avoit jus-

Le 30 Déc. 1758.

que-là fourni la moitié, et à tenir sur pied, en Allemagne, tout le temps que dureroit la guerre, cent mille hommes pour combattre le roi de Prusse. Elle avoit aussi garanti à la maison d'Autriche la possession de tous les états prussiens que l'on pourroit conquérir sur le Bas-Rhin. Enfin, elle lui avoit promis son appui pour faire élire roi des Romains l'archiduc Joseph, et faire conclure un mariage entre un des archiducs et la princesse de Modène. En retour, Marie-Thérèse avoit confirmé la cession d'Ostende et de Nieuport pour la durée de la guerre, et renoncé au droit de succession éventuelle aux duchés de Parme et de Plaisance, qui étoit assuré en sa faveur par le traité d'Aix-la-Chapelle.

La cour de Vienne, certaine des secours de ses alliés, et fière du succès de ses armes, fit donner, par le conseil aulique, un *conclusum* qui menaça du ban de l'Empire l'électeur de Hanovre, le landgrave de Hesse-Cassel, le prince Ferdinand de Brunswick et les autres alliés du roi de Prusse, s'ils ne renonçoient à son alliance, et s'ils ne fournissoient leurs contingents en hommes et en argent, conformément au décret de la diète.

A l'ouverture de la campagne, le prince Ferdinand, dont l'armée avoit été renforcée par un corps de troupes anglaises, attaqua les Français à Bergen, près de Francfort; mais il fut repoussé

avec beaucoup de perte. Au commencement du mois de mai, le maréchal de Contades passa le Rhin à Cologne, fit sa jonction avec le maréchal de Broglie à Giessen, soumit la Hesse et occupa Cassel et Minden, où il s'empara de magasins considérables. En même temps, un autre corps qui s'étoit formé du côté de Wesel, fondit sur l'évêché de Munster, et en prit la capitale, qui avoit une garnison de quatre mille hommes. (1)

Ch. CXIV. 1759.

Les 10 et 16 Juillet.

Le 25 Juill.

Daun, qui avoit résolu de se tenir sur la défensive jusqu'à l'arrivée des Russes, n'entra en campagne que dans les premiers jours de mai. Il assit son camp entre Schutz et Jaromitz, en Bohême, et de ce point il épia, durant sept semaines, les mouvements du roi de Prusse, dont les forces principales étoient réunies près de Landshut. Les Russes s'approchant de l'Oder, Daun se porta dans la Lusace, et campa à Mark-Lissa. Frédéric se retira à Schmuesseifen, près de Lawenbourg. Les troupes prussiennes étoient éparses dans la Saxe, dans la Silésie, et sur l'Oder, et partout elles avoient en tête des forces supérieures.

Au mois de juin soixante-et-dix mille Russes,

(1) Opérations de l'armée commandée par le prince Ferdinand. — Œuvres posthumes.

commandés par Soltikoff, repoussèrent le maréchal Dohna, qui couvroit la marche de Brandebourg avec vingt mille hommes. Ces troupes qui passèrent sous le commandement de Wedel, furent encore mises en déroute à Zullichau. Les vainqueurs s'avancèrent vers Francfort, où Loudon fit sa jonction avec eux, à la tête de dix-huit mille hommes, détachés de l'armée principale. Le 4 août, Frédéric, dont l'armée ne se montoit pas à plus de quarante mille hommes, présenta la bataille aux Austro-Russes, qui étoient au nombre de plus de quatre-vingt mille. (1) Toute l'Europe étoit en suspens. L'armée des alliés prenoit des précautions que sembloit rendre inutiles la grande supériorité qu'elle avoit sous le rapport du nombre. Elle occupoit des hauteurs à la gauche de l'Oder. Une plaine marécageuse, entrecoupée de ruisseaux et de fossés en couvroit le front. Une ligne formidable de retranchements que des redoutes fortifioient, et qui s'étendoit depuis une éminence voisine du village de Kunersdorf, jusqu'au-delà du Judenberg, défendoit les flancs et le derrière du camp. Les Russes gardoient les retranchements. La cavalerie autrichienne et les Cosaques occupoient le terrain bas qui aboutissoit à l'Oder. Mais à l'approche des Prussiens, ils se portèrent sur la gau-

Ch. CXIV.
1759.
Le 23 Juill.
Le 4 Août.

(1) Œuvres posthumes, tom. IV, ch. 10.

che et se formèrent dans un enfoncement qui étoit au pied du Judenberg.

Ch. CXIV.

1759.

Le 22 Août.

Le 12 au matin, le roi de Prusse attaqua cette position formidable. Ayant, à la faveur des bois, masqué ses mouvements, il enveloppa tout à coup le flanc droit de l'ennemi. De grandes batteries, qui furent dressées sur des monticules voisins, foudroyèrent les retranchements à un tel point, qu'ils ne furent plus tenables. Les Prussiens s'avançant alors emportent les redoutes sans beaucoup de peine, prennent les Russes en flanc, en font un carnage affreux, les repoussent vers Kunersdorf, et s'emparent de cent quatre-vingts pièces de canon. Cependant les Austro-Russes de la gauche tenoient ferme, protégés par leur artillerie du Judenberg. En cette conjoncture, la plupart des généraux prussiens exhortèrent le roi à se contenter de l'avantage qu'il avoit remporté, et qui devoit forcer l'ennemi à faire retraite pendant la nuit. Frédéric hésita quelque temps, puis il s'écria : « marche! » Sa cavalerie tenta de forcer les retranchements voisins du Judenberg; mais elle fut repoussée avec une grande perte. Toutefois les Russes, saisis d'une terreur panique, abandonnent la batterie dressée sur le mont; et l'infanterie prussienne se porte en avant pour s'en emparer. Elle n'en étoit plus qu'à cent cinquante pas,

lorsque Loudon y vole avec ses Autrichiens, ordonne de charger le canon à mitrailles, et le fait jouer contre l'ennemi qui, après plusieurs attaques, est mis en déroute. Le roi couvrit la retraite avec quelques pièces de canon et un seul régiment. Il eut deux chevaux tués sous lui; ses habits furent criblés de balles; et sans les efforts de ses Hussards, il étoit fait prisonnier. L'approche de la nuit lui permit de sauver le reste de son armée, et il alla occuper le même terrain qu'avant l'action. Ch CXIV 1759.

« Qu'on voie à quoi tiennent les victoires! » dit Frédéric, en décrivant ce combat. Il s'étoit cru si sûr du succès, qu'au milieu de la bataille, il avoit envoyé ce billet à la reine: « Nous avons chassé » les Russes de leurs retranchements; et sous » deux heures nous aurons triomphé complétement. » Après l'action il écrivit ces mots: « Éloignez de Berlin la famille royale; faites porter » les archives à Postdam, et que la capitale s'accommode avec l'ennemi. » Il avoit perdu toute son artillerie et vingt mille de ses troupes les plus braves. Cependant les alliés eurent peu à se féliciter de ce succès; leur perte ne fut pas de moins de vingt-quatre mille hommes, tués et blessés; et Soltikoff dit: « Si je gagne encore » une pareille bataille, je serai obligé d'en porter seul, avec un bâton à la main, la nouvelle

Ch. CXIV.
1759.

» à Saint-Pétersbourg. » (1) Comme la perte tomba principalement sur les Russes, et que les Autrichiens eurent tout l'honneur de la victoire, les premiers entrèrent dans une telle fureur qu'ils voulurent massacrer Loudon. Ce général pressa vainement Soltikoff de poursuivre l'ennemi; et les représentations de Daun n'eurent pas plus de succès. Le général russe lui répondit : « J'en » ai fait assez cette année. J'ai gagné deux ba- » tailles qui coûtent vingt-sept mille hommes à » la Russie. J'attends que vous ayez remporté » deux victoires à votre tour; il n'est pas juste » que les troupes de ma souveraine agissent » seules. » Cependant il se fit une réconciliation entre les Autrichiens et les Russes; et les deux généraux eurent à Guben une entrevue où ils arrêtèrent qu'après la reddition de Dresde, place qui étoit sur le point de capituler, les deux armées se porteroient vers la Silésie. Mais il étoit trop tard. Le roi de Prusse s'étoit déjà relevé de ses pertes.

---

(1) On a fait, au sujet de ce combat, une infinité de rapports qui ne se concilient point avec la nature du terrain. Je me suis efforcé d'en faire une description exacte, en comparant les rapports officiels qui ont été publiés des deux côtés. — Œuvres posthumes. — Lloyd. — Tempelhoff. — Warnery. — *Gestaendnisse eines Œsterreichisches Veterans* dans *Heinrich*. — Archenholtz. — *Loudon's Leben*.

Ch. CXIV.

1759.

En quelques jours, il se vit à la tête d'une armée de vingt-huit mille hommes. Il couvrit sa capitale et le Brandebourg, et envoya même le général Wunsch, avec un détachement, rétablir ses affaires dans la Saxe. Les belles manœuvres de Frédéric et du prince Henri, son frère, empêchèrent Daun et Soltikoff de faire leur jonction. Les Russes souffroient déjà beaucoup du manque de vivres. La cour de Vienne qui avoit infiniment de peine à nourrir son armée, dont les magasins venoient d'être en grande partie détruits par les Prussiens, offrit un équivalent en espèces. Soltikoff répondit : « Mes soldats ne » mangent point d'argent. » Les Russes, après de vains efforts pour pénétrer dans la Silésie, continuèrent leur marche vers la Pologne, et Loudon se retira vers Olmutz. Daun alors tourna ses vues du côté de la Saxe.

L'armée de l'Empire, secondée par un corps de troupes autrichiennes, avoit investi Dresde, le 9 août. Wunsch n'étoit plus qu'à deux milles de la place, lorsqu'elle capitula après vingt-sept jours de blocus. La garnison en sortit avec son artillerie, ses bagages et la caisse militaire qui contenoit 5,000,000 de couronnes; mais les Impériaux s'emparèrent de magasins considérables qui leur permirent de se maintenir dans la Saxe. Wunsch se retira vers Torgau, place près de laquelle il défit l'armée des cercles qui étoit qua-

[redacted]

tre fois plus forte que la sienne, et il se rendit
Ch. CXIV. maître de Wittemberg et de Leipsick. (1) En
1759. conséquence, le roi de Prusse détacha Finch,
Le 4 Oct avec un corps de troupes plus considérable, et ces deux généraux s'étant réunis marchèrent contre Dresde, que bientôt le prince Henri menaca aussi, avec toute son armée. Daun força ce prince à se replier, et prit position à Belgern. Dans le dessein de tourner la position des Prussiens, il détacha avec des forces considérables, le duc d'Aremberg qui fut défait et perdit quinze cents hommes. Le général Hussen arrivant avec l'armée du roi, Daun se retira vers Dresde et campa sous Plawen. Frédéric, qu'une maladie avoit retenu à Glogaw, ayant rejoint ses troupes, envoya, avec un corps très-considérable, le général Finck occuper Maxen, position qui étoit sur les derrières de l'armée prussienne, et détacha Dierke pour prendre poste sur l'Elbe avec trois mille hommes. Ces mouvements gênèrent extrêmement l'armée autrichienne, et exposèrent la Bohême aux incursions des Prussiens. Dans cette conjoncture, Daun conçut le projet hardi de surprendre le corps qui étoit à Maxen; et il exécuta cette entreprise délicate, avec autant d'habileté que de promptitude et de secret.

(1) Warnery, p. 307. — Œuvres posthumes, tom. IV, p. 44.

[redacted]

Les Prussiens furent forcés de capituler. Plus de quinze mille hommes furent faits prisonniers, Ch. CXIV. et l'on s'empara de dix-sept canons. Ce qu'il y 1759. eut de plus étrange, c'est que, malgré l'impétuosité de l'attaque et la vigueur de la résistance, il ne resta que peu d'hommes sur le champ de bataille. Frédéric avoit été averti trop tard du danger de Finck; et Hulsen, qu'il détacha pour en soutenir la retraite, n'arriva que pour en apprendre la capitulation. Le corps de Dierke se trouvant alors très-exposé, s'efforça de passer l'Elbe dans des bateaux. Il fut attaqué dans le passage, et quatorze cents hommes furent pris avec leur commandant. Daun se présenta ensuite devant le camp du roi; mais le voyant encore formidable, il évita d'engager une action, et alla reprendre sa position de Plawen.

Les Français ayant, après une longue suite de succès, essuyé une défaite à Minden, le prince Ferdinand de Brunswick fut en état d'envoyer au roi de Prusse un renfort de douze mille hommes, qui arriva au commencement du mois de décembre. Frédéric, après avoir fait une tentative inutile pour tirer les Autrichiens de Dresde et des environs, mit ses troupes en cantonnement autour de son camp de Wilsdruf, dont il laissa les tentes debout, et où il fit monter la garde tous les jours. Le maréchal Daun maintint sa position avec la même constance; et

Ch. CXIV. 1759.

les deux armées eurent à supporter le froid le plus rigoureux qu'on eût encore ressenti en Allemagne et qui coûta la vie à un grand nombre d'hommes. (1)

(1) Archenholtz, p. 215.

CHAPITRE CXV.

1760.

Position difficile où se trouve le roi de Prusse. — Défaite de Fouquet à Landshut. — Reddition de Glatz. — Opérations militaires dans la Saxe, dans la Lusace et dans la Basse Silésie. — Retraite des Russes. — Irruption faite dans le Brandebourg, et prise de Berlin. — Suite des opérations militaires en Saxe. — Défaite des Autrichiens à Torgau. — Mort de George II, roi d'Angleterre. — Dispositions du roi d'Espagne en faveur de la maison d'Autriche.

Ch. CXV. 1760.

« Les régiments perdus à l'affaire de Maxen, et à » celle de M. Dierke, » dit Frédéric II en commençant à tracer le tableau de la campagne de 1760, » avoient été remplacés pendant l'hiver ; mais ce » n'étoit ni par de vieux soldats, ni par des troupes » pour l'usage ; on ne pouvoit s'en servir que pour » la montre : car que faire d'un ramas d'hommes, » moitié paysans Saxons, moitié déserteurs de » l'ennemi, conduits par des officiers qu'on avoit » pris par nécessité et faute d'en trouver d'au-

Ch. CXV.
1760.

» tres; et encore les régiments d'infanterie en » manquoient-ils au point qu'à peine il leur en » restoit douze au lieu de cinquante-deux, qui » étoient le nombre prescrit» (1) Malgré tous ses efforts, il fut impossible au roi de Prusse de mettre sur pied plus de 75,000 hommes, pour tenir tête à 250,000; (2) malgré le subside de l'Angleterre, ce prince manquoit de fonds pour suffire aux frais d'une guerre si ruineuse, et étoit réduit à la nécessité d'altérer les monnoies et d'employer d'autres moyens déshonorants.

Daun, au mois d'avril, occupa le camp de Pirna. Là, il observa les mouvements du roi de Prusse, qui avoit pris une forte position à Katsenhauser, et avoit cantonné dans les environs la plus grande partie de ses troupes. Loudon, ayant quitté Olmutz, dans le même mois, entra dans la Basse-Silésie et bloqua Glatz. Après une suite de belles manœuvres, il força un camp retranché, où Fouquet gardoit, avec neuf mille hommes, les défilés de Landshut. Ayant pourvu à la défense des passages, Loudon retourna vers Glatz, dont la citadelle fut emportée d'assaut, le 26. La ville de Breslaw fut investie le 30. (3)

(1) OEuvres posthumes, tom. IV, p. 81.

(2) Warnery, p. 356.

(3) *Loudon's Lebengeschichte, p.* 42. — OEuvres posthumes, tom. IV, p. 85. — Warnery, p. 308.

Ch CXV.
1760.

En apprenant la défaite du corps de Fouquet, Daun envoya cinq régiments d'infanterie et deux de cavalerie à Loudon, dont alors l'armée se trouva forte de cinquante mille hommes. Le prince Henri observoit dans les environs de l'Oder, les mouvements des Russes; et Frédéric étoit posté vis-à-vis de Daun qui, avec le corps d'armée principal, couvroit Dresde depuis la rive gauche de l'Elbe, tandis que Lascy se tenoit sur la droite avec un corps d'observation.

A la première nouvelle du blocus de Glatz, le roi de Prusse passa l'Elbe avec la plus grande partie de ses forces pour pénétrer dans la Silésie. Lascy se retira à son approche. Le roi arrivé à Radeberg, apprit le désastre de Fouquet. « De » pareils malheurs n'arrivent qu'à moi! » s'écria-t-il. (1) Cependant il redoubla d'efforts pour gagner la Silésie. Daun ayant passé l'Elbe en même temps que Frédéric, que Lascy forçoit à ralentir sa marche, se rendit en toute diligence à Goerlitz et prévint ainsi le roi. Voyant qu'il ne pouvoit exécuter son dessein, Frédéric fit volte-face, repoussa Lascy, obligea l'armée des cercles à quitter son camp de Plawen, et investit Dresde, qu'il bombarda. Le septième jour de l'investissement, Daun s'approcha de la place, y jeta un secours de douze mille hommes, et prit poste sur les hauteurs voisines de la rive

(1) Warnery.

Ch. CXV. 1760.

droite de l'Elbe, avec soixante-et-dix mille hommes. Le corps de Lascy et l'armée de l'Empire se tinrent de l'autre côté du fleuve; et la garnison de la place fut portée à vingt-cinq mille hommes. Lorsqu'il fut instruit de la reddition de Glatz, le roi reprit son dessein de pénétrer dans la Silésie. Il leva son camp dans la nuit, passa l'Elbe à Zehren, et suivit le chemin de la Haute-Lusace. Daun marcha en avant avec la même vîtesse, et pour prévenir l'effet d'un nouveau mouvement rétrograde, il tint une ligne parallèle à celle de l'ennemi. « Un étranger qui au- » roit vu les mouvements des deux armées au- » roit pu s'y tromper, » dit Frédéric, « il auroit » sûrement jugé qu'elles n'en faisoient qu'une. » L'armée du maréchal Daun auroit paru l'a- » vant-garde, celle des Prussiens le corps de » bataille, et la troupe de M. de Lascy, l'arrière- » garde. » (1)

Le 1er Août.

Durant cette marche, Daun apprit que Loudon, à l'approche du prince Henri, avoit levé le siége de Breslaw, et que les Russes, commandés par Soltikoff, étoient parvenus jusqu'à la rive droite de l'Oder. En conséquence, il résolut de refuser la bataille, jusqu'à ce qu'il se fût réuni à ces deux généraux. Le 5 août, ayant fait quatre-vingt-quatre milles en cinq jours, il campa à

(1) OEuvres posthumes, tom. IV, p. 104.

Lawenbourg, en même temps que les Prussiens gagnèrent Buntzlau. Il prit poste ensuite derrière la Katzbach, et par ce moyen, il coupa la communication de Frédéric avec ses magasins de Breslaw et de Schweidnitz, et en prévint la jonction avec le prince Henri. Là, il fit la sienne avec Loudon et Lascy, et son armée occupa la gauche de la Katzbach, depuis l'Oder jusqu'à Cossendau.

Ch. CXV.

1760.

Soltikoff ayant montré de la répugnance à passer l'Oder, Daun résolut d'attaquer le roi de Prusse avec ses propres forces, qui se composoient de quatre-vingt-dix mille hommes, tandis que les Prussiens étoient tout au plus au nombre de trente mille. Frédéric embarrassa le général autrichien par un changement continuel de positions, jusqu'à ce que le manque de vivres l'eût réduit à la nécessité de tenter le passage de la Katzbach, qu'il effectua en remontant jusqu'à Goldberg. Un corps de vingt mille Russes, commandé par Tchernischeff, ayant à la fin passé l'Oder à Auras, le roi, pour essayer de faire sa jonction avec le prince Henri, prit poste près de Lignitz. Daun fit, avec beaucoup d'habileté, ses dispositions pour l'attaquer. Frédéric l'ayant deviné, lève son camp pendant la nuit, y laissant quelques Hussards pour entretenir les feux, et pousser les mêmes cris que les sentinelles et les patrouilles, et repasse la Katzbach.

Ch. CXV. 1760.

Après avoir gagné les hauteurs de Pfaffendorf, il porte sa droite sur les points qui dominent Lignitz et la Schwartz-Wasser, et dresse des batteries pour enfiler les deux seuls chemins que pût suivre Daun. Sa gauche fut placée sur l'autre partie de l'éminence, du côté de Bautzen, à l'endroit même où, dans les dispositions que l'ennemi avoit faites, Loudon devoit se porter pour couper la retraite. Enfin, une batterie formidable fut dressée sur le point le plus élevé.

Le 15 Août. Avant le jour, Loudon passa la Katzbach, et bientôt il donna dans quelques partis qui avoient été envoyés à la découverte. Quoiqu'il reconnût qu'il s'étoit fait quelque changement dans la position de l'ennemi, il ne s'attendoit pas à trouver là toute l'armée prussienne, et il continua de marcher en avant. Il alloit déployer sa troupe sur la hauteur, lorsque la batterie, dont il n'étoit pas à plus de huit cents pas, lui envoya une décharge qui fit un ravage affreux dans ses colonnes, qui étoient très-serrées et pressées les unes contre les autres. Quoique surpris, Loudon soutint cinq charges successives; et courant de rang en rang, il s'écrioit : « N'y aura-t-il donc pas » une balle pour moi! » Ses troupes, renversées par un feu meurtrier, furent taillées en pièces par la cavalerie ennemie. Sa perte fut de dix mille hommes, de vingt-trois drapeaux et de

quatre-vingt-deux pièces de canon; mais il fit une superbe retraite. Ch. CXV.

Daun et Lascy, qui se portèrent aussi en 1760. avant vers la pointe du jour, furent extrêmement surpris, en reconnoissant que le roi de Prusse avoit levé son camp. Le vent étant contraire, ils ne purent entendre le bruit du canon; mais une fumée épaisse leur apprit que Loudon avoit engagé une action; et ils virent la droite des Prussiens rangée en ordre de bataille au-dessus de Lignitz. Daun, après avoir hésité quelque temps, résolut d'attaquer. Les têtes des colonnes autrichiennes ne se furent pas plutôt montrées, qu'elles essuyèrent une décharge de l'artillerie prussienne, et qu'un feu de joie leur annonça la défaite totale de Loudon. Tous ses plans étant dérangés, Daun repassa la Katzbach, et les Prussiens, emmenant six mille prisonniers, continuèrent leur marche, et arrivèrent le même soir à Parchwitz. (1)

---

(1) Peu de batailles ont été décrites d'une manière plus inexacte que celle de Lignitz. La plupart des auteurs supposent que le roi de Prusse l'a engagée à dessein, tandis qu'au contraire il ne s'est proposé que d'assurer et sa retraite sur Parchwitz, et sa jonction avec le prince Henri, afin que ses forces ne fussent pas détruites en détail. C'est ce que confirme une lettre que sir André Mitchel a écrite au comte de Newcastle,

Ch. CXV. 1760.

Cependant la situation du roi de Prusse étoit toujours très-critique. Il n'y avoit pas des vivres pour plus d'un jour dans son camp ; Tchernischeff, qui étoit posté à Lissa avec vingt mille hommes, lui coupoit la communication avec Breslaw ; le général autrichien Beck étoit en pleine marche pour se réunir aux Russes ; enfin Daun étoit sur les derrières de l'armée prussienne, avec le corps d'armée principal. Frédéric eut alors recours à la ruse. Dans le dessein de faire intercepter la lettre, ce qui arriva, il écrit au prince Henri qu'il vient de battre les Autrichiens à plate couture, et qu'il se prépare à faire éprouver aux Russes un pareil traitement. (1) A la lecture de cette lettre, Tchernischeff qui, depuis cinq jours, n'avoit point de nouvelles des Autrichiens, lève son camp, et repasse l'Oder à la hâte. Les Prussiens s'avancèrent jusqu'à Breslaw, où ils avoient des ma-

---

après le combat. On y lit que, dans un entretien que l'envoyé britannique venoit d'avoir avec Frédéric, ce prince lui avoit dit : « La victoire que j'ai remportée est » due entièrement à la valeur de mes troupes. En restant » dans mon camp de Lignitz, j'aurois été entièrement » enveloppé ; mais si j'étois arrivé plutôt sur le champ » de bataille, l'action n'auroit pas été engagée, et quel» ques jours auroient mis fin à toute l'aventure. »

(1) Œuvres posthumes, tom. IV, p. 126.

gasins. Les Russes se retirèrent vers la Pologne, suivis, jusqu'à Vinzig, par le prince Henri, qui vint ensuite se réunir au roi, son frère. Ch. CXV. 1760.

Daun tenta, mais vainement, d'assiéger Schweidnitz, puis Glogaw; et pour assurer sa communication avec la Bohême, il se retira jusqu'au pied des montagnes. Ses troupes accusoient sa circonspection, et la cour de Vienne la censuroit du moins tacitement. Pour attirer Frédéric hors de la Silésie, il conçut le dessein de faire marcher, contre Berlin, vingt mille Russes et quinze mille Autrichiens, sous Tchernischeff et Lascy, et couverts par l'armée de Soltikoff. Après six jours de marche, l'avant-garde, composée de trois mille hommes, parut sous les murs de cette capitale. Elle fut repoussée par les troupes que commandoient le général Hulsen et le prince de Wirtemberg, qui étoient accourus, l'un de la Saxe, et l'autre de la Poméranie. Cependant, les Prussiens ne pouvant défendre une ville d'une grande étendue, qui n'avoit point de fortifications, se retirèrent à Postdam et à Spandaw, lorsque Tchernischeff et Lascy approchèrent; et Berlin se soumit. Le 9 Oct.

Ainsi que le général autrichien l'avoit prévu, Frédéric quitta avec précipitation la Silésie pour voler au secours de sa capitale; mais les troupes des alliés s'étant retirées à son approche, le roi tourna rapidement vers la Saxe, où Daun se

Ch. CXV.

1760.

porta aussi. Après divers mouvements exécutés de part et d'autre, le feld-maréchal prit une position très-forte. Sa gauche s'appuyoit sur Torgau, et étoit couverte par des étangs et par un petit lac. Le centre occupoit la montagne de Suptilz, et sa droite s'étendoit jusqu'à une éminence qui s'élève au-dessus des marais de Grosswig, et étoit enveloppée par le bois étendu de Domnitz. Le Rohr, ruisseau bourbeux et très-difficile à passer, couloit le long du front. Lascy, avec la réserve de vingt mille hommes, couvroit le chemin de Dresde, et les étangs qui étoient devant l'aile droite. Enfin, le camp étoit défendu par quatre cents pièces de canon.

Frédéric n'ayant pu faire quitter cette position à l'ennemi, résolut de la forcer. Il divisa son armée en deux corps. L'un, commandé par Ziéthen, prit, pour établir une batterie sur la hauteur de Grosswig et attaquer Suptilz, le chemin d'Eilenberg à Torgau. Le roi se chargea de conduire l'autre corps à travers le bois, pour tomber sur le derrière du camp, et enfoncer le centre. Daun, dans une position si avantageuse, et avec une armée plus forte d'un tiers que celle de l'ennemi, ne s'attendoit pas à être attaqué. Mais détrompé à l'approche du roi, il ordonne à sa seconde ligne de faire volte-face, et fait conduire son artillerie sur le derrière du camp, qui alors en devient le front. A peine ces dispo-

sitions étoient-elles achevées, que, sans attendre sa cavalerie, et même avant que Ziéthen pût être parvenu à son point d'attaque, Frédéric s'avance avec ses Grenadiers, qui essuient une si terrible bordée, que le roi dit à un de ses adjudants : « Avez-vous jamais entendu pareil » bruit? » Ses troupes ayant plié, il amena une seconde ligne, qui, après un combat furieux, en fit autant. Une troisième ligne ayant été soutenue par la cavalerie, gagna du terrain, et fit prisonniers quelques régiments. Daun alors, quoique grièvement blessé à la cuisse, repousse les Prussiens dans le bois. Tous les efforts de Frédéric, qui se montroit déterminé à vaincre ou à mourir, furent vains. La plupart de ses généraux furent blessés; lui-même reçut une contusion, crut la bataille perdue, et se retira.

Daun, que la douleur de sa blessure força de s'éloigner aussi, fut porté à Torgau, après avoir laissé le commandement à Buccow, et donné l'ordre à Lascy d'observer les mouvements de Ziéthen. Il dépêcha un courrier à Vienne, pour y annoncer la défaite des Prussiens; mais en son absence, on négligea les précautions d'usage. Ziéthen, qui avoit été arrêté par une foule d'obstacles, réussit enfin à les surmonter tous. Parvenu à son point d'attaque, il voit que la bataille est perdue, et il s'avance vers Grosswig pour couvrir la retraite du roi. En passant près

Ch. CXV.
1760.

de Suptilz, qui étoit en feu, il apprend que les hauteurs sont mal gardées. Deux de ses meilleurs bataillons traversent le village; et après un combat furieux, mais court, ils gagnent le poste et s'emparent des batteries. Le reste de l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie les ayant suivis, tout le corps d'armée se forma sur la pente. Les Autrichiens, qui croyoient l'ennemi en pleine retraite, furent consternés, lorsqu'ils entendirent une forte canonnade venir des hauteurs de Suptilz. Lascy, après avoir tenté vainement de déloger Ziéthen, qui bientôt fut joint par le roi, fut forcé de se retirer à Torgau, où il arriva à dix heures du soir. Daun fit aussitôt repasser l'Elbe à une partie des troupes, et gagna Dresde. Lascy protégea la retraite, et remonta la rive gauche du fleuve; et à la pointe du jour, il rejoignit le commandant en chef. (1)

La perte des Autrichiens fut de vingt mille hommes. Les Prussiens perdirent treize mille hommes de leur meilleure infanterie. Les vainqueurs recouvrèrent toute la Saxe, excepté Dresde; et Frédéric fut en état de délivrer le

(1) Le roi de Prusse a fait de la bataille de Torgau un récit très-confus, où l'on ne reconnoît point son talent pour les descriptions. Il est évident qu'il vouloit rabaisser le mérite de Ziéthen, à qui la victoire fut due. *Voy.* Warnery, Archenholtz et *Heinrich*.

Brandebourg, la Silésie et la Poméranie, et d'envoyer au prince Ferdinand un secours de huit mille hommes. Loudon, qui avoit investi Cosel, fut forcé de se retirer à Glatz; les Suédois furent repoussés jusqu'à Stralsund, et les Russes reprirent leurs quartiers d'hiver en Pologne. Ch. CXV. 1760.

La perte de la bataille de Torgau ne nuisit point à la réputation de Daun. Frédéric lui-même reconnut qu'il ne devoit sa victoire qu'à la blessure que ce général avoit reçue. Marie-Thérèse, guidée par cette magnanimité qui lui étoit si naturelle, prodigua au feld-maréchal de plus grands honneurs qu'après ses succès les plus éclatants; et lorsqu'il retourna à Vienne, elle alla en personne à sa rencontre, à la distance de deux milles. (1)

Le revers que les armes autrichiennes essuyèrent à la fin de la campagne de Saxe, ne fut compensé par aucun succès important du côté de la Westphalie. La France, malgré le dérangement de ses finances, avoit mis sur pied cent vingt mille hommes. Le corps d'armée principal s'avança vers le Haut-Rhin, sous le commandement du maréchal de Broglie. Un corps de trente mille hommes, aux ordres du comte de Saint-Germain, devoit agir sur le Bas-Rhin. Des contestations, qui s'élevèrent

(1) *Heinrich*, *p.* 503.

Ch. CXV. 1760.

entre les deux généraux français, firent différer le commencement des opérations. En conséquence, le prince Ferdinand de Brunswick eut le temps de tirer d'Angleterre des renforts, qui portèrent son armée à soixante-et-dix mille hommes. Cependant, les Français étant toujours supérieurs en nombre, ce prince fut réduit à se tenir sur la défensive. Au mois de juin, le maréchal de Broglie entra dans le landgraviat de Hesse. En même temps, l'armée du Bas-Rhin pénétra dans la Westphalie, et fit à Corbach sa jonction avec le corps d'armée principal. A l'approche de l'ennemi, le prince Ferdinand se replia sur Colben, pour couvrir Cassel; mais il quitta cette position, lorsque le maréchal de Broglie eut, pour lui couper la communication avec l'évêché de Paderborn et la Westphalie, détaché le chevalier de Muy avec trente-cinq mille hommes. De Muy fut défait, avec perte de cinq mille hommes, dans un combat furieux qui fut livré près de Warbourg. Mais, le même jour, le maréchal entra dans Cassel, et se disposa à conquérir le Hanovre. Il s'empara de Gottingue, poussa ses détachements vers la Saxe, pour prêter la main à l'armée des cercles, et arrêta la marche du renfort que le roi de Prusse avoit fait partir de la Westphalie. Cependant tous ses efforts ne purent l'emporter sur ceux du prince Ferdinand, qui se maintint sur les frontières du

Hanovre, et qui même fit une diversion sur le Bas-Rhin. Le prince héréditaire de Brunswick, à la tête de quinze mille hommes, traversa la Westphalie, se renforça d'une partie des garnisons de Munster et de Lippstadt, passa le Rhin, prit Clèves et Ruremonde, et mit le siége devant Wesel. En conséquence, le maréchal de Broglie détacha le marquis de Castries avec vingt mille hommes. Castries passa le Rhin, tira dix mille hommes de Cologne et des Pays-Bas, s'avança jusqu'à Rhinberg, et occupa la forte position de Closter-Camp. Il fut attaqué par le prince héréditaire, qu'il repoussa avec perte de seize cents hommes, et qu'il contraignit à repasser le Rhin et à lever le siége de Wesel. Le maréchal de Broglie, qui avoit pris poste à Eimbeck, évita avec soin d'engager une action. A la fin de la campagne, il distribua ses troupes en quartiers d'hiver dans la Hesse. Le prince Ferdinand, après avoir fait une vaine tentative pour reprendre Gottingue, (1) établit son quartier-général à Paderborn, et le prince héréditaire occupa l'évêché de Munster.

Le 10 Oct.

George II venoit de terminer son règne heureux et long. Ce prince, qui mourut subitement

(1) Œuvres posthumes, tom. IV, ch. 12 — Archenholtz. — Opérations de l'armée des alliés, commandée par le prince Ferdinand.

Ch. CXV. 1760. tions avec la France. La conduite de l'impératrice-reine, qui n'insistoit point sur ses droits au sujet de Parme, et qui avoit acquiescé à l'ordre de succession que Charles avoit établi pour ses royaumes de Naples et de Sicile, le faisoient aussi pencher en faveur de la maison d'Autriche. Le 7 Sept. Le mariage de sa nièce, l'infante Elisabeth-Marie, princesse de Parme, qui épousa l'archiduc Joseph, confirma ces dispositions; et les cours de Vienne, de Versailles et de Madrid, ainsi fermement unies par les liens du sang, concertèrent les arrangements, qui se terminèrent par un pacte de famille entre la France et l'Espagne, et qui donnèrent à la maison d'Autriche un nouvel et puissant allié.

CHAPITRE CXVI.

1761.

Plan de campagne pour l'année 1761. — Opposition de sentiments et de vues à la cour de Saint-Pétersbourg. — Opérations militaires dans la Silésie. — Prise de Schweidnitz. — Reddition de Colberg. — Opérations militaires en Saxe. — Désespoir du roi de Prusse. — Campagne de Westphalie. — Retraite de M. Pitt, et changement opéré dans le ministère britannique.

Ch. CXVI. 1761.

Marie-Thérèse qui, durant l'hiver, avoit ordonné les plus grands préparatifs de guerre, se flatta de nouveau, à l'ouverture de la campagne, de parvenir à écraser son ennemi. Le principal effort de ses armes fut dirigé contre la Silésie. Le commandement suprême des troupes destinées à agir dans cette province, avoit été remis à Loudon, à qui le feld-maréchal Boutlourlin, successeur de Soltikoff, devoit se réunir avec les troupes russes. Il avoit été arrêté qu'une escadre de vaisseaux russes et suédois débarqueroit, pour faire le siége de Colberg, un corps de troupes, commandé par le comte de Romanzoff. Après s'être

Ch. CXVI. 1761.

rendu maître de la place, ce corps devoit s'avancer dans la Poméranie, et donner la main au feld-maréchal Daun, qui devoit en faire autant à l'égard de Loudon. Les Français avoient fait échouer une tentative du prince Ferdinand, qui avoit voulu rompre la chaîne de leurs quartiers, et les chasser du pays de Hesse-Cassel; et ils se disposoient à coopérer avec les troupes de la maison d'Autriche, du côté de la Saxe. De toutes parts enveloppé par cette ligue puissante, le roi de Prusse se chargea personnellement de la défense de la Silésie. Le prince Henri fut opposé au feld-maréchal Daun; et le prince Eugène de Wirtemberg devoit, avec un petit nombre de troupes, se tenir dans un camp retranché, pour couvrir Colberg.

La campagne de 1761 offrit un singulier changement dans la conduite des généraux. Contenu par la foule de ses ennemis, épuisé par les victoires même qu'il avoit remportées, l'actif, l'entreprenant Frédéric II parut avoir changé son extrême hardiesse contre la circonspection de Daun, et se tint entièrement sur la défensive. Loudon lui-même, qui s'étoit signalé par une intrépidité voisine de la témérité, réprima son humeur entreprenante. D'ailleurs, il fut gêné par les instructions du conseil de guerre, et traversé par les intrigues de ses nombreux ennemis, et il craignit de flétrir les lauriers qu'il avoit

Ch. CXVI.

1761.

cueillis dans les campagnes précédentes; mais, par-dessus tout, il fut contrarié par la lenteur et la conduite capricieuse des Russes. L'impératrice Elisabeth s'avançoit vers la tombe. Son favori étoit dévoué à la France; mais quelques-uns de ses ministres principaux penchoient vers l'Angleterre, ou craignoient de déplaire à l'héritier présomptif du trône, au grand-duc Pierre, dont l'admiration pour Frédéric alloit jusqu'à l'enthousiasme, et qui communiquoit à ce prince les plans de campagne qu'on avoit arrêtés dans les conseils des alliés. Bouttourlin, qui étoit attaché au parti prussien, contrarioit donc ou ne soutenoit que foiblement les mesures proposées par Loudon; et les officiers russes disoient hautement qu'ils ne devoient point attaquer le roi de Prusse, mais seulement se défendre, s'ils étoient attaqués. (1)

Loudon passa la première partie de la campagne à faire de vains efforts pour s'emparer de Neisse, ou de quelque autre place qui pût soutenir sa ligne d'opérations. Bouttourlin ayant, à la fin, passé l'Oder près de Closter-Leubus, fit, entre Jawer et Strigau, sa jonction avec les Autrichiens. L'armée des alliés se trouva forte alors de cent trente mille hommes. Comme toute l'armée du roi de Prusse ne se montoit pas à plus Le 12 Août.

(1) Warnery.

Ch. CXVI. 1761.

de cinquante mille, Frédéric prit à Bunzelwitz, près de Schweidnitz, où il avoit ses magasins, une position, à la force naturelle de laquelle il ajouta tout ce que l'art put lui suggérer. Elle étoit protégée par des collines, des rivières et des marais, et défendue par un grand nombre de retranchements, par de fortes palissades dont les rangs se croisoient, par plus de quatre cent cinquante pièces de canon, et enfin par environ deux cents mines. Loudon ne put déterminer Bouttourlin à forcer un pareil poste, et les deux armées demeurèrent dans l'inaction. Le 10 septembre, les Autrichiens ne pouvant plus fournir des vivres aux Russes, Bottourlin laissa vingt mille hommes à Tschernischeff, et se retira vers la Pologne. La destruction des magasins de Kublin, par le général Platen, hâta cette retraite.

Ainsi abandonné, Loudon se replia sur les montagnes. Profondément affecté des contrariétés qu'il avoit éprouvées, il fut attaqué d'une maladie à laquelle il étoit sujet. (1) Cependant son activité ne se ralentit point. Le manque de vivres ayant forcé le roi de Prusse à s'éloigner de Neisse, Loudon saisit cette occasion pour attaquer Schweidnitz, qu'à l'aide de cinq cents prisonniers autrichiens, qui étoient dans la

(1) Une colique.

place, il emporta d'assaut. (1) Cette perte dérangea tous les plans de Frédéric, qui, pour couvrir Neisse, Brieg et Breslaw, se replia sur Strehlen. Loudon put alors prendre ses quartiers d'hiver dans la Silésie. Les Russes occupèrent le comté de Glatz. Ch. CXVI. 1761.

Dans la Poméranie, le prince de Wirtemberg défendit, avec beaucoup de résolution, le camp où il s'étoit retranché; mais ne pouvant prendre l'offensive contre des ennemis qui avoient sur lui l'avantage du nombre, il abandonna Colberg à son sort. Cette place se rendit au comte de Romanzoff, après avoir fait la résistance la plus opiniâtre. Le 16 Déc.

Dans la Saxe, le feld-maréchal Daun se borna à tenir le prince Henri en échec, et à favoriser les mouvements qui se faisoient dans la Silésie. Mais après la prise de Schweidnitz, il tira de l'armée de Loudon vingt-quatre mille hommes, et tenta de déloger l'ennemi, sans risquer une action générale. Le prince maintint sa position; et Daun, persuadé que l'état désespéré des affaires du roi de Prusse l'empêcheroit de soutenir une autre campagne, se contenta d'occuper Dresde et les environs. Vers la fin de l'année,

(1) *Loudon's Lebensgeschichte*, *p.* 190. — Œuvres posthumes, tom. IV, p. 236. — *Heinrich*, *vol. VIII*, *p.* 517.

Ch. CXVI. il mit ses troupes en quartiers d'hiver, et retourna à Vienne.

1761. Ainsi, sans que son armée eût livré une seule bataille, les affaires de l'impératrice-reine se trouvèrent dans une situation plus heureuse qu'à toute autre époque de la guerre. L'accablement de Frédéric fut proportionné aux grandes espérances que conçut Marie-Thérèse. Ce prince se rendit à Breslaw, pour faire achever les retranchements d'un camp qui avoit été commencé pendant la dernière campagne. Il se déroba à toute société, pour se livrer à sa douleur, et parut déterminé à finir ses jours avec gloire, sous les murs de la capitale de la Silésie. Le découragement du monarque se communiqua à son armée; et même le peu de vétérans qui lui restoient, et qu'il avoit si souvent conduits à la victoire, déclarèrent qu'ils poseroient les armes s'ils étoient attaqués. (1)

Ce fut seulement du côté de la Westphalie que le succès ne couronna point les armes des alliés. Le prince Ferdinand, avec une habileté égale à celle du grand Frédéric, fit échouer tous les efforts des Français, et les empêcha d'établir, comme ils se l'étoient proposé, leur communication avec les Impériaux; et, à la fin de la campagne, il les tint confinés dans le pays qu'ils

(1) Warnery, p. 492.

occupoient au commencement de l'année. (1) Ch CXVI. 1761.

La cause de la maison d'Autriche étoit triomphante dans presque toutes les cours de l'Europe. Celle de Versailles avoit mûri ses projets; et l'Espagne, qui avoit temporisé jusqu'à ce que les galions fussent entrés dans ses ports, leva le masque, avoua la conclusion du pacte de famille qui unissoit les branches diverses de la maison de Bourbon, et se disposa à coopérer avec la France et l'Autriche.

Les changements qui s'étoient faits dans le cabinet britannique favorisoient les vues des cours de Versailles et de Madrid. A la retraite du comte de Holderness, le département des affaires étrangères pour le nord, avoit été confié au lord Bute, qui prit un ascendant marqué. (Le 5 Mars.) Comme il craignoit de voir s'étendre le fléau de la guerre, il se laissa persuader par les protestations de la maison de Bourbon. Les représentations de M. Pitt ayant été vaines, ce grand, mais impérieux ministre, ne voulut point soutenir des mesures auxquelles il étoit contraire, et il se retira rempli d'indignation. Sa retraite fut suivie de celle du lord Temple. Le comte d'Egremont fut nommé secrétaire d'état, et le

(1) Œuvres posthumes, tom. IV, ch. 14. — Archenholtz, p. 299. — Opérations de l'armée des alliés, commandée par le prince Ferdinand.

Ch. CXVI
1761.

duc de Bedford, garde du petit sceau. Le duc de Newcastle demeura le seul en place, du parti puissant qui avoit tenu la couronne dans sa dépendance, et qui avoit fait résoudre la guerre; mais il ne put se concilier la confiance du nouveau souverain.

La Grande-Bretagne ayant été forcée de commencer les hostilités contre l'Espagne, le cabinet britannique fit les plus grands efforts pour pousser avec vigueur les opérations militaires. Cependant il n'étoit pas disposé à continuer celles qui se faisoient sur le continent de l'Europe. Le temps que devoit durer le traité de subside qui avoit été conclu avec le roi de Prusse, étant expiré, on différa de prendre de nouveaux engagements; on pressa ce prince d'adresser à la cour de Vienne des propositions de paix; et en conséquence il y eut du refroidissement entre les deux puissances. (1)

(1) *Adolphus, History of George III, vol. I, p. 9.*

CHAPITRE CXVII.

1762.

Mort d'Élisabeth, impératrice de Russie, et avénement de Pierre III. — Ce prince tourne, en faveur du roi de Prusse, ses armes contre l'Autriche. — Campagne de Silésie. — Révolution de Russie, et avénement de Catherine II. — Rappel des troupes russes. — Siége et reddition de Schweidnitz. — Opérations militaires dans la Saxe. — Bataille de Freyberg. — Mouvements du feld-maréchal Daun et du roi de Prusse. — Armistice. — Opérations militaires des Français. — Revers des Espagnols. — Paix conclue entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. — — Paix de Hubertsbourg entre l'Autriche et la Prusse.

Tout sembloit annoncer la ruine prochaine de la monarchie prussienne, (1) lorsque tout à coup Ch. CXVII. 1762.

(1) Frédéric II dit qu'à la fin de la campagne de 1761, l'armée qu'il commandoit en personne ne se montoit qu'à trente mille hommes, que celle qui étoit sous le commandement du prince Henri n'étoit guère plus

elle se vit soustraite au péril imminent qui la menaçoit. Élisabeth, impératrice de Russie, qui mourut le 5 janvier 1762, eut pour successeur au trône Pierre III, son neveu, qui, dans sa première jeunesse, avoit visité la cour de Berlin. Ce prince avoit été ravi d'admiration à la vue de l'armée prussienne, et avoit conçu pour Frédéric II une estime que transformèrent presque en adoration les glorieux succès, la constance inébranlable, et les autres qualités héroïques de ce grand souverain.(1) En conséquence, Pierre III eut à peine reçu le serment de fidélité de ses sujets, qu'il fit passer à ses troupes l'ordre de ne plus commettre d'hostilités contre le roi de Prusse. Peu de temps après, il envoya Goudowitz conclure une alliance avec ce prince. Il alla même jusqu'à solliciter un grade dans l'armée prussienne; et il parut plus vain du titre de lieutenant-général au service de Frédéric, que de celui d'autocrate de toutes les Russies. Le change-

Ch. CXVII.

1762.

---

forte, que les troupes qui avoient servi en Poméranie contre les Russes, étoient ruinées, que la plupart de ses provinces étoient envahies ou ravagées, qu'on ne savoit plus d'où tirer les recrues, où prendre les chevaux et les fournitures, où trouver les subsistances, ni comment faire arriver en sûreté les munitions de guerre à l'armée. Œuvres posthumes, tom. IV, p. 272.

(1) *Voyez* Mes Voyages en Russie, vol. III.

ment de système qui se fit à la cour de Saint-Pétersbourg en occasionna un semblable à la cour de Stockholm; une suspension d'armes fut conclue entre la Prusse et la Suède; et Marie-Thérèse perdit un autre allié. La joie qu'une révolution si heureuse inspira à Frédéric fut égale à l'accablement où l'avoient jeté ses revers. Il sortit de sa retraite, se montra à ses troupes, et reprit ses amusements favoris et sa manière de vivre accoutumée. (1)

Ch. CXVII.

1762.

Les succès que ses armes avoient obtenus dans la dernière campagne avoient porté l'impératrice-reine à rejeter, avec hauteur, l'offre que l'Angleterre lui avoit faite de sa médiation. Par un principe d'économie mal entendue, Marie-Thérèse avoit licencié vingt mille hommes; et ses forces avoient été encore diminuées par une lèpre qui força d'éloigner un grand nombre de soldats. Daun prit, au mois de mai, le commandement de l'armée de Silésie; mais il ne put empêcher le roi de Prusse de faire venir jusque dans les environs de Breslaw, des troupes de la Poméranie et du Mecklenbourg. Le découragement où la défection de la Russie avoit mis les Autrichiens s'accrut à la nouvelle qu'il avoit été conclu un traité d'alliance offensive entre cette puissance et la Prusse, et que Tchernischeff,

(1) Warnery, p. 493.

qui s'étoit retiré en Pologne, étoit retourné sur ses pas et s'étoit réuni aux troupes prussiennes, qui, par cette jonction, furent égales, sinon supérieures en nombre à celles de l'ennemi.

Durant tout l'hiver, on avoit travaillé à réparer et à étendre les fortifications de Schweidnitz, et l'on avoit tiré dans les montagnes, une ligne de postes fortifiés pour entretenir la communication avec cette place, qui étoit bien munie de tout ce qu'il falloit pour soutenir un siége. Elle avoit une garnison de douze mille hommes, commandée par le maréchal Guasco, que secondoit Gribauval, l'un des premiers officiers du génie qu'il y eût de son temps.

Daun étoit descendu dans la plaine avec soixante mille hommes, et avoit assis son camp à six milles de Schweidnitz. Le roi de Prusse, qui n'avoit pas encore fait sa jonction avec les Russes, tint ses troupes dans leurs cantonnements, sur les bords de la Lohe. Cependant il envoya vers les confins de la Haute-Silésie, un corps de troupes considérable, ce qui obligea le feld-maréchal à faire un détachement pour couvrir la Moravie. Le 1er. juillet, Tchernischeff passa l'Oder, et l'armée prussienne s'ébranla. Daun, menacé sur ses flancs, et craignant pour ses magasins de la Bohême, se replia successivement sur Bœgendorf et Ditmansdorf; mais quoiqu'une troupe de Cosaques eût poussé jusqu'aux portes

de Prague, il entretint sa communication avec Schweidnitz, et en rendit le siége impraticable. En cette conjoncture critique, il se fit en Russie une révolution qui parut devoir donner de nouveau la supériorité aux armes autrichiennes.

Pierre III ayant mécontenté, par des innovations ou des réformes faites à contre temps, l'armée, la noblesse et le clergé de son empire, il se trama contre lui une conspiration, à la tête de laquelle se mit l'impératrice, son épouse, dont il s'étoit aliéné l'affection par sa bizarrerie et ses brutalités. On l'avertit plusieurs fois de ce qui se passoit: mais il ne voulut rien croire. Il refusa même de prêter l'oreille aux avis que le roi de Prusse lui fit donner, et il demeura dans la sécurité jusqu'à la révolte qui lui coûta la couronne et la vie. (1)

Catherine II, que cette révolution plaça sur le trône de Russie, étoit fille de Christian-Auguste d'Anhalt-Zerbst, petit prince d'Allemagne au service de la Prusse, et étoit née en 1729, à Stettin, ville dont son père étoit gouverneur. Cette princesse, à son avénement, publia un manifeste par lequel elle déclara Frédéric ennemi du nom russe, et ordonna à Tchernischeff de rentrer en Pologne, et aux troupes qui

(1) *Voyez* Mes Voyages en Pologne, en Russie, etc. vol. III, ch. 1.

Ch. CXVII. 1762.

étoient dans la Poméranie de se saisir de la Prusse. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Frédéric, qui cependant ne s'opposa point au départ de Tchernischeff; il lui demanda seulement de le différer de trois jours, Daun n'étoit pas instruit de la révolution qui s'étoit faite en Russie; et le roi de Prusse, profitant de cette ignorance, attaqua les deux postes retranchés de Burkersdorf et d'Œhmsdorf. Il en délogea les Autrichiens qui étoient au nombre de huit mille et couverts par des lignes que défendoient la nature et l'art. Daun se retira jusqu'à Tannhausen; et les Russes qui, par leur présence, avoient contribué à l'échec qu'il venoit de recevoir, se mirent en marche pour se rendre en Pologne. Schweidnitz fut investi sur-le-champ. Cette place que Daun tenta vainement de secourir, capitula après une défense de soixante-neuf jours. Guasco et ses officiers ayant été présentés à Frédéric, ce prince leur dit : « Vous avez donné » un bel exemple à suivre à ceux qui auront à » défendre des places ; votre résistance me coûte » plus de huit mille hommes. » (1)

Ainsi finit la campagne de Silésie, province qui fut à jamais perdue pour la maison d'Autriche. Le roi de Prusse et le feld-maréchal Daun se portèrent ensuite en Saxe. Le prince Henry

---

(1) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, ann. 1762.

Ch CXVII.

1762.

y avoit déjà coupé la communication entre les Impériaux et les Autrichiens commandés par Serbelloni. Ce général ayant été rappelé, Haddick, qui lui succéda, rétablit cette communication, et força le prince de Prusse à repasser la Mulde. Après avoir reçu des renforts considérables, Henri attaqua les Impériaux à Freyberg, força leurs retranchements, et les défit avec perte de trois mille hommes, tués et blessés, de quatre mille faits prisonniers, de plusieurs drapeaux et de vingt-huit canons. Un corps de troupes prussiennes, qui fut détaché contre la Bohême, réduisit en cendres la ville d'Égra, détruisit les magasins qu'on avoit faits à Saatz, et s'avança jusque sous les murs de Prague. Un autre corps traversa la Saxe, pénétra jusqu'au cœur de l'Allemagne, leva des contributions de toutes parts, jeta l'épouvante à Ratisbonne où la diète étoit en séance, et contraignit Nuremberg et plusieurs autres villes et états à signer un acte de neutralité. Daun ne pouvant arrêter ce torrent, conclut, pour la durée de l'hiver, un armistice qui comprit la Saxe et la Silésie, et les deux armées se retirèrent dans leurs quartiers. Le 24 Nov.

Les alliés de l'Autriche ne furent pas plus heureux. Du côté de la Westphalie, les Français éprouvèrent une suite de revers; et à la fin de la campagne, ils ne conservèrent plus dans la

Ch. CXVII. 1762.

Hesse, d'autre place que Ziegenhayn, que les alliés étoient sur le point d'investir, lorsque la signature des préliminaires de paix mit fin aux hostilités. (1)

La coopération de la cour de Madrid fut peu avantageuse à la maison d'Autriche; et l'invasion du Portugal n'eut aucun succès. L'Espagne perdit Cuba et Manille; sa marine fut considérablement affoiblie par la prise de douze vaisseaux de ligne; et son commerce fut ruiné par les armateurs anglais.

La France, malheureuse sur terre et sur mer, épuisée d'hommes et d'argent, à qui les Anglais, outre les pertes qu'elle avoit déjà faites, venoient d'enlever la Martinique, Sainte-Lucie, Tabago et la Grenade, et qui voyoit son commerce anéanti et ses vaisseaux retenus dans ses ports, la France enfin qui ne pouvoit plus compter sur les secours de l'Espagne, fit des propositions que le cabinet britannique s'empressa d'accepter. L'Angleterre n'avoit plus rien à attendre de la prolongation des hostilités; la nation étoit fatiguée de victoires qui n'ajoutoient rien à sa sûreté ni à son agrandisse-

(1) Opérations de l'armée des alliés, commandée par le prince Ferdinand. — Œuvres posthumes, tom. IV, ch. 16. — Archenholtz, p. 330. — *Annual Register for* 1762.

ment; et le duc de Newcastle, qui avoit conseillé la guerre, s'étoit retiré et avoit été remplacé par le lord Bute. Comme des deux côtés on désiroit la paix, les conditions en furent réglées sans peine; et le 5 novembre, un traité entre la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal, fut signé à Fontainebleau. Frédéric II accéléra, par ses projets ambitieux, qui revinrent avec la fortune, et par ses invectives contre la mauvaise foi du cabinet britannique, la défection de l'Angleterre qui avoit retiré le subside, voyant qu'il s'opposoit seul à la pacification générale, et ayant d'ailleurs reconnu que la Prusse, lorsqu'elle n'avoit point à combattre la Russie ni la Suède, pouvoit tenir tête à l'Autriche. Mais en même temps, elle avoit pourvu, par le XIIIe. article des préliminaires, à ce que la France ne fît point passer de secours à l'impératrice-reine.

Ch. CXVII.

1762.

Plusieurs considérations portoient Marie-Thérèse à plier son esprit impérieux, et à désirer la paix. La révolution de Russie ne lui avoit pas procuré les avantages qu'elle avoit espérés. La nouvelle impératrice, ayant appris que Frédéric avoit improuvé la conduite que son époux avoit tenue envers elle, avoit fait évacuer la Prusse, et cesser les actes d'hostilité; et tout le reste de la campagne, elle avoit observé une stricte neutralité. En outre, Marie-Thérèse

Ch. CXVII. 1762.

ainsi affermie dans cette partie du globe. (1)

(1) Nous avons consulté, pour les traités de Fontainebleau et de Hubertsbourg, le supplément au Corps Diplomatique de Dumont, Koch, l'Histoire du Règne de Marie-Thérèse, *Puetter's, Historical development*, et les Œuvres posthumes de Frédéric II.

CHAPITRE CXVIII.

1762 — 1769.

L'ARCHIDUC JOSEPH est élu roi des Romains. — Mort et portrait de l'empereur François. — Douleur de MARIE-THÉRÈSE. — JOSEPH II monte sur le trône de l'Empire. — Établissements de bienfaisance, et réglements sages faits par MARIE-THÉRÈSE — Amélioration dans la constitution de l'armée, et introduction de la conscription militaire.

L'ÉLECTION de l'archiduc Joseph, qui fut, sans opposition, nommé roi des Romains, à Francfort, le 27 mai 1764, fut le premier résultat de la paix de Hubertsbourg. Par cet événement heureux, Marie-Thérèse confirma la possession de la couronne impériale dans sa maison, et prévint les malheurs que, sans cette précaution, auroit occasionnés la mort inopinée de l'empereur. C. CXVIII. 1762—1769.

François étoit à Inspruck où l'on célébroit le mariage de l'archiduc Léopold et de Marie-Louise, infante d'Espagne. Depuis quelque temps 1765.

C. CXVIII. 1762—1769.

il étoit menacé d'apoplexie; et il se persuadoit que l'air épais des vallées du Tirol augmentoit l'indisposition qu'il ressentoit. Comme l'empereur Albert Ier., il exprima plusieurs fois le plus vif désir de retourner à Vienne, et en considérant les montagnes qui entourent la ville d'Inspruck, il s'écria : « Ah! si je pouvois seulement sortir » de ces montagnes du Tirol! » (1) Le 18 août, au matin, la princesse Charlotte, abbesse de Remiremont, sa sœur, le pressa de se faire saigner. Il lui répondit : « Je dois souper ce soir » avec Joseph; je ne veux pas le désobliger; » mais je vous promets que demain je suivrai » votre conseil. » Le même jour, à l'Opéra, François se trouva mal et sortit accompagné du roi des Romains. En traversant une pièce voisine de son appartement, il fut frappé d'apoplexie. Il chancela d'abord; Joseph le prit dans ses bras ; mais il ne put le soutenir. L'empereur tomba sur le parquet et expira sans pousser un seul soupir. Ce prince étoit âgé de cinquante-huit ans.

François étoit enjoué, affable, poli, mais peu propre à soutenir extérieurement la haute dignité où son mariage avec Marie-Thérèse l'avoit fait parvenir; et les marques du rang suprême sembloient lui peser. Quoiqu'il eût été nommé

(1) *Wraxall's Memoirs*, *vol. II*, *p.* 366.

co-régent des états autrichiens, et qu'il fût assis sur le premier trône du monde, il ne possédoit qu'une ombre d'autorité, et son opinion étoit sans poids dans toutes les affaires importantes. Son indolence naturelle et son peu d'ambition se concilioient parfaitement avec cet état de nullité politique; et il suffisoit à ce prince de donner, pour la forme, audience aux ambassadeurs des puissances étrangères. Il affectoit même de montrer qu'il n'étoit rien, et qu'il se considéroit comme subordonné à Marie-Thérèse. Un jour, à une audience que l'impératrice-reine donnoit à ses sujets, François sortit du cercle, et alla s'asseoir dans un coin de la salle, près de deux dames, qui voulurent se lever à son approche. « Ne faites pas attention à moi, » leur dit l'empereur; « car je resterai ici jusqu'à ce que » la cour se soit retirée et je m'amuserai à regar- » der la foule. » L'une des dames lui répondit: « La cour sera ici aussi long-temps que votre » majesté impériale s'y trouvera. — Vous vous » trompez, » répliqua François, en souriant, « ce » sont l'impératrice et mes enfants qui composent » la cour, ici je ne suis qu'un simple particu- » lier. » (1) Si ce prince avoit eu plus d'ascendant, le système politique de l'Europe n'auroit

C. CXVIII.
1762—1769.

(1) Particularité communiquée à l'auteur par la comtesse de Harrach, l'une de ces deux dames.

C. CXVIII. 1762—1769.

pas été bouleversé ; car la France lui étoit aussi odieuse que la Prusse l'étoit à Marie-Thérèse. Ce n'avoit pas été sans beaucoup de regret qu'il avoit consenti à l'alliance avec la maison de Bourbon ; et l'on trouva dans ses papiers cette remarque : « Le moins de relations qu'il sera possible avec » la France, sera le mieux. » (1)

Ce prince, qui étendit sa protection sur les littérateurs, s'efforçoit de découvrir les secrets de la nature, et vouloit faire concourir ses connoissances en ce genre à satisfaire son amour pour l'or. (2) Continuellement il employoit des chi-

(1) Plusieurs des particularités relatives à l'empereur François I.er ont été recueillies par l'auteur, durant le séjour qu'il a fait à Vienne.

(2) « L'empereur, qui n'osoit se mêler des affaires » du gouvernement, » dit Frédéric II, « se jeta dans » celles du négoce. Il ménageoit tous les ans de grosses » sommes de ses revenus de Toscane, et les faisoit va- » loir dans le commerce. Il établissoit des manufac- » tures et prêtoit sur gages. Il entreprit la livraison des » uniformes, des armes, des chevaux et des habits d'or- » donnance, pour toute l'armée impériale. Associé avec » un comte Boltza et un marchand nommé Schimmel- » mann, il avoit pris à ferme les douanes de la Saxe ; » et en l'année 1756, il livra même le fourrage et la » farine à l'armée du roi (de Prusse), qui étoit en » guerre contre l'impératrice son épouse. Durant la » guerre, l'empereur avançoit des sommes considéra-

C. CXVIII
1762 – 1769

mistes à chercher la pierre philosophale, et il tentoit, au moyen de verres ardents, de former plusieurs petits diamants dans un caillou. Vienne lui doit l'établissement d'un cabinet d'histoire naturelle et de médailles, aussi riche qu'aucun autre qu'il y ait en Europe. Quoique François n'eût pas les grandes qualités de Marie-Thérèse, il lui étoit supérieur en un point : il avoit plus de tolérance, et en matière de religion, il recommanda toujours de préférer la persuasion à la violence. Une infinité de traits de bienfaisance honorent aussi sa mémoire ; et dans le nombre, nous en choisirons deux qui méritent plus particulièrement de passer à la postérité. Le 15 décembre 1752, le feu prit à Vienne, au magasin de salpètre. L'empereur s'y transporta sur-le-champ. Comme il s'avançoit pour donner ses ordres partout où il y avoit le plus de danger, un

» bles à cette princesse, sur de bons nantissements. Il » étoit en un mot le banquier de la cour. » OEuvres posthumes, tom. III, p. 26. François, en mourant, laissa deux caisses pleines d'argent. L'une lui appartenoit en propre, et il géroit l'autre pour l'impératrice-reine. La sienne renfermoit, dit-on, un million de florins en espèces, et 19,000 en papier. Joseph, son fils, en hérita. Le désir d'amasser des richesses ne fermoit point à la bienfaisance le cœur de François ; ce prince distribuoit, en aumônes, des sommes considérables, tous les ans.

seigneur qui l'accompagnoit lui représenta qu'il
C. CXVIII. s'exposoit trop. L'empereur lui répondit : « Ce
1762—1769. » n'est pas pour moi qu'il faut craindre, mais » pour ces pauvres gens qu'on aura bien de la » peine à sauver. » (1) Au cœur de l'hiver, un débordement du Danube inonda les faubourgs de Vienne. Les eaux s'étant élevées à une hauteur extraordinaire, plusieurs habitants cherchèrent un refuge sur le toit de leurs maisons. Depuis trois jours ils manquoient de nourriture. La rapidité du courant et les énormes glaçons qu'il charrioit, épouvantoient les bateliers les plus intrépides. François lui-même entre dans une barque, affronte le danger, et parvient jusqu'aux maisons. Son exemple est suivi, et l'on sauve une foule de malheureux qui alloient périr. (2) Si l'histoire est utile, c'est surtout lorsqu'elle présente de semblables traits de courage et d'humanité.

Marie-Thérèse reçut avec toute la résignation d'une âme forte le coup dont la frappa la mort de son époux. Quoiqu'elle l'aimât avec passion, et qu'elle fût un parfait modèle de tendresse con-

(1) Annales du Règne de Marie-Thérèse, p. 125, édit. *in*-4.°, François, parloit de plusieurs ouvriers d'artillerie, qui malheureusement périrent.

(2) Annales du Règne de Marie-Thérèse, p. 210, édit. *in*-4.°

jugale, elle avoit supporté sans le plus foible murmure, sans paroître même s'en apercevoir (1), les nombreuses infidélités de François. Dans une lettre qu'elle a adressée à une des archiduchesses ses filles, elle donne à ce prince les noms les plus tendres; elle l'appelle son compagnon, son ami, la joie de son cœur durant quarante-deux ans. « Elevés ensemble, » continue-t-elle, nous » avons toujours eu les mêmes sentiments, et » il a adouci mes chagrins en les partageant. » Elle trouvoit un douloureux plaisir à se rappeler les qualités aimables de son époux, et elle prépara de ses propres mains le linceul dans lequel il fut enveloppé. Une de ses femmes l'ayant surprise occupée de cette triste tâche, elle lui ordonna de ne point en parler; et ce secret n'a été révélé qu'après sa mort. (2) Le reste de sa

(1) *Wraxall's Memoirs, vol. II, p.* 354.

La veille de sa mort, l'empereur remit à la princesse d'Aversberg, sa maîtresse, une ordonnance qui ne se montoit pas à moins de 200,000 florins. Le temps n'ayant pas permis qu'elle fût acquittée, on agita, dans un conseil, la question de savoir si un pareil don devoit avoir son effet. Plusieurs membres étoient pour la négative; mais Marie-Thérèse ne considérant que son propre honneur et celui de son époux, fit payer toute la somme. (*Trad.*)

(2) Particularité communiquée à l'auteur par la comtesse de Thurn.

C. CXVIII. 1762—1769.

vie, elle porta le deuil, et ses appartements furent toujours tendus de noir. Elle descendoit fréquemment dans le caveau où étoient déposés les restes de son époux, et où son propre tombeau étoit déjà ouvert. Elle y passoit des heures entières à prier, et à se préparer elle-même à paroître devant Dieu.

En vertu de son titre de roi des Romains, Joseph II prit celui d'empereur; et Léopold, second fils de François et de Marie-Thérèse, fut reconnu grand-duc de Toscane, conformément à l'acte de succession que son père avoit promulgué en 1763.

Marie-Thérèse, après avoir donné quelque temps à sa juste douleur, reprit avec une force nouvelle les rênes du gouvernement. Depuis son avénement au trône, elle avoit été ou engagée en des hostilités, ou occupée à faire des préparatifs de guerre. Mais le temps étoit arrivé où le rétablissement de la tranquillité devoit lui procurer la satisfaction de travailler au bonheur de ses sujets. Elle institua ou augmenta, en diverses parties de ses vastes états, plusieurs académies pour le perfectionnement des sciences et des arts; elle fonda un grand nombre de maisons d'éducation pour des enfants de toutes les classes de la société; elle réforma les écoles publiques, et ordonna que des prix fussent distribués aux étudiants qui auroient fait les plus grands progrès,

ou qui se seroient le plus distingués par leur sagesse; elle fixa des récompenses pour ceux qui perfectionnoient une branche quelconque d'industrie; elle tourna particulièrement son attention vers l'agriculture, qui, dans une médaille frappée par ses ordres, fut appelée nourrice de tous les arts; (1) elle institua, à Milan, une société qui fut chargée de distribuer des prix aux agriculteurs qui auroient fait produire le plus à leurs terres; enfin, elle renferma la chasse en des limites étroites, et modéra la féodalité dans la Bohême. (2)

C. CXVIII.
1762—1769.

(1) *Arti artium nutrici.*

(2) On doit compter, parmi les bienfaits de Marie-Thérèse, l'établissement d'un hôpital pour l'inoculation de la petite-vérole, maladie qui avoit été fatale à différents princes de sa maison. Plusieurs de ses enfants ayant été inoculés avec succès, l'impératrice-reine célébra leur rétablissement en faisant donner à dîner, dans la grande galerie de son château de Schœnbrunn, à soixante-cinq petits garçons et petites filles qui avoient subi le traitement de l'inoculation à l'hôpital qu'elle avoit fondé. Marie-Thérèse elle-même, les archiducs et les archiduchesses servirent ces enfants à table, et leur donnèrent, après le repas, un écu à chacun, avec la desserte et le couvert. Les parents furent ensuite servis à une autre table, aussi dans le château. Après le dîner, il y eut comédie allemande, puis des danses qui durèrent jusqu'à la nuit. Annales du Règne de Marie-Thérèse, p. 231-233, in-4.°

C. CXVIII.
1762—1769.

Mais peut-être ce qui honore le plus la mémoire de Marie-Thérèse, ce sont la réforme de plusieurs abus qui s'étoient introduits dans l'église, et les réglements qu'elle promulgua pour les monastères. Voulant diminuer les inconvénients qui résultoient des legs pieux, elle défendit à tout ecclésiastique d'être présent à la rédaction d'un testament; elle réduisit le nombre des religieux des deux sexes, en fixant à vingt-cinq ans accomplis l'émission des vœux; elle abolit une taxe de dix pour cent que, sous le nom de droit de mitre, tout abbé nouvellement nommé imposoit sur ses vassaux; elle supprima le droit d'asile dans les églises et les couvents, ainsi que l'inquisition, qui quoique contenue par l'autorité civile, subsistoit encore à Milan; elle supprima la société des Jésuites, bien que son confesseur en fût membre; mais elle n'imita point la conduite tyrannique et cruelle qu'on tint à l'égard de ces religieux en Espagne et en Portugal, et elle adoucit, autant que les conjonctures le lui permirent, la rigueur de leur sort. Enfin, elle supprima la torture dans tous ses états.

Marie-Thérèse laissa à Joseph, son fils, le soin de régler tout ce qui concernoit l'armée. Ce prince, assisté des conseils du feld-maréchal Lascy, établit dans l'administration militaire une économie qui l'emporta sur ce qu'on admiroit le plus en ce genre dans les réglements de Fré-

C.|CXVIII. 1762—1769.

éric II. A l'imitation du système prussien, la
›nscription militaire fut, en 1762, introduite
ans tous les états autrichiens, excepté les
ays-Bas, le Milanais, le Tirol et la Hongrie.
ette institution étoit peut-être devenue néces-
ıire, à cause du voisinage du roi de Prusse,
ui, dans les guerres précédentes, avoit péné-
'é jusqu'au cœur des états héréditaires, avant
ue la cour de Vienne eût été en état de lui op-
oser une armée.

CHAPITRE CXIX.

1769 — 1777.

Mort d'Auguste III, roi de Pologne. — Vains efforts que fait MARIE-THÉRÈSE *en faveur de la maison de Saxe. — Élection du comte Poniatowski. — Contestations relatives aux priviléges des dissidents. — Intervention de la Russie et de la Prusse. —* MARIE-THÉRÈSE *soutient les Catholiques. — Guerre civile. — Confédération de Barr. — La Porte-Ottomane déclare la guerre à la Russie. — Frédéric II projette le démembrement de la Pologne. — Entrevue de ce prince et de l'empereur. — Alliance entre la maison d'Autriche et la Porte-Ottomane. — Conduite artificieuse du roi de Prusse. — Ce prince obtient le concours de la Russie et de l'Autriche. — Premier démembrement de la Pologne. — Changements opérés dans la constitution de ce royaume. — Nouveaux envahissements de l'Autriche et de la Prusse. — Paix de Kainardji entre les Russes et les Turcs. — Acquisition de la Buckovine par l'Autriche.*

Ch. CXIX.
1769—1777.

Il est pénible de passer du tableau que nous venons de tracer à celui des négociations com-

pliquées, et des envahissements qui, malgré la déclaration qu'en 1756, l'impératrice-reine avoit faite de ne conclure aucune alliance avec Frédéric II, ont amené une union passagère entre elle et ce prince, et fini par le partage de la Pologne, événement qui souille les annales du règne de Marie-Thérèse. Ch. CXIX. 1769—1777.

Depuis la mort de Jean Sobieski, la maison d'Autriche avoit eu une grande influence en Pologne. De concert avec la Russie, elle en avoit fait décerner la couronne à Auguste II, électeur de Saxe. Le désir de soutenir Auguste III avoit fait perdre à Charles VI plusieurs de ses plus belles provinces; et Marie-Thérèse étoit disposée également à favoriser une maison qui avoit tant souffert pour avoir embrassé sa cause. A la mort d'Auguste, elle voulut faire agir son influence en faveur de Christian-Frédéric, fils de ce prince; mais comme il ne survécut que peu de temps à son père, et que Frédéric-Auguste, son fils, étoit inéligible, à cause de son bas âge, elle engagea le prince Xavier, second fils du feu roi, à se mettre sur les rangs. Plusieurs seigneurs polonais s'y mirent aussi. Les plus distingués furent le prince Czartorisky, le comte Stanislas Poniatowsky, grand-porte-étendard de Lithuanie, neveu du précédent, le comte Branisky et le prince Lubomirsky. Le 4 Oct. 1763.

Stanislas Poniatowsky, qui étoit fils du comte

Ch. CXIX. 1769—1777.

ses résolutions; les plus violents d'entre les Catholiques furent arrêtés, et l'assemblée fut dissoute, après avoir nommé un comité pour décider les points contestés. Les menaces et les présents portèrent les membres de ce comité à dresser un certain nombre d'articles qui rendirent leurs priviléges aux Dissidents, confirmèrent le droit d'élection, et rétablirent le *liberum veto*, et les autres abus de la constitution. Ces articles furent sanctionnés par une diète extraordinaire, qui se tint au commencement de l'année 1768.

Des procédés si arbitraires indignèrent la plus grande partie de la nation. Des corps de Catholiques s'assemblèrent sur les confins de la Turquie et de la Hongrie, et se saisirent, en Padolie, de la forteresse de Barr, qui donna son nom à la confédération. Les troupes royales ou furent défaites, ou se réunirent aux insurgents. La Russie fit passer des renforts en Pologne, et tout le pays fut un théâtre de carnage et de dévastation. (1)

Marie-Thérèse, par esprit de religion et par politique, soutint les Catholiques. Elle permit aux chefs des confédérés d'établir leur quartier-

(1) *Lind's Letters on Poland.* — Mes Voyages en Pologne, etc., L. I, ch. 3. — Œuvres posthumes, tom. V. — Révolutions de Pologne.

général dans ses états. Conjointement avec la
France et la Porte-Ottomane, qui avoit renoncé Ch. CXIX.
à l'alliance de la Russie, elle leur fournit des 1769—1777.
secours en hommes, en armes et en argent, et livra passage à des troupes françaises pour se rendre en Pologne. Par ce moyen, la confédération de Barr devint formidable, et si elle avoit été soutenue hautement par la cour de Vienne, elle auroit élu un autre roi. Mais la France ne pouvant s'engager dans une guerre lointaine, Marie-Thérèse craignit d'avoir à combattre seule toutes les forces de la Russie et de la Prusse ; et les confédérés étant incapables de tenir contre les troupes russes, qui avoient sur eux l'avantage de la discipline, furent mis en déroute.

Dans un des combats qui se livrèrent alors, les Russes poursuivirent des Polonais sur le territoire turc, et incendièrent la petite ville de Balta. Cette incursion fut considérée, par la Porte-Ottomane, comme un acte d'hostilité commis contre elle-même, et elle déclara la
guerre à la Russie. Les succès rapides des armes Oct. 1768.
russes, et surtout la conquête de la Moldavie, portèrent la cour de Vienne à écouter les propositions du roi de Prusse, qui se défioit aussi de la cour de Saint-Pétersbourg. Depuis longtemps, l'ambitieux monarque convoitoit la Prusse polonaise ou occidentale, qui devoit

Ch. CXIX. 1769—1777.

faire communiquer les unes avec les autres les parties disjointes de ses états; mais il ne pouvoit parvenir à l'objet de ses vœux, sans l'appui de la Russie et de l'Autriche. Comme la première de ces puissances étoit intéressée à prévenir le démembrement de la Pologne, il travailla d'abord à s'assurer du concours de la seconde, espérant qu'elle se réuniroit à lui pour forcer le consentement de Catherine II. Dès l'année 1765, Frédéric avoit fait, à Joseph II, la proposition d'avoir une entrevue avec lui. L'empereur, qui étoit alors admirateur passionné des grandes qualités de ce prince, l'avoit acceptée avec empressement; mais la défiance de l'impératrice-reine et de son ministre la leur avoit fait rejeter. Les succès des Russes alarmant le cabinet autrichien, Joseph, avec l'agrément de sa mère, offrit à Frédéric de le visiter dans la Silésie. L'entrevue eut lieu à Neisse. Le roi de Prusse dit à l'empereur qu'il considéroit ce jour comme le plus beau de sa vie, puisqu'il devenoit l'époque d'une union entre deux maisons qui avoient été désunies trop long-temps, et dont l'intérêt véritable étoit plutôt de se soutenir réciproquement que de s'entre-détruire. Joseph lui répondit : « Il n'y a plus de Silésie pour l'Autriche. » Il proposa ensuite qu'on prît des mesures pour maintenir une exacte neutralité en Allemagne, si la guerre s'allumoit entre l'Angleterre et la

Le 25 Août 1769.

France. Le roi accepta les offres de l'empereur; et ces deux princes convinrent d'entretenir l'un Ch. CXIX. avec l'autre une correspondance particulière, 1769—1777. et de décider, sans l'intervention de leurs ministres, toutes les contestations qui pourroient survenir entre eux. (1)

L'année suivante, la flotte turque fut brûlée 1770. dans le port de Tchesmé, Bender fut pris par le comte Panin, et la Valachie fut ajoutée aux conquêtes que la Russie avoit déjà faites. La cour de Vienne, toujours plus inquiète, fit des magasins en Hongrie; elle envoya des renforts vers les frontières; et l'impératrice-reine ne cacha pas qu'elle avoit résolu de prendre part aux hostilités. Dans cette conjoncture, on convint d'une nouvelle entrevue. Joseph, accompagné du prince de Kaunitz, se rendit au camp de Neustadt, en Moravie, où il reçut la visite du monarque prussien. Frédéric et ses généraux avoient pris l'uniforme autrichien; et ce prince, en abordant l'empereur, lui adressa ce compliment délicat : « J'amène des recrues à Votre » Majesté. » Le roi et Kaunitz conférèrent seuls ensemble. Le ministre autrichien insista sur la nécessité de s'opposer aux vues ambitieuses de la Russie, et déclara que l'union de la Prusse et de l'Autriche étoit l'unique barrière qu'on pût

(1) OEuvres posthumes, tom. V, p. 40.

Ch. CXIX. 1769—1777.

opposer à ce torrent débordé, qui menaçoit d'inonder l'Europe. Frédéric écarta habilement cette proposition. Il offrit son intervention pour réconcilier les deux impératrices; il promit d'engager la Porte-Ottomane à accepter la médiation de l'Autriche; et à la demande de l'empereur, il consentit à communiquer à la cour de Vienne toutes les ouvertures que la France pourroit faire à la cour de Berlin. Le lendemain de la conférence, on reçut des dépêches par lesquelles le Grand-Seigneur invitoit ces deux cours à être médiatrices entre la Porte et la Russie, et déclaroit qu'il n'accepteroit aucune proposition qui seroit faite sans leur participation. L'empereur et Kaunitz se rendirent avec empressement à cette invitation; et les deux maisons rivales d'Autriche et de Brandebourg parurent n'avoir plus que les mêmes intérêts et les mêmes sentiments.

A l'entrevue de Neustadt, Frédéric proposa le partage de la Pologne à l'empereur, et insista sur la nécessité de porter, par persuasion ou de vive force, la cour de Saint-Pétersbourg à consentir au démembrement. La carte de ce royaume fut mise sous les yeux des deux princes; leurs parts respectives furent fixées, et tout le plan d'opérations fut réglé. (1) Les troupes autri-

(1) J'ai d'abord hésité à dire, d'une manière affirma-

chiennes et prussiennes étoient déjà entrées en Pologne, sous prétexte de tirer un cordon pour prévenir la peste. Marie-Thérèse, après la dernière entrevue, annonça des prétentions vagues à quelques parties de cet état; elle affecta d'en

Ch. CXIX. 1769—1772.

tive, que la première idée du projet de partage a été conçue par le roi de Prusse. L'action a été si odieuse en elle-même, que chacune des trois puissances s'est efforcée d'en rejeter le blâme sur les deux autres. Cependant il suffit de lire le chapitre intitulé : « De la Poli» tique, depuis 1763 jusqu'à 1777, » dans les Œuvres posthumes de Frédéric II, (tom. V), pour se convaincre que ce prince a été le premier auteur du projet, et qu'il est parvenu à son but, en profitant de la mésintelligence qu'il y avoit entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg. C'est aussi une chose digne de remarque, que dans le compte que le roi de Prusse rend des entrevues de Neisse et de Neustadt, il ne fait mention d'aucun plan pour le démembrement de la Pologne. Etant à Vienne, j'ai appris d'un seigneur, qui tenoit le fait de Joseph II lui-même, que dans la seconde entrevue, la carte de la Pologne fut étendue devant les deux souverains. Le comte de Hertzberg m'a dit aussi que le projet fut concerté à Neisse et à Neustadt. Ce ministre fut même consulté par le roi, à qui il fit des représentations contre l'admission des Autrichiens au partage des dépouilles ; et Frédéric lui répondit : « Ils partageront aussi le blâme. » — *Voyez* le compte que Wraxall *, dans ses *Memoirs of the Courts of Berlin, etc., Lett. XIX.*, rend des deux entrevues.

* « Cet écrivain fait honneur de l'invention au génie vaste et profond du prince Henri. » (*Remarque du traducteur.*)

Ch. CXIX. 1769—1777.

remettre la discussion au retour de la paix, et déclara qu'elle défendroit contre toute insulte, soit de la part des Russes, soit de la part des confédérés, ce dont elle s'étoit emparée.

Cependant, malgré son union avec le roi de Prusse, et les arrangements concertés pour le partage, il se fit un changement singulier dans la conduite de la cour de Vienne. Marie-Thérèse, dans une lettre écrite de sa propre main, assura à Stanislas que son amitié pour lui-même et pour la république étoit inaltérable, qu'elle n'avoit jamais conçu le dessein de s'approprier aucune partie de la Pologne, et qu'elle ne souffriroit pas qu'aucune puissance démembrât ce royaume. (1) En même temps, l'impératrice-reine conclut, avec la Porte-Ottomane, un traité par lequel elle s'engagea à déclarer la guerre à la Russie, si elle ne restituoit ses conquêtes, et si elle ne renonçoit à ses entreprises sur la Pologne. En retour, l'impératrice-reine devoit recevoir un subside de 10,000 bourses en quatre paiements. Ses troupes se mirent en marche, et le premier paiement fut fait. On prodigua les promesses de secours aux confédérés polonais; on fit des préparatifs immenses en Hongrie, et l'ambassadeur de la cour de Vienne pressa le roi de Prusse de garder la neu-

(1) *Lind's Letters on Poland.*

tralité, si les Autrichiens attaquoient les Russes partout ailleurs qu'en Pologne. Frédéric, qui avoit mûri son projet, rejeta la proposition, et fit partir pour Saint-Pétersbourg le prince Henri, son frère, avec la double mission de négocier la paix entre la Russie et la Porte-Ottomane, et un accommodement entre la première de ces puissances et l'Autriche, accommodement que devoit cimenter le partage. Catherine, fière de ses succès, fit des propositions exagérées; mais le roi de Prusse, en lui faisant craindre une guerre contre l'Autriche, parvint à la résoudre à s'emparer d'une partie de la Pologne, pour s'indemniser de la restitution de la Moldavie et de la Valachie.

Ch. CXIX.

1769—1777.

Dans le cours de ces négociations, un corps de troupes autrichiennes étoit entré en Pologne, et avoit occupé le comté de Zips, comme une ancienne dépendance du royaume de Hongrie. Catherine avoit déclaré au prince Henri, que si la cour de Vienne se permettoit de démembrer la Pologne, les puissances voisines en feroient autant. Frédéric mit habilement à profit cette déclaration; et l'on conclut à Saint-Pétersbourg, au nom de la Russie et de la Prusse, une convention où le projet de partage fut approuvé, et où les parts furent spécifiées. La cour de Berlin annonça ensuite, à la cour de Vienne, le consentement de la Russie. Malgré l'engagement

Fév. 1772.

Ch: CXIX. 1769—1777. qu'elle avoit déjà pris, cette dernière cour hésita. Elle ne vouloit pas renoncer aux avantages qu'elle s'attendoit à retirer de ses relations avec la Porte; et le prince de Kaunitz craignoit surtout que le démembrement de la Pologne ne fît rompre l'alliance conclue avec la France. Frédéric eut recours, avec le même succès, aux artifices qu'il avoit employés à Saint-Pétersbourg. Marie-Thérèse ne voulut pas, sans autre appui que celui des Turcs, entrer en guerre contre deux ennemis aussi puissants que l'étoient Catherine II et le roi de Prusse. Depuis la disgrace du duc de Choiseul, l'impératrice-reine ne pouvoit plus attendre de secours de la France. L'Angleterre, quoique contraire au partage, craignoit d'offenser l'impératrice de Russie, avec qui elle venoit de conclure un traité de commerce; et les autres états de l'Europe étoient incapables de s'opposer avec succès au démembrement. Marie-Thérèse préféra donc une part des dépouilles à une guerre dangereuse. Elle ressentit ou feignit de ressentir des scrupules; mais elle n'en fit pas moins des demandes exorbitantes. Après une longue discussion, la crainte que le secret ne fût éventé, et les instances du roi de Prusse, portèrent l'impératrice-reine à modérer ses prétentions; et le traité définitif de partage
1772. fut signé à Saint-Pétersbourg, le 5 août 1772.

La Pologne, durant les négociations qui pré-

cédèrent ce traité, fut plongée dans l'anarchie; et chaque parti, lorsqu'il fut vainqueur, commit les plus grands exces. L'infortuné monarque ne se maintenoit sur son trône qu'à l'aide d'une armée russe; il étoit, en quelque sorte, prisonnier d'état, à Varsovie, au milieu d'une garnison russe, ce qui cependant n'empêcha pas un parti de confédérés de se saisir de sa personne, dans cette capitale même; et ce ne fut, pour ainsi dire, que par un miracle qu'il s'échappa de leurs mains. (1)

Le temps où le traité devoit recevoir son exécution s'approchant, les trois puissances levèrent le masque, et publièrent un manifeste où, avec une dérision insultante, elles donnèrent, pour motifs de leur violation des droits des nations, les désordres et les malheurs qu'ellesmêmes avoient en partie causés. La publication de cet acte fut accompagnée de l'entrée de leurs troupes dans le pays qui leur étoit respectivement échu. Tous les partis furent confondus. Le roi et les royalistes se virent trahis par l'impératrice de Russie, qu'ils avoient considérée comme leur protectrice. Les confédérés crurent un moment que les troupes autrichiennes venoient à leur secours. Toute la nation reconnut les funestes effets de l'esprit de discorde et des

(1) *Voyez* Mes Voyages en Pologne, etc., ch. 5.

Ch. CXIX. 1769—1777.

factions; et cependant il fut impossible aux deux partis de se réunir. Les confédérés, attaqués de tous les côtés, furent bientôt mis en déroute et dispersés.

La révolution qui se fit en Suède, le 19 août 1772, et par laquelle Gustave III, à l'aide de la France, anéantit l'aristocratie, ne retarda que peu de temps le partage. Stanislas et la nation polonaise publièrent vainement des réfutations, des contre-déclarations et des mémoires. L'impératrice-reine, qui jusqu'alors n'avoit agi qu'en troisième ligne, parut à la première. Son ministre près de la cour de Varsovie requit le roi de convoquer une diète, pour accélérer un arrangement définitif entre la république et les trois puissances. Les ministres de Russie et de Prusse firent la même déclaration; et le roi ordonna d'expédier des circulaires pour la convocation de l'assemblée, qui s'ouvrit le 19 avril. La pluralité des nonces, soutenus par le roi, s'opposèrent au démembrement. Les plénipotentiaires des trois cours menacèrent Stanislas de le faire déposer, d'arrêter les personnes de sa famille, et de livrer la capitale au pillage. Ils employèrent auprès des membres de la diète les promesses et les présents, et tous les moyens qui étoient propres à favoriser l'exécution des desseins de leurs souverains. A la fin, les Polonais, sans espoir de secours étranger et sans

force au-dedans, se résignèrent à leur sort. Cependant le roi persistoit toujours dans sa résolution. Il déclara même qu'il aimoit mieux abdiquer que de se déshonorer en autorisant le démembrement de son royaume. Il demanda un asile en Angleterre; et étendant le bras droit vers le plénipotentiaire britannique, il s'écria: « On me » couperoit plutôt la main que de signer l'acte » de partage! » (1) Mais ce n'étoit là qu'un enthousiasme passager. Stanislas n'avoit pas assez de force d'esprit pour renoncer à la couronne; et sa sensibilité fut émue à l'idée des malheurs qui menaçoient sa famille. Il céda aux menaces de l'ambassadeur russe, et donna son consentement. La diète fut dissoute, après avoir nommé un comité de délégués, à qui l'on remit le pouvoir d'accepter la nouvelle constitution que les trois puissances avoient fait rédiger, et d'adhérer au traité de partage, qui fut ratifié à la fin du mois d'août.

Ch. CXIX.
1769—1777.
Mai.

Catherine II eut pour sa part la Livonie polonaise, une partie des Palatinats de Witepski, de Polocski et de Minski, et tout le Palatinat de Msislau, qui contenoient une population de 1,500,000 âmes. La Prusse polonaise ou occi-

(1) *Voyez*, dans Mes Voyages en Pologne, etc., tom. I, quelques anecdotes sur ce prince aimable et malheureux.

Ch. CXIX. 1769—1777.

dentale, avec 860,000 âmes, échut en partage à Frédéric.

Marie-Thérèse avoit fondé ses réclamations sur des droits surannés des couronnes de Hongrie et de Bohême; mais elle déclara que quoiqu'elle eût des prétentions incontestables à la Séverie, à la Podolie, à la Volhinie, à la Pokucie, à la Russie-Rouge, à la petite Russie, etc., elle vouloit bien se contenter d'un équivalent modéré, qui se composa de la Russie-Rouge, de la Galicie, et de partie des Palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, de Beltz, de Volhinie et de Podolie, vaste étendue de pays fertile, contenant une population de 2,500,000 âmes au moins, et les riches mines de sel de Willitska, qui rapportoient à la république un revenu annuel de plus de 90,000 liv. sterl. (1) Ces acquisitions furent réunies aux états autrichiens, sous les noms anciens de royaumes de Galicie et de Lodomerie.

Les puissances copartageantes ne firent pas moins de mal à la république de Pologne, par la constitution qu'elles lui donnèrent, que par leur envahissement de ses possessions. Elles maintinrent l'élection à la couronne, le *liberum veto* et d'autres défauts choquants. L'autorité royale fut resserrée entre des limites plus étroites

(1) Plus de 1,100,000 liv. tournois.

que celles qui la renfermoient auparavant. On enleva au roi le droit de nommer les évêques, les castellans, les palatins et les ministres d'état, et celui de conférer les starosties ou les fiefs royaux. La puissance exécutive suprême fut remise à un conseil permanent, dont les membres devoient être choisis par la diète, et dont le roi ne fut que le président. Ces entraves, que les Polonais avoient considérées comme des moyens d'assurer leur liberté, ils ne les virent plus que comme des signes de sa décadence. Les délégués, bien qu'ils eussent été nommés sur la désignation des trois puissances, dont les forces les entouroient, ne consentirent qu'au bout de deux mois à l'établissement du nouveau gouvernement. Ils furent congédiés ensuite; et tout ce qui s'étoit fait fut confirmé par une diète générale. (1)

Les acquisitions de l'Autriche et de la Prusse ne suffisant pas à leur avidité, le traité de partage fut à peine signé, que la cour de Berlin s'empara du territoire qui entouroit la ville de Thorn, et recula ses limites jusqu'à la rive gauche de la Devenza, et que la cour de Vienne,

(1) Nous avons consulté, pour la composition de ce chapitre, les Œuvres posthumes, tom. V, ch. 1. — Révolutions de Pologne, tom. II. — Koch, Histoire des traités relatifs au démembrement de la Pologne, tom. III, p. 270. — *Sir Robert Keith's Dispatches.*

Ch. CXIX.
1769—1777.

les deux cours de Vienne et de Berlin de s'en tenir au traité de partage. Elle reprocha même à la cour de Vienne les exactions que ses troupes avoient faites en Pologne, et en tira de l'empereur l'humiliant désaveu. Marie-Thérèse fut la première à restituer ce qu'elle avoit envahi; et le roi de Prusse suivit son exemple, après avoir tenté vainement de faire sanctionner ses usurpations. Toutefois la conclusion de cette affaire honteuse fut repoussée jusqu'à l'année 1777, que les trois puissances se contentèrent, à peu de chose près, de ce que le premier traité de partage leur avoit assigné. (1)

Mais si l'impératrice-reine ne put étendre ses usurpations en Pologne, elle trouva le moyen de se dédommager par l'acquisition de la Buchovine. Durant les négociations de Kainardji, elle avoit, du consentement des Turcs, fait occuper ce pays par ses troupes, afin d'assurer, à ce moyen, la restitution de la Moldavie et de la Valachie. Catherine II ne vouloit pas permettre cette acquisition; mais Marie-Thérèse, par sa complaisance au sujet de la Pologne, et en profitant des contestations qui survinrent entre la Russie et la Porte-Ottomane, relativement à l'indépendance de la Crimée, accomplit son des-

(1) *Sir Robert Murray Keith's Dispatches.* — Œuvres posthumes, tom. V, ch. 1 et 4.

sein ; et par une convention, qui fut signée le 5 février 1777, elle obtint de la Porte la cession formelle de la Buchovine. (1)

Ch. CXIX.
1769—1777.

(1) Œuvres posthumes, tom. V, p. 202.

CHAPITRE CXX.

1777.

HEUREUSE situation où la maison d'Autriche se trouve après le partage de la Pologne. — Ses relations avec la maison de Bourbon. — Mariage du dauphin et de l'archiduchesse Marie-Antoinette. — Système du parti autrichien en France. — Disgrace du duc de Choiseul. — Ministère du duc d'Aiguillon. — Avénement de Louis XVI. — Ministère du comte de Vergennes. — Voyage que l'empereur fait en France.

Chap. CXX. 1777.

APRÈS l'exécution du traité de partage, l'Autriche se vit dans la situation la plus heureuse; et l'accroissement de sa puissance donna même de l'inquiétude aux autres états de l'Europe. Elle avoit une armée de deux cent mille hommes, qui étoit parfaitement disciplinée, et qu'on pouvoit renforcer considérablement. Ses finances étoient en si bon ordre, que ses revenus excédoient de deux millions de couronnes ou d'écus, tous les ans, sa dépense. Par principe et par sentiment, Marie-Thérèse abhorroit la guerre, et désiroit de finir ses jours en paix.

Mais l'empereur son fils, prince ambitieux et d'un esprit ardent, brûloit de reculer au loin les limites des états autrichiens, et surtout de signaler son nom. Après la mort de François, le conseil de conférence, à qui depuis si longtemps la direction des affaires étoit confiée, fut dissous; et le prince de Kaunitz eut, en qualité de premier ministre, une influence sans bornes dans les relations avec les puissances étrangères.(1) Il sut se maintenir dans un équilibre parfait entre la mère et le fils, dont le caractère et les vues étoient très-opposés, et ses principaux efforts eurent pour objet d'entretenir l'alliance avec la France, qui, dans le cours des années précédentes, avoit été plusieurs fois sur le point de se rompre.

Chap.CXX.
1777.

Le duc de Choiseul, qui devoit son élévation à la cour de Vienne, en avoit toujours soutenu les intérêts. L'union des maisons d'Autriche et de Bourbon avoit été cimentée par quatre mariages; et en 1770, l'archiduchesse Marie-Antoinette avoit épousé le dauphin. Ce fut là presque le dernier acte du ministère de Choiseul, dont la chute occasionna un changement notable dans le système que la cour de Versailles avoit suivi à l'égard de celle de Vienne. Les desseins de ce ministre avoient même été constamment

(1) *Sir Robert Keith's Dispatches.*

Chap.CXX.
1777.

traversés par un parti anti-autrichien, qui, après son renvoi, tint le timon des affaires.

Sous l'administration du cardinal de Richelieu, la rivalité des maisons de Bourbon et d'Autriche avoit été réduite en système. La première, en s'unissant à quelques puissances secondaires, et en formant dans l'Empire un parti contre le chef de l'Empire même, parvint à diminuer l'influence, et à démembrer plusieurs états de la seconde; et à la fin elle acquit la couronne d'Espagne. Cette conduite fut invariablement suivie par la cour de France, jusqu'à la régence du duc d'Orléans, qui conclut un traité d'alliance avec l'Angleterre et l'Autriche. Lorsque le cardinal de Fleury eut rapproché l'une de l'autre les deux branches de la maison de Bourbon, le système anti-autrichien reprit faveur; et les efforts de la France firent détacher de la monarchie autrichienne les royaumes de Naples et de Sicile, et les provinces situées au-delà du Danube. A la mort de Charles VI, la cour de Versailles réunit, contre la reine de Hongrie, les puissances du second ordre en Europe. Son principal objet fut manqué; mais la maison d'Autriche fut encore affoiblie par la perte de la Silésie et du duché de Parme, et elle ne fut préservée d'une ruine totale que par l'héroïsme de Marie-Thérèse, que par le zèle des sujets de cette princesse et les secours de l'Angleterre.

[redacted]

Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, il s'établit insensiblement d'autres principes en France, et Chap. CXX. il s'y éleva, sous les auspices de la marquise de 1777. Pompadour, un parti autrichien. Mais les partisans de l'ancien système profitèrent d'une correspondance que le roi entretenoit avec ses agents dans les différentes cours de l'Europe, par l'entremise du prince de Conti, chef du parti anti-autrichien. A ce moyen, ils purent faire passer, entre les mains du monarque, des mémoires et des projets conçus dans l'esprit de l'ancien système, qui, malgré tous leurs efforts, fut écarté; et les deux grandes maisons souveraines, qui jusqu'alors avoient été rivales, conclurent une alliance qui fit rentrer les puissances secondaires dans leur nullité. Le prince de Conti, mécontent de ce changement de politique, se démit de la direction de la correspondance, et le roi la confia au comte de Broglie, ennemi déclaré de la maison d'Autriche. (1)

Ce fut dans cette conjoncture que la guerre de sept ans se déclara, et que le duc de Choiseul fut élevé au ministère; ce qui subordonna la cour de Versailles à la cour de Vienne. Mais les revers que les armées françaises éprouvèrent,

(1) *Voyez* l'ouvrage qui a pour titre : Politique de tous les Cabinets de l'Europe. On y trouve des détails curieux au sujet de cette correspondance.

Chap.CXX. et les conditions humiliantes de la paix, donnèrent de la force au parti opposé à l'Autriche,

1777. qui, guidé par le dauphin, employa la correspondance secrète à décrier les mesures du duc, et à représenter la nouvelle alliance comme contraire à l'honneur et à l'intérêt de la France. La mort de la marquise de Pompadour, événement qui arriva en 1764, exposa de plus en plus de Choiseul aux attaques de ses ennemis. Ils firent même, en l'accusant d'avoir empoisonné le dauphin et plusieurs autres personnes de la famille royale, qui moururent vers cette époque, monter au plus haut degré la haine qu'on avoit conçue contre lui. Cependant il se maintenoit dans son poste, et il espéroit que le mariage du second dauphin et de l'archiduchesse Marie-Antoinette consolideroit son crédit. Mais le parti qui vouloit le renverser avoit pour chef le duc d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal de Richelieu, et étoit soutenu par la nouvelle maîtresse de Louis XV, par madame Du Barry, à l'élévation de laquelle Choiseul s'étoit opposé. La bonne intelligence qui sembloit régner entre les cours de Vienne et de Berlin, concourut à le rendre toujours moins populaire, et sa chute fut accélérée par les efforts qu'il fit pour engager,

1770. au sujet des îles Falkland, la France dans une guerre contre la Grande-Bretagne.

Le duc de Choiseul eut pour successeur le

duc d'Aiguillon, qui désiroit ardemment de rétablir les relations avec la Prusse; et il y eut du refroidissement entre les cours de Versailles et de Vienne. Les mesures qui furent prises pour le partage de la Pologne, fournirent de nouveaux sujets de mécontentement. Pour excuser sa conduite, la cour de Vienne déclara qu'elle n'avoit pu prévenir le démembrement, qu'elle n'avoit pris que la plus petite part, et qu'elle n'avoit eu en vue que de contenir la rapacité de la Russie et de la Prusse. Le comte de Mercy, ambassadeur de cette cour, reprocha même au duc d'Aiguillon ses démarches près de Frédéric II, et dit que l'Autriche, ainsi abandonnée par la France, n'avoit eu, pour conjurer l'orage qui l'avoit menacée, d'autre parti à prendre que celui qu'elle avoit embrassé. (1)

Chap. CXX.

1777.

Furieux de ces reproches, le duc d'Aiguillon employa toute son éloquence pour mettre en évidence la duplicité du cabinet autrichien, et fit les plus grands efforts pour exciter le ressentiment de sa cour. Il prétendit qu'une alliance entre la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Sardaigne, étoit l'unique moyen d'opposer un contrepoids aux puissances copartageantes. Il fit même à l'Angleterre, en la personne du

(1) Politique de tous les Cabinets de l'Europe, tom. I, p. 164.

lord Rochefort, la proposition d'envoyer, pour
Chap CXX. prévenir le démembrement de la Pologne, une
1777. escadre composée de vaisseaux français et de vaisseaux anglais dans la Baltique. Cette proposition ayant été reçue avec froideur, le duc fut forcé de demeurer paisible spectateur de l'exécution du traité de partage. (1)

A la mort de Louis XV, la cour de Vienne se flatta de recouvrer son ascendant sur la cour de Versailles. Cette attente fut entièrement trompée. Louis XVI, quoique très-attaché à la reine son épouse, ne lui permit pas de se mêler des affaires d'état, et donna toute sa confiance au comte de Maurepas, qui lui avoit été recommandé par le dauphin son père, (2) et qui étoit opposé au parti autrichien. Maurepas fit renvoyer le duc d'Aiguillon; et le département des affaires étrangères fut confié au comte de Vergennes, qui avoit une tête froide, beaucoup de

(1) *Lord Rocheforts' Dispatches.*

(2) Louis XVI fut confirmé dans sa résolution, par la lecture d'un mémoire qui, selon l'ordre qu'en avoit donné le dauphin son père, lui fut remis le jour de son avénement. La maison d'Autriche y étoit considérée comme l'ennemie naturelle de la France. On y peignoit des plus vives couleurs les malheurs qui avoient résulté du traité de Versailles, et l'on y faisoit sentir la nécessité d'établir un nouveau système.

pénétration et une adresse consommée, qui s'étoit distingué dans ses ambassades de Constantinople et de Stockholm, et qui avoit les mêmes principes que celui auquel il dut son élévation. Ce ministre entretint, à l'insu de la reine, une correspondance avec le roi; il renouvela en secret les relations d'amitié avec Frédéric II; et tout en gouvernant, par ses promesses, la cour de Vienne, dans les points essentiels, il fit sentir au jeune monarque la nécessité de soutenir la puissance de la Prusse, et de contrarier tout nouvel agrandissement de la maison d'Autriche, afin de perpétuer par-là l'influence de la France en Allemagne, et de séparer l'Angleterre des états du continent.

Chap. CXX. 1777.

Louis XVI adopta ce principe, et en fit la grande règle de sa conduite. Par respect pour les traités, par égard et par attachement pour la reine, et par le sentiment des avantages qui devoient en résulter, il maintint l'alliance avec la maison d'Autriche; mais il n'en cultiva pas avec moins de soin, quoiqu'en secret, l'amitié de la Prusse et des états secondaires. Il étoit juste appréciateur des sentiments pacifiques de Marie-Thérèse, pour qui il avoit une tendresse presque filiale; il étoit également convaincu que le prince de Kaunitz désiroit sincèrement le maintien de l'alliance, à des conditions réciproquement avantageuses aux deux puissances;

Chap. CXX. 1777.

mais il avoit une opinion défavorable de l'empereur, son beau-frère, à la seule intervention de qui il attribuoit l'alliance de l'Autriche avec la Russie, le partage de la Pologne et l'affaire de la Buchovine.

Ces motifs et cette politique sage expliquent toute la conduite du cabinet de Versailles, et son apparente inconséquence en soutenant, en des choses peu importantes, les intérêts de la maison d'Autriche, tandis qu'il s'opposoit aux efforts qu'elle faisoit pour s'agrandir de nouveau.

La cour de Vienne montra beaucoup de mécontentement de ce qu'on avoit composé un ministère sans sa participation; et l'empereur (1) témoigna la plus grande aversion pour la cour de France et pour la nation française. Le prince de Kaunitz lui-même ne put retenir ses sarcasmes contre les nouveaux ministres et leurs mesures. Enfin, tout le cabinet autrichien parut éprouver un retour de partialité pour l'Angle-

(1) J'ai passé à Vienne l'hiver de 1777 à 1778, et j'ai fréquemment eu l'honneur de voir l'empereur dans des maisons où il faisoit visite comme s'il avoit été un simple particulier. Il y laissoit voir qu'il n'étoit point l'ami de la maison de Bourbon, et il étoit rare qu'il négligeât l'occasion de lancer quelque sarcasme contre la nation française.

terre. Durant les négociations qui ont précédé le partage de la Pologne, la cour de Vienne se tint dans la plus grande réserve à l'égard de la cour de Versailles ; (1) mais l'œuvre d'iniquité ne fut pas plutôt consommée, que les empiétements que la Russie faisoit journellement sur la Turquie, réveillèrent la jalousie de l'Autriche. Pour contrebalancer une puissance si formidable, et tenter de recouvrer la confiance de la France, le baron de Thugut fut dépêché à Paris, avec mission d'y proposer, en faveur des Turcs, une alliance défensive contre la Russie. Le ministère de France, qui ne vouloit point offenser Catherine II, écarta la proposition, sous prétexte qu'une pareille alliance jetteroit l'alarme en Europe, et qu'il seroit temps de la conclure lorsque l'empire ottoman seroit menacé réellement d'une attaque. (2)

Après cet échec, l'empereur, qui désiroit de connoître les sentiments réels de la cour de Versailles, et de faire agir son crédit sur l'esprit de la reine sa sœur, se rendit en France. Depuis long-temps il méditoit ce voyage, qu'avoient retardé l'opposition secrète du ministère français, et la répugnance de Louis XVI, dont les

(1) *Sir Robert Keith's Dispatches.*

(2) Examen de la Situation politique de la France, Soulavie, Mémoires de Louis XVI, tom. V, p. 48, 49.

Chap. CXX.
1777.

dispositions devenoient toujours moins favorables à son beau-frère. Le parti anti-autrichien accusa Joseph d'aspirer à enlever la Bosnie et la Servie aux Turcs, et le Frioul aux Vénitiens, de vouloir s'emparer de la Bavière à la mort de l'électeur, et même de convoiter la Lorraine et l'Alsace, l'antique patrimoine de ses ancêtres. (1) Il fut reçu d'une manière flatteuse; mais on ne lui montra que froideur et réserve sur tout ce qui eut rapport à la politique. La vanité de Joseph fut blessée; et ce prince retourna à Vienne, ayant toujours plus d'éloignement pour les Français, qu'il affecta de considérer comme un peuple léger et frivole. Il accusa le cabinet de Versailles de voir ses talents d'un œil jaloux, de craindre l'ascendant qu'un jour il pouvoit prendre en Europe, et d'être contraire aux intérêts de la maison d'Autriche. (2)

---

(1) Lettres de Louis XVI à M. de Vergennes, et de M. de Vergennes à Louis XVI, Soulavie, Mémoires de Louis XVI, tom. IV, p. 338-340.

(2) *Sir Robert M.r Keith's Dispatches.*

CHAPITRE CXXI.

1777 — 1779.

Mort de l'électeur de Bavière. — Contestations qui s'élèvent au sujet de la succession de ce prince. — Guerre entre l'Autriche et la Prusse. — Correspondance entre Joseph II et Frédéric II. — Vains efforts que fait l'impératrice-reine pour négocier un accommodement. — Cette princesse obtient la médiation de la France et de la Russie. — Congrès de Teschen. — Conclusion de la paix.

Ch. CXXI.
1777—1779.
Le 30 Déc. 1777.

Joseph II étoit à peine de retour du voyage qu'il avoit fait en France, lorsque la mort de l'électeur de Bavière, qui n'avoit point de postérité masculine, parut offrir à la maison d'Autriche l'occasion de reculer de nouveau les frontières de ses états, et ralluma le flambeau de la guerre en Allemagne.

Charles-Théodore, électeur palatin, étoit considéré généralement comme l'héritier de toutes les parties de la succession, qui n'étoient point des fiefs féminins ou allodiaux. Les deux maisons de Bavière et palatine tiroient leur origine

d'Othon de Wittelspach, qui, en 1180, lorsque
Ch. CXXI. Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, eut
1777—1779. été mis au ban de l'Empire, reçut de l'empereur Frédéric I.er l'investiture du duché de Bavière. Louis, fils et successeur d'Othon, réunit, par mariage, à ce duché, le Palatinat du Rhin et la dignité électorale. Il eut pour successeur Othon-l'Illustre, à la mort de qui la Haute-Bavière et le Palatinat échurent à Louis-le-Sévère, son fils aîné, et la Basse-Bavière à Henri, son second fils. Les états de Louis furent partagés entre ses deux fils, Rodolphe et Louis. Rodolphe, qui fut électeur palatin, a été la tige de la branche rodolphine. Louis, qui étoit le plus jeune, et qui ensuite a été élevé à la dignité impériale, fut duc de la Haute-Bavière, et a été la tige de la branche ludovicienne. Ce partage fut confirmé et renouvelé par le traité de Pavie, que les deux branches conclurent en 1329, et où elles stipulèrent que leurs états étoient indivisibles et inaliénables, et qu'à l'extinction de la ligne masculine de l'une d'elles, les états de la branche éteinte appartiendroient à l'autre. L'année suivante, Louis prit possession de la Basse-Bavière, Jean, petit-fils de Henri, son oncle, étant mort sans enfants. Mais cette prise de possession ayant été jugée illégale, la branche palatine réclama ses droits après la mort de ce prince, et vendit, à prix d'argent, et à condition qu'elle

lui reviendroit, à elle ou à ses descendants, au défaut de la branche ludovicienne, sa part de l'héritage. (1) La branche ludovicienne se partagea ensuite. Etienne, fils aîné de Louis, eut la Haute-Bavière. Albert, son frère, qui eut la Basse-Bavière, a été la tige de la branche de Straubing. (2) Jean, fils d'Albert, étant mort sans postérité masculine, il s'éleva une contestation au sujet de la succession de la Basse-Bavière. L'empereur Sigismond la conféra d'abord comme un fief féminin, à son gendre, Albert, duc d'Autriche, qui la réclama du chef de sa mère, fille unique d'Albert, puis comme un fief dévolu à l'Empire. L'opposition des états ayant contraint Sigismond à révoquer cette concession, il restitua la Basse-Bavière à la branche ludovicienne, qui acheta, à prix d'argent, la renonciation d'Albert. (3) Depuis cette époque, la branche ludovicienne, qui ensuite a pris le nom de branche guillelmine, (4) a conservé la Haute et la Basse-Bavière, et ses possessions se sont accrues, au moyen de nouveaux fiefs, dont les princes de la maison d'Autriche lui ont conféré l'investi-

Ch. CXXI.
1777—1779.

(1) *Heinrich, vol. VIII, p.* 641.

(2) Straubing est la capitale de la Basse-Bavière.

(3) *Heinrich, vol. VIII, p.* 643.

(4) Cette branche s'est appelée ainsi, du nom de Guillaume, duc de Bavière, qui est mort en 1550.

Ch. CXXI.
1777—1779.

ture, comme empereurs et comme rois de Bohême. Cette branche s'éteignit en la personne de Maximilien - Joseph, le dernier électeur, et Charles - Théodore, chef de la branche rodolphine, représenta toute la maison de Bavière.

Le droit que Charles - Théodore avoit sur toute la succession, excepté sur les terres allodiales, étoit fondé, 1.° sur la convention de Pavie, qui avoit été sanctionnée par l'empereur, confirmée par tous les électeurs, et renouvelée par plusieurs pactes de famille; 2.° sur la bulle d'or, qui régloit l'ordre de succession héréditaire et l'indivisibilité du territoire dans les maisons électorales; et 3.° sur le IV.° article du traité de paix de Westphalie, qui garantissoit à la branche palatine la réversion du neuvième électorat.

L'électeur de Saxe réclamoit, du chef de sa mère, qui étoit sœur du feu électeur, toutes les propriétés allodiales, qu'il évaluoit à 47,000,000 de florins.

Le duc de Mecklenbourg - Schwerin demandoit le landgraviat de Leuchtenberg, en vertu de l'investiture que Henri, l'un de ses ancêtres, avoit obtenue de l'empereur Maximilien, en 1602.

La maison d'Autriche convoitoit depuis longtemps la Bavière. Joseph II, afin d'acquérir les propriétés allodiales, avoit épousé Marie-Josephe,

sœur du feu électeur, princesse qui avoit peu de charmes; mais comme elle étoit morte sans enfants, la cour de Vienne annonça d'autres prétentions, qui allèrent presque à la moitié de la succession. Marie-Thérèse réclama, comme reine de Bohême, tous ceux des fiefs du Haut-Palatinat, qui, depuis la convention de Pavie, avoient été conférés à la branche de Bavière par les souverains de ce royaume. A titre d'archiduchesse d'Autriche, et comme représentant Albert, elle fondoit ses prétentions sur l'investiture de la Basse-Bavière, qui avoit été conférée par Sigismond. Elle demandoit aussi, en vertu d'un acte de réversion, accordé par Mathias en 1614, et confirmé par les empereurs suivants, l'état de Mindelheim dans la Souabe.

Ch. CXXI.
1777—1779.

Joseph II réclamoit, comme des fiefs masculins dévolus à l'Empire, le landgraviat de Leuchtenberg, les comtés de Wolfstein, de Haag, de Schabeck et de Hals, ainsi que d'autres fiefs moins considérables.

A peine l'électeur de Bavière fut-il atteint de la petite-vérole, maladie qui termina ses jours, que la cour de Vienne fit marcher ses troupes vers les frontières. Comme elle avoit gagné les ministres de ce prince, les portes de Munich furent fermées aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir; et durant cinq jours, il ne fut permis de sortir de cette ville qu'à un courrier, qui fut

Ch. CXXI. 1777—1779.

expédié par le résident d'Autriche. Les troupes autrichiennes entrèrent sur-le-champ dans l'électorat, et se mirent en possession des états que revendiquoient leurs souverains. L'électeur palatin fit des réclamations, et se rendit à Munich pour recevoir l'hommage de ses sujets. Mais il parut bientôt qu'il étoit déjà entré en accommodement. Le 3 janvier, son ministre avoit signé une convention par laquelle ce prince avoit reconnu la légitimité des droits de la maison d'Autriche, et qu'il ratifia le 15 de ce mois. On avoit obtenu son consentement par la promesse de faire un établissement avantageux à un fils naturel qu'il avoit; et comme il étoit sans postérité légitime, il avoit sacrifié, sans scrupule, les intérêts de son héritier présomptif, le duc de Deux-Ponts, qui sortoit en ligne collatérale de la branche rodolphine.

Le 20 janvier, le prince de Kaunitz remit aux ministres des puissances étrangères une note, où il spécifioit brièvement les prétentions de l'empereur et celles de Marie Thérèse. La cour de Vienne se croyoit assurée du succès. Elle comptoit sur le concours de la France; la Russie étoit engagée en des contestations au sujet de la Crimée; l'Angleterre étoit entièrement occupée du soulèvement de ses colonies d'Amérique; et l'on supposoit que le roi de Prusse, accablé d'ans et d'infirmités, ne voudroit pas s'exposer aux fa-

tigues de la guerre, et lutter contre toutes les forces de la maison d'Autriche, soutenues par Ch. CXXI. celles de la France. L'inaction apparente de Fré- 1777—1779. déric fortifioit cette opinion. Le rusé monarque étoit déjà d'accord avec les cours de Versailles et de Saint-Pétersbourg. La première, fidèle à son système, ne vouloit point traverser hautement l'agrandissement de la maison d'Autriche; mais elle désiroit avec ardeur de l'empêcher. Quant à la seconde, Frédéric parvint à lui persuader qu'elle étoit intéressée à prévenir tout changement quelconque dans le corps germanique. Sûr de l'une et de l'autre, il engagea Le 16 Mars. le duc de Deux-Ponts à faire une protestation devant la diète, et un appel à la Prusse et à la France. L'électeur de Saxe en fit autant; et Frédéric, se voyant autorisé à intervenir dans l'affaire, entra d'abord dans une guerre de plume contre la cour de Vienne. Il soutint que, selon le système féodal et la convention de Pavie, confirmée par la bulle d'or et la paix de Westphalie, et renouvelée par des pactes de famille, à la formation de deux desquels l'électeur palatin lui-même avoit concouru, la succession de Bavière étoit un tout indivisible et inaliénable. Il réprouva, comme contraire aux lois de l'Empire, et comme offrant un exemple funeste, l'accommodement fait avec l'électeur palatin, sans le consentement du duc de Deux-Ponts,

Ch. CXXI. 1777—1779.

son héritier présomptif. Il accusa aussi l'empereur d'avoir violé sa capitulation, en autorisant un acte si illégal, en faisant occuper par des troupes autrichiennes quelques parties de la Bavière, et en les conférant sans l'approbation des états de l'Empire.

La cour de Vienne, s'appuyant sur les changements fréquents et les partages entre les différentes branches de la maison de Bavière, nia l'indivisibilité de l'héritage. Elle révoqua en doute la convention de Pavie, qu'on n'avoit jamais produite en son entier, et soutint que les pactes de famille subséquents n'avoient pu déroger aux droits d'une autre maison. Elle combattit l'argument tiré de la bulle d'or, en disant que cet acte n'établissoit l'indivisibilité que pour les états électoraux, et que la Bavière n'étoit pas de ce nombre à l'instant où il avoit été promulgué. Quant à la convention faite avec l'électeur palatin, elle déclara qu'elle n'avoit rien de contraire aux lois de l'Empire, qui laissoient aux états la faculté de s'accommoder, sauf les droits légitimes d'un tiers, et que cette faculté seroit anéantie, si un état étranger à l'affaire se permettoit d'y intervenir, et s'instituoit juge d'une contestation élevée au sujet d'une succession, privilége qui n'appartenoit qu'à l'empereur. Elle dit aussi que Joseph II n'avoit point violé sa capitulation, parce qu'il n'avoit pas eu le droit

de s'opposer à une convention faite, conformément à la bulle d'or, par l'impératrice-reine et l'électeur palatin, parce que les fiefs dévolus à l'Empire avoient été occupés par les troupes du cercle, parce que loin d'en avoir disposé sans le concours de l'Empire, l'empereur ne les avoit pas encore conférés, et que l'acte de prise de possession portoit qu'elle ne préjudicieroit en rien aux droits d'un tiers. Joseph II offrit de soumettre ses prétentions à la décision de la diète, et affecta beaucoup d'empressement à écouter les réclamations de l'électeur de Saxe, de la maison de Mecklenbourg et du duc de Deux-Ponts, et à négocier un accommodement entre eux et l'impératrice-reine. Enfin, on répondit à l'argument que l'électeur palatin n'avoit pu transporter à une autre maison une partie de l'héritage de la sienne, que ce prince, étant héritier principal et possesseur légitime, avoit droit de disposer de toute partie de ses états pendant sa vie, et que les prétentions du duc de Deux-Ponts ne pourroient être admises que lorsque par la mort de Charles-Théodore sans postérité, il seroit devenu représentant principal de la maison. (1)

(1) Nous avons consulté, au sujet de la succession de Bavière, les Mémoires de la Guerre de 1778, dans les Œuvres posthumes de Frédéric II, et les différentes

Ch. CXXI.
1777—1779.

Durant la discussion de cette affaire, qui fut à la fin portée devant la diète de l'Empire, on fit des deux côtés des préparatifs de guerre; et Joseph et Frédéric se rendirent, l'un dans la Silésie, et l'autre dans la Bohême, pour prendre le commandement de leurs armées respectives. Dans cette conjoncture, l'empereur, qui avoit perdu l'espoir d'obtenir le concours de la France, ouvrit une correspondance particulière avec le roi de Prusse. Joseph joignit à sa première lettre le projet d'une convention, par laquelle Frédéric auroit reconnu la validité de celle qui avoit été faite entre l'impératrice-reine et l'électeur palatin, et l'empereur auroit approuvé d'avance l'incorporation des margraviats d'Anspach et de Bareith à l'électorat de Brandebourg, ou tout échange qui pourroit en être fait, selon la convenance du roi de Prusse. Le projet portoit aussi que les nouvelles acquisitions ne seroient point limitrophes des états respectifs. (1) Frédéric, qui étoit plus intéressé à prévenir l'agrandissement de la maison d'Autriche qu'à

---

pièces qui ont été produites de part et d'autre, et qu'on trouve dans le Recueil des Déductions, des Traités, etc., qu'a donné Hertzberg.

(1) Correspondance au sujet de la Bavière, Œuvres posthumes, tom. V, p. 293.

favoriser celui de la sienne propre, rejeta la proposition.

La correspondance entre les deux monarques devenant toujours plus inutile, le roi de Prusse, qui soupçonnoit que l'empereur ne vouloit que gagner du temps, renvoya la discussion à ses ministres. Le comte de Cobenzl fut dépêché par l'impératrice-reine à Berlin, avec des pleins-pouvoirs pour continuer la négociation, qui n'eut aucun succès. A la fin, la cour impériale déclara que si le roi de Prusse refusoit d'accepter, comme devant former la base d'un traité préliminaire, les propositions qu'elle avoit faites, tout accommodement à l'amiable deviendroit impossible, et toute autre explication superflue. (1)

Avril.

Les armées respectives avoient été rassemblées au mois de mars. Joseph II, assisté des conseils du maréchal Lascy, occupa, avec cent mille hommes, la célèbre position de Konigsgratz, au-dessus du confluent de l'Adler et de l'Elbe, position que rendoient presque inexpugnable divers ouvrages et des inondations. Le maréchal Loudon devoit défendre, avec une armée de cinquante mille hommes, les frontières de la Saxe et de la Lusace. Le roi de Prusse

(1) Hertzberg, tom. II, p. 135.

commença les hostilités en entrant dans la Bohême, le 5 juillet. Il prit Nachod, s'avança jusqu'à l'Elbe, entre Konigsgratz et Jaromitz, et assit

Le 1.er Août.

son camp vis-à-vis celui de l'empereur. Une autre armée de Prussiens et de Saxons, que commandoit le prince Henri, força le poste de Gabel, et fit quinze cents hommes prisonniers. Cette manœuvre obligea Loudon à se retirer; mais ayant pris poste à Munchengratz, derrière l'Iser, il assura sa communication avec le camp de l'empereur, et en couvrit le flanc. Pour le tirer de ce poste important, un corps de troupes prussiennes, aux ordres du général Platen, se porta derrière lui, et répandit la consternation dans Prague. Loudon tint ferme, et le détachement retourna sur ses pas. Frédéric, après

Le 14 Sept.

avoir fait le dégât, se replia sur la Silésie, et le prince Henri se retira dans la Bohême et la Lu-

Le 23.

sace. Ainsi finit, sans qu'il y eût eu un seul siége, sans qu'il se fût livré un seul combat important, cette campagne singulière, qu'un jeune souverain, qui brûloit de se signaler, avoit commencée à la tête d'une armée formidable.

Les causes principales de cette inaction furent la répugnance que Marie-Thérèse avoit à continuer la guerre, et sa résolution de conclure la paix à des conditions raisonnables. La mort du duc de Bavière avoit jeté cette princesse en de

grandes alarmes, (1) et elle avoit prié l'empereur et le prince de Kaunitz de peser ses droits avec calme et impartialité, et de se bien convaincre qu'ils fussent légitimes, avant de faire prendre possession d'aucune partie de la succession. La fougue de Joseph l'avoit emporté, sans avoir entièrement détruit ces dispositions pacifiques. Lorsque l'armée prussienne fut entrée en Bohême, l'impératrice-reine fit un effort extraordinaire pour ouvrir, à l'insu de son fils, une correspondance avec Frédéric. Elle lui envoya, sous un caractère supposé, le baron de Thugut, qui fut chargé de dire, en propres termes, à ce prince, « qu'elle étoit désespérée de » voir qu'ils fussent sur le point de s'arracher » l'un à l'autre leurs cheveux que l'âge avoit blan» chis. » (2) La négociation que Marie-Thérèse et Frédéric entamèrent alors, sans l'entremise de personne, n'eut pas un succès plus heureux que celle qui l'avoit précédée. L'impératrice-reine en fut profondément affligée. Joseph traversant tous les efforts qu'elle faisoit pour mettre un terme aux hostilités, elle lui envoya, par le comte de

(1) *Sir R. M. Keith lord Suffolk*, (les 28 mars et 11 avril 1778.)

(2) Cette particularité a été communiquée à l'auteur par un de ses amis, qui la tenoit du baron de Thugut lui-même.

Rosenberg, un nouveau plan de pacification.
Ch CXXI. L'empereur refusa positivement de reprendre la
1777—1779. négociation tant que les armées seroient en campagne. Il ne cacha pas qu'il trouvoit honteuses les conditions que sa mère avoit proposées. Il déclara même que si celles du roi de Prusse étoient acceptées, il se retireroit à Aix-la-Chapelle, et qu'il rétabliroit dans cette ville l'ancienne résidence des empereurs. Enfin, la mission de l'archiduc Léopold, qui alla le trouver à l'armée, n'eut d'autre effet que de désunir les deux frères, qui jusqu'alors avoient vécu dans un accord parfait. (1)

Marie-Thérèse n'étoit pas moins contrariée par le prince de Kaunitz, qui jugeoit que ses efforts pour renouer la négociation n'étoient ni faits à propos, ni conformes à la dignité de la maison d'Autriche. (2) Persuadé que le roi de Prusse désiroit la paix, il censuroit, avec une liberté extraordinaire, le désir extrême que l'impératrice-reine montroit de mettre fin à la guerre, et il disoit que plus de fermeté feroit obtenir des conditions plus avantageuses. Retenue par l'opposition que mettoit son fils, et persuadée par l'éloquence de son ministre, Ma-

(1) Œuvres posthumes, tom. V, p. 219. — *Sir R. M. Keith's Dispatches.* (Août et septembre 1779.)

(2) Œuvres posthumes, tom. V, p. 267.

ric-Thérèse souffrit la continuation des hostilités. Cependant elle ne ralentit point ses efforts ; et lorsque la campagne fut terminée, elle réclama la médiation de la France et de la Russie. Ch. CXXI. 1777—1779.

Le traité de 1756 obligeoit la France à fournir à la maison d'Autriche un corps de troupes considérable ; et plusieurs fois la cour de Vienne invita cette puissance à remplir ses engagements. Le ministère français se trouva dans un grand embarras. En fournissant le secours, il pouvoit concourir à l'agrandissement de l'Autriche, et il s'engageoit dans une guerre de terre. En continuant à différer l'accomplissement du traité, il craignoit de voir la cour de Vienne renouer avec les puissances maritimes. La demande de cette cour fut éludée sous divers prétextes, et l'on fit une offre de médiation. Marie-Thérèse, tant qu'elle se flatta d'obtenir des secours ou de conclure un accommodement séparé, repoussa l'intervention de la France; mais frustrée de son attente, elle s'adressa de nouveau à la cour de Versailles, qui accepta avec empressement la proposition de pacifier l'Empire, et promit de soutenir les offres qui avoient été faites à Frédéric.

L'impératrice de Russie étoit également intéressée à voir cesser la guerre en Allemagne. Elle avoit continué de recevoir de la Prusse un subside de 500,000 couronnes, à condition

Ch. CXXI. 1777—1779.

qu'elle secourroit cette puissance aussitôt qu'elle-même auroit fait la paix avec la Porte-Ottomane. En conséquence, elle n'étoit pas plutôt entrée en négociation avec les Turcs, qu'elle avoit déclaré qu'à moins que l'impératrice-reine ne donnât satisfaction aux princes de l'Empire au sujet de la Bavière, elle fourniroit au roi de Prusse le secours qu'elle lui devoit; et bientôt elle envoya un corps de vingt mille hommes vers les frontières de la Galicie.

. La déclaration de l'impératrice de Russie surprit Marie-Thérèse et déconcerta le prince de Kaunitz. Mais Joseph II la reçut avec beaucoup de satisfaction. Comme la paix n'étoit pas faite avec les Turcs, il espéra que Catherine II ne pourroit prendre aucune part aux affaires de l'Allemagne; et il arracha de sa mère l'ordre de faire un recrutement de quatre-vingt mille hommes. (1)

Avant que la déclaration de la cour de Saint-Pétersbourg eût été notifiée à celle de Vienne, l'impératrice-reine avoit réclamé les bons offices de Catherine II, et l'avoit priée de joindre sa médiation à celle de la France. L'offre ayant été acceptée par l'impératrice de Russie, Marie-Thérèse lui écrivit, « pour lui témoigner son » estime, son amitié, sa confiance et sa défé-

(1) Œuvres posthumes, tom. V, p. 267.

rieurs de l'Empire. Les puissances médiatrices garantirent et les deux conventions et le traité. Joseph II y accéda, comme héritier et co-régent des états autrichiens, et ils furent ratifiés par un acte du corps germanique. (1) Le 28 Fév. 1780.

Marie-Thérèse a déclaré plusieurs fois qu'aucun événement de son règne ne lui a procuré plus de satisfaction que la conclusion du traité de paix de Teschen. En recevant la nouvelle que le roi de Prusse avoit accédé aux conditions que les puissances médiatrices avoient proposées, elle s'écria : « Je suis ravie de joie ! on sait que je » n'ai point de partialité pour Frédéric. Cependant je dois lui rendre la justice de reconnoître » qu'il en a agi noblement. Il m'avoit promis de » faire la paix à des conditions raisonnables, et il » m'a tenu parole. Je ressens un bonheur inexprimable de prévenir une plus grande effusion » de sang. » (2)

(1) Recueil de Hertzberg, tom. II, p. 267 - 291. — Œuvres posthumes, tom. V, Mémoires de la Guerre de 1778. — Kock, tom. II, art. Paix de Teschen. Cette paix étoit, depuis l'avénement de Marie-Thérèse, la seule par laquelle la maison d'Autriche n'eût fait aucune perte de territoire.

(2) Communication faite à l'auteur par la personne même à qui ce discours a été adressé par Marie-Thérèse.

Ch. CXXI.
1777—1779.

Russie, et qui étoit encouragé en secret par la France, éleva ses demandes : il exigeoit l'abandon formel de toute la Bavière, et le paiement d'une somme de 40,000,000 de couronnes pour l'électeur de Saxe. Il fut trompé dans son attente. La France vouloit en même temps empêcher l'agrandissement, et sauver l'honneur de la maison d'Autriche ; et la Russie, que la démarche de Marie-Thérèse avoit adoucie, refusa d'appuyer la nouvelle proposition du roi de Prusse, que la cour de Vienne rejeta avec indignation. Les hostilités recommencèrent sur les confins de la Bohême et de la Silésie. Frédéric, ne se voyant pas soutenu, retira sa demande, et soumit au ministère de France un projet de pacification, presque semblable à celui que l'impératrice-reine avoit proposé en dernier lieu. Marie-Thérèse l'ayant approuvé, on se disposa à tenir un congrès.

Dans le temps qu'on négocioit, Joseph II fit tous ses efforts pour empêcher qu'on ne conclût des préliminaires de paix. On étoit sur le point de signer une suspension d'armes, lorsque, dans le dessein de pousser le roi de Prusse à continuer les hostilités, il envoya dix mille hommes bombarder Neustadt. (Le 28 Fév.) Les intentions pacifiques de l'impératrice-reine et de Frédéric firent échouer ce dessein. (Le 7 Mars.) On signa un armistice, et le congrès s'ouvrit le 10 mars à Teschen, pe-

tite ville de la Silésie autrichienne. Le baron de Breteuil, plénipotentiaire de la France, qui étoit Ch. CXXI. attaché à l'Autriche, et protégé par Marie-Antoinette, 1777—1779. dicta, de concert avec le plénipotentiaire russe, les conditions de la paix, qui, malgré l'empereur qui ne cessa d'y mettre opposition que que lorsque la cour de St. Pétersbourg eut traité avec la sublime Porte, fut signée le 13, jour de la naissance de la souveraine bienveillante, qui rendit ainsi le repos à l'Allemagne.

L'impératrice-reine et l'électeur palatin conclurent une convention qui annulla celle du 3 janvier 1778, et par laquelle cette princesse renonça à toute prétention à la succession de Bavière. Elle abandonna à cet électeur la seigneurie de Mindelheim; et pour faciliter l'accommodement qu'il devoit faire avec l'électeur de Saxe, elle lui céda tous les droits de la couronne de Bohème sur les seigneuries de Glaucha, de Waldenbergh et de Lichtenstein. Marie-Thérèse s'engagea aussi à conférer à l'électeur palatin les fiefs qui dépendoient de cette même couronne, et étoient situés dans le Haut-Palatinat. Enfin, elle promit de requérir l'empereur et l'Empire de conférer à la branche palatine les fiefs impériaux de Bavière et de Souabe, dont la branche bavaroise avoit été investie séparément. En retour, l'électeur abandonna à la maison d'Autriche cette partie du cercle de Burckhausen,

Ch. CXXII. 1779—1780.

la perfidie et la duplicité de la cour de Versailles, et prétendoit que sa maison n'avoit retiré ni avantage ni honneur d'une alliance qui duroit depuis plus de vingt ans. Il comparoit les principes politiques de l'Angleterre et ceux de la France, et sembloit désirer de voir rétablir les anciennes liaisons de l'Autriche avec les puissances maritimes. (1) Marie-Thérèse, qui montroit plus de modération dans l'expression de son ressentiment, n'étoit guère moins mécontente que l'empereur. Sa tendresse pour sa fille la portoit à fermer les yeux sur la conduite de son allié; et elle craignoit de se détacher de la maison de Bourbon, dans laquelle cinq de ses enfants étoient entrés par leur mariage. Le prince de Kaunitz ne pouvoit s'empêcher non plus de voir ce qui se passoit; mais il ne vouloit pas détruire un ouvrage qui longtemps avoit fait son orgueil, et qui devoit fonder l'estime qu'il attendoit de la postérité. Guidée par ces sentiments opposés, la cour de Vienne montra de l'irrésolution dans sa conduite; et quoiqu'elle ne fût pas disposée à rompre avec la France, son ressentiment la porta à se rapprocher de la Grande-Bretagne et de la Russie. (2)

(1) *Sir R. Keith's Dispatches.*

(2) *Sir R. Keith's Dispatches.*

Depuis la paix de Paris, l'Angleterre étoit agitée par des dissensions intestines. Le lord Bute, Ch. CXXII. abandonné de ceux qui l'avoient porté au ministère, s'étoit retiré en 1763. 1779—1780. Durant les six premières années qui s'étoient écoulées depuis l'époque de sa retraite, on avoit compté six administrations successives, chacune desquelles ne s'étoit occupée qu'à rompre les mesures qu'avoit prises celle qui l'avoit précédée. C'est surtout dans la conduite du gouvernement à l'égard des colonies d'Amérique, que ces changements et ces contradictions ont été extrêmement nuisibles. La France, au commencement de leur soulèvement, avoit affecté de garder la neutralité; mais elle les avoit soutenues en secret, et elle finit par reconnoître formellement leur indépendance. Le ministère français, après avoir mûri ses projets pour priver de cette source de commerce et de puissance maritime la Grande-Bretagne, envoya des troupes au secours des insurgents. Il avoit agi avec tant de circonspection, qu'il étoit parvenu à tromper la cour de Vienne, et que le prince de Kaunitz avoit répondu plusieurs fois de la sincérité de la France.(1) Mais lorsque les faits eurent démenti ces protestations, et que les hostilités eurent commencé, cette cour témoigna toute son horreur de la ré-

(1) *Sir R. Keith's Dispatches.*

bellion, et refusa de recevoir les agents de l'Amérique. Elle fit plus, elle prohiba tout commerce entre les Pays-Bas et les colonies révoltées. Joseph II dit à sir Robert Keith, qui lui fit à ce sujet les remercîments de S. M. B. : « La » cause de l'Angleterre est celle des souverains. » Ils sont tous intéressés au maintien de la su- » bordination et de l'obéissance aux lois dans » toutes les monarchies qui les environnent. » (1) Marie-Thérèse s'exprima de même. « Je m'es- » time heureuse, » dit-elle, « de voir que S. M. B. » rend justice aux sentiments d'amitié qui m'ont » fait défendre toute communication avec les » colonies révoltées. J'ai une haute estime pour » le roi d'Angleterre, et je désire sincèrement le » rétablissement de l'obéissance et de la tran- » quillité dans toutes les parties de ses états. Mon » amitié pour lui et mon attachement héréditaire » pour toute sa famille ne se sont jamais démen- » tis, quoique la diversité de nos opinions poli- » tiques, (diversité dont je ne puis m'empêcher » d'imputer la cause au roi de Prusse) ait pré- » venu un échange plus fréquent de bons offices » entre nos deux couronnes. Je me suis efforcée » de décider l'affaire d'Ostende de la manière la

Ch. CXVII. 1779—1780.

(1) Pendant la guerre d'Amérique, on demanda à Joseph II vers quel parti il penchoit. Ce prince répondit: « Mon métier à moi est d'être royaliste. »

[redacted]

» plus agréable au roi. Cette affaire est peu de
» chose; mais S. M. B. me rendra sûrement la Ch CXXII.
» justice de croire qu'elle m'auroit trouvée aussi 1779—1780.
» favorablement disposée pour un objet de plus
» grande importance. » (1)

La paix de Teschen fut à peine conclue, que le prince de Kaunitz offrit à la Grande-Bretagne l'intervention de sa souveraine, pour opérer une réconciliation entre cette puissance et la France. L'offre ne fut pas acceptée; mais le ministre autrichien n'en continua pas moins à caresser le ministère britannique, dans l'espoir qu'il aideroit la cour de Vienne à se concilier la bienveillance de l'impératrice de Russie.

Marie-Thérèse étoit parvenue à procurer des établissements à deux de ses fils puînés. Léopold étoit grand-duc de Toscane. Ferdinand étoit gouverneur de Milan; et par son mariage avec Marie-Béatrix, fille unique du duc de Modène, il devoit posséder un jour les états de ce prince. Maximilien, qui seul n'étoit revêtu d'aucune dignité, avoit pris les ordres, et sollicitoit les coadjutoreries de Cologne et de Munster; mais il éprouvoit une grande opposition. La France étoit intéressée à faire écheoir l'électorat à un prince d'une maison moins puissante. Cependant Marie-Antoinette parvint, malgré les re-

(1) *Sir R. Keith to lord Stormont*, (le 12 juin.)

Ch. CXXII. 1779—1780.

présentations du comte de Vergennes, à obtenir le consentement de Louis XVI; mais l'élection du jeune archiduc n'en fut pas moins traversée par le roi de Prusse, qui usa de toute son influence sur le chapitre. (1) Comme la Russie en avoit beaucoup aussi, il étoit essentiel d'obtenir le concours de cette puissance. Il étoit encore plus important pour Marie-Thérèse de détruire l'ascendant que Frédéric II avoit sur la cour de Saint-Pétersbourg; mais l'entreprise devoit être extrêmement difficile.

Catherine II étoit douée d'une conception facile, d'une imagination brillante et d'un esprit souple. Ses parents l'avoient élevée avec soin, et elle s'étoit appliquée avec une attention particulière à l'étude de la politique. Son courage et son génie l'élevoient au-dessus de son sexe, quoiqu'elle en conservât toutes les grâces; mais les heureuses qualités de cette princesse étoient contrebalancées par les défauts qui proviennent d'une imagination brûlante et d'une âme sensible. Elle manquoit de jugement et de modération dans la prospérité, prenoit des résolutions précipitées, et tenoit opiniâtrément à ses opinions. La vanité étoit toutefois ce qui dominoit le plus dans son

---

(1) *Voyez*, dans le Recueil de Hertzberg, tom II, p. 377, la lettre de Frédéric II à l'électeur de Cologne, et aux chapitres de Cologne et de Munster.

Ch. CXXII. 1779—1780.

caractère. Enivrée d'une longue suite d'événements heureux, et des applaudissements qu'elle recevoit de toutes les parties de l'Europe, elle étoit insatiable de louanges. Elle croyoit ses talents égaux à sa puissance, et attendoit des hommages semblables à ceux qu'on rend à la divinité.

L'esprit de Pierre-le-Grand sembla revivre sous le règne de Catherine II. Les arts et les sciences furent protégés, encouragés et récompensés avec magnificence : on revit les lois pénales ; la torture fut supprimée ; on perfectionna l'agriculture ; et les efforts que cette princesse a faits pour augmenter le nombre et les priviléges des bourgeois, suffiroient seuls pour lui faire assigner une place distinguée parmi les souverains les plus éclairés de son temps. Mais c'étoit surtout par ses opérations au-dehors que Catherine II avoit acquis le plus de gloire. Pour la première fois, la médiation de la Russie avoit donné la paix à l'Allemagne, et cette puissance étoit devenue l'arbitre de l'Europe. Les Turcs frémissoient encore à l'idée des défaites sanglantes et multipliées qu'elle leur avoit fait essuyer ; la Suède et le Danemarck étoient dans sa dépendance ; la Pologne n'étoit, pour-ainsi-dire, qu'une province de son empire ; et les souverains les plus puissants briguoient son amitié ou sollicitoient ses secours. Enfin, l'ardente imagi-

nation de Catherine avoit enfanté le projet romanesque de faire revivre, en faveur d'un de ses petits-fils, l'empire des Grecs, dans Athènes ou dans Constantinople.

Ch. CXXII.
1779—1780.

Celui qui avoit le plus d'ascendant sur l'esprit de Catherine II étoit le prince Potemkin, qui s'étoit fait remarquer par cette princesse pendant la révolution qui l'avoit placée sur le trône. Il avoit su toucher son cœur; et après avoir été supplanté, il avoit conservé tout son crédit. Doué d'une imagination semblable à celle de sa souveraine, Potemkin étoit l'âme de tous ses projets. Il entretenoit la défiance que lui inspiroit le grand-duc son fils; et il lui avoit persuadé que lui seul pouvoit faire échouer toute tentative qui auroit pour objet de la détrôner. Il étoit rapace et dissipateur. Quoiqu'il eût le commandement de l'armée, qu'il fût chargé de plus d'honneurs et de titres, et comblé de plus de bienfaits qu'on n'auroit dû en entasser sur un sujet, il aspiroit à être tantôt duc de Courlande, tantôt hospodar de Moldavie et de Valachie, et même il tourna ses vues vers le trône de Pologne. Il avoit une grande subtilité d'esprit, des talents divers, des connoissances superficielles, et surtout l'art de saisir le ridicule de chaque chose. Il étoit capricieux, léger, intéressé et vain. Quoique naturellement indolent et voluptueux, l'impulsion du moment lui

donnoit une activité extraordinaire. Il n'avoit point une politique fixe. On l'a vu tour à tour partisan de la France et de l'Angleterre. Pendant la guerre de la succession de Bavière, il fut gagné par le roi de Prusse, qui le berça de l'espoir de seconder les efforts qu'il se proposoit de faire pour obtenir le duché de Courlande, et de lui procurer la main d'une princesse allemande. (1)

Le comte Panin, qui avoit été gouverneur du grand-duc, étoit premier ministre, et devoit son élévation à son intégrité et aux services qu'à l'époque de la révolution il avoit rendus à Catherine II. Cependant il n'avoit que peu d'influence. Il étoit formaliste, lent dans l'expédition des affaires, et livré entièrement aux plaisirs de la société. Sa dissimulation le rendoit impénétrable, et il étoit consommé dans l'intrigue. Ennemi déclaré de l'Angleterre et de la maison d'Autriche, il étoit dévoué au roi de Prusse, et par conséquent à la cour de Versailles.

Depuis la paix de Hubertsbourg, Frédéric II s'étoit attaché à gagner l'impératrice de Russie ; et par des flatteries excessives et une déférence affectée, il s'étoit concilié l'estime et l'amitié de

(1) *Voyez* à l'Appendix, n.° V, de Mes Voyages en Pologne, en Russie, etc., 5.e édit., diverses anecdotes sur le prince Potemkin.

Ch. CXXII.
1779—1780.

cette princesse. Pour fortifier son crédit, il avoit envoyé deux fois à Saint-Pétersbourg le prince Henri, son frère, qui avoit négocié le mariage du grand-duc et de la princesse de Wirtemberg.

Durant une partie considérable de son règne, Catherine II avoit entretenu l'amitié qui subsistoit depuis si long-temps entre l'Angleterre et la Russie; mais elle avoit été choquée du langage franc et de l'opiniâtreté du ministère britannique, qui n'avoit voulu ni condescendre à la flatter, ni approuver ses grands projets de conquête. La cour de Versailles profita de cette mésintelligence avec son adresse accoutumée. La correspondance que Catherine entretenoit avec plusieurs littérateurs français, (1) servit à lui persuader que nulle part on n'apprécioit mieux qu'à Paris son mérite et sa puissance. Le roi de Prusse, l'ennemi le plus acharné de l'Angleterre, appuyoit avec zèle les desseins de la cour de Versailles, et étoit parfaitement secondé par le comte Panin. Le monarque et le ministre désiroient d'établir une liaison intime entre la France et la Russie, et ils parvinrent non seulement à empêcher l'impératrice de fournir des secours à la Grande-Bretagne, mais à faire cette déclaration qui a amené la neutralité armée.

En cet état des choses, les desseins de Marie-

(1) Voltaire, Diderot, d'Alembert.

Thérèse ne pouvoient être accomplis que par un envoyé d'un ordre très-supérieur, et Joseph lui- Ch. CXXII.
même se chargea de la mission. Sachant que Ca- 1779—1780.
therine se proposoit de visiter ses nouvelles acquisitions de Pologne, il témoigna au prince de Gallitzin, ambassadeur de Russie près la cour de Vienne, le désir qu'il avoit de connoître une souveraine qui avoit étendu si loin la gloire de son nom, et demanda qu'il lui fût permis de lui faire sa cour pendant son voyage. Cette marque d'attention, de la part du premier monarque de l'Europe, flatta la vanité de Catherine. Assurée que sans le concours de l'Autriche, il ne lui seroit pas possible de réaliser ses projets contre la Turquie, elle tressaillit de joie en recevant la proposition de l'empereur, à laquelle elle fit une réponse amicale. Cette princesse désigna Mohiloff pour le lieu de l'entrevue; et à la demande de Joseph, elle consentit à bannir toute étiquette, toute pompe, tout cérémonial superflu.

L'empereur arriva le 23 du mois de mai à Mohiloff, et l'impératrice le 25. Il fut présenté, sous le titre de comte de Falckenstein, par le comte de Cobenzl, ambassadeur de la cour de Vienne. Catherine II, qui étoit déjà prévenue en faveur de ce prince, fut frappée de sa physionomie expressive, de ses manières aisées, et de sa conversation enjouée et vive. L'empereur fit des efforts extraordinaires pour rendre cette

Ch. CXXII.
1779—1780.

un des hommes les plus accomplis de son temps.

L'empereur ayant obtenu le point important qui lui avoit fait entreprendre son voyage, quitta Saint-Pétersbourg. La manière dont il prit congé de l'impératrice, pourra donner une idée de celle au moyen de laquelle il étoit parvenu à se concilier, à un degré si haut, l'estime de cette princesse. « Je me suis montré tel que » je suis, » lui dit-il, « et je n'ai employé ni ar- » tifice ni art auprès de votre majesté impériale. » Elle peut donc juger de mon caractère et de » ce que je puis valoir. Comme je n'ignore pas » qu'aussitôt que je me serai éloigné, on s'effor- » cera de me calomnier et de me noircir près » d'elle, je la supplie de consulter son propre » jugement, avant de croire aux rapports qu'on » pourra lui faire. Je ne suis point flatteur; mais » je dois reconnoître que votre majesté impé- » riale m'a paru bien supérieure encore à la haute » réputation dont elle jouit. Je considérerai, » comme le temps le plus heureux de ma vie, » comme celui qui a le plus servi à mon ins- » truction, le petit nombre de jours que j'ai » passés près d'elle. » L'impératrice, attendrie de ce discours, que rendit plus flatteur encore l'air de noblesse et de candeur que Joseph sut prendre en le prononçant, versa des larmes; et lorsque ce prince se fut avancé

pour lui baiser la main, elle le serra fortement entre ses bras. (1) Ch. CXXII.

L'absence de l'empereur n'effaça point de 1779—1780. l'esprit de Catherine II l'impression favorable que sa présence avoit faite; elle se fortifia même par la correspondance intime et régulière qui s'établit entre eux. Frédéric II, pour recouvrer l'influence qu'il avoit perdue, envoya à Saint-Pétersbourg le prince royal de Prusse, son neveu, que sa personne et ses talents rendoient peu propre à éclipser Joseph II. Il ne vint point incognito, comme l'avoit fait l'empereur. Le roi, qui avoit présidé à la formation de ses équipages, les avoit ordonnés avec un singulier mélange de parcimonie et de faste. (2) L'impératrice retint Frédéric-Guillaume plusieurs jours à Riga; et, sous divers prétextes, elle différa l'entrevue jusqu'au 27 août. Elle ne fut satisfaisante ni pour l'un ni pour l'autre. Catherine II trouva le prince timide et lourd; et, de son côté, Frédéric-Guillaume jugea froide et peu flatteuse la réception que l'impératrice lui fit. Cette princesse

(1) Renseignements particuliers communiqués à l'auteur.

(2) L'impératrice prit beaucoup de plaisir aux plaisanteries que Potemkin et le prince de Ligne firent sur l'économie prussienne, et sur l'aspect incohérent et bizarre qu'offroit la suite du prince de Prusse.

étoit extrêmement affable, et cependant à peine
Ch CXXII. lui donna-t-elle une seule marque de considération
1779–1780. en public. La noblesse suivit l'exemple de la souveraine. Le prince de Prusse ne fut ni fêté ni suivi comme l'avoit été l'empereur. Partout on l'accueillit froidement, ce qui ne fit que redoubler son embarras, et par conséquent l'éloignement de l'impératrice pour lui. Quoiqu'il eût un grand nombre d'amis puissants, sa mission fut entièrement vaine. Catherine alla même jusqu'à signifier au comte Panin que cette visite la fatiguoit. Frédéric-Guillaume, qui, loin de la diminuer, confirma la bonne opinion que cette princesse avoit conçue de l'empereur, quitta Saint-Pétersbourg très-mécontent; et, à son retour en Prusse, il perdit encore de sa considération dans l'esprit de son oncle.

Tous les efforts de Frédéric II pour empêcher que l'archiduc Maximilien ne fût élu coadjuteur de Munster, furent vains. L'impératrice de Russie répondit par un refus positif à toutes les propositions qu'il lui fit à cet égard. Elle déclara qu'elle avoit résolu de soutenir de tout son pouvoir l'impératrice-reine, et donna l'ordre d'écrire à tous ses ministres, près des différentes cours d'Allemagne, de favoriser l'élection de Maximilien, qui, en conséquence, eut lieu. Ce fut là le terme de la faveur dont la Prusse avoit joui à la cour de

Saint-Pétersbourg ; et Marie-Thérèse eut, la dernière année de son règne, la satisfaction de rétablir les anciennes relations de sa maison avec la Russie.

Ch. CXXII. 1779—1780.

CHAPITRE CXXIII.

1780.

MALADIE, mort et portrait de MARIE-THÉRÈSE. — Postérité de cette princesse. — Acquisitions que la maison d'Autriche a faites sous son règne.

C. CXXIII. LA paix de Teschen et le renouvellement des
1780. relations avec la Russie, ont été les deux derniers actes importants du règne de Marie-Thérèse. Depuis long-temps cette princesse éprouvoit des suffocations, effets de son extrême grosseur, et ses jambes s'enfloient. Après un déclin de santé progressif, elle fut, le 19 novembre 1780, saisie de la maladie qui mit fin promptement à ses jours. Au milieu de souffrances dont les assistants pouvoient à peine supporter la vue, Marie-Thérèse ne laissa pas échapper une seule plainte, pas un soupir, pas un seul mouvement d'impatience. Soumise aux décrets de la Providence, elle craignoit seulement que la résignation que lui donnoit la religion ne l'abandonnât, si sa tête s'égaroit. « Dieu veuille » que cela finisse bientôt! » s'écria-t-elle en sor-

tant d'une crise, « sans quoi je ne sais si je pour- » rai le supporter plus long-temps. » Ce fut dans le même esprit qu'elle dit à l'archiduc Maximilien : « Ma fermeté et ma constance ne m'ont » point abandonnée jusqu'à ce moment. Priez le » ciel, vers lequel tendent tous mes vœux, pour » que je les conserve jusqu'au dernier instant. » Après une suffocation, elle vit l'empereur fondre en larmes. « Je vous supplie de m'épar- » gner, » lui dit-elle, « car cette vue pourroit » me faire perdre toute ma fermeté. » (1)

C. CXXIII.

1780.

Après avoir été administrée, Marie-Thérèse rassembla toute sa famille autour d'elle; elle prononça ce discours : « Mes chers enfants, je » suis munie des sacrements de la sainte église, » et je sais qu'il n'y a plus d'espérance de guérir

(1) M. Coxe a puisé, dans l'Histoire du Règne de Marie-Thérèse, qui a été publiée à Bruxelles, les particularités de la mort de cette princesse. Pour rendre, en propres termes, autant qu'il étoit possible de le faire, les discours que, dans ses derniers moments, l'impératrice-reine a adressés à ses enfants, nous avons copié dans cet ouvrage tout ce que nous avons distingué par des guillemets. Nous en avons fait autant, chaque fois que l'auteur a entrecoupé son récit de citations tirées de livres français. Autrement nous aurions été obligés de traduire une traduction; et il est facile de concevoir tout ce que le sens y auroit perdu.

(*Note du traducteur.*)

C. CXXIII. 1780.

» de ma maladie. Vous devez vous souvenir » avec quels soins et quelles sollicitudes feu l'em- » pereur votre père et moi avons continuelle- » ment travaillé à votre éducation , combien » nous vous avons toujours aimés, et nous nous » sommes attachés à vous procurer ce qui pou- » voit faire votre bonheur. Comme tout ce que » j'ai au monde vous appartient de droit, » dit- elle ensuite en regardant Joseph II, « je ne puis » en disposer. Mes enfants seuls m'appartien- » nent , et seront toujours à moi. Je vous les » remets; soyez leur père; je mourrai tranquille » si vous me promettez d'avoir soin d'eux en » tout et partout. » Adressant la parole à ses au- tres enfants, elle reprit : « Regardez dorénavant » l'empereur comme votre souverain; obéissez- » lui, et respectez-le comme tel; suivez ses con- » seils, mettez en lui toute votre confiance, ai- » mez-le sincèrement, afin qu'il ait tout sujet de » vous accorder ses soins, son amitié et sa bien- » veillance. » Après ce discours, Marie-Thérèse donna à chacun d'eux sa bénédiction; tous pleu- roient, sanglottoient. Voyant leur profonde af- fliction, elle leur dit, d'un air tranquille : « Je » crois que vous feriez bien de passer dans une » autre chambre pour vous remettre. »

Chaque fois qu'elle revenoit d'un évanouisse- ment, Marie-Thérèse s'occupoit des soins du gouvernement avec l'empereur. La veille même

de sa mort, elle signa toutes les dépêches de sa
propre main. Elle écrivit au prince de Kaunitz, C CXXIII.
pour le remercier des fidèles services qu'il lui 1780.
avoit rendus dans le cours de son règne. Elle chargea le comte d'Esterhazy, chancelier de Hongrie, de remercier en son nom, la nation hongroise, de tout l'attachement et de la fidélité qu'elle lui avoit montrés, et des secours qu'elle en avoit reçus; et en même temps elle la fit prier d'en agir envers l'empereur, son fils et son successeur, comme elle en avoit agi envers elle. Dans la nuit du 28 au 29, elle parla long-temps à Joseph II, qui l'invita à tâcher plutôt de prendre quelque repos. Elle lui répondit : « Dans » quelques heures, je dois paroître au jugement » de Dieu, et vous voulez que je puisse dor- » mir! » (1)

Si, dans ses derniers moments, Marie-Thé-

---

(1) Selon la Relation authentique de la maladie et de la mort de Marie-Thérèse, envoyée de Vienne à Bruxelles, le 30 novembre 1780, l'empereur tâcha de persuader à son auguste mère que le mal n'étoit pas si avancé. Elle demanda alors quelle heure il étoit. On lui répondit : deux heures. Elle regarda fixement l'empereur, et dit en allemand : « Eh! que faisons-nous là à cette « heure-ci? » Il paroît que ce fut là une légère aliénation d'esprit. Histoire du Règne de Marie-Thérèse, App. p. 11 et 12.

(*Note du traducteur.*)

C. CXXIII. 1780.

rèse regretta la vie, ce ne fut point pour jouir encore des vains honneurs de la royauté ; elle craignoit que les personnes que soutenoient ses charités secrètes ne fussent privées de tout moyen de subsistance lorsqu'elle ne seroit plus. « Si je » désirois l'immortalité, » dit-elle peu d'instants avant d'expirer, « ce seroit pour soulager les » malheureux. » (1) Elle conserva, jusqu'au dernier moment, une sérénité d'esprit qui paroissoit au-dessus de la nature humaine, et qui ne pouvoit provenir que d'un sentiment profond de religion, et de la conscience d'avoir toujours fait son devoir. Cette grande princesse mourut

Le 29 Nov. le 29 novembre 1780, (2) âgée de soixante-trois ans six mois et douze jours, dans la quarante-et-unième année de son règne.

(1) Nous n'avons point trouvé cette particularité dans l'ouvrage que nous avons cité à la fin de la note précédente. Ainsi, il est probable que M. Coxe, ou l'a apprise à Vienne, ou l'a tirée de la dépêche que sir Robert Keith a adressée au lord Stormont, le 2 décembre 1780. Quoi qu'il en soit, la générosité ou la charité de Marie-Thérèse étoit si grande, que, selon M. Wraxall, cette princesse faisoit, tous les ans, pour deux millions tournois de pensions sur sa cassette. (*Trad.*)

(2) A neuf heures moins un quart du soir. Marie-Thérèse expira sur une chaise longue. Tout le temps que dura sa maladie, il lui fut impossible de garder le lit. (*Trad.*)

C CXXIII. 1780.

Le corps de Marie-Thérèse fut, depuis le 1.er décembre au matin jusqu'au 3 du même mois, exposé sous un vêtement très-simple, comme elle l'avoit désiré. L'urne qui renfermoit son cœur fut portée, le 2 au soir, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorrette, qui est attenante au palais. Ses entrailles furent déposées dans un caveau pratiqué devant le maître-autel de l'église métropolitaine de Saint-Etienne, où se trouvent celles des autres princes et princesses de la maison d'Autriche. Le 3 décembre au soir, son corps, placé sur un char, (1) fut conduit à l'église des Capucins, puis descendu dans le caveau où elle avoit fait élever un monument pour elle-même et pour François son époux. Cette dernière cérémonie se fit avec la pompe accoutumée; mais, selon l'ordre que Marie-Thérèse en avoit donné, on ne prononça point d'oraison funèbre.

Le caractère de cette princesse est tracé d'une manière assez distincte par l'histoire même de son règne, pour qu'il nous suffise de dire ici qu'elle étoit de facile accès, qu'elle aimoit avec tendresse tous ses enfants, qu'elle étoit remplie

---

(1) Selon l'étiquette de la cour de Vienne, le corps de Marie-Thérèse auroit dû être porté par ses chambellans. Comme il étoit d'une grosseur excessive, elle-même avoit ordonné qu'il fût placé sur un char. (*Trad.*)

C. CXXIII. 1780.

de bonté pour ceux qui étoient attachés au service de sa personne, et qu'elle avoit une charité sans bornes, dont elle exerçoit les œuvres sans ostentation. Elle savoit concilier une stricte économie avec la générosité d'une souveraine, unir la condescendance à la dignité, l'élévation de l'âme à l'humilité d'esprit, et les vertus privées aux qualités brillantes, qui font l'ornement du trône. On ne doit pas dissimuler, il est vrai, que Marie-Thérèse a tenu, par quelques foiblesses, à la nature humaine. Elle prêtoit facilement l'oreille aux espions et aux délateurs, et se plaisoit à pénétrer dans les secrets des familles. Sa grande dévotion la rendoit minutieuse dans les pratiques de la religion, et son zèle lui a suggéré des actes d'intolérance qui jettent une ombre sur sa mémoire. Mais elle étoit adorée de tous ses sujets, et sa mort les a plongés dans la douleur la plus vive. Son règne fut considéré, par eux, comme une ère de gloire et de félicité; et les jours de Marie-Thérèse sont l'âge d'or pour les peuples de la maison d'Autriche. (1)

---

(1) Les détails suivants nous ont paru susceptibles d'intéresser le lecteur. Nous les avons tirées de l'ouvrage qui a pour titre : *Memoirs of the courts of Berlin, Dresden, Warsaw and Vienna, in the years* 1777, 1778, 1779, 1780, *by N. William Wraxall, esq.* Mémoires des Cours de Berlin, de Dresde, de Varsovie et de Vienne,

Six fils et dix filles sont issus du mariage de Marie-Thérèse et de François-Etienne de C.CXXIII. 1780.

pour les années 1777, 1778, 1779, 1780, par N. William Wraxall, écuyer. Nous avons lieu de croire que cet ouvrage, qui a eu en Angleterre un succès mérité, n'a point passé en notre langue. Nous en laisserons parler l'auteur.

Vienne, le 11 février 1799.

. . . .

. . . .

» Quelques personnes qui ont assisté au couronnement de Marie-Thérèse, dont la cérémonie s'est faite au mois de juin 1741, m'ont assuré que c'étoit une des plus belles femmes qu'il y eût en Europe. Sa taille étoit élégante et son maintien majestueux. Tous les portraits que j'ai vus d'elle en font foi. Ses yeux, quoique d'un gris clair, étoient expressifs, et pleins de douceur. Elle relevoit de couche, et l'air de langueur qu'elle conservoit encore, prêtoit un nouveau charme à ses attraits. La couronne se trouva trop large lorsqu'on la lui essaya, et il fallut la garnir de coussins pour la soutenir. Le poids lui en devenant insupportable, Marie-Thérèse, qui dîna en public, l'ôta lorsqu'elle se fut mise à table. La chaleur du temps, et l'émotion que lui donna la cérémonie, qui fut très-longue, répandirent alors sur son teint une rougeur qui ajouta encore à l'éclat de sa beauté. Ses cheveux retomboient en ondes sur ses épaules, et tout étoit enchanteur en elle. Ce portrait, qui n'est point flatté, doit toujours être présent à la pensée, lorsqu'on se rappelle l'enthousiasme que cette princesse a su ins-

C. CXXIII. 1780.

Lorraine. Neuf d'entre eux ont survécu à leur auguste mère.

---

pirer aux Hongrois. . . . .

» La personne de Marie-Thérèse n'offre plus aucune trace des charmes que la nature lui avoit prodigués. Son âge, le grand nombre d'enfants auxquels elle a donné le jour, et enfin la petite-vérole, ont extrêmement altéré ses traits. Elle a gagné cette maladie en 1767, près de la seconde femme de l'empereur actuel, et sa vie a été en danger. On m'a assuré qu'auparavant elle pouvoit encore passer pour belle, quoiqu'elle fût devenue très-grosse et très-lourde. Un accident, qu'elle a éprouvé ensuite, a fini par la rendre méconnoissable. Allant de Vienne à Presbourg, dans une calèche, elle fut renversée, et tomba si rudement la face contre terre, que son visage en fut tout meurtri, et que l'inflammation et l'enflure qui s'ensuivirent, faillirent à lui faire perdre la vue. On est parvenu à la lui conserver; mais il a été impossible de remédier à l'altération causée par le déchirement de la peau. Cependant la plus grande bonté est toujours empreinte dans les traits de Marie-Thérèse. Cette princesse n'a point du tout recours à l'art dans sa toilette. Ses cheveux sont relevés très-plats sous sa coiffure de crêpe noir, et coupés très-courts sur le cou. Comme elle les a gris, elle porte toujours de la poudre. * Depuis la mort de l'empereur, elle n'a pas quitté le grand deuil. L'affoiblissement de ses jambes l'empêche de marcher long-temps, et même pour les soutenir on les lui serre dans des guêtres. Lors-

* C'étoit généralement la coutume de son temps. (*Trad.*)

qu'elle étoit jeune, elle aimoit beaucoup la danse, les mascarades et tous les divertissements publics. Les jours de gala, elle joue aux cartes dans la salle d'assemblée; mais dans aucun autre temps, elle ne se livre à cet amusement. Quand il y a bal à la cour, elle y reste jusqu'à onze heures. Pour témoigner la douleur de la mort d'un époux qu'elle aimoit tendrement, elle n'a jamais, depuis cette perte, habité le premier étage du palais de Vienne. Ses appartements sont au second, et exposés au midi, quoiqu'elle soit si peu sensible au froid, qu'au milieu de l'hiver même, elle tienne ses fenêtres ouvertes toute la journée, et que souvent elle fasse éteindre le feu. L'empereur qui, au contraire, est très-frileux, est obligé de passer une fourrure lorsqu'il lui fait visite.

» L'antiquité n'a pas laissé de plus parfait modèle de tendresse conjugale que celui qu'offre l'impératrice-reine. Le dix-huitième jour de chaque mois, elle descend au caveau des Capucins, où sont déposés les restes de son époux; et elle passe dans la retraite et la prière, au château de Schœnbrunn, tout le mois d'août, qui est celui où ce prince est mort.

» Voici la manière de vivre et les occupations ordinaires de Marie-Thérèse. Elle se lève à cinq heures du matin en été, et à six heures en hiver. Après ses prières particulières, elle entend une messe, puis elle s'occupe d'affaires. A neuf heures, elle assiste à une seconde messe. Elle dîne ensuite très-sobrement, et presque toujours seule. Immédiatement après, elle se remet

C. CXXIII. 1780.

2.° Léopold, qui a été grand-duc de Toscane, puis empereur, et souverain des états autrichiens.

3.° Ferdinand, qui a été gouverneur de la Lombardie autrichienne, et qui, en vertu de son mariage avec Marie-Béatrix, fille d'Hercule Renaud, duc de Modène, possédoit le droit de réversion sur les duchés de Modène, de Reggio et de la Mirandole.

---

au travail. A Schœnbrunn, si le temps le permet, elle passe quatre ou cinq heures sous un berceau, dans les jardins. Une ceinture tient attaché, devant elle, un petit coffre rempli de divers papiers et mémoires, qu'elle lit avec la plus grande attention. A six heures du soir, elle assiste à la bénédiction, et elle exige que ses filles y soient toujours présentes. Lorsque, par hasard, elles s'en dispensent, elle fait demander si elles ne sont pas malades; et, dans le cas contraire, elle les réprimande fortement. Au mois de mars dernier, elle est restée, depuis trois heures du soir jusqu'à six, à genoux dans la cathédrale de Vienne, occupée à prier Dieu de détourner le fléau de la guerre, dont la succession de Bavière la menaçoit.

» Marie-Thérèse donne, à jour fixe, audience à tous ses sujets indistinctement. Le mardi, elle reçoit tous ses ministres. Le prince de Kaunitz seul est, à sa première demande, admis en sa présence, en tout temps.

. . . . »

Letter XXX, vol. II, p. 289 — 223.

(*Note du traducteur.*)

4.° Maximilien, grand-maître de l'ordre teutonique, coadjuteur de Munster et électeur de Cologne.

Filles :

1.° Marie-Anne, abbesse de Prague et de Clagenfurth.

2.° Marie-Christine, qui a eu pour époux Albert de Saxe, fils d'Auguste III, roi de Pologne. Ce prince, en se mariant, a reçu, à titre d'apanage, la principauté de Teschen. Marie-Christine et Albert ont été nommés conjointement vice-rois de Hongrie, et, à la mort du prince Charles de Lorraine, gouverneurs-généraux des Pays-Bas. Marie-Thérèse avoit une grande prédilection pour Marie-Christine, qui eut en partage les charmes de sa mère.

3.° Marie-Elisabeth, abbesse d'Inspruck.

4.° Marie-Amélie, femme de don Ferdinand, duc de Parme.

5.° Marie-Charlotte-Louise, femme de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, (1) doit son mariage avec ce prince à la mort prématurée de Jeanne et de Josephe-Gabrielle, ses deux sœurs. Jeanne avoit été, à l'âge de douze ans, fiancée à Ferdinand; mais peu de temps après,

---

(1) Le changement de dynastie qui s'est fait dans le royaume des Deux-Siciles, n'est pas encore reconnu en Angleterre. (*Trad.*)

elle étoit morte de la petite-vérole. Josephe-
C. CXXIII. Gabrielle fut destinée à la remplacer. Les fian-
1780. çailles se firent le 8 août 1767 ; le mariage devoit être célébré, le 14, par procureur, et l'on disposoit tout pour le départ de la princesse, qui étoit dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Josephe-Gabrielle témoigna le plus vif regret de se séparer de sa famille; et pour jouir de la triste satisfaction d'arroser encore de ses pleurs la cendre de son père, elle descendit dans le caveau où le corps de ce prince est déposé. Dans le trouble d'esprit qu'elle éprouva, elle fut aussi saisie de la petite-vérole, qui la mit au tombeau en une semaine, et le jour même où elle devoit entreprendre son voyage. (1)

6.° Marie-Antoinette, femme de Louis, dauphin, puis roi de France.

Depuis l'avénement de Charles VI, la maison d'Autriche avoit perdu les royaumes de Naples et de Sicile, les duchés de Parme et de Plaisance, le duché de Silésie, le comté de Glatz, et les provinces situées au-delà du Danube. Marie-Thérèse compensa en quelque sorte ces pertes par l'acquisition des royaumes de Galicie et de Lodomerie, et par celle de la Buchovine et du cercle de Burckhausen. La maison d'Au-

(1) Renseignements particuliers pris à Vienne, et Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 195.

; acquit aussi quelques états qui accrurent
nfluence en Allemagne. Ce furent, 1.° le
3 de Hohen-Ems qui, à la mort du der-
comte Guillaume-Maximilien, qui ne lais-
int de postérité masculine, fut conféré à
maison ; il donnoit place sur le banc de
be. 2.° Le comté de Falckenstein, qu'en
, Guillaume Wiric, comte de Daun, ven-
Charles III, duc de Lorraine, qui le con-
Charles-Henri, prince de Vaudémont, son
aturel, à la mort de qui le duc Léopold le
ma. Après une opposition inutile de la part
omtes de Mundersheid et de Lowenhaupt,
tat fut, par le traité de paix de 1735, laissé
ançois-Etienne, qui le transmit à son fils
Le comté de Falckenstein, qui donnoit à
uison d'Autriche place sur le banc des prin-
est remarquable en ce que Joseph II en
oit le nom dans ses voyages. 3.° Le bailliage
tenau en Souabe, que Léopold I.er avoit
éré, comme un fief masculin, au prince
s de Bade, et qui, en 1771, à la mort du
grave Auguste-George, qui ne laissa point
ostérité, retourna à la maison d'Autriche. (1)

C. CXXIII.

1780.

De Luca, Lesebuch, vol. II, p. 495, 496. —
ning, art. Hohen-Ems, Falckenstein et Ortenau.



JOSEPH II.

CHAPITRE CXXIV.

1780 — 1784.

Avènement de Joseph II. — Caractère de ce prince. — Situation politique de la maison d'Autriche. — Réformes que fait Joseph II, et système de gouvernement qu'il adopte. — Voyage du Pape à Vienne. — Abolition de la servitude féodale, et nouvel impôt assis sur les terres dans les états autrichiens. — Joseph II favorise la culture des lettres. — Etablissements qu'il forme pour la propagation des sciences et l'instruction publique. — Règlements qu'il fait au sujet du commerce.

C. CXXIV. 1780—1784.

Les regards de l'Europe étoient fixés sur le successeur de Marie-Thérèse, comme sur un prince qui étoit dans la force de l'âge, et dont les talents, soit dans l'administration civile, soit dans l'art de la guerre, devoient élever la maison d'Autriche à un degré de puissance bien supérieur à celui où jamais elle fût parvenue.

C. CXXIV. 1780—1784.

Joseph II, qui avoit pris naissance en 1741, étoit dans la quarantième année de son âge, lorsqu'il monta sur le trône de ses pères. La nature l'avoit doué d'une grande vivacité d'esprit, d'une conception facile et d'une imagination ardente; mais son éducation avoit été négligée. On l'avoit entouré de pédagogues, qui lui avoient rendu l'étude odieuse, et d'ecclésiastiques, qui l'avoient astreint à suivre les pratiques d'une dévotion minutieuse. En conséquence, il paroissoit timide dans sa jeunesse, et rien en lui n'annonçoit les heureuses dispositions avec lesquelles il étoit né, Sa réserve s'accrut par la froideur et la sévérité que lui montrèrent Marie-Thérèse et François, qui sembloient réserver leur tendresse pour l'archiduc Charles, leur second fils, prince qui donnoit les espérances les plus flatteuses. (1)

Les grands événements de la guerre de sept ans tirèrent Joseph II de l'engourdissement d'esprit où il paroissoit plongé Il avoit alors environ seize ans. Les exploits de Frédéric II échauffèrent l'imagination du jeune prince, et lui inspirèrent le désir de marcher sur les traces de ce redoutable ennemi de la maison d'Autriche. Il de-

(1) *Wraxall's Memoirs.*

Ce prince, qui étoit né en 1745, est mort en 1761. (*Trad.*)

C. CXXIV.
1780—1784.

manda de servir contre les Prussiens. Ayant reçu un refus, il retomba dans son inertie, et il ne parut plus avoir d'autre soin que d'éviter les occasions de donner de l'inquiétude à ses parents.

Joseph II étoit âgé de vingt-trois ans lorsque la mort de son père le fit asseoir sur le trône impérial, et nommer co-régent des états autrichiens et commandant de l'armée. Ce fut alors qu'il commença de faire connoître l'activité de son esprit. Le long règne de sa mère, la mort d'une épouse adorée, le peu de part qu'on le laissa prendre aux opérations du gouvernement, et les loisirs d'une longue paix, lui permirent de se livrer à la passion qu'il avoit pour les connoissances utiles. L'Europe vit et admira un empereur, qui voyageoit sans aucun faste et comme un simple particulier, qui examinoit tout avec la plus grande attention, la marine, les troupes et tout ce qui tient à la guerre, les cours de justice, les établissements de charité, les arts et les manufactures, et qui renouveloit l'exemple que Pierre-le-Grand avoit donné et qu'aucun autre souverain n'avoit suivi. Il se montroit appliqué aux affaires, et d'un accès facile. Dans la société, il avoit de la politesse et de l'enjouement, et conversoit d'une manière agréable et vive. Il étoit tempérant et bravoit la fatigue et le danger. Pendant les voyages fréquents qu'il faisoit dans les états autrichiens, il examinoit la situation de ses

C. CXXIV. 1780—1784.

sujets, surtout de ceux de la dernière classe. Il visitoit les chaumières, s'informant des besoins des malheureux et les soulageant. Il montroit le désir d'affranchir les paysans du joug de la servitude, et il déclara que son plus grand honneur seroit de régner sur des hommes libres On raconte plusieurs traits par lequel il signala de bonne heure son humanité. Nous nous bornerons à rapporter celui-ci. Joseph II alla un jour, sans être attendu, chez un pauvre officier, père d'une nombreuse famille. Il le trouva à table, avec dix de ses enfants, et un orphelin, dont il s'étoit encore chargé, malgré son indigence. L'empereur surpris, lui fit cette question : « Je savois que » vous aviez dix enfants ; mais qui est le onzième ? — C'est, » répondit l'officier, « un orphelin que j'ai trouvé exposé à la porte de ma » maison. » Joseph II, attendri jusqu'aux larmes, dit : « Je veux que tous ces enfants soient » mes pensionnaires, et que vous continuiez à leur » donner des exemples de vertu et d'honneur. » Je paierai deux cents florins par an, pour » chacun d'eux. Passez demain chez mon trésorier, vous y toucherez le premier quartier. » J'aurai soin de votre fils aîné, qui est lieutenant ». (1)

A cette bienveillance Joseph II joignoit l'a-

(1) Histoire du Règne de Marie-Thérèse, p. 227.

mour de la gloire, qui a distingué les plus illustres de ses ancêtres. Durant la guerre qui a été allumée par la succession de Bavière, il montra plus d'empressement que Frédéric II lui-même, pour engager une action. Il partageoit avec ses troupes toutes les fatigues, tous les dangers. (1) Il dormoit couché sur la terre, escarmouchoit avec les postes avancés, et faisoit des reconnoissances. Aussi toute l'armée répéta-t-elle ce discours d'un Grenadier qui s'écria : « Lorsque je » vois la couronne de mon souverain aussi ex» posée que mon bonnet, comment pourrois-je » me plaindre des dangers que je cours.? »

C. CXXIV.
1780—1784.

Assisté des conseils du feld-maréchal Lascy, Joseph II changea l'organisation de l'armée; et il y introduisit ce système d'économie et d'ordre qui caractérise la constitution militaire de l'Autriche. Il avoit déjà proposé plusieurs réglements salutaires, que Marie-Thérèse avoit adoptés. On savoit que ses intentions étoient pures; et comme son pouvoir donnoit alors un libre essor à ses talents, les politiques éclairés et les étrangers impartiaux crurent voir à son avénement, le commencement d'une ère, qui éclip-

(1) « Sa toilette est celle d'un soldat, » écrivoit un de ses compagnons de voyage en 1779, « sa garde» robe, celle d'un sous-lieutenant, sa récréation, le » travail, sa vie, le mouvement perpétuel. » Vie de l'empereur Joseph II, par Carraccioli, p. 110.

C. CXXIV. 1780—1784.

voulut recueillir, pour ainsi dire, avant d'avoir semé. Ce prince conçut le projet impraticable de faire cesser toute distinction de langage et de coutumes, et déclara qu'à l'avenir il n'y auroit plus de provinces, qu'il n'y auroit qu'une nation, une famille et un empire. Il se proposoit donc de ne faire de tant d'états et de peuples divers, qu'un seul grand corps, gouverné par un système d'administration un et simple, et mu par un intérêt commun; il se proposoit de rompre le joug de la féodalité, d'anéantir la superstition, d'encourager l'industrie, l'agriculture, les arts, le commerce et les manufactures, et de donner au corps politique une force proportionnée à sa grandeur, et à sa position entre des ennemis puissants et des voisins jaloux.

Joseph II commença l'exécution de son vaste plan de réforme, par supprimer les juridictions particulières qui étoient en si grand nombre; et il divisa la monarchie autrichienne en treize gouvernements, (1) chacun desquels fut partagé

(1) 1, la Galicie; 2, la Bohême; 3, la Moravie avec la Silésie autrichienne; 4, la Basse-Autriche; 5, l'Autriche intérieure, ou la Stirie, la Carinthie et la Carniole; 6, le Tirol; 7, l'Autriche antérieure, ou les possessions de Souabe; 8, la Transilvanie; 9, la Hongrie avec le bannat de Temeswar; 10, la Croatie;

C. CXXIV. 1780—1784.

en cercles. A la tête de chaque cercle, il mit un magistrat qui eut le titre de capitaine, avec la mission de faire exécuter les lois et de protéger les paysans contre les abus du système féodal. Une cour de justice, divisée en deux chambres, l'une pour la noblesse et l'autre pour la bourgeoisie, fut instituée dans chaque capitale de gouvernement. L'appel des jugements devoit être porté à une seconde cour, puis à une troisième, et enfin au tribunal suprême de Vienne. La police fut remise à un magistrat subordonné au commandant militaire et au gouverneur-général, qui présidoient les tribunaux. Ainsi, le gouvernement fut composé de quatre départements; le premier, pour la politique, le second, pour l'administration, le troisième, pour la justice, et le quatrième pour la guerre. Tous les magistrats et officiers furent subordonnés aux conseils ou chancelleries d'état de Vienne, de qui les résolutions étoient soumises à l'approbation du souverain.

Quoique Joseph II eût simplifié la forme du gouvernement, et qu'il eût supprimé un grand nombre de tribunaux inutiles et d'offices féodaux, qui ne servoient qu'à opprimer les peuples, il introduisit un plus grand mal, en faisant

11, la Lombardie; 12, les Pays-Bas; 13, les comtés de Goritz et de Gradisca, avec la ville de Trieste.

C. CXXIV. 1780—1784.

de la volonté absolue du prince, la base de l'administration. La violence et le despotisme accompagnèrent l'exécution de ses projets. Les états provinciaux, qui limitoient le pouvoir du monarque, furent ou supprimés ou réduits à un état de nullité, par diverses modifications. Quoique par la lettre circulaire qu'il leur écrivît, à la mort de l'impératrice-reine, il eût reconnu les droits et les priviléges des états de Hongrie, il ne voulut point être couronné, pour ne pas les confirmer par un serment solennel. Il poussa l'extravagance jusqu'à faire enlever, de vive force, à Presbourg et transférer à Vienne, la couronne, le sceptre et les autres marques de la royauté, pour qui la nation hongroise conserve un respect superstitieux.

Tout en déclarant dominante la religion catholique romaine, Joseph II diminua l'autorité du pape. Il enjoignit aux évêques de ne reconnoître pour valide aucune bulle, qui ne leur auroit pas été transmise par le gouvernement. Il soumit les ordres religieux à la juridiction de l'ordinaire, et il ne voulut point qu'ils reconnussent celle des généraux établis à Rome. Il érigea quelques évêchés, en réunit d'autres, et réduisit les revenus des plus riches. Pour faciliter l'exercice du culte public, il fonda quatre cents paroisses nouvelles. Il supprima quantité de monastères, et tous les couvents de filles, excepté

ceux des Ursulines et des dames de la Visitation, qui s'occupoient de l'éducation de la jeunesse. (1) Les couvents supprimés furent transformés en hôpitaux, en maisons d'instruction, et en quartiers pour les troupes. Dans les suppressions de ce genre, Joseph II se rendit coupable d'une injustice criante envers les religieux des deux sexes, qui furent chassés de leurs maisons. La pension qu'il leur fit ne put suffire à leurs besoins; et un grand nombre d'entre eux furent réduits à une extrême indigence.

C. CXXIV.
1780—1784.

Dans le dessein louable d'épurer la religion du peuple, Joseph II défendit les pélerinages, et fit dépouiller de leurs ornements plusieurs images. Un catéchisme politique et moral fut composé pour l'éducation de la jeunesse. Ce prince ne songeoit pas que de la sorte il attaquoit l'essence de la religion même, au milieu d'un peuple accoutumé aux cérémonies religieuses, et trop peu éclairé pour apprécier un rit plus simple. Le droit de primogéniture fut aboli, et le mariage réduit presqu'à un état de concubinage, par la déclaration que ce n'étoit qu'un contrat civil, par les facilités qui furent données au divorce, et par le

(1) En 1780, 2,024 couvents furent supprimés dans les états autrichiens. Il n'en resta plus alors que 700; et 36,000 religieux des deux sexes furent réduits à 2,700. *Pezzl*, *p*. 107.

C. CXXIV. 1780—1784.

droit de succéder qui fut accordé aux enfants naturels. Les honneurs funèbres furent défendus, sous prétexte que tout est de niveau dans la tombe : tous devoient être inhumés avec les mêmes cérémonies, ou plutôt avec la même simplicité. C'étoit réprimer une des plus nobles affections du cœur humain, le désir vertueux d'honorer les cendres de ceux qu'on a perdus, désir qui, bien qu'il se satisfasse quelquefois par une pompe vaine, n'a jamais été nuisible à l'Etat (1).

Une chose qui cependant a fait honneur à Joseph II, et qui, par bonheur, a survécu à ses autres innovations, est son célèbre édit de tolérance, qu'il donna le 13 octobre 1781, et

(1) La plupart des édits de réforme les plus absurdes et les plus impraticables que Joseph II a donnés, semblent avoir été dictés par les économistes français. « Ce » qui ne peut échapper à l'esprit du lecteur, » dit Caraccioli, « c'est de voir presque tous les plans de l'As» semblée Nationale, qui se tient actuellement à Pa» ris, ébauchés par l'empereur. Abolition de la servi» tude, du droit d'aînesse, des dîmes, des chasses im» périales, curés *salariés* (selon son expression), Juifs » et Protestants déclarés citoyens, tolérance civile ac» cordée, nombre de paroisses diminuées, tout sujet » capable de parvenir aux premiers emplois, places » données au concours, projet de mettre toutes les pro» vinces en départements. Telles sont ses réformes. » Rien de plus ressemblant. » Vie de Joseph II, p. 190.

auquel il fit des augmentations en divers temps. Par cet acte, il accorda le libre exercice de leur culte à tous les membres des églises grecque et protestante, qui furent qualifiés de non-catholiques (1); il déclara égaux en droit tous les chrétiens, quelle que fût leur dénomination; il autorisa toute aggrégation de trois mille ames à faire édifier, en quelque ville que ce fût, un temple, à charge de fournir un fonds suffisant pour l'entretien d'un ministre et pour le soulagement des pauvres. Il ordonna aussi de faire en allemand une nouvelle traduction de la Bible. Quant aux Juifs, il leur permit d'exercer les arts et les métiers, et de se livrer à l'agriculture : il leur accorda même le droit de fréquenter les écoles publiques et les universités.

Des innovations de ce genre, faites avec une précipitation si grande, par le premier potentat de l'Europe, par un prince dont les ancêtres avoient témoigné un zèle si ardent pour le maintien de la religion catholique, alarmèrent le Saint-Siége, et portèrent Pie VI à entreprendre son mémorable voyage de Vienne. Après avoir, dans une correspondance intime, fait d'inutiles représentations à Joseph II, ce souverain pontife, qui se reposoit sur son éloquence, se persuada que, par cette démarche, il pourroit ar-

(1) *A Catholici.*

C. CXXIV. 1770—1784.

rêter le cours de réformes si dangereuses. L'empereur déclara cependant que la présence du Pape ne changeroit rien à ses résolutions. Pie VI n'en persista pas moins dans la sienne, et malgré son âge avancé, malgré le déclin de sa santé, et la rigueur de la saison, il se mit en marche le 27 février 1782.

Le chef de l'église fut reçu avec toutes sortes de témoignages de respect. Joseph II alla à sa rencontre à quelque distance de la capitale, mit pied à terre à son approche, s'inclina respectueusement devant lui, et le conduisit à Vienne dans son propre carrosse. Accompagné du prince de Kaunitz, l'empereur suivit le Pape à la chapelle particulière du palais, où l'on chanta le *Te Deum*, en reconnoissance de son heureuse arrivée. L'hôte vénérable fut logé dans les appartements que Marie-Thérèse avoit habités. Ce furent là les seuls fruits qu'il recueillit de son voyage. Toutes ses représentations furent écoutées avec froideur, et on le surveilla de si près, qu'il lui fut impossible de recevoir personne, sans que le prince en eût connoissance. Sa présence même n'arrêta point l'exécution des projets de réforme. L'archevêque de Goritz, qui s'étoit montré le plus contraire aux édits de l'empereur, fut renvoyé dans son diocèse, et plusieurs couvents de Lombardie furent supprimés.

Le Pape, profondément affligé de l'inflexibilité de Joseph II, et humilié d'un vain cérémonial et d'une vénération affectée pour le Saint-Siége, tandis qu'on le dépouilloit de ses prérogatives les plus avantageuses, quitta Vienne, après être resté un mois en suppliant au pied d'un trône que les foudres du Vatican avoient ébranlé si souvent.

C. CXXIV.
1780—1784.

L'abolition de la servitude féodale, avons-nous dit, faisoit aussi partie du plan de réforme générale. Ce fut dès l'année 1780 que Joseph II promulgua son édit célèbre, qui, en changeant la nature de l'impôt assis sur les terres, avoit pour objet principal d'affranchir entièrement les paysans. Ce prince, ayant ordonné qu'il fût fait un cadastre dans tous ses états héréditaires, abolit, dans ceux d'Allemagne, tous les droits seigneuriaux, tels que dîmes, corvées, etc. Comme on prétendoit que c'étoit pour assurer le paiement de l'impôt que le serf étoit attaché à la glèbe, l'empereur enleva ce prétexte, en autorisant les habitants de chaque village à choisir entre eux un collecteur des taxes, qui en verseroit le montant dans le trésor public, et de la solvabilité duquel ils seroient responsables. L'humanité n'auroit pu qu'applaudir à un effort qui tendoit à réduire les inconvénients de la féodalité, si l'on n'avoit négligé d'indemniser les propriétaires, et si, en plusieurs lieux, le nouvel impôt

C. CXXIV.
1780—1784.

territorial ne s'étoit élevé au taux énorme de soixante pour cent. En conséquence, l'édit ne produisit point l'effet que le prince en avoit attendu, et il fut impossible de l'étendre sur la Hongrie et sur les provinces annexées à ce royaume.

Joseph II surpassa en un point Frédéric II, dont il se montroit l'émule. Quoiqu'il ne fût point lettré, et qu'il n'affectât point d'honorer, ni de protéger les littérateurs, il encouragea les sciences et les arts utiles; et dans le peu de temps qu'a duré son règne, il a concouru, plus qu'aucun autre souverain de l'Europe, à leur avancement. Il institua une université dans celles de ses provinces qui n'en avoient point, et perfectionna les établissements de ce genre qui existoient déjà. Il fonda des bibliothèques publiques, créa des chaires de médecine, de chirurgie, de botanique, de physique et d'histoire naturelle, et édifia un grand nombre d'observatoires et de laboratoires. La censure des livres fut enlevée aux ecclésiastiques qui l'avoient exercée sur toutes les branches des connoissances humaines, de telle sorte qu'un bon ouvrage étoit presque toujours un ouvrage défendu. Elle fut remise à des gens de lettres éclairés, auxquels le prince laissa une grande liberté dans leurs jugements; mais par une contradiction singulière, et quoiqu'il eût déclaré qu'il ne vouloit régner que sur

des hommes libres, il réprima une juste curiosité, en défendant à tous ses sujets de visiter les pays étrangers avant l'âge de vingt-sept ans. C. CXXIV. 1780—1784.

Le commerce fut aussi au nombre des objets qui attirèrent principalement l'attention de Joseph II. Ce prince prêta des sommes considérables à des négocians, et fournit à des mécaniciens peu favorisés de la fortune de l'argent pour faciliter leurs travaux. Avec une intention louable, mais par un faux calcul, l'entrée des marchandises étrangères fut soumise à un droit énorme, l'équivalent d'une prohibition absolue. Les manufactures nationales furent encouragées, et on en établit de coton, de laine et de glaces. La circulation intérieure des marchandises fut facilitée par la suppression des douanes provinciales, et il fut permis aux diverses provinces d'échanger entre elles leurs propres productions, ce qui jusqu'alors leur avoit été interdit. De nouveaux chemins furent ouverts à très-grands frais (1). On creusa des canaux, on en répara d'autres. Trieste et Fiume furent déclarés ports francs, et un port fut construit à Carlo-Pago, sur la côte de la Dalmatie autrichienne.

Ce fut sur-tout à étendre le commerce de la

(1) Le chemin que Joseph II a fait faire depuis Carlostadt jusqu'au port de Carlo-Pago, n'a pas coûté moins de 2,000,000 de florins.

C CXXIV.
1780—1784.

Hongrie que Joseph II s'appliqua. Les principaux articles d'exportation de ce royaume consistent en grains, en fourrage, en vins, et en plusieurs autres denrées, qu'on ne peut transporter au loin par terre. Les ports de Fiume, de Segni et de Carlo-Pago étant à une trop grande distance, et le canal de la Morlaquie trop tourmenté par les tempêtes, le Danube, qui coupe en deux la Hongrie, qui en reçoit toutes les rivières navigables, et qui tombe dans la mer Noire, étoit le seul canal par lequel on pût faire passer ce commerce important. Comme depuis les confins du Bannat de Temeswar, ce fleuve coule sur le territoire de la Porte-Ottomane, Joseph II obtint d'elle, en 1784, la libre navigation du Danube, et celle de la mer Noire jusqu'aux Dardanelles; et il accorda à une compagnie de négocians italiens, une exemption de tout droit, et même une prime, pour les grains qu'ils tireroient de la Hongrie, et des provinces annexées à ce royaume. Ce fut en 1786 que se fit la première entreprise. Vingt navires chargés de blé descendirent le Danube jusqu'à son embouchure. Le blé fut transporté sur des vaisseaux venus de Trieste et de Fiume, et conduit à Gênes et à Marseille. Mais la guerre, si contraire à la politique, que Joseph II a faite ensuite aux Turcs, a mis fin à ce commerce, et a frustré les espérances de la nation hongroise.

CHAPITRE CXXV.

1781 — 1785.

SECOND voyage de JOSEPH II en France. — Changement qui s'opère dans les sentiments de ce prince. — Abrogation du traité de la Barrière. — Contestation de JOSEPH II avec les Provinces-Unies. — Convention de Fontainebleau.

Ch. CXXV. 1781—1785.

JOSEPH II, pour assurer l'exécution de ses plans de réforme et de perfectionnement, devoit s'efforcer de vivre en paix avec toutes les puissances. Cependant son règne entier n'offre qu'une suite de projets conçus par l'ambition, et de mesures conseillées par une fausse politique; et ce prince s'est jeté lui-même en de si grands embarras, qu'il s'est vu forcé de révoquer plusieurs de ces édits qu'il avoit promulgués dans l'orgueil de son cœur. L'aversion qu'il avoit déjà montrée pour la France parut redoubler à son avénement. Durant les six premiers mois qui le suivirent, il ne daigna pas le dissimuler; et toutefois, avant la fin de l'année, un second voyage qu'il fit à Paris opéra une révolution totale dans ses sentiments. Ce changement fut l'effet du désir extrême qu'il avoit d'abroger le traité de la Bar-

rière, que sa maison considéroit comme un signe de dépendance honteux. La cour de Versailles profita de cette disposition. L'empereur, au lieu de la réserve qu'on lui avoit montrée à son premier voyage, reçut toutes sortes de marques de confiance et d'amitié. La reine, favorisant les vues du ministère, usa du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de son frère, et parvint même à détruire les préjugés défavorables à Joseph II, qui s'étoient enracinés dans l'esprit de Louis XVI. Charmé de sa réception à la cour de Versailles, l'empereur n'accepta point l'invitation que Georges III lui avoit faite de passer en Angleterre, pays que ce prince avoit toujours désiré de visiter. Il retourna donc à Vienne, plein de confiance dans l'amitié de la France, et plus disposé que jamais à presser l'abrogation d'un acte qui lui étoit odieux.

Depuis la conclusion de l'alliance entre l'Autriche et la France, le traité de la Barrière sembloit être sans objet. Cependant Marie-Thérèse, qui avoit trop de prudence pour s'exposer à offenser les puissances maritimes, et pour se mettre à la discrétion de la cour de Versailles, avoit repoussé toutes les sollicitations de Joseph II pour qu'elle fît expulser des Pays-Bas les garnisons hollandaises, et qu'elle abrogeât le traité par un acte formel. Ce prince n'avoit pas assez de prévoyance pour reconnoître que, quoiqu'il blessât l'orgueil

Ch. CXXV.

1781—1785.

de la maison d'Autriche, le traité de la Barrière étoit avantageux de part et d'autre, et que tout le temps qu'il seroit en vigueur, les Français ne pourroient entrer dans les Pays-Bas sans attirer contre eux les forces de la Grande-Bretagne et de la Hollande. A la vérité, il considéroit comme devant durer à jamais, comme étant à l'abri de toute atteinte quelconque, son alliance avec la France; et ses sentiments furent exprimés par le prince de Kaunitz, dans une conférence que ce ministre eut avec le comte Wassenaar, plénipotentiaire des Provinces-Unies. « L'empereur, » dit-il, « ne veut plus entendre parler de la Bar» rière, parce que, dans le fait, elle n'existe plus. » Tout traité qui n'a plus d'objet, doit être sans » effet. Le traité de la Barrière étoit dirigé contre » la France. Nos relations avec cette puissance » le rendent inutile, et nous procurent une bar» rière plus sûre que l'autre, qui étoit illusoire ». M. de Wassenaar ayant représenté au ministre qu'ici-bas tout est sujet au changement, le prince de Kaunitz lui répliqua : « Les relations que la » maison d'Autriche a formées sont les résultats » d'un système fixe et prémédité : elles doivent » durer au moins cent ans. S'il s'élevoit dans le ca» binet de Versailles, ou dans celui de Vienne, un » ministre assez insensé pour vouloir les rompre, » loin d'y parvenir, il seroit envoyé aux Petites-» Maisons. L'empereur agit dans vos intérêts, et

Ch. CXXV. » vous n'avez rien à craindre ni de lui, ni de la » France (1). » En moins de sept ans, après cette

1781—1785. conférence, Joseph II a vu se dissoudre son alliance avec cette puissance, et les Pays-Bas se révolter contre lui.

L'empereur reconnut sans peine que la guerre, qui étoit déclarée entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, lui fournissoit, pour l'exécution de ses desseins, une occasion qui, peut-être, ne se représenteroit plus. En conséquence, à peine fut-il de retour à Vienne, qu'il donna

Nov. 1781. l'ordre de démanteler toutes les forteresses des Pays-Bas, excepté Luxembourg, Ostende, et les citadelles de Namur et d'Anvers. Les états généraux furent requis de rappeler les garnisons qu'ils avoient dans les places de la Barrière, ce qu'ils firent, après des représentations inutiles. La facilité avec laquelle Joseph II gagna ce point, le fit étendre ses vues, et demander que les limites fussent rétablies conformément à la ligne qui avoit été tracée dans une convention que le roi d'Espagne et les Provinces-Unies avoient conclue en 1664. Il annonça son dessein d'une manière

(1) La substance de cet entretien curieux a été publiée à La Haye, dans un pamphlet qui a pour titre : « Réflexions sur une conversation ministérielle entre le » prince de Kaunitz et le comte de Wassenaar. » Le ministre autrichien fut très-piqué de cette publication.

extraordinaire. Un soldat de la garnison hollandaise de Liefkenshoek, fort situé sur l'Escaut, étant mort, fut, selon l'usage, inhumé dans le cimetière du village de Doële, dont la souveraineté appartenoit à l'Autriche. Un détachement de la garnison de Gand exhuma le corps, et le jeta dans le fossé du fort. Un autre détachement partit de Bruges, et occupa les forts hollandais de Saint-Donat, de Saint-Paul et de Saint-Hiel. Au commencement de l'année suivante, la garnison d'Anvers surprit le vieux Lillo, fort situé près du nouveau Lillo, devant lequel étoit posté le navire qui interdisoit l'entrée de l'Escaut.

Ch. CXXV. 1781—1785.

Le 9 Nov. 1783.

Pour régler ces différends, il se tint à Bruxelles des conférences entre les plénipotentiaires impériaux et hollandais. Joseph II, étendant ses prétentions, demanda, outre le rétablissement des anciennes limites, 1°. la démolition de certains forts, ordonnée par le traité de paix de Westphalie ; 2.° en vertu de ses droits sur le territoire qui borde l'Escaut depuis Anvers jusqu'à Saffinguen, l'éloignement du vaisseau de garde mis devant le fort Lillo ; 3.° la restitution de plusieurs villages, que les Provinces-Unies s'étoient appropriés, comme des dépendances de Bois-le-Duc, mais qui appartenoient au quartier d'Anvers ; 4.° l'abbaye et le village de Postel ; 5.° la renonciation au droit de souveraineté que les Hollandais exerçoient sur plusieurs villages

Avril 1784.

Ch. CXXV.
1781—1785.

demande de Maëstricht, et exigea, comme un préalable dont il ne se départiroit point, une réparation éclatante pour l'insulte qui avoit été faite à son pavillon. Le changement de résolution de Joseph II étoit dû à l'opposition de la France, qui jusque-là avoit paru agir conformément aux désirs de ce prince, qui l'avoit encouragé à rompre le traité de la Barrière, qui avoit affecté même de le soutenir dans ses efforts pour reculer les limites de la Flandre autrichienne, mais qui ne vouloit point mécontenter les Provinces-Unies avec qui elle étoit sur le point de conclure une alliance dont l'objet devoit être d'affoiblir la puissance des Anglais dans l'Inde. Elle s'opposa donc à l'ouverture de l'Escaut. Louis XVI, dans une note qui fut remise à la cour de Vienne, déclara sa résolution de soutenir les Hollandais par la force des armes, et, en même tems, il fit offre de sa médiation. Des ordres furent donnés pour rassembler deux armées d'observation, l'une aux environs de Luxembourg, et l'autre sur le Rhin. La cour de Versailles envoya même aux Provinces-Unies, sur la demande qu'elles lui en firent, le comte de Maillebois pour commander leurs troupes en qualité de généralissime, à la place du prince Louis de Bade, qui avoit été forcé de remettre sa commission.

L'intervention de la France fut l'équivalent

d'un ordre absolu. Le ministère français dirigea
toute la négociation, et Joseph II se soumit aux Ch. CXXV.
décrets du cabinet de Versailles. Son honneur fut 1781—1785.
sauvé en apparence, et sa vanité satisfaite par la réparation que le comte de Wassenaar et le baron de Leyden allèrent lui faire. L'empereur, qui avoit fait demande sur demande, borna ses prétentions à de l'argent. Après de longs débats, il fixa la somme à dix millions de florins de Hollande, et donna jusqu'au 21 septembre pour qu'on se déterminât. Comme les plénipotentiaires hollandais n'étoient autorisés à consentir qu'au paiement de huit millions de florins, et que les commissaires impériaux étoient liés par des ordres exprès, la négociation étoit sur le point de se rompre, lorsque la cour de Versailles offrit de payer les deux autres millions. Les préliminaires furent signés à Paris, le 20 septembre 1785, et le traité définitif conclu, sous la garantie de la France, à Fontainebleau, le 8 novembre suivant. Joseph II renonça à la libre navigation de l'Escaut au-delà de son territoire, et à ses prétentions à la possession de Maëstricht et de ses dédépendances. Il acquit les forts Lillo et Liefkenshoek, et les limites de la Flandre hollandaise furent tracées selon la convention de 1664. Les Provinces-Unies demandèrent le renouvellement du traité de 1731, qui interdisoit le commerce des Indes orientales aux Flamands. L'em-

pereur ne voulut point y consentir; et il n'en fut plus question.

Ainsi, cette contestation qui avoit été sur le point de troubler la paix de l'Europe, finit par un accommodement pécuniaire, ainsi que, pendant le cours de la négociation, Frédéric II l'avoit prévu. « Vous verrez », dit ce prince au marquis de Bouillé, « que Vergennes finira par forcer la » sérénissime république à s'accommoder avec » mon frère Joseph, en lui donnant pour » boire (1) ».

(1) Le contenu de ce chapitre est tiré principalement de renseignements particuliers. Nous avons aussi consulté les pièces officielles et les dépêches de sir Robert Keith.

CHAPITRE CXXVI.

1784 — 1788.

Confirmation de l'alliance de Joseph II avec la Russie. — Ce prince aide Catherine II à conquérir la Crimée. — Il projette d'agrandir ses états du côté de la Turquie. — La France s'oppose à l'exécution de ce dessein. — Joseph II fait de vains efforts pour échanger les Pays-Bas contre la Bavière. — Ligue germanique. — Mort de Frédéric II, roi de Prusse, et avénement de Frédéric-Guillaume II. — Conduite peu amicale de la cour de Vienne à l'égard de l'Angleterre. — Renouvellement de l'alliance de la Grande-Bretagne avec la Russie. — Révolution de Hollande.

C. CXXVI. 1784—1788.

Joseph II fut à peine monté sur le trône de Marie-Thérèse, qu'il travailla à donner plus de force encore à l'ascendant qu'il avoit pris à la cour de Saint-Pétersbourg. La disgrace du comte de Panin ruina complétement le crédit dont la Prusse avoit joui en Russie; et il s'établit une union plus intime entre les deux cours impériales. On ne conclut point de traité formel, par-

C. CXXVI. 1784—1788.

ce que Catherine II demandoit la signature des deux minutes, comme entre souverains d'un rang égal. Joseph II, qui ne pouvoit céder un point si contraire à la dignité impériale, représenta qu'il tenoit son droit des électeurs, qu'il leur en devoit compte, et que, jusque-là, aucun potentat de l'Europe n'avoit refusé la préséance à l'empereur d'Allemagne. L'impératrice insista long-temps; mais, à la fin, il fut arrêté, sur la proposition de cette princesse, qu'au lieu d'un acte en règle, les articles dont on conviendroit seroient insérés dans une convention en forme de lettres que les deux souverains signeroient et s'adresseroient respectivement. Ils conclurent de la sorte une alliance défensive, et se garantirent l'un à l'autre leurs états. On ne fixa ni la quantité des secours ni la durée de l'alliance. (1)

Catherine II, encouragée par cette convention, s'empressa d'exécuter ses projets pour parvenir à s'emparer de la Crimée. Prenant pour prétexte l'article du traité de paix de Kainardji, en vertu duquel le khan devoit être confirmé par la Russie, aussi bien que par la Porte-Ottomane, elle fit élire Sahim-Gheray, sa créa-

(1) Renseignements particuliers communiqués à l'auteur.

ture, et le soutint contre le divan de Constantinople, et contre une partie des habitants de la C CXXVI.
Péninsule, qui avoient élu un autre souverain. 1784—1788.
Sahim-Gheray fut à peine assis sur le trône, qu'il abdiqua, de gré ou de force, et qu'il céda la Crimée à sa protectrice. Il s'en repentit bientôt, s'échappa, et voulut se mettre à la tête du parti turc. Ayant été arrêté, il fut envoyé prisonnier à Voronèje; et les généraux russes prirent possession de la Crimée, au nom de leur souveraine. La Porte se prépara à venger cette violation de la neutralité, et à reconquérir un territoire d'une si grande importance. De son côté, Catherine II fit les efforts les plus puissants. Elle réclama l'assistance de l'empereur, qui s'empressa de remplir ses engagements. L'internonce de ce prince déclara à la Porte, que les deux cours impériales agiroient de concert; et en même temps une armée autrichienne marcha vers la Turquie. Joseph II, dans sa correspondance particulière avec l'impératrice de Russie, l'assura que non-seulement il s'acquitteroit envers elle, des devoirs d'un allié fidèle, mais qu'il la serviroit de tout son pouvoir, et qu'il se consi- 1784.
déreroit comme son général. La Porte, effrayée, conclut le 9 janvier 1784, une convention, par laquelle la souveraineté de la Crimée et du Kouban fut transférée à la Russie.

L'empereur, quoiqu'il eût montré le désin-

C. CXXVI.
1784—1788.

téressement le plus parfait, désiroit cependant avec ardeur de partager les dépouilles de l'empire ottoman. Il avoit convoité la Moldavie et la Valachie. Catherine s'étoit opposée à ce qu'il s'en emparât, et il se restreignoit à recouvrer les provinces situées au-delà du Danube, projet pour l'exécution duquel il étoit assuré de l'appui de cette princesse. Mais la France y mit opposition. Cette puissance avoit pressé la Sublime Porte de repousser les invasions des deux cours impériales, et avoit même envoyé des officiers du génie fortifier les places turques situées sur le Danube. En outre, elle avoit proposé à l'Angleterre de conclure une ligue pour la défense de l'empire ottoman. Cette proposition n'ayant pas été acceptée, elle avoit consenti à l'acquisition de la Crimée par la Russie; mais elle avoit dirigé tous ses efforts pour empêcher que la maison d'Autriche ne s'agrandît aux dépens de la Turquie. Elle avoit menacé l'empereur de se liguer contre lui avec les rois de Prusse et de Sardaigne, et avoit paru déterminée à mettre toute l'Europe en feu, plutôt que de souffrir un nouveau démembrement de l'empire turc. Joseph II, craignant pour la sûreté de ses états d'Italie, et pour celle des Pays-Bas, dont il avoit démantelé les places fortes, et n'ayant pu d'ailleurs obtenir l'appui de l'Angleterre, se soumit en silence aux ordres de la cour de Versailles,

qu'il se flatta de gagner pour un projet qu'il avoit encore plus à cœur.

La Bavière renfermoit une population de 1200,000 ames, qui, sous une bonne administration, auroit pu s'élever promptement au double. Elle donnoit un revenu de 60,000,000 de florins, qui pouvoit être porté beaucoup plus haut, par une augmentation de taxes ou d'impôts, et par la suppression de plusieurs couvents, qui collectivement jouissoient d'un revenu de 2,000,000 de florins. Les états de la maison d'Autriche, au moyen de l'acquisition de ce pays, se seroient étendus sans interruption depuis les confins de la Pologne et de la Turquie, jusqu'aux rives du Rhin et aux côtes de la Méditerranée. Les armes du roi de Prusse et l'opposition secrète de la France, ayant, sous le règne de Marie-Thérèse, empêché Joseph II de faire la conquête de la Bavière, ce prince eut recours à d'autres moyens. Il entretint l'influence qu'il avoit acquise sur le cabinet de Munich, pendant les négociations de la paix de Teschen, et fit consentir l'électeur à échanger ses états contre les Pays-Bas, (Namur et Luxembourg exceptés), qui devoient être érigés en royaume de Bourgogne ou d'Austrasie. L'empereur n'ignoroit pas qu'une infinité d'obstacles s'éléveroient contre l'exécution de ce projet, et il ne négligea rien pour les lever. Il étoit sûr du concours

de la Russie; il avoit gagné la France par l'offre
C. CXXVI. de Luxembourg et de Namur; il jugeoit la
1784—1788. Grande-Bretagne hors d'état d'entrer en guerre sur le continent, pour le maintien du traité de la Barrière, et il espéroit obtenir de gré ou de force le consentement des Provinces-Unies. Joseph II se flattoit également de se faire, parmi les princes et états de l'Empire, un parti aussi puissant que celui du roi de Prusse. Il conclut des traités de subside avec l'électeur de Bavière et le duc de Wirtemberg. Déjà il s'étoit assuré de la neutralité ou de l'appui des électeurs de Cologne et de Trèves. Enfin il se persuada, ou qu'il obtiendroit le concours de ses sujets des Pays-Bas, en leur faisant rendre le droit de commercer aux Indes orientales, ou que leur opposition seroit contenue par la France.

Au mois de janvier 1785, le comte de Romanzoff, ministre de Catherine II, fit verbalement, à Francfort, la proposition au duc de Deux-Ponts, en sa qualité d'héritier présomptif de Charles-Théodore, de consentir à l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas. Il lui demanda réponse sous huit jours, et lui déclara qu'en cas de refus de sa part, on passeroit outre.

Le formidable ennemi de la maison d'Autriche, ce prince qui, à soixante-et-quatorze ans, conservoit toute la force de tête et toute la vigilance qu'il avoit montrées à la fleur de l'âge,

Frédéric II enfin, fit échouer ce dessein si profondément conçu. Par son conseil, le duc de Deux-Ponts interjeta appel à la France, à la Prusse et à la Russie, comme garantes du traité de Teschen; et à la même instigation, les états de Bavière firent des remontrances contre le projet d'échange. Le roi de Prusse ne s'en tint pas là. Il accusa Joseph II d'avoir violé les constitutions de l'Empire; il fit des représentations à la cour de Versailles, à laquelle il reprocha de s'être laissé gagner par l'offre de Luxembourg et de Namur; et il déclara qu'il emploieroit ses derniers moments à défendre, contre la tyrannie de son chef, les libertés du corps germanique.

L'alarme se répandit dans tout l'Empire. Charles-Théodore soutint alors aux états de Bavière, que le bruit qu'il avoit fait une convention avec l'empereur, étoit destitué de fondement, et que le seul traité qui eût été conclu, concernoit une rectification de limites.

Joseph II parut tout aussi surpris que s'il avoit attendu l'obéissance la plus implicite. D'abord il garda un morne silence, puis il déclara qu'il n'avoit eu aucune intention d'arracher son consentement au duc de Deux-Ponts, et prétendit que l'échange auroit pu se faire légalement, d'un consentement mutuel. Il fit entendre aussi qu'il n'avoit point autorisé les propositions de l'ambassadeur de Russie. Catherine II, pour sauver l'hon-

C. CXXVI. 1784—1788

neur de l'empereur, déclara qu'elle avoit donné au comte de Romanzoff l'ordre de suggérer l'idée d'un échange, dans la supposition que ce seroit une chose avantageuse aux deux parties, et que le duc de Deux-Ponts ayant refusé son consentement, elle n'avoit point eu l'intention d'aller au-delà. La France fit la même déclaration.

Ces désaveux ne satisfirent ni Frédéric II, ni les princes et états d'Allemagne. En conséquence, une confédération entre le roi de Prusse, le roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre, et l'électeur de Saxe, confédération où entrèrent l'électeur de Mayence, le margrave d'Anspach, le duc de Deux-Ponts et d'autres princes, fut conclue à Berlin, le 3 juillet 1785. Cette ligue, dont le motif apparent étoit de maintenir la constitution de l'Empire, opposa une forte barrière aux envahissements de la maison d'Autriche.

Joseph II représenta vainement que l'association des princes étoit l'effet de l'ambition et des vues intéressées du roi de Prusse, qu'il appela l'anti-César, et qu'elle étoit plus propre à troubler qu'à maintenir la tranquillité du corps germanique. Il voulut opposer une contre-confédération, et fit des préparatifs de guerre. Mais l'improbation de tous les états d'Allemagne, les grands préparatifs de la Prusse, la fermeté des confédérés, la timidité de l'électeur de Bavière,

la certitude que la France ne s'engageroit pas en des hostilités, que les Provinces-Unies n'étoient ni intimidées par ses menaces, ni gagnées par ses promesses, et que la Grande-Bretagne étoit déterminée à s'opposer à l'échange des Pays-Bas, contraignirent l'empereur à rester en paix, et à renoncer à son projet. (1)

La ligue germanique fut le dernier acte par lequel Frédéric II signala sa haine contre la maison d'Autriche. Ce prince étoit depuis long-temps attaqué de maladies compliquées, parmi lesquelles on comptoit l'hydropisie. Cependant il tenoit toujours d'une main sûre les rênes du gouvernement, et il conserva toutes les facultés de son esprit presque jusqu'au dernier moment. Il mourut le 17 août 1776, dans la soixante-et-quinzième année de son âge, et dans la quarante-septième de son règne glorieux.

---

(1) Recueil de Hertzberg, tom. II, et Renseignements particuliers que nous avons obtenus de ce ministre et de plusieurs autres personnes. — Muller, association des princes. — *Dohn ueber der Deutschens Furstenbund.* — *Puetter's, Development of the Germanic Constitution, vol. III, p.* 215. — Grimoard, Examen de la situation de la France, en octobre 1786, dans les Mémoires de Louis XVI, par Soulavie, tom. V. — *Sir Robert Keith's Dispatches and Papers.* — *Pezzl, Characteristic Josephs II, ch.* 22.

C. CXXVI. 1784—1788. Le caractère et les exploits de ce prince sont trop connus, pour qu'il soit nécessaire de les retracer ici. Il nous suffira de dire qu'il réunit à ses états héréditaires des possessions dont les habitants étoient au nombre de deux millions; qu'il doubla presque les revenus de la monarchie prussienne, et qu'il laissa un trésor d'environ deux cents millions de livres tournois, et une armée de deux cent mille hommes, qui se composoit des meilleures troupes qu'il y eût en Europe. Frédéric-Guillaume II, son neveu, qui lui succéda, étoit dans la force de l'âge; mais il n'avoit ni l'esprit ni les talents du grand Frédéric, dont la mort est l'époque d'un changement notable dans la politique de l'Europe.

La conduite équivoque de l'empereur avoit extrêmement irrité contre lui l'Angleterre. Après avoir flatté le cabinet britannique, ce prince avoit révélé à la cour de Versailles les communications que la cour de Londres lui avoit faites. Il avoit usé, en faveur de la France, de son influence à Saint-Pétersbourg; et, pour plaire à l'impératrice de Russie, il avoit accédé à la neutralité du nord. La mésintelligence s'étoit accrue par l'abrogation du traité de la Barrière, et par la conduite de la cour de Vienne durant la guerre d'Amérique. Joseph II, malgré toutes ses déclarations, avoit souffert que ses sujets des Pays-Bas commerçassent avec les colonies

révoltées. Lorsque le cabinet britannique avoit eu accepté sa médiation, conjointement avec celle de la Russie, il avoit proposé des conditions qui n'avoient pu être suggérées que par la cour de Versailles, et avoit affecté de prédire que la fin de la lutte seroit funeste à l'Angleterre. La défiance, qu'il avoit inspirée par cette conduite, s'étoit accrue par les efforts qu'il avoit faits pour échanger les Pays-Bas contre la Bavière. Le cabinet britannique avoit donc renoncé à l'espoir qu'il avoit long-temps entretenu de renouer les anciennes liaisons avec la cour de Vienne. Il s'attacha à gagner le roi de Prusse qui, à l'exception de la vieille haine contre la maison d'Autriche, se conduisoit par des principes directement opposés à ceux de son prédécesseur, et qui lui prêta son aide, pour faire cesser l'ascendant que, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, la France avoit pris sur les conseils des Provinces-Unies.

C. CXXVI. 1781—1788.

Un traité d'alliance avoit, le 10 novembre 1785, été signé à Fontainebleau entre les deux puissances, et bientôt après le parti anti-stathoudérien avoit renversé l'autorité du prince d'Orange, qui avoit épousé la sœur de Frédéric-Guillaume. L'Angleterre réussit sans peine à porter le roi de Prusse à intervenir dans cette affaire. La princesse d'Orange ayant été arrêtée par les patriotes, comme elle se rendoit à La Haye, les troupes prussiennes, conduites par le duc de Brunswick,

CHAPITRE CXXVII.

1787 – 1790.

Démembrement de la Turquie, projeté par l'impératrice de Russie et par Joseph II. — Voyage de Catherine II dans ses nouveaux états. — Seconde visite que l'empereur fait à cette princesse. — La Porte-Ottomane déclare la guerre à la Russie. — Les Autrichiens tentent de surprendre Belgrade. — Joseph II déclare la guerre à la Porte-Ottomane. — Mauvais succès des Autrichiens dans la campagne de 1788. — Entreprises de Loudon et du prince de Cobourg. — Les Turcs pénètrent dans le Bannat de Temeswar. — Retraite honteuse que fait l'empereur. — Guerre entre la Russie et la Suède. — Campagne de 1789. — Mort de sultan Abdoul Hamid, et avénement de sultan Sélim. — Disgrace du grand-visir. — Succès de Loudon et du prince de Cobourg. — Triste situation des Turcs. — Intervention de l'Angleterre et de la Prusse. — Révolution de France.

C.CXXVII 1787—1790.

Joseph II, quoiqu'il eût ouvert aux patriotes hollandais un asile dans les Pays-Bas, ne s'étoit pas déclaré hautement en leur faveur; et tandis

que les armes de la Prusse étoient employées en Hollande, il travailloit, de concert avec la Russie, à opérer le démembrement de l'empire ottoman. L'acquisition de la Crimée n'avoit fait qu'irriter l'ambition de Catherine II. Cette princesse s'étoit assurée de l'appui de l'empereur, et avoit gagné la France, en concluant avec elle un traité d'amitié et de commerce, et en refusant de renouveler son traité avec l'Angleterre. Elle fit revivre les anciens noms grecs dans ses nouvelles conquêtes. (1) Ses agents fomentèrent les mécontentements parmi les Grecs, et les autres chrétiens, sujets de la Porte-Ottomane. Pour intimider ou éblouir les hordes tartares, qui erroient sur les confins de la Turquie, Catherine fit, avec une magnificence conforme à la grandeur de ses projets, un voyage dans la partie méridionale de son empire. Accompagnée des principaux seigneurs de sa cour, et des ambassadeurs d'Autriche, de France et d'Angleterre, elle partit au commencement de l'année, s'avança par terre jusqu'à Kiow, et à l'approche du printemps, elle s'embarqua sur le Niéper, et descendit jusqu'à Kherson.

C.CXXVII. 1787—1790.

Janv. 1787.

1787.

A Kanieff, le roi de Pologne vint faire sa cour à Catherine II; et en l'honneur de la souveraine

(1) La Crimée fut appelée T[illegible]
topol, Kolof, Eupatoria, et C[illegible]

C CXXVII.
1787—1790.
Le 15 Août.

larités que nous venons de retracer, déterminèrent la Porte-Ottomane à publier une déclaration de guerre contre la Russie; et une escadre turque, qui parut à l'embouchure du Niéper, commença les hostilités par le bombardement de Kinburn. Catherine II, surprise, voulut temporiser, et offrit de traiter sous la médiation de la France. En même temps, elle pressa ses préparatifs; elle publia une prétendue justification de sa conduite, et requit l'empereur de lui prêter les secours stipulés par le traité d'alliance.

Joseph II, qui n'avoit pas vu sans quelque peine l'importance de l'acquisition que la Russie avoit faite, et qu'il avoit facilitée lui même sans obtenir un équivalent, désiroit ardemment de réparer cette faute. Mais il redoutoit l'union des cours de Londres et de Berlin, il étoit contrarié par les efforts que faisoit la France, pour prévenir le démembrement de l'empire ottoman, et surtout il ne vouloit pas entrer en guerre contre la Turquie, dans le temps où il avoit besoin d'un si grand nombre de troupes pour comprimer le soulèvement des Pays-Bas. Il s'efforça donc de tempérer l'ardeur de son alliée, et de la porter à différer les hostilités. Il fit déclarer, par son internonce à Constantinople, qu'il secourroit la Russie, si elle étoit attaquée, et offrit sa médiation. Cependant, à l'exemple de Catherine II, il ne ralentit point ses préparatifs de guerre. Des trains

d'artillerie nombreux couvrirent et le Danube et les chemins qui mènent de la capitale aux confins de la Turquie. Joseph II tint cette conduite ambiguë, jusqu'à ce qu'il eût momentanément appaisé les troubles des Pays-Bas; et tandis que l'internonce impérial jouoit le rôle de médiateur à Constantinople, les Autrichiens tentoient de surprendre Belgrade. C CXXVII. 1787—1790.

Le 2 Déc.

Un corps de troupes considérable, qui avoit été rassemblé aux environs de Semlin, se disposa, dans la nuit du 2 décembre, à passer le Danube et la Save sur deux colonnes, l'une conduite par Alvinzi, et l'autre par Gemmingen. La marche de ce corps ayant été contrariée par le mauvais état des chemins, et par l'obscurité, et un brouillard épais ayant empêché le passage des rivières, il n'y eut que l'avant-garde de la première colonne qui parvint au point de réunion, c'est-à-dire, à une langue de terre située sous les murs de Belgrade. Au point du jour, elle fut découverte dans cette position, et elle auroit été exterminée, si le gouverneur n'avoit feint de se contenter des excuses d'Alvinzi. Il fut permis aux Autrichiens de se retirer, et ils repassèrent la Save avec la plus grande précipitation. (1)

Cette violation de la foi publique, quelque

(1) *Sir Robert Keith to the Marquis of Caermarthen.* (Le 15 décembre 1787.)

C.CXXVII. 1787—1790. évidente qu'elle fût, ne porta cependant point les Turcs à commencer les hostilités contre l'empereur. Ils se bornèrent à lui rappeler que leur fidélité à observer le traité de paix de Belgrade leur avoit fait rejeter les propositions que la France et la Prusse leur avoient adressées, à la mort de Charles VI, où l'existence même de la maison d'Autriche étoit en danger. Des représentations de ce genre étoient perdues près d'un prince ambitieux, tel que l'étoit Joseph II, qui désiroit de signaler ses armes, et de partager les dépouilles d'un ennemi foible. Il publia une
Le 10 Févr. 1788. déclaration de guerre, où il ne chercha pas même à colorer l'injustice de son aggression. Il n'y accusa pas les Turcs d'une seule infraction au traité de paix, et tout ce qu'il allégua, ce fut ses engagements avec l'impératrice de Russie et l'obstination que la Porte-Ottomane mettoit à rejeter toutes les propositions de cette princesse.

Lorsque Joseph II fit cette déclaration, non-seulement il se proposoit de recouvrer la Bosnie et la Servie, mais il convoitoit la Moldavie et la Valachie, et concevoit l'espoir de pousser jusqu'au Niester les bornes de son empire. Il avoit déjà réuni deux cent mille hommes, a-formé un train d'artillerie de deux mille pièc[illegible] la
Les deux cours impériales résolurent d'attaq[illegible] dia-
toute la frontière de Turquie, depuis le g[illegible] il ne
Adriatique jusqu'à la mer Noire. La grande [illegible] rains

mée autrichienne fut rassemblée sur les confins de l'Esclavonie, afin d'ouvrir la campagne par le siége de Belgrade, et de s'avancer ensuite le long du Danube. Pour mettre à profit l'avantage qui avoit été obtenu par la prise d'Oczakow, l'année précédente, l'armée principale des Russes, qui étoit sous le commandement de Potemkin, se réunit sur le Bog. Un autre corps de troupes de la même nation devoit faire sa jonction, dans la Buchovine, avec les troupes autrichiennes, qui avoient pour chef le prince de Cobourg. Cette armée combinée devoit réduire Choczim et coopérer avec les armées principales sur le Sereth, le Pruth ou le Niester. Outre ces trois armées, d'autres corps furent postés dans la Transilvanie, dans le Bannat, dans l'Esclavonie et dans la Croatie, pour lier ou soutenir les attaques. Un armement, préparé sur la mer Noire, devoit faciliter les succès de Potemkin; et Joseph II, non-seulement persuada au pacha de Scutari de lever l'étendard de la révolte, mais se flatta d'engager les Vénitiens à prendre part aux hostilités.

C.CXXVII.
1787—1790.

Du côté des Autrichiens, la première partie de l'année se passa en attaques contre les petits postes des frontières, et en expéditions dont l'objet étoit de s'emparer des barques mouillées dans le Danube et dans la Save. Joseph II, accompagné du maréchal Lascy, son principal conseiller

1788.

en ce qui concernoit la guerre, se rendit à l'armée, au commencement du mois de mars. Après avoir passé toutes ses troupes en revue, il retourna à son quartier-général, ouvrit la navigation de la Save, en faisant emporter Szabatch d'assaut, et disposa tout pour mettre le siége devant Belgrade. Dans le dessein de couvrir ses mouvements, il fit tirer des lignes à travers les marais situés entre le Danube et la Save; et l'on se flatta que le succès des opérations militaires répondroit à l'immensité des préparatifs qu'on avoit faits, et aux vastes desseins du souverain.

C.CXXVII. 1787—1790.

Le 25 Avr.

Cependant les projets des alliés échouèrent contre des obstacles imprévus. La Grande-Bretagne et les Provinces-Unies ayant défendu à leurs gens de mer de passer au service de la Russie, cette puissance ne put équiper sa flotte, et une attaque également soudaine et hardie que fit le roi de Suède, força Catherine II à ne songer qu'au salut de sa capitale. La plus grande partie des troupes russes qui marchoient vers la Turquie, retournèrent sur leurs pas. En conséquence, Soltikoff n'amena que dix mille hommes au prince de Cobourg. Les Vénitiens, malgré les promesses et les menaces des deux cours impériales, résolurent de garder la neutralité. Le pacha de Scutari, découragé par les embarras qu'éprouvoient les alliés, massacra les officiers autrichiens qu'il avoit reçus dans ses troupes, et

fit sa paix avec le sultan. Les pachas voisins qui flottoient entre leur devoir et la crainte qu'il leur inspiroit, suivirent son exemple.

C CXXVII.
1787—179

Joseph II, au lieu de redoubler d'efforts, perdit, dans l'inaction, un temps précieux. Reconnoissant à la fin qu'il compromettoit sa réputation aux yeux de son armée, de ses sujets et de toute l'Europe, il entreprit le siége de Belgrade. Le grand-visir, Yousouf-Pacha, avoit rassemblé de bonne heure son armée dans la Bulgarie, comme sur un point central. Il avoit commencé par accoutumer insensiblement ses troupes à la vue de l'ennemi; et, par une suite de succès peu importants, il étoit parvenu à leur donner de la confiance en elles-mêmes. Lorsqu'il fut délivré de toute crainte du côté des Russes, il dirigea ses forces principales contre les Autrichiens, et s'avança vers Belgrade. Comme à son approche, l'empereur se retira derrière la Save, le visir jeta des ponts sur le Danube, à Cladova, rompit le cordon des ennemis en mettant en déroute un corps posté sur les hauteurs de Méhadia et commandé par Wartensleben, porta la terreur et la dévastation dans les comtés voisins du Bannat, et menaça de répandre en Hongrie ses troupes victorieuses.

Les affaires de l'empereur furent alors réduites à l'état le plus déplorable. Déchu de l'espoir de renverser l'empire ottoman, ce prince,

CXXVII.
1787—1790.

au milieu d'une campagne commencée avec l'armée la plus formidable que jamais la maison d'Autriche eût mise sur pied, et après avoir fait des préparatifs dont l'immensité passe presque toute croyance, vit la guerre portée dans ses propres états. Ses troupes étoient découragées par leurs revers; leurs rangs étoient éclaircis par les ravages d'une maladie épidémique; les recrutements avoient épuisé la population des états héréditaires, et le trésor public étoit vide; la cherté des vivres poussoit à la révolte le bas peuple de la capitale; enfin l'esprit de mécontentement se répandoit dans la Hongrie, dont les orgueilleux magnats, irrités des réformes que Joseph II venoit de faire, demandèrent hardiment, sous prétexte de défendre leur pays, mais dans la réalité pour tenter de recouvrer les dangereux priviléges qui avoient fait l'orgueil et le malheur de la nation, la permission d'armer leurs vassaux.

En cette conjoncture critique, l'empereur laissa trente mille hommes à Semlin, et se mit en marche avec quarante mille hommes, pour soutenir Wartensleben et couvrir la Hongrie. Il donna à Loudon, que jusque-là, il n'avoit ni employé ni consulté, le commandement de l'armée de Croatie, avec plusieurs témoignages de distinction. Le peuple et l'armée applaudirent à cette nomination. Le voyage du vieux général fut, depuis la capitale jusqu'à la frontière, une

marche triomphale, et les soldats le reçurent avec le même enthousiasme que s'il les avoit déjà fait remporter une victoire éclatante. Il ne laissa point refroidir leur ardeur. Le jour même où il arriva au camp, il défit un corps de troupes posté sous les murs de Dubitza, forteresse qu'il réduisit promptement à capituler. Il jeta Le 26 Août. des ponts sur la Save, dispersa un corps mis en observation près de Berbir, sous le commandement du pacha de Travanick, et pénétrant jusqu'au cœur de la Bosnie, il investit Novi. Il ouvrit la tranchée, le 11 septembre; la seconde parallèle fut achevée le troisième jour, et les opérations du siége furent poussées avec la plus grande activité. Un corps de sept mille Turcs, qui vint attaquer les lignes des Autrichiens fut repoussé. On livra deux fois l'assaut, et le 3 octobre, la garnison se rendit prisonnière. L'ap- Le 5 Oct. proche de l'hiver empêcha seule l'actif général de pousser plus loin ses avantages.

Durant le cours de ces opérations, le prince de Cobourg et Soltikoff mirent le siége devant Choczim, place qu'on croyoit devoir être une conquête facile. Les batteries commencèrent à jouer le 15 juillet; mais, malgré la disette de vivres et un feu continuel, qui réduisit la ville en cendres et détruisit le magasin principal, l'intrépide gouverneur et sa brave garnison tinrent jusqu'au 30 septembre, qu'ils sortirent avec les

C.CXXVII. 1787—1790.

honneurs de la guerre. Cette défense opiniâtre dont il y avoit peu d'exemples, empêcha les alliés de rien entreprendre d'important, le reste de la campagne.

Tandis que Loudon et le prince de Cobourg rétablissoient ainsi l'honneur des armes autrichiennes, l'empereur en personne essuyoit de nouveaux revers. Après sa jonction avec Wartensleben, il avoit pris poste près de Slatine, dans la vallée de Caransèbes. La clameur des troupes, et les représentations de ses officiers l'ayant porté à convoquer un conseil de guerre, tous les généraux, excepté le maréchal Lascy, jugèrent qu'il falloit engager une action sur-le-champ. L'empereur paroissant se conformer à l'avis du maréchal, demeura sur la défensive. Les Turcs, encouragés par son irrésolution, dressèrent, non sans beaucoup de peine, des batteries sur les hauteurs voisines, et assaillirent son camp durant quarante-huit heures. Ils furent repoussés; mais entouré de difficultés et craignant un nouvel assaut, Joseph II décampa à la faveur des ténèbres, et se replia sur Temeswar. Cette retraite compléta la honte de ses armes. (1)

Le 20 Sept. 1788.

(1) Une fausse alarme ayant été donnée aux troupes pendant la retraite qui se faisoit, de Caransèbes à Lugosch, par une nuit très-sombre, tous ceux qui accompagnoient le bagage prirent la fuite, et les soldats ne se

L'indignation et le trouble étoient répandus dans tous les rangs de son armée. Lui-même fut exposé au plus grand danger, et il ne dut son salut qu'à la vîtesse de son cheval. Une partie du bagage et de l'artillerie tomba entre les mains de l'ennemi; et l'on perdit quatre mille hommes dans une marche de quatre jours seulement. Par bonheur, Fabris arrêta les Turcs aux défilés de la Transilvanie; et le commencement de la saison des pluies força le grand-visir à s'éloigner du Bannat. Yousouf-Pacha jeta une forte garnison dans Viplanka, marcha vers Belgrade, et fut suivi par l'empereur, qui reprit son ancienne position de Semlin. Il ne se passa rien d'important que la prise de Viplanka, par un détachement que commandoit le général Harrach. La campagne fut fermée au mois de novembre par

C.CXXVII.
1787—1790.

reconnoissant plus au milieu du désordre et de l'obscurité, firent feu les uns sur les autres. Joseph II, qui étoit dans une chaise, à la tête d'une des colonnes, en sortit, monta à cheval, et tenta de rallier les fuyards au passage d'un pont. Loin d'y réussir, il fut entraîné par eux et séparé de sa suite. Il fit de la sorte un mille d'Allemagne. *Vezzl's Joseph II*, *p.* 227. Lorsqu'on l'eut rejoint, il reprocha à ses aides-de-camp de l'avoir abandonné. L'un d'eux lui répondit ironiquement : « Nous » avons fait tous nos efforts pour suivre votre majesté » impériale; mais nos chevaux n'avoient pas la vîtesse » du vôtre. »

C.CXXVII. 1787—1790.

un armistice de trois mois, qui fut conclu pour la Sirmie et le Bannat de Temeswar. Trente mille hommes avoient péri en des attaques qu'on ne peut comparer qu'à des escarmouches, et quarante mille avoient été enlevés par la peste. Ces pertes furent foiblement compensées par la prise de Szubutch, de Choczim, de Dubitza et de Novi. L'empereur, attaqué d'un mal, qui étoit le résultat de la fatigue et du chagrin, retourna à Vienne, gémissant sur son propre déshonneur, et sur les maux qu'il avoit attirés sur ses sujets. La flatterie imputa, il est vrai, le mauvais succès de la campagne à l'avis de Lascy; mais ni le monarque, ni le peuple ne purent s'abuser, quoique le maréchal eût sacrifié sa propre réputation, pour sauver l'honneur de son souverain. Joseph II, qui s'étoit exposé à tous les dangers, qui avoit supporté tous les travaux, et qui avoit montré pour ses troupes l'attention la plus minutieuse, n'étoit point parvenu cependant à s'en concilier l'estime ni l'amour. Son incapacité pour le commandement n'avoit pas échappé à l'observation des personnes les moins versées dans l'art de la guerre. Mettant tantôt de la précipitation, tantôt de l'irrésolution dans ses mouvements, il ne réussit qu'à fatiguer ses troupes et à les décourager. Il les priva de la sorte, de cette confiance en leur chef, qui est si nécessaire pour assurer l'obéissance et le succès. On l'a même ac-

Le 19 Déc.

cusé d'avoir gêné les opérations des autres gé- C CXXVII.
néraux, afin de recueillir seul toute la gloire 1787—1790.
de la campagne, et l'on a fait des comparaisons malignes entre son inaction et ses fautes, et l'activité et les succès de Loudon et du prince de Cobourg. L'empereur, qui sentit toute l'amertume de ces censures, rejeta le blâme sur la lenteur ou les retards des Russes. Dans ses lettres à Catherine II, il se plaignit des généraux de cette princesse, qui l'avoient laissé lutter seul contre toutes les forces de l'empire ottoman. Dans l'excès de la douleur qu'il ressentoit de voir toutes ses espérances frustrées, il n'apprécioit pas convenablement la grandeur du danger qui avoit empêché son alliée de concourir à l'exécution du vaste plan de campagne, que les deux cours impériales avoient tracé.

Le roi de Suède avoit conclu un traité de subside avec la Porte-Ottomane, et fait ses préparatifs avec tant de promptitude et de secret, qu'il avoit réuni dans la Finlande une armée de trente-six mille hommes, et que sa flotte avoit paru à la vue de Cronstadt, avant qu'on sût ses intentions. Cette attaque répandit la consternation dans la capitale de l'empire russe, qui étoit hors d'état de se defendre, et les jeunes princes de la famille impériale furent envoyés à Moscow. Catherine II, avec la force d'ame qui lui étoit naturelle, fit tête à l'orage. La flotte de

Cronstadt, commandée par l'amiral Greig, mar-
C.CXXVII. cha contre l'ennemi. Il y eut à la hauteur de l'île
1787—1790. de Hoghland, un combat furieux où la victoire
Le 17 Juill. 1789. demeura indécise. Les Russes, ayant promptement réparé leurs vaisseaux, attaquèrent les Suédois dans la rade de Sweaborg, les repoussèrent sous le canon de la place, et les tinrent bloqués toute la campagne. Gustave III s'étoit mis à la tête de son armée de terre et avoit marché contre Fréderiesham, place frontière de la
Le 3 Août. Russie Finlandaise. Il préparoit l'assaut lorsque ses principaux officiers refusèrent d'aller en avant, et déclarèrent qu'ils ne vouloient point prendre l'offensive, sans le consentement de la nation. Le roi s'adresse à ses soldats, qui, à sa grande surprise, lui expriment les mêmes sentiments, et dont un grand nombre posent les armes. Dans cette conjoncture, les sollicitations de Catherine II portèrent la cour de Danemarck à faire entrer ses troupes en Suede; et Gustave fut rappelé à la défense de ses propres états, par une attaque aussi rapide, aussi soudaine que celle qu'il avoit faite contre la Russie. L'armée de Finlande, qui fut laissée sous le commandement du duc d'Ostrogothie, envoya une députation à l'impératrice, et conclut un armistice, malgré toutes les représentations de son général.

La fortune de Catherine II l'avoit emporté; mais il avoit fallu non-seulement rappeler la

C.CXXVII. 1787–1790.

plus grande partie des troupes qui devoient agir de concert avec les autrichiens, mais arrêter les efforts de l'armée principale. La seule opération de la campagne fut le siége d'Oczakow, place que les Russes prirent d'assaut le 6 décembre. (1)

Le déclin de la santé de l'empereur ne causa aucune interruption dans les grands préparatifs qui se firent pour pousser avec vigueur les opérations militaires; et son éloignement de l'armée concourut infiniment au succès de la campagne suivante. Ce furent les Turcs qui l'ouvrirent. Le grand visir, laissant sur le Bas-Danube un corps chargé d'observer les Russes et les Autrichiens, passa le fleuve à Ruschuk, à la tête d'une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, et s'avança avec rapidité vers Hermanstadt, pour pénétrer dans la Transilvanie, rompre la ligne des Autrichiens, et porter le théâtre de la guerre dans les états héréditaires. Ses progrès furent arrêtés soudain par la mort de sultan Abdoul-Hamid, et l'avénement de sultan Sélim. Rappelé et disgracié par ce nouveau souverain, il fut assassiné comme il se rendoit au lieu de son exil; et sa place fut donnée au pacha de Widdin, qui

Mars 1789.

(1) Vie de Catherine II. — Rapports officiels des Russes et des Suédois. — *Hamburgh Politisches Journal. Passim.*

C.CXXVII. 1787—1790.

n'avoit que de la présomption et de la témérité. Ce changement fit reprendre l'ascendant aux alliés. Au commencement de l'année, le prince de Cobourg partit de Choczim avec dix-huit mille hommes, et fit à Adjud sa jonction avec le célèbre Souwaroff, qui avoit sept mille Russes sous son commandement. Ils battirent, à Foksiani, un corps de Turcs, qui s'étoit avancé de Le 31 Juin. Brachilow pour prévenir leur réunion, et lui enlevèrent son camp, son artillerie et ses bagages. Ils marchèrent incontinent contre le corps d'armée principal aux ordres du grand-visir, qui avoit descendu l'Alt, jusqu'à Rimnick, et rem- Le 22 Sept. portèrent une victoire des plus signalées sur une multitude mal organisée. Tout ce qui ne fut point dispersé fut passé au fil de l'épée. Le camp, l'artillerie, cent drapeaux et étendards, et les bagages, tombèrent en la puissance des vainqueurs.

Les deux souverains récompensèrent, à l'envi l'un de l'autre, les généraux et les troupes qui avoient relevé l'honneur des armes autrichiennes et russes. Pour la victoire de Foksiani, Joseph II conféra au prince de Cobourg la grande croix de l'ordre de Marie-Thérèse, et adressa à Souwaroff une lettre de remerciement, accompagnée d'une boîte enrichie de son chiffre en brillants. Pour la défaite du grand-visir, il éleva le prince de Cobourg au grade de feld-maréchal, et

donna au général russe le titre de comte de
l'Empire. Catherine II fit présent, à chacun des C.XXVII.
deux généraux, d'une épée ornée de lauriers 1787—1790.
artificiels, et portant cette inscription : « Au
» vainqueur du grand-visir. » Souwaroff reçut
de sa souveraine le surnom de Rimnickski, avec
l'ordre de Saint-André. Les officiers et les soldats des deux nations obtinrent aussi des récompenses. Ceux qui s'étoient le plus signalés sur le champ de bataille, furent décorés d'une médaille ayant pour inscription le mot Rimnick. (1)

De son côté, Loudon avoit ouvert la campagne par la prise de Berbir, mais bientôt il Le 9 Juill.
avoit été appelé sur un théâtre plus digne de ses talents et de son esprit d'entreprise. Le commandement du corps d'armée principal, qui, durant un nouvel armistice, s'étoit rétabli de ses fatigues, et s'étoit renforcé considérablement, lui fut confié. Il partit de Semlin, laissa Clerfayt Le 14 Août.
à Méhadia, avec un corps de troupes destiné à couvrir le Bannat, et investit Belgrade. Il en Le 5 Sept.
poussa le siége avec son activité accoutumée. Le 30 septembre, il emporta d'assaut les faubourgs, et compléta la troisième parallèle. Le 6 octobre, le gouverneur fit proposer une trève de quinze jours. « Pas de quinze heures, » répondit brièvement Loudon. Il fit battre en brèche avec

(1) Campagnes de Souwaroff.

plus de force encore qu'auparavant, et au bout
CCXXVII. de trois jours, la garnison, qui se composoit
1787—1790. de sept mille hommes, se rendit prisonnière.

Le 9 Oct. Joseph II, qui étoit attaqué de la maladie dont il mourut, se ranima momentanément à la nouvelle de ce glorieux succès. Il sortit de son lit pour se rendre à l'église de Saint-Etienne, où l'on chanta le *Te Deum*. Il y eut dans la capitale des réjouissances publiques, durant trois jours consécutifs ; et le peuple fit retentir les rues de chants de triomphe, où, par application au nom patronimique du vainqueur, il célébroit, sous le nom allégorique de Gédéon, général des Hébreux, la victoire de Loudon, (1) qui fut nommé généralissime, avec une autorité aussi illimitée que celle qui avoit été conférée au prince Eugène. (2)

La victoire de Rimnick et la prise de Belgrade furent les gages de succès encore plus glorieux. Le célèbre conquérant de l'Egypte, le grand-amiral Hassan-Pacha, que sa confiance en sa propre fortune avoit porté à prendre le commandement de l'armée de terre, fut entièrement défait, par

---

(1) L'empereur détacha, de son habit de gala, son ordre de Marie-Thérèse, dont les diamants étoient estimés 24,000 ducats, et l'envoya à Loudon.
(*Note du traducteur.*)

(2) *Loudon's Leben*, *p.* 289.

Potemkin, à Tobac, dans la Bessarabie. Les vainqueurs s'emparèrent promptement de Bender, d'Akerman, de Kilia-Nova et d'Isatsa, et investirent Ismaïl. En même temps, le prince de Cobourg prit Bucharest; et Hohenlohe, forçant les défilés qui donnent entrée dans la Valachie, se rendit maître de Rimnick et de Crajova. Loudon soumit Semendria et Cladova, et bloqua Orsova, place qui étant située sur une île du Danube, ne pouvoit être assiégée dans les règles. Par ces conquêtes, les alliés eurent en leur pouvoir toute la ligne des forteresses qui défendoient la frontière de Turquie; et les trois grandes armées, qu'auparavant séparoient de longs espaces, s'avancèrent rapidement vers un centre commun, et menacèrent de renverser dans une autre campagne l'empire des Turcs en Europe.

C CXXVII.

1787—1790.

Mais la fermentation des esprits, qui s'augmentoit dans les états héréditaires, le soulèvement des Pays-Bas, et surtout l'interposition des puissances maritimes et de la Prusse, renversèrent les espérances de Joseph II, à l'instant même où elles paroissoient sur le point de se réaliser. Ces puissances, justement alarmées des succès des deux cours impériales, affranchirent la Pologne de la domination de la cour de Saint-Pétersbourg. Elles firent retirer de la Suède les troupes danoises, et posèrent les fon-

dements d'une grande alliance, dont l'objet de-
C.CXXVII. voit être de réduire le pouvoir exorbitant de
1787—1790. l'Autriche et de la Russie. Le roi de Prusse fomenta les mécontentements et les troubles dans la Hongrie et dans les Pays-Bas, et entama une
Janv. 1790. négociation avec la Porte-Ottomane, pour la conclusion d'une alliance offensive, dont l'effet devoit être de faire restituer par les deux cours impériales, non-seulement tout ce qu'elles avoient conquis pendant la guerre dont nous venons de retracer les opérations, mais aussi la Crimée, et ce qu'elles avoient démembré de la Pologne. (1)

La seule puissance que Joseph II auroit pu opposer comme un contrepoids à cette ligue, étoit la France, qui avoit changé de système en sa faveur, et qui même lui avoit fait de grandes largesses. Mais l'esprit républicain, que la guerre d'Amérique avoit propagé dans ce royaume, avoit concouru, avec l'embarras des finances, à faire convoquer les états-généraux; et bientôt la plus complète et la plus surprenante des révolutions s'étoit opérée. (2)

---

(1) *Sir Robert Keith's Dispatches and Papers — Hamburgh Politisches Journal. — Pezzl, ch.* 27, 28. — *Heinrich, vol. VIII, p.* 745. — *Loudon's Leben.* — Campagnes de Souwaroff. — Vie de Catherine II.

(2) L'auteur avoit fait entrer ici, et dans son dernier

Ainsi l'empereur, au lieu de recevoir des secours réels, ainsi que Marie-Thérèse, sa mère, en avoit tirés de la France durant la guerre de sept ans, ou seulement la continuation de la foible assistance que la cour de Versailles lui avoit prêtée à lui-même, vit alors prête à se dissoudre l'alliance sur laquelle il avoit compté, et se ranimer en même temps cette inimitié qui avoit menacé la maison d'Autriche de sa ruine.

C.CXXVII.
1787—1790.

---

chapitre, un précis de la révolution de France jusqu'à la mort de Léopold, précis qu'il a tiré d'ouvrages français, qui sont entre les mains de tous les lecteurs. Comme il ne contient que ce que nous savons tous, que ce dont nous avons été témoins, nous avons cru pouvoir en supprimer ce qui ne concerne point la maison d'Autriche ni l'Empire.

(*Note du traducteur.*)

CHAPITRE CXXVIII.

1787 — 1790.

Constitution des Pays-Bas autrichiens. — Réformes introduites par Joseph II. — Mécontentement général. — Les états de Brabant envoient des députés à Vienne. — Duplicité de Joseph II. — Trautmansdorf est nommé ministre plénipotentiaire, et d'Alton, commandant des troupes dans les Pays-Bas. — Nouveaux efforts que fait l'empereur pour introduire ses réformes. — Révolution des Pays-Bas. — Retraite des troupes autrichiennes. — Etablissement de la confédération belgique.

CXXVIII. Les puissances maritimes, après avoir fait con-
1787—1790. jointement la conquête des Pays-Bas, les avoient remis, par le traité de paix d'Utrecht, à la maison d'Autriche, à condition qu'elle en maintiendroit invariablement les anciennes constitutions, les lois et les coutumes. Charles VI, qui les reçut alors, en fit la promesse; et Marie-Thérèse, à son avénement, contracta un pareil engagement. Il est vrai que, sous son règne, il se fit, du consentement des états, quelques change-

ments dans la forme de la représentation du Brabant, et dans la répartition de l'impôt dans toutes les provinces belgiques. Joseph II, en succédant à l'impératrice-reine, confirma solennellement aussi tous les priviléges des Pays-Bas.

CXXVIII.
1787—1790.

Chacune de ces provinces formoit un état souverain, qui avoit sa constitution propre, et même plusieurs villes et divers cantons en avoient une particulière. Les droits et les priviléges étoient fondés sur la tradition ou sur la prescription, excepté dans le Brabant et le Limbourg, où ils étoient spécifiés dans une chartre connue sous le nom de Joyeuse Entrée. (1) Par cet acte, il étoit interdit au souverain de donner les places à des étrangers; personne ne devoit être traduit en justice hors du pays; et les membres des états devoient avoir toute liberté d'exprimer leur opinion. La chartre étoit terminée par une déclaration semblable à celle qui est renfermée dans le célèbre serment d'André II, roi de Hongrie, et portant que si le souverain cessoit de respecter les priviléges de ses sujets, ils pourroient cesser aussi de lui obéir jusqu'à ce qu'il eût redressé leurs griefs.

---

(1) Cette chartre a été nommée ainsi, parce qu'elle a été promulguée, à l'entrée de Philippe-le-Bon, dans la ville de Bruxelles.

CXXVIII 1787—1790.

lèbre, possédoit de grandes immunités, et nommoit à une infinité de bénéfices, tant dans les Pays-Bas que dans le pays de Liége. D'ailleurs, il falloit y avoir été gradué, pour être pourvu d'un office. Ses membres, qui étoient entièrement dévoués au pape, maintenoient l'ancien système d'enseignement, et condamnoient toutes les innovations admises en d'autres écoles.

En aucun pays de l'Europe, la prospérité publique ne s'annonçoit par des signes moins équivoques que dans les provinces belgiques, preuve certaine que le gouvernement étoit parfaitement adapté au génie et aux mœurs des habitants. La population en étoit de deux millions d'âmes, et le souverain en retiroit un revenu considérable. Quoiqu'elles fussent séparées des autres parties de la monarchie autrichienne, elles étoient le lien qui l'unissoit aux puissances maritimes, et depuis la perte de l'Alsace, elles formoient la plus forte barrière que le chef de la maison d'Autriche pût opposer aux entreprises de la France.

Joseph II, voulant établir dans les Pays-Bas le même système de gouvernement que dans ses autres états héréditaires, y commença ses réformes en supprimant plusieurs couvents, en interdisant les processions, les pélerinages et les confréries, en faisant dépouiller de leurs ornements plusieurs statues ou images, et en proscrivant les offrandes. En 1786, il abrogea les

privilèges de l'université de Louvain, et institua un séminaire-général, où tous les jeunes-gens qui se destinoient à l'état ecclésiastique devoient faire leurs études, et dont il remit la direction à des prêtres étrangers, qu'il affranchit de la surveillance des évêques. Les étudiants se soulevèrent, et il fallut employer la force pour les faire rentrer dans l'ordre. L'archevêque de Malines, qui s'étoit signalé par son opposition, fut mandé à Vienne; et le nonce du pape, qui s'étoit aussi élevé contre les décrets de l'empereur, reçut l'ordre de se retirer sur-le-champ. Joseph II s'attacha ensuite à bouleverser le gouvernement civil. Il supprima le comité permanent des délégués, abolit tous les conseils et toutes les cours de justice, et institua les mêmes tribunaux que dans ses autres états. Il déclara que les Pays-Bas n'étoient qu'une province de la monarchie autrichienne. Il les divisa en neuf cercles ou intendances, (1) à la tête de chacun desquels devoient être un intendant et des commissaires subordonnés, qui, réunis, devoient former un tribunal dépendant d'un conseil suprême, exempt du contrôle des états, et présidé par le ministre impérial. D'autres actes, de

CXXVIII. 1787—1790.

Le 6 Déc. 1786.

Mars 1787.

(1) Les chefs-lieux de ces cercles étoient Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Tournay, Mons, Namur, Luxembourg et Limbourg.

CXXVIII. 1787—1790.

moindre importance, mais aussi arbitraires, aussi contraires à la constitution, accrurent le mécontentement général. Le gardien des Capucins de Bruxelles fut banni pour avoir refusé d'envoyer ses novices à la nouvelle école; et contre un article exprès de la Joyeuse Entrée, un négociant, nommé de Hordt, fut conduit à Vienne, pour y être jugé sur une accusation de péculat. Les grandes abbayes, à mesure qu'elles devinrent vacantes, furent mises en commande; et l'ordre du clergé, qui, dans le Brabant, n'étoit représenté que par des abbés, fut menacé d'être insensiblement exclu des états.

L'anéantissement d'une constitution révérée excita une alarme et une indignation générale dans les Pays-Bas. Ecclésiastiques et laïcs se réunirent pour la sûreté commune. Le Brabant devint le foyer de l'opposition. Les États, usant
Avril. de leur privilége, refusèrent les subsides, jusqu'à ce que les griefs fussent redressés. Ils défendirent aux collecteurs des taxes de reconnoître l'autorité des nouveaux intendants, et présentèrent des remontrances très-vives aux gouverneurs-généraux. Ils supprimèrent le séminaire-général de Louvain, renvoyèrent les professeurs étrangers, invitèrent les autres états à former une confédération générale, et réclamèrent la garantie des puissances étrangères, et particulièrement celle de la France. L'exemple donné

par le Brabant fut suivi par les autres provinces. CXXVIII.
Il y eut des mouvements séditieux en divers
lieux ; le peuple prit la cocarde nationale, et tout 1787—1790.
annonça un soulèvement prochain et général.

Joseph II se rendoit alors à Kherson. Les ministres, qu'il avoit laissés à Vienne, loin d'être autorisés à prendre les précautions convenables, n'avoient pas même été instruits des changements qu'il s'étoit proposé de faire. Les gouverneurs généraux étoient contraires à un système si odieux aux peuples, et différoient d'avis avec le comte de Belgiojoso, le ministre plénipotentiaire, qui mettoit à exécution les plans du souverain. En une telle conjoncture, ils eurent recours à la seule mesure qui pût prévenir une révolte, ils rendirent un décret, qui suspendit l'exécution de tous les édits contraires à la constitution, ils promirent le redressement des griefs, éloignèrent toutes les personnes qui avoient encouru la haine des états, et s'engagèrent à employer leurs bons offices pour obtenir la ratification du souverain.

L'empereur se préparoit à passer le Niéper, Le 28 Mai
lorsqu'il reçut la première nouvelle de ces évé- 1787.
nements. Infatué de ses projets, méprisant le danger, et occupé à faire sa cour à Catherine II, il négligea l'avis et donna l'ordre qu'on ne lui adressât aucune lettre pendant son voyage. Cependant il résolut de prendre des mesures vi-

CXXVIII. 1787—1790.

goureuses, et répondit aux représentations par lesquelles on l'invita à user de clémence et de circonspection : « Le feu de la révolte ne peut » s'éteindre que dans le sang. » Revenu à Pereslaf, il apprit avec étonnement les progrès du soulèvement. Il se sépara promptement de l'impératrice de Russie, et partit pour Vienne, où il arriva au commencement du mois de juillet. Des nouvelles plus fâcheuses encore l'y attendoient. Il fut frappé comme de la foudre lorsqu'on lui dit que les Flamands avoient pris les armes, et arraché aux gouverneurs généraux de nouvelles concessions, que le prince de Kaunitz avoit approuvées, en promettant de les faire confirmer par le souverain. (1)

Joseph II censura durement la conduite de l'archiduchesse et de son époux, ainsi que celle de son ministre, et exprima la résolution inébranlable de faire exécuter ses projets de vive force. Il donna l'ordre à des troupes de marcher vers les Pays-Bas, et appela près de lui les gouver-

(1) *Sir Robert Keith to lord Caermarthen*, (Vienne, le 3 août 1787.) Le prince de Kaunitz fut si mécontent de la conduite violente de Joseph II, et de son refus de ratifier les concessions que ce ministre avoit faites aux peuples des Pays-Bas, qu'il lui offrit sa démission, et que, pendant quelque temps, il ne contresigna point les ordres de l'empereur.

neurs-généraux et le comte de Belgiojoso. En même temps, il enjoignit aux états de faire déposer au pied du trône à Vienne, la liste de leurs griefs et l'apologie de leur conduite. Ils firent partir une députation qui eut audience, le 15 août, et dont le chef adressa à l'empereur un discours rempli de protestations de fidélité, mais courageux et ferme, puis il lut la liste des griefs. Joseph II, qui, tout le temps que dura cette lecture, eut peine à retenir son indignation, fit lire, par le comte de Cobenzl, la réponse suivante, aux députés: « De vaines paro» les ne peuvent faire cesser le déplaisir extrême » que me donne la conduite de mes provinces » belgiques; les faits seuls me démontreront la » sincérité de vos protestations. J'ai chargé le » prince de Kaunitz de vous remettre, par écrit, » certains articles dont l'exécution doit précéder » toute délibération. Il n'y a qu'une obéissance » prompte et entière qui puisse rétablir tout » dans l'ordre convenable, et mettre un terme » à l'interruption du commerce. Tous les jours » je vous donne des preuves que le bonheur de » mes sujets est le seul but de mes actions, et » vous devez être convaincus que je ne songe » aucunement à renverser votre constitution, » puisqu'après tous les attentats que vous avez » commis et après avoir excité toute mon indi» gnation, je vous réitère, malgré toutes les

CXXVIII. 1787—1790.

Le 15 Août 1787.

» forces dont je puis disposer, l'assurance que je » maintiendrai vos libertés. » (1)

Les conditions, annoncées avec cette prétendue générosité, étoient le rétablissement de toutes les innovations, le paiement des subsides, et la révocation de tous les ordres donnés et de toutes les remontrances faites par les états contre les vues du souverain. L'empereur promit que, dans le cas d'une obéissance immédiate, les anciens tribunaux seroient réintégrés, et que les intendances ne seroient point instituées, ni les abbayes dépouillées de leurs priviléges. Il déclara aussi que l'impôt territorial de quarante pour cent, et la conscription militaire, ne seroient point établis dans les Pays-Bas. (2)

Ces promesses, qu'accompagnoient des demandes qui les contredisoient si formellement, n'étoient point de nature à satisfaire les états belgiques, qui témoignèrent la résolution de ne rien accorder tant qu'ils n'auroient pas obtenu

---

(1) Copies du discours que les députés des provinces belgiques ont prononcé à leur première audience, et de la réponse de l'empereur, qui leur a été lue par le vice-chancelier, comte de Cobenzl. *Keith Papers*. *Voyez* aussi la lettre de sir Robert Keith au lord Caermarthen, du 18 août.

(2) Note de sir Robert Keith, contenant le résultat de la députation des provinces belgiques.

l'entier redressement de leurs griefs. Mais tandis qu'ils se préparoient à résister aux troupes CXXVIII.
impériales, il se fit tout à coup un changement 1787—1790.
remarquable dans la conduite de Joseph II. Ne voulant pas, dans le temps où il étoit engagé dans une guerre contre les Turcs, réduire au désespoir les peuples des Pays-Bas, il tenta d'obtenir par artifice, ce qu'il n'avoit pu se procurer par la force. Il montra donc beaucoup de condescendance aux députés, et exprima l'intention Sept. 1787.
d'accéder à la plupart de leurs demandes. Ce moyen produisit son effet. Quoique les états de Brabant aient hésité, et que même il y eut eu à Bruxelles quelques escarmouches entre la milice et les troupes, tout fut accommodé, grace à la prudence du comte de Murray, à qui le gouvernement provisoire étoit remis. Ce ministre publia un édit, qui révoquoit les nouvelles ordonnances, qui remettoit en vigueur l'ancienne constitution, et qui confirmoit la Joyeuse Entrée.

Cette mesure rétablit temporairement la tranquillité. Mais bientôt il fut évident que Joseph II n'avoit fait que suspendre l'exécution de ses projets. L'armée des Pays-Bas fut augmentée peu à peu, et le commandement en fut remis au général d'Alton, homme opiniâtre et dur, qui préféroit la violence à la douceur. Le comte de Murray fut rappelé et remplacé par le comte de Trautmansdorf, qui fut nommé ministre plénipoten-

CXXVIII. 1787—1790.

tiaire par intérim. Trautmansdorf eut ordre de regarder comme nulle la déclaration faite par son prédécesseur, de destituer insensiblement tous les officiers publics, et surtout d'opérer une révolution totale dans le conseil suprême du Brabant. (1) Il lui fut enjoint tout aussi positivement, de commencer ses opérations par le rétablissement du séminaire général de Louvain.

Le 27 Oct. 1787.

Trautmansdorf, à son arrivée à Bruxelles, trouva les esprits dans une grande fermentation. En conséquence, il suspendit durant trois mois l'exécution du décret qui supprimoit l'université de Louvain; et cet acte d'indulgence lui fit acquérir beaucoup de popularité. Les autres demandes préalables furent donc accordées sans peine; les subsides furent votés à l'unanimité des suffrages; et l'on déclara que c'étoit en reconnoissance de la nomination d'un ministre si agréable à la nation.

Joseph II qui avoit un esprit trop ardent, et qui étoit trop absolu pour écouter les conseils de la prudence, désapprouva la suspension, et donna l'ordre positif d'établir le séminaire général, quelles qu'en pussent être les suites. (2) Le minis-

(1) Lettre de l'empereur au comte de Trautmansdorf, (Vienne, le 8 octobre 1787.) Trautmansdorf, Fragments pour servir à l'Histoire des événemens arrivés dans les Pays-Bas, de 1787 à 1789, p. 9.

(2) Trautmansdorf, p. 12.

CXXVIII.

1787—1790.

tre plénipotentiaire ordonna donc au recteur et aux autres membres de l'Université, de se soumettre. Ils interjetèrent appel au conseil de Brabant, que Trautmansdorf requit d'assurer l'obéissance due à la loi. Ce fut vainement qu'on lui fit des représentations; il ne donna que deux heures pour délibérer, et menaça, en cas de refus, d'employer la force et de révoquer toutes les concessions qu'il avoit faites. En même temps d'Alton mit sous les armes un corps de troupes, près de l'hôtel où le conseil étoit assemblé, et commanda qu'on fît des patrouilles pour maintenir l'ordre. Les états dédaignant alors de répondre au ministre, se bornèrent à faire transcrire son message sur leur registre. Une patrouille ayant été insultée, tira sur le peuple. Il s'ensuivit une rixe dans laquelle six personnes furent tuées et plusieurs autres blessées; et d'Alton fit occuper l'hôtel de ville par des troupes. Trautmansdorf appaisa la commotion, en cessant de presser sa demande, et en déclarant que le général avoit employé la force, sans sa participation.

La nouvelle de cet événement étant parvenue à Vienne, l'empereur récompensa l'officier qui avoit commandé de tirer; et il fit l'éloge de d'Alton. Cependant, avec la même duplicité que précédemment, il offrit une amnistie. Les gouverneurs-généraux étant revenus, trouvèrent les Le 27 Mai 1787.

CXXVIII. 1787—1790.

peuples assez tranquilles et persuadés à la fin que Joseph II avoit renoncé à ses projets insensés. Mais peu de jours après la déclaration d'amnistie, l'université de Louvain fut fermée, et le recteur banni. Des troupes, qui tenoient garnison dans la ville, massacrèrent un grand nombre d'habitants, qui déploroient en commun la ruine d'un établissement qui faisoit leur orgueil et étoit leur soutien. Le séminaire général fut rétabli; les colléges de Malines et d'Anvers, qui étoient renommés par l'instruction qu'y puisoient les jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique, furent fermés également, et l'on employa dans ces villes des moyens aussi violents qu'à Louvain.

Bientôt les états des différentes provinces se rassemblèrent, et malgré leur mécontentement, tous, à l'exception de ceux du Hainaut et du Brabant, accordèrent les subsides ordinaires. Les états du Hainaut étoient irrités de la destitution du duc d'Aremberg, leur grand bailli, qui avoit soutenu leurs droits, et qu'on avoit remplacé par le duc d'Arberg, qui n'étoit point de la province. Dans le Brabant, le clergé et la noblesse ne montrèrent point une opposition directe; mais le subside fut refusé par le troisième ordre, que composoient les députés des trois villes d'Anvers, de Louvain et de Bruxelles. Indigné de ce refus, l'empereur menaça de révoquer l'amnistie, d'anéantir tous les priviléges et d'abroger la Joyeuse

CXXVIII.
1787—1790.
Le 31 Janv.

Entrée. Les états du Brabant s'efforcèrent, dans une requête qu'ils lui adressèrent, de le désarmer. Ceux du Hainaut ayant persisté dans leur résolution, leur assemblée fut dissoute de vive force; on arrêta leurs chefs, et la constitution fut anéantie. Persuadé que cet exemple intimideroit les états du Brabant, Joseph II exprima le dessein d'en changer l'organisation, et d'assurer le don d'un subside permanent, en étendant la représentation sur d'autres villes et cantons. Son plénipotentiaire convoqua une assemblée extraordinaire des états, qu'il requit de concourir à une augmentation de représentants du troisième ordre. Il les somma aussi d'enregistrer tous les édits impériaux, qui n'étoient point contraires à la Joyeuse Entrée; et pour arracher le consentement de l'assemblée, on l'environna de troupes. Ce fut vainement. Les députés s'écrièrent: « Nous ne violerons point une constitution que » nous avons juré de maintenir! » En conséquence l'édit fut inscrit de force sur le registre, l'assemblée fut dissoute, et la Joyeuse Entrée abolie. Joseph II crut la lutte terminée, et d'Alton, partageant cette opinion, dit: « le 18 juin » est un jour heureux pour la maison d'Autri» che, puisque c'est à pareil jour que la victoire » de Kollin l'a sauvée, et que l'empereur est » devenu maître des Pays-Bas. » Mais ni le monarque, ni le général ne connoissoient la force

CXXVIII. 1787—1790.

des résolutions que prend un peuple enflammé par l'amour de la liberté. Le nombre des patriotes s'augmenta de jour en jour; et ils brûlèrent de suivre l'exemple des Français et d'élever une nouvelle constitution sur les ruines du gouvernement autrichien.

Juillet 1789.

Trautmansdorf, persuadé que les troubles étoient fomentés par les révolutionnaires de France, par la Prusse, et par quelques membres du gouvernement hollandais, et que les vingt mille hommes de troupes impériales, qui étoient dans les Pays-Bas ne suffiroient pas pour contenir un peuple nombreux, demanda instamment du renfort. Ses craintes furent tournées en ridicule par d'Alton; et Joseph II se contenta de lui envoyer un régiment, « pour encourager, » dit-il, « un » gouvernement timide. » La prévoyance du ministre fut bientot justifiée. A peine un mois se fut il écoulé depuis l'anéantissement de la constitution du Brabant, que le peuple se souleva en divers lieux, remit en liberté les personnes qui avoient été arrêtées, attaqua les militaires, et pilla les maisons des magistrats. Il fallut verser du sang pour rétablir la tranquillité à Tirlemont, à Louvain, à Anvers et à Mons. A Diest, les patriotes, conduits par les moines, chassèrent les troupes impériales et les magistrats.

Juillet.

L'ordre public ayant aussi été troublé à Bruxelles, le ministre voulut en faire désarmer les habitants; mais d'Alton, méprisant

des bourgeois, répondit dédaigneusement : « S'ils » manquent d'armes, je leur en donnerai. »

CXXVIII.

1787—1790.

Un grand nombre de jeunes gens de cette ville ayant tenu des discours séditieux, furent, sans qu'il eût été rendu un jugement contre eux, envoyés à l'armée de Hongrie, pour y servir. Cet acte d'autorité arbitraire porta une foule de citoyens à se retirer en Hollande et dans le pays de Liége. Ils s'y réunirent à ceux à qui les premiers troubles avoient fait prendre la fuite. Ils trouvèrent un chef habile en Vander-Noot, avocat de Bruxelles, à l'instigation de qui le tiers-état avoit refusé le subside. Arrêté et condamné pour crime de haute trahison, il étoit parvenu à se réfugier en Angleterre. N'ayant pu engager le cabinet britannique à prêter des secours à ses compatriotes, il s'étoit rendu à Berlin. Comme le roi de Prusse ne lui fit que des promesses vagues, il alla en Hollande où le gouvernement, suivant l'exemple que Joseph II lui avoit donné, permit à Vander-Noot de résider sous un nom supposé. En 1789, il s'établit à Breda, où il attira l'archevêque de Malines, l'abbé de Tongaloo, Crumpiper, chancelier de Brabant, une grande partie de la noblesse de Bruxelles, presque tous les membres des états, et Van-Eupen, chanoine d'Anvers. Par leurs soins, dix mille émigrants furent enrégimentés et munis d'armes ; et ils établirent à Bréda un comité qui en-

CXXVIII. 1787—1790.

trelint une correspondance avec un autre comité qui se tenoit en secret à Bruxelles.

Au milieu de cette fermentation, l'empereur, joignant d'une manière étrange les moyens de conciliation à la sévérité, publia un décret par lequel il rétablissoit l'université de Louvain dans ses droits et privilèges. Cette conduite versatile ne fit qu'exciter le mépris. Les émigrants tracèrent un plan d'attaque, et Vander-Mersch, qui s'étoit signalé au service de l'Autriche, durant la guerre de sept ans, fut nommé leur commandant. Vander-Noot prit le titre d'agent plénipotentiaire du peuple de Brabant, et répandit un manifeste par lequel il déclara, au nom du clergé, du tiers-état, et d'un grand nombre de membres de l'ordre de la noblesse, qu'ils ne considéroient plus Joseph II, comme leur souverain. L'entrée de l'armée des patriotes, dans le Brabant, suivit la publication de cet acte, que le gouvernement de Bruxelles fit brûler par la main du bourreau. On ferma les portes de cette ville, on garnit de palissades les remparts, on désarma les citoyens, et l'on en fit arrêter plusieurs de la première distinction.

Le 25 Oct. Cependant un corps de patriotes, parti des environs de Bréda, surprit les forts Lillo et Liefkenshoek, sur l'Escaut, fit les garnisons prisonnières, et envoya le vaisseau de garde et l'artillerie à Berg-op-Zoom. Un autre corps

CXXVIII.
1787—1790.

de trois mille hommes, qui étoit sous le commandement de Vander-Mersch, s'avança jusqu'aux portes de Turnhout, et quoique la plupart de ceux qui le composoient ne fussent armés que de fourches, de massues et de bâtons, et qu'il n'eût point de canons, il repoussa le général Schroeder, qui l'attaqua, à la tête d'un corps de quinze cents hommes. Cette victoire, que les prêtres firent passer pour un miracle, accrut le nombre des insurgents et porta le découragement dans l'ame des royalistes. Mais le comte d'Arberg ayant marché contre les patriotes avec sept mille hommes, ils se dispersèrent dans le Brabant Hollandais et dans les environs de Liége.

Tandis que le général de l'empereur se tenoit à Hoogstrate pour observer les mouvements des insurgents, un corps détaché par Vander-Mersch, entra de vive force dans la ville de Gand. Les bourgeois se réunirent à lui avec du canon et des munitions, et la garnison, qui n'étoit que de douze cents hommes, fut repoussée au-delà de l'Escaut et bloquée dans le fort Saint-Pierre. D'Arberg, qui accourut avec trois mille hommes, ne put arrêter le torrent. Bruges et Courtrai se déclarèrent en faveur des révoltés; on jeta des secours dans Gand; le fort Saint-Pierre fut emporté d'assaut; et d'Arberg fut forcé de se retirer de nuit à Bruxelles. En peu de jours toute la Flandre fut soulevée. Les états de la province se Les 13 et 17 Nov. 1789.

CXXVIII. 1787—1790.

réunirent à Gand ; ils publièrent une déclaration d'indépendance, et invitèrent les autres provinces à former une confédération générale. L'archiduchesse et son époux sortirent alors de Bruxelles. D'Alton et Trautmansdorf, dont en ce danger pressant les querelles se réveillèrent, agirent sans concert. Le premier concentra ses forces pour tâcher de conserver du moins la capitale. Trautmansdorf fit relâcher les personnes qui avoient été emprisonnées, il rendit les armes aux citoyens, et publia vingt-deux déclarations, au nom de l'empereur, espérant calmer les esprits, par la suppression du séminaire général d'Anvers, par le rétablissement de la Joyeuse Entrée et par une amnistie.

Les chefs des patriotes mirent habilement ce trouble à profit. Vander-Mersch fit une nouvelle irruption dans le Brabant, s'empara de Diest, s'avança jusqu'à Tirlemont et menaça Louvain. D'Alton marcha contre lui; mais pressé par les Flamands, et ne voulant pas risquer une bataille, qui, s'il l'avoit perdue, ne lui auroit laissé aucun espoir de retraite, il conclut un armistice de dix jours. Il se flattoit de tourner, dans cet intervalle, ses forces contre la Flandre; mais tout retard devenoit fatal. Le 8 décembre les femmes et les enfants de la ville de Bruxelles tentèrent de détruire les retranchements et d'arracher les palissades; le peuple prit la cocarde nationale;

[redacted]

et les rues retentirent des cris, « Vivent les pa- » triotes! vive Vander-Noot! » La désertion se mit dans les troupes, et deux compagnies du régiment de Murray passèrent tout entières du côté des insurgents. Le 11, un officier ayant voulu imprudemment détacher une cocarde du chapeau d'un bourgeois, il y eut une rixe, et les habitants coururent aux armes. Les troupes impériales, qui n'étoient point réunies, furent attaquées par le peuple, et après un combat qui dura la plus grande partie de la nuit, elles se refugièrent dans la ville haute. D'Alton, qui n'avoit plus que cinq mille hommes sous son commandement, et qui se voyoit entouré d'ennemis déclarés ou secrets, se crut trop heureux d'assurer sa retraite par une capitulation. Il sortit de Bruxelles, le 12 au soir, laissant son artillerie et ses munitions entre les mains des insurgents, et prit le chemin de Luxembourg, ravageant tout sur son passage. L'exemple de la capitale fut suivi par les autres villes. Les troupes impériales quittèrent successivement Anvers, Louvain et Malines. Elles se retirèrent dans le Luxembourg, et le général Bender, qui en prit le commandement, se prépara à défendre ce duché qui seul étoit resté fidèle.

Trautmansdorf étant parti avec d'Alton, le gouvernement fut dissous, et bientôt les réfugiés de Bréda entrèrent dans la capitale en triom-

CXXVIII. 1787—1790. phe. Le 26 décembre, les états du Brabant s'attribuèrent le pouvoir souverain, et se déclarèrent indépendants. Les autres états en firent autant, toutes les provinces formèrent une confé-
Le 11 Janv. 1790. dération, qui prit le nom d'États Belgiques-Unis, et le gouvernement général fut remis à un congrès.

Joseph II qui, moralement et physiquement, étoit dans une situation très-pénible, fut profondément affecté à la nouvelle de cette révolution. Il fondit en larmes, et se plaignit amèrement d'avoir été trompé par les rapports qui lui avoient été envoyés de Bruxelles. (1) Ne sachant plus quel parti prendre, il demanda l'avis du prince de Kaunitz que, jusque-là, il avoit à peine daigné consulter sur des choses d'une si grande importance. Ce ministre lui conseilla de prendre les voies de conciliation, et en conséquence, l'empereur fit partir pour Bruxelles, le comte Philippe de Cobenzl, que l'on supposoit jouir de beaucoup de crédit dans les Pays-Bas, et qui fut autorisé à révoquer les derniers édits, et à rendre aux peuples leurs priviléges et leurs droits. Lorsqu'il arriva sur la frontière, les insurgents étoient maîtres de toutes les provinces, à l'exception du Luxembourg, le congrès étoit convoqué pour leur donner une nouvelle cons-

(1) *Sir Robert Keith's Dispatches.*

CXXVIII.

1787—1790.

titution, et les offres du plénipotentiaire furent rejetées avec mépris.

Il ne resta plus alors aucune ressource à Joseph II, pour recouvrer les provinces importantes que l'insurrection lui enlevoit. Ce fut en vain qu'il s'adressa aux états de l'Empire, et qu'il obtint du pape une lettre par laquelle sa sainteté recommandoit aux évêques des Pays-Bas de rentrer dans le devoir. L'empereur, engagé dans la guerre contre les Turcs, et ne recevant aucun secours de la France, ni de la Russie, se vit réduit à solliciter la Prusse, cette implacable ennemie de sa maison, l'Angleterre, qu'il avoit insultée et trahie, et les Provinces-Unies, qu'il avoit méprisées et humiliées. Il n'essuya que des refus. Frédéric-Guillaume, qui méditoit un grand projet pour l'abaissement de la maison d'Autriche, souffloit le feu de la révolte dans les Pays-Bas, fomentoit le mécontentement dans les états héréditaires, et cherchoit à soulever contre Joseph II, les différentes cours de l'Europe. L'Angleterre ne voulut point embrasser une cause à laquelle son allié, le roi de Prusse, étoit contraire; et les Provinces-Unies virent, avec indifférence, sinon avec satisfaction, les revers qui accabloient l'empereur. (1)

(1) Le contenu de ce chapitre est tiré des papiers et

CXXVIII.
1787—1790.

dépêches de sir Robert Keith, et des fragments pour servir à l'histoire des événements arrivés dans les Pays-Bas, de 1787 à 1789, par Trautmansdorf. — *Voyez*, en outre, *Pezzl*, *ch.* 25; *Hamburgh Politisches Journal*. Nous avons aussi consulté des personnes dont l'autorité est irrécusable.

CHAPITRE CXXIX.

1789 — 1790.

Troubles qui agitent les états héréditaires de la maison d'Autriche, et particulièrement la Hongrie. — Dépérissement de la santé de Joseph *II. — Aspect menaçant que prend la Prusse envers l'Autriche. —* Joseph *II rend aux Hongrois les ornements de la royauté. — Maladie, mort et portrait de ce prince.*

La même fermentation que celle qui avoit agité les Pays-Bas avant leur soulèvement, troubloit C. CXXIX. tous les états héréditaires. Les réclamations con- 1789—1790. tre les changements que Joseph II avoit faits, arrivoient de toutes parts; et les principaux membres du gouvernement représentoient avec force au souverain, les difficultés qui se rencontroient dans la levée du nouvel impôt qu'il avoit assis sur les terres. En Hongrie, le mécontentement parvint au degré le plus effrayant, par la rigueur Oct.—Déc. dont on usa dans le recrutement et par les grandes 1789. livraisons de vivres qu'on exigea pour la subsistance de l'armée. Ces actes d'autorité sans exem-

C. CXXIX. 1789—1790.

ple, furent considérés généralement comme tyranniques et contraires à la constitution. Les seigneurs hongrois demandèrent, de ce ton impérieux dont leurs ancêtres avoient donné des lois à leurs souverains, la confirmation de leurs priviléges, la permission de reprendre l'habit national et celle d'employer dans tous les actes publics la langue du pays.

La division, qu'il avoit mise lui-même dans sa famille, concouroit aussi à jeter le trouble dans l'ame de Joseph II. Ce prince avoit conçu une affection particulière pour l'archiduc François, son neveu, (1) qui avoit été élevé sous ses auspices, et il avoit voulu le faire élire roi des Romains. Cette tentative, que rien ne pouvoit justifier, avoit éloigné l'un de l'autre l'empereur et Léopold, qui non-seulement censuroit toute la conduite de son frère, mais qui évitoit avec soin d'avoir aucune sorte de communication avec lui.

Tant de maux réunis accabloient Joseph II, dont la constitution étoit minée par la maladie qui l'a mis au tombeau; et toute l'administration languissoit. Quoique la guerre contre la Prusse parût inévitable, on ne faisoit aucun préparatif: le monarque affligé et malade ne montroit que

(1) *Sir Robert Keith to the Duke of Leeds.* (Le 26 septembre 1789.

douleur et qu'irrésolution. Cependant, le danger devenant toujours plus pressant, Joseph parut se ranimer. (1) Sentant la nécessité de se concilier l'affection de ses sujets, sur le mécontentement desquels la cour de Berlin fondoit principalement ses espérances, il reconnut qu'il n'y avoit qu'un changement total dans les mesures qu'il avoit prises, qui pût raffermir son trône ébranlé. En conséquence, il révoqua plusieurs de ses édits les plus odieux aux peuples; il rétablit les états provinciaux et les exhorta à faire respecter les lois. Joseph II accueillit aussi, avec douceur, les demandes des orgueilleux Hongrois. Leur constitution fut rétablie telle qu'elle étoit à son avénement; il leur promit de se faire couronner l'année suivante, et pour gage de ses intentions, il leur rendit la couronne de Saint-Etienne. Le ravissement qu'ils exprimèrent en la recevant, fit voir combien il étoit absurde de choquer les préjugés d'un peuple si sensible à l'honneur national. Des arcs de triomphe furent élevés sur le passage de cette précieuse relique; on accourut de toutes parts pour en grossir le cortège; arrivée à Bude, elle fut exposée dans la cathédrale, aux regards d'une foule de peuple qui se renouveloit sans cesse; à la nuit, elle

C. CXXIX.
1789—1790.
Fév. 1790.

(1) *Sir Robert Keith to the Duke of Leeds.* (Le 3 février 1790.)

C. CXXIX. 1789—1790. fut transférée dans la chapelle du palais, et gardée par deux officiers, le sabre nu à la main; toute la ville fut illuminée; les rues retentirent de cris de joie et de chants; et de toutes parts on entendit répéter ces mots : « Vivent les libertés » du peuple hongrois. » (1)

Joseph II ne vécut pas assez pour voir les heureux effets de son changement de système. Quoiqu'il fût naturellement robuste, la fatigue de corps et d'esprit qu'il avoit endurée, avoit altéré sa constitution, que la campagne de 1788 avoit ensuite ruinée complétement. Il avoit bravé la chaleur de l'été, et respiré l'air pestilentiel qui s'exhale des marais voisins du Danube, et entre lesquels il s'étoit souvent couché sur la terre nue. Il faisoit à la fois les fonctions de ministre et de général, et partageoit les travaux du simple soldat. A peine prenoit-il cinq heures de repos par jour, et il entretenoit de sa propre main toute la correspondance relative aux affaires de son vaste empire. Au mois de décembre la fièvre l'avoit contraint à se retirer à Vienne. Il fut en danger; mais à force de soins il parut se rétablir. Il étoit encore dans la convalescence, lorsque son application continuelle aux affaires, et la fatale révolution des Pays-Bas, (2) lui cau-

(1) *Schloetzers-Staats. — Anzeigen 14. Band, p.* 134.

(2) Peu de jours avant sa mort, Joseph II dit au

C. CXXIX.

1789—1790.

sèrent une rechute. Ses souffrances de corps et d'esprit furent grandes. Sans cesse il changeoit de place pour y apporter du soulagement; et il finit par y succomber. Avant de mourir, il donna beaucoup de marques de piété et de repentir, et montra tous les sentiments d'un chrétien. Au milieu des maux compliqués qui le tourmentoient, son inquiétude naturelle, qui étoit un des traits principaux de son caractère, fit place à la patience et à la résignation. Se sentant affoiblir rapidement, il assembla ses médecins et les pressa de lui faire connoître son état. Ils lui annoncèrent sa fin prochaine, et il reçut cet arrêt avec la plus grande fermeté. Sur-le-champ il écrivit à Léopold, son frère, pour l'inviter à se rendre à Vienne. Il se soumit ensuite à tout ce que prescrit l'Église, et reçut le viatique et l'ex-

prince de Ligne : « Votre pays m'a tué; Gand pris a » été mon agonie, et Bruxelles abandonné, ma mort. » Quelle avanie pour moi! » (Le prince mourant répéta plusieurs fois ce mot.) « J'en meurs : il faudroit être » de bois pour que cela ne fût pas..... Allez aux Pays- » Bas; faites-les revenir à leur souverain, et si vous ne » le pouvez pas, restez-y; ne me sacrifiez pas vos inté- » rêts, vous avez des enfants. » Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne, publiées par madame la baronne de Staël-Holstein, p. 207.

(*Note du traducteur.*)

C. CXXIX. 1789—1790.

trême onction avec recueillement et une entière soumission aux décrets de la Providence.

Tout le temps que dura sa maladie, et malgré ses extrêmes souffrances, Joseph II, conserva toute l'activité de son esprit, et tint constamment la plume. Après une crise violente, un de ses médecins lui représenta qu'il étoit nécessaire qu'il prît du repos. Le prince mourant lui répondit : « Je suis si accoutumé au travail qu'il me » seroit plus pénible de ne rien faire, surtout » dans un temps où les intérêts de mes sujets » exigent toute mon attention. » Peu d'instants avant d'expirer, il dicta des observations, qu'il envoya au prince de Kaunitz, avec un billet, où il lui exprima son estime et sa reconnoissance. « Je regrette, » lui dit - il, « de ne pouvoir plus » profiter de vos sages conseils. Je vous embrasse et vous recommande, en ce moment de » danger, ma patrie, qui est ce que j'ai toujours » eu de plus cher. » Il fit mettre à l'ordre du jour de l'armée, la déclaration suivante : « Je me » croirois coupable d'ingratitude, si prêt à sor- » tir de cette vie, je ne témoignois mon en- » tière satisfaction de la fidélité, de la bravoure » et de l'obéissance que mon armée a fait paroî- » tre en toute occasion. La gloire et le bien-être » de mes troupes ont toujours été les principaux » objets de mes soins. La dernière campagne » a répondu à mes vœux les plus ardents; et la

» réputation de mon armée s'est répandue dans » toute l'Europe. Elle la soutiendra ; et la certitu- » de que j'en ai, fait ma consolation à mes der- » niers moments. Je n'ai point voulu descendre » dans la tombe sans avoir donné à mes troupes » le témoignage public de mon affection, ni sans » leur avoir exprimé le vœu que je fais, qu'elles » montrent à mon successeur et à l'état, la fi- » délité qu'elles m'ont toujours montrée. (1) » C. CXXIX. 1789—1790.

Dans l'état d'épuisement où ses souffrances l'avoient réduit, la fin de Joseph II fut accélérée par la mort inopinée de sa nièce bien-aimée, l'archiduchesse Elisabeth, princesse de la maison de Wirtemberg, et sœur de la grande-duchesse de Russie. Il l'avoit choisie lui-même pour être l'épouse de son neveu chéri, l'archiduc François. Joseph l'aimoit comme un père, et elle avoit pour lui une tendresse et un respect filial. Cette princesse étoit enceinte, et la vue des maux qu'enduroit l'empereur, la fit accoucher quelque temps avant le terme de sa grossesse ; elle en mourut. A cette triste nouvelle, Joseph demeura quelques instans abîmé dans la douleur ; puis il s'écria : « O Dieu ! que ta volonté soit

(1) *Pezzl Characteristic Josephs II*, p. 269. *

*Joseph dit au brave Loudon : « Je meurs avec la certitude consolante que vous » serez le soutien de mon armée. Donnez-moi votre main : bientôt je ne jouirai plus » du plaisir de la presser dans la mienne. » (Trad.)

faite ! » (1) Au milieu de son agonie, il eut le C. CXXIX. 1789—1790. courage de supporter une entrevue de deux heures avec son neveu. Sur les trois heures du matin, voyant s'approcher la mort, il demanda son confesseur, qui lui récita les prières ordonnées par l'église pour ceux qui sont sur le point de paroître devant Dieu. Le prince mourant les écouta avec le plus grand recueillement (2). Sa vue s'éteignit d'abord ; mais il conserva la connoissance jusqu'à son dernier moment. Entre Le 20 Févr. 1790. cinq et six heures, il expira tranquillement, étant dans la quarante-neuvième année de son

(1) L'archiduchesse accoucha d'une princesse. Joseph II se la fit apporter, la prit dans ses bras défaillants, et l'arrosa de ses larmes. « Chère enfant ! vrai » portrait de ton aimable, de ta vertueuse mère.... » dit-il. « Qu'on l'emporte ; car ma dernière heure s'ap» proche. » Anecdotes et traits caractéristiques de Joseph II, etc., p. 37.

(*Note du traducteur.*)

(2) A quatre heures du matin, l'empereur s'éveilla, après un léger sommeil. Il prit un peu de bouillon, et demanda de nouveau son confesseur, qui s'approcha et lui lut encore des prières. A ces mots : « Nous nous re» posons sur la foi, l'espérance et l'amour, » le prince répéta le mot *foi* très-haut, celui d'*espérance* plus posément, mais bien prononcé, et celui d'*amour* avec la plus grande ferveur. Anecdotes et traits caractéristiques, etc. (*Note du traducteur.*)

âge, et la dixième de son règne. Ses traits n'étoient point décomposés, et l'on auroit cru voir un malade assoupi, quoique ce fût déjà un squelette, tant son épuisement étoit extrême. (1)

Par son testament, Joseph II fit différents legs aux personnes attachées à son service particulier, qu'en outre il recommanda à la bienveillance de son successeur (2). Sur la table de son cabinet, on trouva quelques lettres qu'il avoit écrites le jour précédent, et qui montroient à la fois la sérénité de son esprit et la sensibilité de son ame. L'une de ces lettres, qu'il avoit tracée d'une main tremblante, étoit adressée à quelques dames de la plus haute distinction, dont

---

(1) Ces détails sur la mort de Joseph II, sont tirés des dépêches de sir Robert Keith, et de quelques lettres de la comtesse de Thun. J'ai reçu aussi, à ce sujet, divers renseignements à Vienne.

(2) Le XVI.e article du testament de Joseph II est ainsi conçu : « J'ordonne que le présent écrit, contenant mes dernières volontés, soit rendu public après » ma mort; et je prie ceux à qui, contre mon intention, je n'aurois pas rendu une pleine justice, de me » pardonner, soit comme chrétiens, soit par humanité. » Je les prie de réfléchir qu'un monarque sur son trône, » ainsi que le pauvre dans sa chaumière, est homme, » et que tous deux sont sujets aux mêmes erreurs. » Anecdotes et traits caractéristiques, etc.

(*Note du traducteur.*)

C. CXXIX.
1789—1790.

la société faisoit depuis long-temps ses délices. La voici :

« Aux cinq dames (1) qui ont eu la bonté de » m'admettre dans leur société. »

« Il est temps que je vous dise un éternel » adieu, et que je vous témoigne la reconnois- » sance dont me pénètrent la condescendance » et la douceur que vous m'avez montrées pen- » dant un si grand nombre d'années, dont je » n'ai pas regretté un seul jour passé dans votre » société. L'idée de m'en séparer est le seul acte » de résignation qui coûte à mon cœur. Plein » de confiance dans les bontés de la Provi- » dence, je me soumets entièrement à ses dé- » crets. Conservez ma mémoire, et souvenez- » vous aussi de moi dans vos prières. Mon écri- » ture vous fera juger de l'état où je suis. Adieu, » encore une fois ! » (2)

Nous avons tracé le caractère de Joseph II

---

(1) C'étoit les princesses François et Charles de Lichtenstein, et les comtesses de Clary, de Kinsky et de Kaunitz.

(2) Cette lettre, qui étoit écrite en français, * m'a été communiquée en original par la comtesse de Thun.

* Je regrette infiniment que M. Coxe n'ait pas donné la copie litterale de cette lettre ; car ayant été obligé de traduire sa traduction, je crains, avec raison, de n'avoir pu le faire exactement dans les termes qu'a employés Joseph II. (Trad.)

tel qu'il s'est montré lorsque ce prince est parvenu à la couronne; il nous reste maintenant à décrire sa personne, et à faire connoître les principes qui ont dirigé sa conduite, et les qualités qu'il a déployées dans le cours de son règne.

C. CXXIX.
1789—1790.

Joseph II étoit de taille moyenne, mais bien proportionnée. Il pouvoit supporter la plus grande fatigue, et étoit agile et adroit dans tous les exercices du corps; il avoit les traits fortement prononcés, le nez aquilin, le front élevé, le regard vif et perçant, et enfin une physionomie très-expressive. Ainsi que Rodolphe de Hapsbourg, son illustre ancêtre, il avoit l'air pensif; mais dans la conversation, il s'animoit, et son sourire étoit des plus gracieux. Ses manières étoient aisées, peut-être trop familières, et ses discours étoient insinuants; il avoit de la bonté et de la douceur pour ceux qui étoient attachés à son service personnel; et il les récompensoit généreusement. Il étoit économe et tempérant, et sa manière de vivre étoit presque toujours la même. Quoiqu'il aimât avec passion la société des dames, il ne blessa point la morale en montrant publiquement de l'attachement pour une maîtresse; et il se faisoit gloire de n'avoir jamais permis à aucune femme, quelques charmes ou quelque mérite qu'elle pût avoir, d'influer sur ses décisions, ou de se mêler des affaires d'état. Mais l'heureux mé-

CXXIX.
9—1790.

lange de grandes qualités et de qualités aimables qui se rencontroit en Joseph II, étoit contre-balancé par un caractère inquiet, et un amour désordonné pour les innovations, défauts que, dans la jeunesse même de ce prince, l'impératrice-reine, sa mère, avoit eu beaucoup de peine à contenir, et que rendirent encore plus choquants l'inflexibilité de son ame, et l'esprit despotique qu'il devoit à sa haute naissance et à une éducation trop retirée (1). De plus, il avoit une duplicité habituelle, et se jouoit des engagements les plus solennels, ce qui lui a fait perdre l'amour de ses sujets et la confiance de ses alliés.

---

(1) Marie-Thérèse dit un jour, à un artiste célèbre, « J'apprends à mon fils à aimer les arts qui peuvent » adoucir son âme ; car il a le cœur dur. » Elle ne s'affligeoit pas moins de l'inquiétude naturelle de Joseph et de sa fureur pour les innovations. « Mon fils, » dit-elle à une dame de sa cour, « désire que je fasse » démanteler Vienne. Je suis une vieille femme ; mais » je n'oublie pas que si la capitale, lorsqu'elle fut dé» livrée par Jean Sobieski, n'avoit pu soutenir un blo» cus, les hordes ottomanes auroient ravagé les états » héréditaires, et même parcouru l'Allemagne. Deux » fois j'ai vu Vienne être à l'extrémité de mes états. » Que Joseph agisse comme il voudra quand je ne serai » plus ; mais tant que je vivrai, Vienne ne sera point » démantelé. » *

* Commenter cette note, ce seroit faire injure au lecteur. (*Trad.*)

Un monarque, vraiment homme d'état, consultera toujours, avant d'agir, le génie et les dispositions de ses sujets, et fera servir leurs préjugés, et leur superstition même, au bien général. Joseph II, malheureusement pour ses peuples et pour lui, a méconnu cette règle si simple. Il s'est efforcé de renverser des institutions que le temps avoit consolidées, et d'arracher des opinions que les siècles avoient rendues sacrées. Il a voulu faire en un instant ce qui ne pouvoit être que l'ouvrage d'un grand nombre d'années. Jamais il n'a distingué de ce qui étoit praticable, ce qui paroissoit juste ou spécieux dans la théorie. Il a voulu régler, sur des principes abstraits, les droits des nations et des individus. « Sa tête,» pour se servir des expressions de Frédéric II, qu'il imitoit maladroitement, «étoit un magasin » où les dépêches, les projets, les décrets étoient » entassés confusément. » Il promulguoit ses lois sans avoir levé les obstacles qui pouvoient en contrarier l'exécution, et il les changeoit avec autant de précipitation qu'il les avoit faites. De là le nombre prodigieux d'édits et d'ordonnances qu'il a donnés ou qu'il a rendus, et dont plusieurs étoient si mal conçus, ou si ambigus, que jamais ils n'ont été exécutés. Un courrier chargé d'un ordre étoit presque toujours suivi d'un autre courrier qui en portoit la modification, et toute loi nouvelle étoit ou altérée ou limitée par

C. CXXIX. 1789—1790.

des décrets subséquents. Joseph II réunissoit en lui les deux extrêmes, l'opiniâtreté et l'irrésolution. Téméraire en traçant ses plans, il ne savoit point les exécuter avec vigueur. Enflé de ses talents, et plein de mépris pour ceux des autres, il a déclaré souvent que rien ne pouvoit se faire qu'il ne fût présent; et il examinoit les moindres choses avec un soin si minutieux, qu'il étoit impossible qu'il prêtât une attention suffisante aux objets de plus d'importance.

Des observateurs superficiels ont attribué les actions de Joseph II uniquement au désir ardent que ce prince auroit eu de faire le bonheur de ses sujets. Ses lettres, ses édits et sa conversation, il est vrai, étoient marqués au coin d'une philantropie affectée; mais tout démontre qu'il cachoit le despotisme et l'ambition sous le voile de la bienveillance et de la philosophie.

Avec un pareil caractère et de tels principes, il n'est pas surprenant que le règne de Joseph II ait été constamment agité, ni que tous ses projets de réforme, quelque avantageux qu'en pussent être quelques détails, aient excité une opposition, qui a menacé jusqu'à l'existence de la monarchie autrichienne. Dans le fait, ce prince a témoigné lui-même contre l'inconséquence et l'impossibilité d'exécuter ses plans, lorsque sur la fin de ses jours il a dit : « Je voudrois qu'on » inscrivît sur ma tombe : Ci-gît un souverain

» dont les intentions étoient pures, mais qui a C. CXXIX.
» eu le malheur de voir échouer tous ses pro- 1789—1790.
» jets. »

Joseph II s'est engagé deux fois dans les liens du mariage. Sa première femme, Elisabeth-Marie, fille de don Philippe, duc de Parme, étoit une princesse douée d'une grande beauté et de beaucoup de talents. Elle avoit hérité du caractère mélancolique de Philippe V, son aïeul; et ni les plaisirs de la cour, ni les soins assidus d'un tendre époux, ne pouvoient détourner l'idée de la mort, que son imagination troublée lui présentoit sans cesse. Elle est morte de la petite vé- Nov. 1763.
role, dans la fleur de l'âge, et laissant une fille qui ne lui a survécu que sept ans. Joseph II fut long-temps inconsolable, et conserva toute sa vie la mémoire de cette épouse adorée. Il en portoit constamment le portrait; il se plaisoit sans cesse à parler d'elle, et célébroit, avec un plaisir toujours nouveau, les charmes et toutes les perfections de cette princesse.

Marie-Josephe, princesse de Bavière, et fille de l'empereur Charles VII, fut la seconde femme de Joseph II, qui l'épousa en 1765. Ce ne fut que pour se rendre aux sollicitations de ses parens, et dans l'espoir d'hériter des biens allodiaux du frère de la princesse, qu'il contracta ce mariage. Marie-Josephe, qui manquoit d'esprit et de grâce, ne se concilia jamais l'affection

de son époux, et il la traita avec beaucoup de
C CXXIX. froideur. Une éruption scorbutique, dont elle
1789—1790. fut affligée, changea cette indifférence en dégoût. Joseph, qui ne cherchoit point à cacher son aversion, mettoit sans cesse en parallèle sa première et sa seconde femme. L'infortunée princesse, qui l'aimoit avec ardeur, étoit profondément affligée de ses mépris. Comme elle avoit un caractère timide, et qu'elle sentoit sa propre infériorité, elle pâlissoit, elle trembloit chaque fois qu'elle paroissoit en présence de son époux. La mort rompit, avant la fin de la
Mai 1767. deuxième année, cette union mal assortie, et la jeune impératrice périt de la même maladie que celle qui l'avoit précédée.

Joseph II étant mort sans laisser de postérité, a eu pour successeur Léopold II, son frère. (1)

---

(1) Les dépêches et papiers de sir Robert Keith nous ont fourni une grande quantité de matériaux pour composer l'Histoire du règne de Joseph II. Les auteurs, dont nous avons consulté les ouvrages imprimés, sont Caraccioli, Vie de Joseph II. — *Pezzl*, *Characteristic Josephs II*, — *Heinrich*, *vol. VIII*, — *De Luca*, *vol. II*, art. Joseph II, — et Frédéric II, Œuvres posthumes. Quant à la liste des pièces officielles et des ouvrages périodiques que nous avons aussi examinés, elle seroit trop longue pour l'insérer ici.

LÉOPOLD II.

CHAPITRE CXXX.

1790.

AVÈNEMENT de LÉOPOLD II. — Conduite prudente que tient ce prince. — Il entame des négociations avec la Prusse et la Grande-Bretagne. — Convention de Reichenbach. — Trève conclue avec les Turcs. — Paix de Szistove. — Déclin du crédit du prince de Kaunitz. — LÉOPOLD II est élu et couronné empereur d'Allemagne.

LÉOPOLD II étoit dans la quarante-troisième année de son âge lorsqu'il monta sur le trône chancelant que la mort de Joseph II venoit de rendre vacant. La monarchie autrichienne étoit ébranlée jusqu'en ses fondements. Les provinces Belgiques, qui s'étoient érigées en république indépendante, sembloient perdues à jamais pour elle. La Bohême et la Basse-Autriche avoient fait, contre l'impôt assis nouvellement sur les terres, des représentations, que devoit suivre la liste de leurs nombreux griefs. Dans la Hongrie,

Ch. CXXX. 1790. la fermentation s'étoit élevée jusqu'à la révolte, malgré le rétablissement des priviléges, accordé par le feu empereur. Les mécontens soutenoient que Joseph II ayant par sa conduite despotique violé les lois fondamentales du royaume, et ne s'étant point fait couronner, la loi de succession au trône étoit abrogée, qu'en conséquence, Léopold n'y avoit aucun droit héréditaire, et que la nation étoit rentrée dans la prérogative d'élire le monarque. Pleins de confiance en leurs propres forces, ils anticipoient l'exercice de ce privilège si cher, et disoient : « La Hongrie peut se passer d'un prince au- » trichien pour roi. » (1)

L'aspect que présentoit l'Europe n'étoit pas plus flatteur pour la maison d'Autriche. La Grande-Bretagne avoit, pour servir de contre-poids à l'union de cette maison avec la France, conclu avec la Prusse une alliance qui mettoit à sa disposition les forces de la première puissance militaire de l'Allemagne. Elle avoit fait cesser l'influence que la cour de Versailles avoit eue dans les Provinces-Unies, et se préparoit à rendre ses intérêts, tant sous le rapport du commerce que sous celui de la politique, indépendants de l'Autriche et de la Russie, et à reprendre son ancien ascendant sur le continent.

(1) Mémoires du baron de Trenck.

Par ses soins, la Suède n'avoit plus rien à redouter de la part du Danemarck, et le cabinet britannique se proposoit aussi de forcer les deux cours impériales à restituer les conquêtes qu'elles avoient faites sur la Porte-Ottomane. Il avoit aidé la Pologne à s'affranchir du joug que lui avoit imposé la cour de Saint-Pétersbourg, et à rendre la couronne héréditaire, comme l'unique moyen de faire recouvrer à ce royaume dégradé son ancien éclat. Il travailloit à ouvrir de nouveaux canaux pour le transport des munitions navales, et autres choses de première nécessité, que l'Angleterre avoit jusqu'alors tirées exclusivement de la Russie. En secondant le roi de Prusse dans les efforts qu'il faisoit pour obtenir de la Pologne, au moyen d'un dédommagement, la cession de Dantzick et de Thorn, la cour de Londres espéroit engager l'une et l'autre puissance à soutenir les intérêts du commerce anglais, et surtout gratifier l'ambition d'un prince qui avoit concouru à lui rendre la considération dont elle jouissoit alors.

L'habitude, l'intérêt, et ses sentiments personnels rendoient Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, ennemi de la maison d'Autriche. En conséquence, il employoit tous ses efforts pour obtenir en Allemagne l'ascendant que Frédéric II avoit si long-temps et si habilement conservé. Outre les engagements qu'il avoit pris avec

les puissances maritimes, il étoit, ainsi que nous
Ch. CXXX. venons de le dire, entré en négociation avec la
1790. Pologne, à laquelle il offroit de grands avantages de commerce, et faisoit la promesse de l'aider à recouvrer la Galicie. Il conclut aussi
Le 29 Janv. avec la Porte-Ottomane un traité d'alliance,
1790. dont l'objet étoit de faire restituer toutes les provinces qui venoient d'être enlevées à cette puissance, et de se procurer son appui pour arracher la Galicie à l'Autriche. Frédéric-Guillaume fomentoit les troubles dans toutes les parties des états autrichiens. Ses officiers secondoient les insurgents des Pays-Bas; il permettoit à un comité de Hongrois mécontents de se tenir à Berlin, et il étoit prêt à s'engager dans une guerre contre la maison d'Autriche, s'il ne pouvoit parvenir autrement à réaliser les projets qu'il avoit conçus pour l'agrandissement de ses états.

Léopold n'avoit, pour l'aider à repousser les attaques de cette ligue puissante, d'autre allié que la Russie, que la guerre qu'elle soutenoit contre la Turquie occupoit trop, pour qu'elle pût prêter à ce prince des secours réels. La révolution de France avoit rompu les nœuds de l'amitié que le traité de Versailles avoit formés. Le parti dominant, non-seulement prenoit intérêt à la cause des provinces Belgiques, mais désiroit de réunir à la France un pays si riche, et travailloit à faire renaître, dans le sein du

peuple Français, cette haine qui avoit si long-temps divisé les maisons d'Autriche et de Bourbon. Ch. CXXX. 1790.

Telle étoit la situation difficile où se trouvoit Léopold II; et ni son caractère, ni ses talents, ne sembloient propres à l'en tirer. Il étoit appelé, du gouvernement d'un état secondaire et paisible, où la promulgation de quelques lois, de quelques réglements, avoit fait son occupation la plus importante, à régner sur un empire épuisé, dépouillé de ses provinces les plus riches, agité par des troubles intestins, et engagé dans une guerre au-dehors. A la vérité, on avoit célébré la sagesse de l'administration de ce prince, et il avoit fait plusieurs changements très-avantageux aux intérêts de son duché. Il avoit renfermé en de justes bornes la féodalité, avoit introduit une réforme salutaire dans les cours de justice, et rectifié les lois pénales; il avoit encouragé l'agriculture, supprimé les priviléges onéreux dont jouissoit la ville de Florence, et fait participer tous ses sujets, sans distinction, aux avantages du commerce; mais en plusieurs occasions, il avoit montré, tant sous le rapport des affaires ecclésiastiques, que sous celui des affaires civiles, cet esprit d'innovation, ce despotisme, cette passion pour les détails, cette fureur de multiplier les lois, qui avoient été si funestes à Joseph II; et, par l'en-

tretien d'un grand nombre d'espions, il avoit
Ch. CXXX. témoigné une curiosité indigne d'une âme éle-
1790. vée, et surtout d'un grand prince.

En cet état de choses, divers sentiments partageoient les habitants de la capitale. Quelques-uns craignoient que Léopold ne suivît un système de politique italienne. Les premiers ordres de l'Etat redoutoient l'esprit de réforme que ce prince avoit signalé en Toscane; mais le plus grand nombre des citoyens se reposoient sur ses sentiments pacifiques, sur son amour de la justice et de l'ordre, sur sa sollicitude pour le bonheur de ses sujets, et sur l'improbation qu'il avoit donnée aux innovations faites par Joseph II. Tous étoient affligés de son absence; tous sentoient qu'il n'y avoit point de temps à perdre pour détourner le danger d'une rupture avec la Prusse, avec la Pologne et avec les puissances maritimes, ou pour prendre les mesures les plus vigoureuses pour résister à leurs efforts réunis. (1)

La sagesse et la douceur de Léopold dissipèrent promptement toutes les alarmes. Sur son chemin de Florence à Vienne, ce prince reçut, de la manière la plus affable, les députés des provinces qui avoient fait des représentations con-

(1) *Sir Robert Keith's Dispatches.* (Mars et avril 1790.)

tre le nouvel impôt territorial et contre les réglements promulgués sous le dernier règne. Il se montra parfaitement instruit de tout ce qui les concernoit; il leur déclara qu'il considéroit les états provinciaux comme les colonnes de la monarchie, et qu'il vouloit leur rendre tous leurs priviléges, et se concerter avec eux pour accorder ensemble les intérêts de ses peuples et les siens (1). A son arrivée à Vienne, il remit en vigueur l'étiquette qui existoit du temps de Marie-Thérèse, et rétablit les audiences réglées que Joseph II avoit abolies. D'après de si heureux commencements, on espéra que le nouveau règne seroit distingué par la douceur et la bienfaisance, par l'amour de la vérité, par la distribution d'une justice impartiale, comme le dernier l'avoit été par des attaques non méritées, par d'absurdes théories, par une fureur d'innovation, et par un despotisme odieux.

Ch. CXXX. 1790.

Le 12 Mars 1790.

Faire cesser les mécontentements qui agitoient les états héréditaires, recouvrer les Pays-Bas, conclure promptement une paix honorable avec la Sublime-Porte, réconcilier l'Autriche avec la Prusse, et obtenir la couronne impériale, tels étoient les objets importants qui devoient attirer toute l'attention de Léopold.

---

(1) *Sir Robert Keith to the Duke of Leeds.* (Vienne, le 17 mars 1790.)

Ch. CXXX. 1790.

A peine ce prince fut-il arrivé à Vienne, qu ouvrit, avec Frédéric-Guillaume une corre pondance directe, par laquelle il offrit de fai la paix avec la Porte-Ottomane, en remettai tout sur le pied où le traité de Passarowitz l' voit mis. En même temps, pour résister à ur attaque soudaine de la part de la Prusse, il f passer, dans la Bohême et dans la Moravie, u grand nombre de troupes, dont il donna le con mandement à Loudon; mais pour éviter jusqu l'apparence d'une aggression, il ordonna à « général de n'établir ses postes qu'à une distan« considérable des possessions prussiennes.

Frédéric-Guillaume, par la réponse qu'il f à Léopold, proposa, pour base d'une pacific: tion générale, l'état des choses, tel qu'il éto avant la guerre, ou des échanges et des con pensations qu'il indiqua. Il avoit en vue d'a« quérir Dantzick et Thorn, en obligeant la ma son d'Autriche à restituer à la Pologne une pa tie considérable de la Galicie, pour laquelle el auroit reçu, en dédommagement, les provinc« qui avoient été cédées à Charles VI par la pai de Passarowitz. Le roi de Prusse, pour obten le consentement de Léopold, promettoit de n point contrarier les efforts que ce prince pou roit faire pour recouvrer les Pays-Bas, et de h donner son suffrage à la diète, qui devoit s tenir pour l'élection à l'empire. En même temp

Frédéric-Guillaume jeta en avant la menace de faire cause commune avec la Sublime-Porte, en vertu de l'alliance qui venoit d'être conclue entre elle et lui. On proposa ensuite, de part et d'autre, quelques modifications, et l'Angleterre suggéra l'idée d'une trève avec la Turquie. Mais Léopold, qui désiroit de pousser ses avantages avant que les troupes prussiennes fussent prêtes à entrer en campagne, ne voulut point d'armistice, et redoubla d'efforts pour continuer les hostilités. Loudon étant allé se mettre à la tête de l'armée d'observation rassemblée près des confins des états prussiens, le prince de Cobourg eut le commandement de l'armée du Danube. Après un long blocus, la garnison d'Orsova, qui fut effrayée par un tremblement de terre, abandonna la place, et les Autrichiens mirent promptement le siége devant Widdin et Giurgevo. Les menaces de Frédéric-Guillaume les empêchèrent de continuer celui de Widdin, et ils furent attaqués à Giurgevo par les Turcs, qui, après un combat furieux, forcèrent les lignes. Ce fut la dernière action de la guerre, les mouvements qui se faisoient du côté de la Prusse, ayant bientôt amené la conclusion d'un armistice.

Des renforts avoient été envoyés sans interruption dans la Bohême et dans la Moravie. De son côté, Frédéric-Guillaume, après avoir dé-

taché des troupes vers la Pologne, avoit conduit dans la Silésie une armée considérable, et fixé son quartier-général entre Franckenstein et Reichenbach. Tandis que les deux armées s'approchoient l'une de l'autre, il s'ouvrit, dans cette dernière ville, un congrès que formèrent les plénipotentiaires autrichien, prussien, anglais et hollandais. Le roi de Prusse parut déterminé à ne point renoncer à l'acquisition de Dantzick et de Thorn; et Léopold montra la résolution de ne point abandonner, pour ce qu'il appeloit un pays stérile, la fertile Galicie et les mines de Williscа. Pendant la discussion, ce prince ouvrit adroitement une négociatiou séparée avec l'Angleterre, de qui dépendoit la décision définitive de ce point important. Le cabinet britannique et le peuple anglais conservoient toujours une grande prédilection pour l'Autriche. Comme ils ne vouloient point en réduire la puissance, ils n'approuvoient point un projet dont l'exécution l'auroit forcée à restituer la Galicie, et ils étoient également disposés à prévenir le démembrement de l'empire Ottoman. La cour de Londres s'efforça donc de faire conclure une paix séparée entre Léopold et le Grand-Seigneur, à condition que toutes les conquêtes seroient rendues, et elle se flatta de forcer ensuite la Russie à conclure un pareil accommodement. Elle ne désiroit pas moins de voir

Ch. CXXX.
1790.

les Pays-Bas rentrer sous la domination de la maison d'Autriche, au moyen du rétablissement de l'ancienne constitution, dont la Grande-Bretagne, la Prusse et les Provinces-Unies se seroient rendues garantes, et de renouveler le traité de la Barrière.

Ch. CXXX.

1790.

Léopold, instruit de ces sentiments, en tira parti avec une grande habileté. Il déclara qu'il étoit prêt à souscrire aux conditions proposées par le roi d'Angleterre, et qu'il se contenteroit d'y ajouter, pour que le Danube et l'Unna séparassent entièrement ses possessions de celles des Turcs, la demande du territoire du Vieil-Orsova, et celle d'un district de même étendue, sur les confins de la Croatie. Il témoigna aussi le dessein de rendre aux Pays-Bas leur ancienne constitution, et de remettre en vigueur le traité de la Barrière; mais il insinua adroitement qu'une guerre malheureuse le forceroit d'abandonner à la France une partie de ces provinces, pour qu'elle l'aidât à recouvrer le reste. (1) Léopold parvint de la sorte à tirer des puissances maritimes une déclaration publique, portant qu'elles ne concourroient au rétablissement de la paix avec la Porte-Ottomane qu'en prenant pour base l'état de possession avant la guerre, et

(1) *Sir Robert Keith to the Duke of Leeds.* (Vienne, le 11 mai 1790.)

Ch. CXXX 1790.

qu'elles ne se croiroient point obligées de s'engager dans les hostilités que pourroit entraîner l'obstination du roi de Prusse à exiger la cession de Dantzick et de Thorn, et la restitution de la Galicie.

Frédéric-Guillaume, se voyant menacé de perdre l'appui des puissances maritimes, craignant aussi que les Turcs ne fussent indignés de la proposition qu'il avoit faite de démembrer leur empire, et sachant que les Polonais ne renonceroient point, sans un équivalent convenable, à Dantzick et à Thorn, ces deux boulevards de leur pays, revint à des sentiments plus pacifiques. Sa décision fut accélérée par la menace adroite que fit Léopold d'acheter, au prix de ses conquêtes, la paix avec la Porte, afin d'être en état de diriger toutes ses forces contre la Prusse. La discussion fut terminée promptement, et l'on signa, à Reichenbach, une convention par laquelle Léopold prit l'engagement
Le 5 Août 1790. de conclure une trève avec les Turcs, d'entamer, par la médiation des puissances maritimes, des négociations de paix, dont la base seroit l'état de possession avant la guerre, et de donner un équivalent à la Prusse, si la Porte-Ottomane lui faisoit à lui-même quelque cession. Il promit aussi de ne prêter aucun secours à la Russie, si les efforts qu'on se proposoit de faire po[illegible] clure la paix entre elle et la Turquie étoi[illegible]

succès, et il consentit à rendre aux Pays-Bas leur ancienne constitution, sous la garantie des trois puissances alliées. Ch. CXXX. 1790.

Après la signature de la convention, les armées respectives s'éloignèrent des frontières, et il fut conclu, par l'entremise de la Prusse, à Giurgevo, un armistice de neuf mois, entre l'Autriche et la Porte, dont les plénipotentiaires se réunirent à ceux des puissances médiatrices, à Szistove. Tout alloit être réglé, lorsqu'une contestation, relative à la cession du Vieil-Orsova et du territoire situé sur l'Unna, cession que Frédéric-Guillaume considéroit comme contraire à la convention, et pour laquelle il demandoit un équivalent, arrêta la négociation. Léopold persista dans sa demande, et ses plénipotentiaires, suspendant les conférences, se retirèrent à Bucharest. Le 19 Sept. Le 30 Déc. 1790. Juin 1791.

Durant les opérations du congrès, les alliés s'étoient préparés à prescrire aussi les conditions de la paix à la Russie. Le roi de Prusse avoit envoyé des troupes en Pologne, et pris possession de Dantzick et de Thorn. De son côté, l'Angleterre avoit fait des armements maritimes pour la Baltique et la mer Noire. Les alliés s'efforcèrent d'arracher à Léopold la promesse de se réunir à eux, si leur médiation étoit vain[illegible] prince connoissoit trop bien le prix de son [illegible] avec [illegible]ssie pour délaisser cette

Ch. CXXX.
1790.

puissance, et encore moins pour l'attaquer. I n'avoit même conclu, que du consentement d l'impératrice, la convention de Reichenbach et il rejeta, avec noblesse, la proposition d tourner ses armes contre cette princesse. Jamai il n'avoit entièrement renoncé au dessein de l secourir, et ses ministres déclarèrent que, quoi que leur souverain se fût engagé à ne point lu prêter de secours pour agir offensivement contre les Turcs, il ne se croiroit point lié, à cet égard, par la convention de Reichenbach, qu ne devoit concerner que la Porte-Ottomane Cependant Léopold, voyant que l'Angleterr blâmoit cette déclaration, la désavoua, et promit de garder la neutralité. (1)

Le 14 Août 1790.

Catherine II ne fut pas plutôt informée de la convention qui avoit été conclue à Reichenbach, que pour mieux soutenir l'attaque dont elle étoit menacée, elle pressa la conclusion de la paix avec la Suède. Elle redoubla d'efforts, et ses généraux battirent les Turcs en plusieur rencontres. Toutefois elle auroit été réduite à renoncer à ses conquêtes, si les alliés avoient toujours montré de la vigueur et de l'accord M. Pitt, qui, depuis plusieurs années, tenoit le timon des affaires, n'ayant pu engager la natio anglaise à entrer pour des intérêts qui ne la con-

(1) Communication faite à l'auteur par feu M. Ewart

cernoient pas immédiatement, en guerre contre la Russie, il fallut cesser les armements, renoncer aux engagements qu'on avoit pris envers la Prusse, et recourir à la foible ressource des négociations. Cette sorte de défection porta un coup funeste au crédit que le cabinet britannique avoit obtenu dans le cabinet prussien. Frédéric-Guillaume indigné se récria contre la politique incertaine du gouvernement anglais, et travailla à se tirer d'embarras, en se rapprochant des puissances auxquelles il avoit prétendu faire la loi. Il s'établit donc, entre les cours de Vienne et de Berlin, une correspondance particulière. Les conférences de Szistove furent reprises, et la conduite principale de la négociation fut remise à M. de Luchesini, qui se réunit même au plénipotentiaire autrichien, pour demander la cession qui avoit été sur le point d'occasionner une rupture. Le roi de Prusse se désista de la demande d'un équivalent, et consentit à ce qu'il ne fût point fait mention de la convention de Reichenbach. La négociation, qui avoit d'abord marché si lentement, fut bientôt conduite à sa fin. En conséquence, le mémorable traité de Szistove, qui rétablit la bonne intelligence entre l'Autriche et la Prusse, fut signé le 4 août 1791. Par ce traité, Léopold renonça à toutes ses conquêtes, ne gardant que Choczim et son territoire, à titre de dépôt, jusqu'à la conclusion de

Ch. CXXX. 1790.

la paix entre la Russie et la Porte-Ottomane; et il promit de ne prêter à la première de ces puissances aucun secours pour combattre contre les Turcs. Par une convention qui, pour sauver l'honneur de la Prusse, fut conclue séparément, la Porte céda à l'Autriche le Vieil-Orsova et son territoire, à condition qu'on n'y éleveroit aucune fortification, ainsi qu'un petit district de la Croatie, district qui s'étend le long de la rive gauche de l'Unna. (1)

La paix de Szistove a été l'époque d'un grand changement dans le ministère de la Prusse et dans celui de l'Autriche.

Le comte de Hertzberg qui, pendant une administration de quarante ans, s'étoit montré constamment contraire aux intérêts de la cour de Vienne, avoit été indigné lorsqu'il avoit vu que la Prusse ne retireroit aucun fruit des dépenses énormes qu'elle avoit faites pour réduire la puissance de la maison d'Autriche. Il avoit refusé même de signer la convention de Reichenbach, jusqu'à ce que son souverain lui en eût donné l'ordre positif. Il fut encore plus affligé de la tournure que prirent ensuite les affaires, et il fut sur le point de persuader à Frédéric-Guillaume de recourir aux armes sans le secours d'aucun allié, plutôt que de souffrir qu'on

(1) Recueil de Hertzberg, tom. III, p. 92.

Ch. CXXX.

1790.

portât la plus légère atteinte à cette convention. Ayant été traversé par les étrangers et les illuminés, qui avoient acquis de l'influence dans les conseils de la Prusse, et n'étant point d'accord avec le monarque lui-même, Hertzberg donna sa démission, laissant la cause de l'Autriche triompher presque sans aucune opposition. (1)

Léopold n'étoit pas moins contrarié par son premier ministre, que Frédéric-Guillaume ne l'étoit par le sien. C'étoit contre l'avis du prince de Kaunitz qu'il avoit souscrit aux conditions humiliantes, que les puissances maritimes lui avoient prescrites. Le ministre avoit, autant qu'il lui avoit été possible, retardé les communications nécessaires, où il les avoit faites d'une manière propre à offenser les cours dont Léopold sollicitoit la médiation et l'amitié. Kaunitz ayant blâmé les réformes que Joseph II avoit introduites, et le système que ce prince avoit suivi pour les affaires étrangères, avoit été extrêmement négligé sous le règne de ce prince. Cependant l'empereur, peu de temps avant sa mort, s'étoit réconcilié avec lui; et Leopold, à son arrivée à Vienne, lui avoit fait une visite en personne, et lui avoit donné

(1) Pièces et Mémoires de la convention de Reichenbach, Hertzberg, Recueil, tom. II. — Ségur, Histoire de Frédéric-Guillaume II, tom. II, ch. 2.

Ch. CXXX. 1790. toutes sortes de marques de considération. Mais il reconnut promptement que l'âge (1) avoit altéré les facultés intellectuelles du ministre, et qu'un homme qui se possédoit aussi peu qu'il le faisoit, n'étoit point propre à conduire les négociations. (2) Cependant, ne voulant pas le mortifier, il lui laissa la correspondance officielle; mais en même temps il eut soin, en ce qui concernoit l'Angleterre, de retirer des mains de l'ambassadeur britannique les notes et mémoires, pour en adoucir les expressions, et rendre ainsi plus amicales, les communications des deux cours. (3)

Le rétablissement de la bonne intelligence avec la Prusse fut suivi de l'élection de Léopold, qui fut élu empereur, à l'unanimité des suffrages, le 30 septembre. Ce prince fit son entrée

(1) Le prince de Kaunitz étoit alors (en 1790) âgé de quatre-vingts ans.

(2) C'étoit par cette raison que Léopold avoit ouvert une correspondance directe avec le roi de Prusse.

(3) Léopold dit à Bischoffswerder, agent de confiance de Frédéric-Guillaume : « J'ai mon Hertzberg, et le » roi de Prusse a son Kaunitz; il faut les écarter l'un » et l'autre. * »

Le prince de Kaunitz conserva, mais avec peu d'autorité, l'office de chancelier jusqu'à sa mort, qui arriva en 1794.

* Mot rapporté par feu M. Ewart.

solennelle à Francfort le 4 octobre; et le 9, il fut couronné par l'électeur de Mayence. Sa capitulation ne différa de celle de ses prédécesseurs, qu'en ce qu'on y ajouta une clause portant qu'il réclameroit, près du nouveau gouvernement français, le maintien des droits que les traités garantissoient aux princes allemands qui avoient des possessions dans l'Alsace, dans la Lorraine et dans la Franche-Comté.

Ch. CXXX.

1790.

CHAPITRE CXXXI.

1790 — 1791.

Léopold II fait cesser les mécontentements qui agitoient les états héréditaires. — Affaires de Hongrie. — Procédés violents et demandes de la diète de ce royaume. — Prudence et fermeté de Léopold. — Ce prince est couronné roi de Hongrie. — Il se concilie la confiance de la nation hongroise.

C. CXXXI. 1790—1791. Léopold II fut à peine arrivé à Vienne, qu'il s'empressa de se rendre aux vœux de ses sujets, en abolissant le nouvel impôt territorial qui leur étoit si odieux, et en rétablissant celui qui existoit précédemment. Mai. Il supprima aussi le séminaire général qui avoit été institué par Joseph II, et rendit les revenus qui avoient été affectés à l'entretien des écoles épiscopales; mais il accompagna de réformes salutaires cette restitution, et améliora l'organisation des écoles allemandes, et la manière d'enseigner les sciences abstraites. La police et l'administration cessèrent d'être arbitraires. La forme de gouvernement qui sub-

sistoit du temps de Marie-Thérèse fut rétablie partout avec quelques modifications salutaires. Les changements qui furent faits au Code criminel méritent aussi les plus grands éloges. Les entraves que, pour prévenir l'entrée des productions étrangères, la fausse politique de Joseph II avoit mises au commerce, (1) lui furent ôtées. Quant à l'édit de tolérance, il fut maintenu et même étendu, et les réglements qui avoient été faits en faveur des Juifs furent perfectionnés.

Léopold, par ces mesures modérées et sages, se concilia les cœurs de ses sujets, et bientôt il rétablit la tranquillité dans toutes les parties de ses vastes états, excepté la Hongrie.

Les Hongrois, plus jaloux de leur liberté et plus attachés à leurs coutumes et à leurs lois qu'aucun autre peuple soumis à la maison d'Autriche, ne considéroient que comme arrachées par la force les concessions que Joseph II leur avoit faites, et ils ne furent point gagnés par la douceur qui signala le commencement du règne de Léopold, ni par la promesse que leur fit ce prince de leur rendre tous leurs priviléges. Excités par la Prusse, et se flattant d'être secondés par la

(1) Ce prince avoit même interdit l'entrée du poisson salé, ce qui, dans un pays catholique, étoit un grand inconvénient.

C. CXXXI.
1790—1791.

Porte-Ottomane, ils voulurent faire revivre des droits surannés, et arracher de nouvelles concessions. On tint dans les diètes provinciales les discours les plus violents, et il parut qu'une grande partie de la nation avoit adopté, avec le style, les sentiments et les principes des démagogues français. On demanda que la défense du royaume ne fût confiée qu'à des troupes nationales, que le roi fît, une partie de l'année, sa résidence à Bude, et que deux députés de la nation fussent présents à toutes les négociations de paix. On proposa même d'inviter la Prusse à garantir la constitution et les priviléges de la Hongrie. Léopold, sans paroître s'occuper de ces vaines déclamations, convoqua, pour la cérémonie de son couronnement, une diète générale, ce qui étoit d'autant plus remarquable, qu'il ne s'en étoit point tenu depuis le couronnement de Marie-Thérèse, il y avoit environ cinquante ans. La plupart des seigneurs, fiers d'avoir forcé Joseph II à révoquer ses édits de réforme, et persuadés que leurs secours étoient nécessaires pour continuer la guerre contre la Prusse et la Porte-Ottomane, accoururent à l'assemblée, et rédigèrent un nouveau serment, qui auroit réduit les rois de Hongrie au même état de nullité et d'humiliation que les rois de Pologne.

La modération et la fermeté de Léopold le

firent triompher des factions et de la licence. Quoique entouré de dangers, ce prince refusa de rien changer au serment que Marie-Thérèse avoit prêté à son couronnement. Dans cette conjoncture critique, il eut l'adresse et le bonheur de gagner les Illyriens. Ce peuple, qui étoit composé de trois millions d'ames, et considéré comme étranger par les orgueilleux Hongrois, professe la religion grecque, et est établi dans le Bannat et aux environs. Ses instantes sollicitations pour être représenté dans la diète de Hongrie ayant été rejetées plusieurs fois avec mépris, il mit ses demandes au pied du trône, et Léopold l'autorisa à tenir une diète à Temesvar. Cette faveur lui en procura l'appui, ce qui encouragea le parti qui demeuroit fidèle à ce prince en Hongrie.

C. CXXXI.

1790—1791.

Cependant les mécontents persistoient toujours dans leur opposition, qui même parvint à un tel point que les états envoyèrent des députés au congrès de Reichenbach réclamer le privilége d'assister aux conférences. Ils vouloient aussi que, dans toutes les négociations où l'on traiteroit de la paix, des délégués nommés par eux, et investis de pouvoirs aussi étendus que ceux des ministres du souverain, les représentassent. Ils n'exigeoient pas moins impérieusement la révocation de divers priviléges qu'on avoit accordés à ceux qui ne professoient point la reli-

gion catholique. Le mécontentement se répa
même parmi les troupes hongroises. Plusie
régiments demandèrent qu'on fît serment à
nation, et un grand nombre d'officiers décla
rent à la diète qu'ils se proposoient d'y envo
des représentants. Toutes ces demandes fur
contenues dans le nouveau projet de serme
qui fut présenté officiellement à Léopold
Vienne. Le monarque répondit à ces propo
tions d'une manière conforme à sa dignité. Il
rejeta pas positivement les demandes que
états faisoient d'adjoindre leurs plénipotentiai
aux siens; mais il en restreignit le droit, au
d'une négociation avec la Porte-Ottoma
comme cela étoit prescrit par les lois du royaum
Quant aux autres prétentions, il refusa posi
vement de les approuver. Il fit, dans un resc
que par son ordre le comte de Palfy, chancel
de Hongrie, remit à la diète, cette déclaratio
« Je maintiendrai, dans toute son intégrit
» comme mon aïeul et ma mère l'ont main
» nue, et telle qu'elle est garantie par la pr
» matique-sanction, la constitution du royaum
» dans l'espoir que les états s'y conformer
» aussi. Par cette constitution, la puissance
» gislative m'est remise, conjointement avec
» diète; mais je suis seul chargé de la puissan
» exécutive et du pouvoir judiciaire, ainsi q
» de la distribution des emplois et des grac

» Je m'en tiendrai à la pragmatique-sanction. » Jamais je ne permettrai qu'on mette en question le droit de succession, qui m'appartient » à moi et à mes héritiers. Jamais je n'acquiescerai à la moindre innovation dans l'exercice » de la puissance exécutive, et ne consentirai » à la moindre violation des priviléges accordés aux non-catholiques. »

La signature de la convention de Reichenbach enleva aux mécontents l'espoir de tirer des secours de la Prusse et de la Turquie, et Léopold fit cantonner soixante mille hommes aux environs de Bude. Les officiers qui avoient envoyé la déclaration à la diète furent obligés de passer en d'autres régiments, et remplacés par des Allemands. Vainement les États, pour ébranler la résolution de Léopold, proposèrent-ils quelques modifications aux demandes qu'ils avoient faites, ce prince ne voulut recevoir la couronne qu'aux mêmes conditions que Charles VI et Marie-Thérèse, et il désigna la ville de Presbourg, au lieu de celle de Bude, pour y faire la cérémonie de son couronnement. Tous les ornements royaux ayant été envoyés dans la première de ces villes, les États s'y assemblèrent le 3 novembre, et le roi, accompagné de cinq de ses fils, y fit son entrée solennelle le 10. Sa présence contint ses ennemis, et encouragea ceux qui lui étoient fidèles. La diète choisit pour

TABLEAU

preuve de son désir de se concilier l'amour de la nation hongroise. Se levant de dessus son siége, il annonça qu'il consentoit à ce qu'on promulguât une loi qui obligeât ses successeurs au trône de Hongrie à ne pas différer de plus de six mois, après leur avénement, la cérémonie de leur couronnement. Cette déclaration inopinée, qui délivroit les Hongrois de la crainte que, pour éviter le serment accoutumé et violer leurs priviléges, un autre souverain ne voulût suivre l'exemple que Joseph II avoit donné, excita un enthousiasme général, et ce fut à qui montreroit le plus de reconnoissance et de dévouement. La diète porta le don ordinaire de cent mille florins à deux cent vingt-cinq mille. Voulant se disculper d'avoir réduit le monarque à signer la convention humiliante de Reichenbach, elle lui offrit toutes les ressources du pays pour obtenir une paix honorable avec la Turquie. « Que les espérances de votre auguste » maison se raniment, » dit le primat à Léopold; » que vos amis se réjouissent et que vos ennemis » tremblent! Le peuple hongrois ne fait qu'un » avec son roi, et le roi ne fait qu'un avec son » peuple! » (1)

C. CXXXI.
1790—1791.

Léopold étant retourné à Vienne, la diète tint

(1) *Cronungs Angeleghoiten in Ungarn, Gotting. Hist. Mag. B.* 8, *St.* 3.

C CXXXI.
1790—1791.

ses séances sous la présidence du palatin. Avant son départ, le monarque avoit soumis à l'assemblée quatorze propositions, et un rescrit concernant les affaires de religion. Les propositions furent reçues de la manière la plus favorable ; les Catholiques firent des représentations contre l'édit de tolérance. Mais Léopold parvint aussi à triompher de leur opposition. Quelque désir qu'il eût de modérer la féodalité, il craignit d'irriter des seigneurs orgueilleux. Il allégea quelques fardeaux qui pesoient sur les serfs; mais il ne lui fut pas possible de faire accorder aux paysans le droit de posséder des terres.(1)

Avant la clôture de l'assemblée, Léopold révoqua plusieurs réglements de finance qui déplaisoient extrêmement. Il rendit au comte de Palfy l'office de chancelier qu'il lui avoit enlevé, et même il le nomma ministre des conférences. Il flatta encore plus la nation hongroise, en choisissant, pour son plénipotentiaire au congrès de Szistove, le prince d'Esterhazy, magnat de la première distinction. En retour, les États consentirent à un recrutement de six mille hommes, et firent quelques modifications relatives à l'état militaire. Léopold retourna

Le 13 Mars 1791.

(1) *Hamburgh Politisches Journal, vol. I, p.* 224—426.

C. CXXXI.

1790—1791.

aire en personne la clôture de la diète. Par sa rudence, par son esprit de conciliation, et par es changements judicieux qu'il fit, et qui contrastèrent d'une manière si frappante avec les éformes arbitraires et précipitées de Joseph II, se concilia les cœurs des Hongrois; et pendant le reste de son règne, qui, à la vérité, a été rès-court, la Hongrie a joui d'une paix et l'une félicité que rien n'a troublée. (1)

(1) Nous avons, pour composer ce chapitre, consulté entre autres ouvrages, *Cronungs and Reichstags Anlegheiten in Ungarn*, avec la capitulation de Léopold, et les autres articles relatifs à la Hongrie, dans le *Gottingisches Historisches Magazin*, 1790, ainsi que le *Hamburgh Politisches Journal*, et principalement les Dépêches de sir Robert Keith.

'Ursel, le comte de la Marck, et Walchiers, che banquier de Bruxelles. Le premier de ces artis soutenoit le congrès comme l'instrument e son pouvoir, et le second demandoit la con- ocation d'une assemblée nationale, à l'instar e celle de France. Tous deux, en cet état es choses, recherchèrent l'appui des puissan- es étrangères. Vander-Noot s'adressa à l'Angle- ;rre et aux Provinces-Unies, et leur offrit, .condition qu'elles reconnoîtroient la républi- ue Belgique, de renouveler les traités de com- nerce et d'alliance, qui avoient été conclus en- re la maison d'Autriche et les puissances mariti- nes, au sujet des Pays-Bas. Le roi de Prusse ne se nontra pas éloigné d'accepter les propositions qui lui furent aussi faites; mais la Grande-Bre- agne et les Provinces-Unies rejetèrent celles qui leur furent adressées; et offrant au congrès le concourir au rétablissement de l'ancienne constitution, elles le pressèrent de rentrer sous l'obéissance du souverain légitime. De leur côté, es démocrates eurent recours aux chefs du parti populaire en France, et en reçurent les promesses de secours les plus positives. C.CXXXII. 1790—1791.

Les troupes avoient, par acclamation, nommé Vander-Mersch généralissime. Le congrès, n'ayant pas voulu ratifier cette nomination, elles embrassèrent le parti démocratique. En conséquence, elles arrêtèrent, comme venus pour Le 3 Avril.

C.CXXXII. 1790—1791.

mettre le trouble parmi elles, six députés que l'assemblée avoit chargés d'aller destituer Van-der-Mersch. Le congrès, pour faire respecter son autorité, donna l'ordre à six mille hommes, commandés par Schonfield, officier prussien, de marcher contre elles. Le généralissime fit des préparatifs de défense; mais ses troupes ne furent pas plutôt sorties de Namur, que les habitants retinrent son artillerie et ses munitions. L'armée en même temps ayant refusé de combattre des concitoyens, Vander-Mersch fut arrêté et conduit à la citadelle d'Anvers. Cet emprisonnement d'un général qui avoit tant concouru au succès de la révolution, causa beaucoup de mécontentement, surtout dans la province de Flandre, où il étoit né. Ces divisions facilitèrent aux troupes autrichiennes qui étoient dans le Luxembourg, et dont le nombre n'étoit pas de plus de douze mille hommes, les moyens, non-seulement de se maintenir contre les insurgents, mais de recouvrer Limbourg à l'aide des habitants des campagnes, qui demeuroient fidèles à leur souverain.

Léopold s'étoit engagé, par le sixième article de la convention de Reichenbach, à publier une amnistie générale, et à rétablir, sous la garantie des puissances maritimes et de l'empire, l'ancienne constitution des Pays-Bas. Il avoit promis, en outre, de n'employer la force que dans

D.

E.

se mettroit en marche à l'instant même où expireroit la suspension d'armes. Les plénipotentiaires réclamèrent vainement l'exécution de la convention de Reichenbach, et celle de la promesse que l'empereur avoit faite de n'employer la force que lorsque tout espoir de conciliation seroit détruit. Leurs représentations furent rejetées avec hauteur. Ils invitèrent ensuite les insurgents à se soumettre; mais ils ne furent pas plus heureux près des Belges, qu'ils ne l'avoient été près du ministre impérial.

Le terme fatal expira donc sans que la soumission fût faite. Le congrès, pour dernier effort, élut, par acclamation, grand-duc héréditaire des provinces Belgiques, à condition que cette dignité ne seroit jamais possédée par le chef de la maison d'Autriche, ni par un prince qui ne résideroit point dans le pays, l'archiduc Charles, troisième fils de l'empereur. (1) Cette offre chimérique ayant été rejetée par le comte de Mercy, et improuvée par les trois autres plénipotentiaires, les troupes impériales, commandées par le général Bender, passèrent la Meuse, entrèrent dans Namur aux acclamations du peuple, se saisirent de l'artillerie, repoussèrent les troupes belgiques, et parurent, le 30 novembre,

(1) Déclaration des états-généraux, à dix heures du soir, le 21 novembre 1790.

C.CXXXII. sous les murs de Bruxelles. Bender so
1790—1791. congrès de se soumettre, et il ne lui dor
vingt-quatre heures pour se détermin
membres du gouvernement et le peup
couragés par l'arrivée de sept mille pa
sous le commandement du général K
voulurent faire résistance; mais Vande
Van-Eupen et d'autres chefs du parti,
la fuite, et Kœhler se retira dans la I
Le 3 décembre, les Autrichiens entrère
la ville, où la plupart des citoyens les r
comme des libérateurs. Des détachem
rent envoyés à Tirlemont, à Malines, à I
et à Anvers; et avant la fin de l'année, to
provinces Belgiques furent remises sou
mination de la maison d'Autriche.

Le refus de prolonger l'armistice et le
la médiation des trois puissances alliée
tèrent l'indignation la plus vive, surtou
lin et à La Haye. Le grand-pensionnaire
qu'il remettroit sa commission, et parti
champ. Le roi de Prusse ordonna au c
Keller de porter des plaintes d'une telle v
de ce qui avoit été arrêté à Reichenbach
clamer le rétablissement de l'ancienne c
tion, et d'exhorter les Belges à ne conc
cun accommodement qu'avec le con
sous la garantie des puissances médiatr
déric-Guillaume [illegible] à l'emp

représentations, dans une lettre qu'il écrivit de sa propre main. Cette contestation auroit pu engager l'Europe dans une guerre, si le cabinet britannique n'avoit été guidé par des sentiments plus modérés. Il joignit ses représentations à celles de la Prusse et des Provinces-Unies, et envoya le lord Elgin à Vienne, inviter Léopold à prendre des moyens plus conciliants. Les conférences ayant été reprises le 8 décembre, le comte de Mercy consentit, non sans beaucoup de peine, à retirer sa déclaration, et à conclure la convention de La Haye. Il fut stipulé que l'empereur recevroit, dans la forme accoutumée, l'hommage des provinces Belgiques, et qu'il en confirmeroit les constitutions diverses, les priviléges et les coutumes, de la même manière que Charles VI et Marie-Thérèse les avoient confirmés à leur inauguration. Il fut arrêté qu'il seroit publié une amnistie, dont peu de personnes seroient exceptées. On devoit révoquer tous les édits relatifs à l'université de Louvain et au séminaire général, rétablir les abbayes qui avoient droit de représentation aux États, et appliquer à des œuvres pies les revenus de celles qui demeureroient supprimées; la conscription militaire ou les enrôlements forcés étoient interdits; aucune taxe ne pouvoit être établie que du consentement des États; et enfin tout devoit être remis sur le même pied qu'avant les trou-

C.CXXXII.
1790—1791.

G.

C.CXXXII.

1790—1791.

actes et pièces que les diverses puissances ont rendus publiques. Nous avons consulté aussi les nombreux ouvrages périodiques, tant nationaux qu'étrangers, et plusieurs écrits qu'a fait mettre au jour la révolution des Pays-Bas.

CHAPITRE CXXXIII.

1790 — 1792.

CONTESTATIONS relatives aux droits féodaux des princes allemands, qui avoient des possessions en France. — Projets conçus par LÉOPOLD *II pour délivrer Louis XVI. — Fuite de Varennes. — Lettre circulaire que* LÉOPOLD *adresse à diverses puissances de l'Europe. — Ce prince fait de vaines tentatives près de l'Angleterre. — Relations de* LÉOPOLD *avec la Prusse. — Entrevue de Pilnitz. — Efforts qui se font pour entraîner la France dans une guerre contre l'Autriche. — Suite de la contestation au sujet des droits féodaux possédés par des princes allemands, et plaintes relatives aux rassemblements des émigrants ou émigrés. — Réponse de* LÉOPOLD *à une sommation de la France. — Mort, portrait et postérité de ce prince.*

XXXIII.
)o—1792.

LE rétablissement de la bonne intelligence avec la Prusse, l'armistice conclu avec la Porte-Ottomane, la soumission des Pays-Bas, et le retour de la tranquillité dans ses autres états, permirent à Léopold de porter son attention vers les affaires de France, et de s'efforcer de déli-

CXXVIII.

1790—1792.

vrer une sœur infortunée, et un roi en butte à toutes sortes d'outrages. Sa qualité de chef de l'Empire lui imposoit en outre l'obligation de faire des réclamations près du gouvernement français.

L'Assemblée Nationale avoit enveloppé, dans la suppression des droits féodaux et des dîmes, ceux que des princes d'Allemagne (1) possédoient dans l'Alsace, dans la Franche-Comté, dans la Lorraine, et dans les autres provinces qui avoient été cédées à Louis XIV. Ces princes avoient adressé sur-le-champ des représentations au gouvernement français. Quoiqu'elles eussent été appuyées par le roi, l'assemblée s'étoit contentée d'offrir une légère indemnité en propriétés nationales, pour les droits qui avoient été supprimés en Alsace, passant avec dédain sous silence ceux qu'on réclamoit en d'autres provinces. En conséquence, les princes lésés avoient renouvelé leurs plaintes près de la diète de l'Empire, et fait insérer dans la capitulation de Léopold, un article qui l'obligeoit à

(1) Les princes les plus lésés étoient les électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne, l'ordre teutonique, les évêques de Strasbourg, de Spire et de Bâle, les ducs de Deux-Ponts et de Wirtemberg, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le margrave de Bade, les princes de Nassau, et les comtes de Linange et de Loewenstein.

XIII. —1792. 4 Déc. 90.

soutenir leurs droits. Le nouvel empereur en demanda le rétablissement par une lettre amicale qu'il écrivit à Louis XVI. Ce prince, soumis à l'influence du parti dominant, répondit avec hauteur, qu'il étoit surpris que des propriétaires de fiefs en France, s'adressassent à l'empereur dans une affaire qui ne concernoit point l'Empire. Il pressa Léopold de leur retirer son appui, et d'engager les réclamants à accepter la compensation qui leur étoit offerte par la France. En même temps l'Assemblée-Nationale, pour prouver qu'elle étoit déterminée à soutenir son refus, décréta une augmentation de troupes considérable. Les princes allemands s'adressèrent une seconde fois à la diète, qui, nonobstant les représentations pacifiques de l'empereur, ordonna qu'il seroit fait de nouvelles réclamations. Pendant la discussion, la prise de possession du comtat d'Avignon, qui, malgré sa dépendance du Saint-Siége, conservoit une relation nominale avec l'Empire, accrut l'indignation générale. Dans cet état des choses, et vu la situation déplorable où la famille royale étoit réduite, on s'étonna de l'indifférence que montroit l'empereur; mais ce prince étoit guidé par des motifs louables, quoique peut-être aussi par une circonspection trop grande. Il savoit que Louis XVI, craignant d'engager une guerre civile, rejetoit avec horreur tout moyen violent, et que ce

monarque se seroit fait un scrupule de recourir à l'intervention d'une puissance étrangère ; il savoit qu'on accusoit la reine d'être à la tête d'un comité autrichien, pour opérer la contre-révolution ; il craignoit d'exposer cette princesse à la vengeance d'une nation en fureur ; et il n'ignoroit pas qu'on ne négligeoit rien pour faire revivre la haine contre la maison d'Autriche. Ces motifs et la défiance que lui inspiroit encore la Prusse, le firent résister à toutes les sollicitations des princes français, et aux représentations des puissances qui déploroient le sort du roi, et craignoient la propagation de la doctrine professée par les partisans de la révolution. En conséquence, il n'eut pas plutôt recouvré les Pays-Bas, que pour éviter tout prétexte de rupture, il fit éloigner ses troupes des frontières de France, qu'il réduisit son armée, et qu'il travailla à calmer la fermentation que la conduite de l'Assemblée Nationale avoit excitée dans la diète germanique.

Cependant Léopold étoit loin d'avoir l'indifférence qu'on lui reprochoit. Il sonda les diverses puissances qu'intéressoient le plus les affaires de France, et chercha à former une sorte de confédération qui pût contenir le parti républicain. L'Angleterre, à laquelle il s'adressa d'abord, et avec instance, frustra son attente, le cabinet britannique ayant persisté à garder la

CXXXIII
1790—1792.

neutralité; mais les rois d'Espagne et de Sardaigne, les cantons helvétiques, et à la fin le roi de Prusse, lui promirent leur coopération. Il attendoit avec la plus vive inquiétude la suite des événements; et il paroît que de très-bonne heure il approuva un plan concerté par le comte de Montmorin, pour la délivrance de l'infortuné Louis XVI et de sa famille. Ce plan consistoit à réunir toutes les puissances de l'Europe, pour faire contre la France une attaque simulée, qui fournît au roi un prétexte pour prendre le commandement de l'armée, et recouvrer l'amour et la confiance des peuples, en se montrant le restaurateur de la paix au-dedans et au-dehors.

Mai 1791.

Ce projet chimérique ayant été abandonné après l'approbation formelle que Louis XVI donna aux principaux articles de la constitution, on en conçut un autre à Mantoue, de concert avec le comte d'Artois et le comte Alphonse de Durfort, que le roi avoit envoyé à Léopold, qui faisoit un voyage en Italie. Il fut arrêté que trente-cinq mille hommes de troupes autrichiennes marcheroient vers les frontières de la Flandre et du Hainaut, et quinze mille hommes de troupes des cercles vers l'Alsace, que quinze mille Suisses menaceroient le Lyonnais et la Franche-Comté, et que quinze mille Sardes et vingt mille Espagnols s'assembleroient, les premiers sur les confins du Dauphiné, et les autres

dans la Catalogne. On auroit joint à ces troupes les régiments qui étoient demeurés fidèles, les volontaires, sur la loyauté desquels on auroit pu compter, et tous les royalistes des provinces. Une déclaration des rois d'Espagne et de Naples, de l'infant duc de Parme, et de tous ceux des princes du sang royal de France, qui étoient en liberté, devoit appuyer le manifeste des puissances confédérées. L'empereur s'engagea à conduire la négociation avec le roi de Prusse, et annonça l'accession du roi d'Angleterre comme électeur de Hanovre. Instruit du désir extrême que le roi et la reine avoient de se soustraire aux indignités auxquelles ils étoient exposés à toute heure, Léopold les exhorta à ne point tenter de s'échapper, mais à faire, au contraire, tous leurs efforts pour acquérir de la popularité, afin que le peuple, effrayé à l'approche des armées étrangères, ne vît son salut que dans la médiation du roi et dans la soumission. L'empereur, en remettant le projet au comte de Durfort, lui adressa ces mots : « Vous direz à mon » frère et à ma sœur que nous allons nous mê» ler de leurs affaires, et que ce ne sera pas par » des paroles, mais par des effets. » (1)

(1) Ce projet a paru si chimérique, qu'on en a mis en doute l'authenticité; mais elle est prouvée par M. Bertrand de Molleville, qui déclare que le plan

CXXXIII. Le roi et la reine rejetèrent ce projet, qui n'étoit pas moins chimérique que le premier; et
1790—1792. malgré les instances de l'empereur, ils s'échappèrent de Paris. Ayant été arrêtés à Varennes, ils furent ramenés comme des criminels. On menaça Louis XVI de lui faire son procès et de le déposer, et le trône parut être sur le point de s'écrouler.

Le 6 Juillet 1791. Le péril imminent où la famille royale étoit exposée, fit renoncer l'empereur à temporiser; et le 6 juillet 1791, il publia sa célèbre lettre circulaire, datée de Padoue, par laquelle il invita les autres puissances de l'Europe à demander à la France la liberté du roi et de la famille royale, à exiger qu'on eût pour eux le respect que tous les sujets doivent à leurs souverains, et à déclarer qu'ils se réuniroient pour venger toute tentative qui seroit faite contre la dignité et la sûreté personnelle de Louis XVI et de sa famille; qu'ils ne reconnoîtroient comme lois constitutionnelles établies légalement, que celles que le

---

existe encore en original émargé de la main de l'empereur, que lui-même en a une copie faite sur celle qui a été envoyée au roi, par Léopold II, et que la fidélité lui en a été attestée, verbalement et par écrit, par les personnes qui ont vu l'original. *Voyez* l'Histoire de la Révolution, par M. Bertrand de Molleville, tom. V, notes, p. 369.

CXXXIII.

1790—1792.

roi auroit consenties librement, et que si l'on ne satisfaisoit pas à leurs demandes, ils useroient de tous les moyens qui étoient entre leurs mains, pour mettre un terme à une scandaleuse usurpation de pouvoir, qui portoit le caractère d'une révolte ouverte, et dont l'exemple compromettoit la sûreté de leurs propres gouvernements. Léopold adressa cette lettre circulaire au roi d'Angleterre, et y joignit une lettre particulière, où il lui proposa de se réunir aux rois d'Espagne, de Prusse et de Naples, ainsi qu'à l'impératrice de Russie, pour concerter des mesures au moyen desquelles on pût rendre la liberté au roi de France et à sa famille, et mettre un terme aux dangereux excès de la révolution française.

La résolution que Léopold avoit prise fut fortifiée par le roi de Prusse, qui étoit également intéressé à s'opposer à un fanatisme qui menaçoit de renverser tous les trônes. Après un peu d'hésitation, résultat nécessaire de l'importance et de la difficulté de l'entreprise, ainsi que de la rivalité qui divisoit, depuis un siècle, les maisons d'Autriche et de Brandebourg, il s'établit une correspondance intime entre les deux souverains; et le 25 juillet, les articles préliminaires d'une alliance défensive furent arrêtés. Il fut stipulé que les deux cours se concerteroient au sujet des affaires de France, et que l'empereur inviteroit les autres puissances de l'Europe

XXXIII.
90—1792.

à se réunir à elles. Pour tracer le plan de conduite qu'on devoit tenir, Léopold et Frédéric-Guillaume convinrent d'avoir une entrevue à Pilnitz, château qui est situé à quelque distance de Dresde, et qui appartient à l'électeur de Saxe. (1) Mais dans le peu de temps qui s'écoula entre cet arrangement et l'entrevue, il se fit, en conséquence du refus positif de la Grande-Bretagne, qui ne voulut point se départir d'une stricte neutralité, un grand changement dans les sentiments de Léopold. La répugnance qu'il avoit à s'engager en des hostilités, s'accrut par les représentations de ses ministres, et particulièrement par celles du maréchal Lascy, qui jugeoit que la guerre entraîneroit la perte immédiate des Pays-Bas. Enfin, les instances du roi, son beau-frère, achevèrent de le déterminer à ne rien entreprendre, si toutefois il n'étoit pas encore entièrement décidé.

Le 27 Août 1791.

Cependant l'entrevue eut lieu ; et le roi de Prusse invita le marquis de Bouillé à tracer un plan d'attaque. Tandis qn'on discutoit, le comte d'Artois, qui se flattoit d'engager les deux monarques à ne point différer les hostilités, arriva tout à coup, accompagné de M. de Calonne. Les représentations du prince français enflammè-

(1) Aujourd'hui roi. (*Trad.*)

rent aisément l'imagination de Frédéric-Guillaume; mais rien ne put vaincre la répugnance de Léopold, et ce ne fut qu'à force d'importunités qu'on parvint à lui faire signer la déclaration suivante.

« Leurs majestés l'empereur et le roi de Prusse, » ayant entendu les désirs et les représentations de » Monsieur, frère du roi de France, et de S. A. le » comte d'Artois, déclarent conjointement qu'el» les regardent la situation où se trouve actuelle» ment le roi de France, comme un objet d'un inté» rêt commun à tous les souverains de l'Europe. » Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer » d'être reconnu par les puissances dont les se» cours sont réclamés, et qu'en conséquence, » elles ne refuseront pas d'employer, conjoin» tement avec leursdites majestés, les moyens » les plus efficaces, relativement à leurs forces, » pour mettre le roi de France en état d'affer» mir, dans la plus parfaite liberté, les bases » d'un gouvernement monarchique, également » convenable aux droits des souverains et au » bien-être de la nation française. Alors, et » dans ce cas, leursdites majestés l'empereur et » le roi de Prusse sont résolues à agir prompte» ment, d'un mutuel accord, avec les forces » nécessaires, pour obtenir le but proposé en » commun. En attendant, elles donneront à » leurs troupes les ordres convenables pour

et de Russes, tandis que les Autrichiens et les Prussiens pénétreroient en France par les Pays-Bas.

La circonspection de Léopold ne fit qu'accroître le danger qu'il vouloit détourner. Outre la contestation relative aux droits féodaux, possédés en France par des princes allemands, la faction de Brissot, qui avoit pris l'ascendant sur la seconde Assemblée Nationale, trouva bientôt de nouveaux prétextes pour entraîner la nation dans une guerre que cette faction considéroit comme un moyen d'établir la république, objet de tous ses voeux.

Dans le cours de la révolution, l'humanité avoit porté plusieurs princes allemands, dont les états confinoient à la France, à donner un asile aux émigrants ou émigrés français. Lorsque le roi eut accepté la constitution, Léopold défendit à ceux qui avoient trouvé un refuge dans les Pays-Bas, de s'y assembler en armes, ou d'y agir offensivement contre leur patrie. Mais son exemple ne fut point suivi par les princes d'un ordre inférieur; et les électeurs de Trèves et de Mayence permirent aux émigrés de se réunir à Coblentz et à Worms, de s'enrégimenter, et de faire des préparatifs de guerre. Ces armements, quoique leur foiblesse les fît tourner en ridicule à Paris même, favorisèrent les déclamations du parti contraire. L'Assemblée Nationale

CXXXIII.
1790—1792.

requit le roi de prendre des mesures efficaces pour opérer la prompte dispersion des émigrés, et menaça de porter, en cas de refus, le fer et le feu en Allemagne. Léopold réitéra ses instances près de l'électeur de Trèves et près des autres princes du Rhin ; mais les préparatifs de la France, et le langage du parti dominant, l'ayant fait craindre d'être attaqué, il conclut les préliminaires d'un traité d'alliance défensive avec la Prusse ; et pour obtenir le concours des états de l'Empire, il ratifia le *conclusum* de la diète, au sujet des droits des princes allemands. Il en fit part à Louis XVI, et déclara qu'il prêteroit à de si justes réclamations tout l'appui qu'il leur devoit, en sa qualité d'empereur. A cette déclaration, on força le roi à donner les ordres nécessaires pour la mise sur pied d'une armée de cent cinquante mille hommes; et Brissot anima l'Assemblée Législative et la nation par une harangue, où il démontra que la France n'avoit rien à craindre, et qu'elle avoit tout à espérer de la guerre. Après avoir annoncé qu'on pouvoit compter sur la neutralité de l'Angleterre, il dit:

Le 29 Déc 1791.

« Que faut-il craindre de l'empereur d'Allemagne? dette augmentée, diminution d'impôts, » insurrections fréquentes en Hongrie, haine » invétérée des Pays-Bas contre la maison d'Autriche, tout lui présage à lui-même des dangers très-imminents. Dans presque toutes les

» possessions de l'Autriche, le peuple est fatigué » de ce désir d'agrandissement, dont il ne peut » attendre que des malheurs; partout le soldat, » dont les princes veulent faire l'ennemi du peu- » ple, se souvient que c'est parmi le peuple que » sont ses amis, ses parents, et ne veut plus se » séparer de la cause du peuple.

» L'empereur n'a qu'une volonté foible; il » désire, il cherche ce qui est juste; mais il » manque de l'énergie nécessaire pour résister » aux conseils astucieux et perfides des hom- » mes qui l'entourent. Les liens du sang, au- » tant que la prudence, ont pu l'engager à af- » fecter dans ses lettres des expressions ami- » cales. L'empereur n'a rien à gagner en nous » attaquant, et au contraire, il a tout à craindre. » Les oscillations politiques du cabinet de Vienne » ne doivent pas nous faire redouter la guerre » de la part de l'empereur : comme prince, il » veut la paix, comme chef de l'empire ger- » manique, il a l'air de vouloir la guerre. Mais » laissons la politique du cabinet de Vienne. » Que nous importe à nous la politique des » cours, à nous qui voulons être libres, à nous » qui ne voulons que défendre notre liberté, à » nous qui en avons les moyens? La France » veut la paix; elle ne craint point la guerre; » elle ne cherche point de nouveaux alliés; » elle a vingt-cinq millions de bras dévoués au

Z.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

prince en cas d'attaque, et il repoussa toute idée d'aggression, par la persuasion où l'on étoit que la guerre auroit infailliblement des suites fâcheuses, non-seulement pour l'empereur et pour l'Empire, mais pour tous les souverains qui avoient formé un concert afin de maintenir la tranquillité publique, et la sûreté et l'honneur des couronnes. (1)

Les démagogues se prévalurent avec habileté de ces expressions vagues et mystérieuses; et le *concert des puissances* fut le texte des déclamations du parti. Gensonné fit, au nom du comité diplomatique, un rapport sur l'office de la cour de Vienne. Il prétendit, dans un discours véhément, que l'empereur avoit violé ouvertement le traité de Versailles, qui avoit coûté à la France tant de trésors et de sang, que, par sa conduite, ce prince s'étoit montré l'ennemi de la liberté de la nation française, et qu'il se proposoit de faire tenir un congrès, dont l'objet seroit de modifier la constitution. Le vice-président Guadet, s'étant élancé vers la tribune, échauffa plus encore les esprits; et toute l'assemblée, se levant à ce cri: « La constitution ou la » mort! » déclara infâme et traître à la patrie tout Français qui prendroit part directement ou indirectement, soit à un congrès, dont l'objet seroit Le 14 Janv. 1792.

(1) Pièce officielle rapportée dans tous les papiers publics.

